LISEZ EN PAGES 5 L'ANNONCE DE Paquet

DERNIERE EDITION

l'Action
TIDIEN CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE CHAMBRE DU SENAT OTTAWA, ONT. 2304 L 1 JANV 65

LE TEMPS QU'IL FERA

Température près de la normale. Minimum et maximum à Québec : 40 et 70.

57e ANNEE — Numéro 17,082 — QUEBEC — SAMEDI 6 JUIN 1964

LES ECOLES NORMALES PASSERAIENT SOUS LE CONTROLE DES UNIVERSITES

Par Maurice GIROUX

Les 104 écoles normales du Québec, qui sont présentement placées sous la juridiction pédagogique du ministère de l'Education, pourraient fort bien passer sous le contrôle des universités à la suite des recommandations en ce sens de la Commission Parent. C'est du moins ce qu'on affirme de plus en plus dans les milieux autorisés. Au niveau administratif, la première conséquence de ce changement consisterait à transférer de M. François Lafleur, directeur général de l'Organisation scolaire, à M. Jean-Marie Martin, directeur général de l'Enseignement supérieur, la responsabilité des écoles normales, au même titre que celle des universités et des collèges classiques.

Car le premier argument invoqué par les tenants de ce transfert consiste précisément à placer au niveau de l'enseignement supérieur l'éducation des futurs professeurs. Le ministère de l'Education ne perdrait pas pour autant son contrôle sur la formation pédagogique des enseignants, puisque le transfert noté plus haut s'inscrirait dans un vaste programme de réforme de l'enseignement supérieur et d'un contrôle plus strict de cet enseignement.

Un autre argument concerne les écoles normales qui sont la propriété matérielle des communautés religieuses, et dont c'est le cas de la très grande majorité. Elles se demandent ce qu'elles vont devenir dans le mouvement de concentration et de centralisation des institutions. On prévoit en effet qu'avec 350 étudiants ou étudiantes par institution, le nombre de 104 tombera à 42. D'où la préoccupation d'obtenir un statut plus sûr. Les communautés se tournent alors du côté des collèges classiques et remarquent que leur statut leur convient assez parfaitement. **Le 23 mars dernier, les principaux d'écoles normales réunis en congrès à Québec se formaient en fédération selon le même schéma que la Fédération des Collèges Classiques.**

DES FAITS

Beaucoup d'institutions ont d'ailleurs décidé de ne pas attendre les recommandations de la Commission Parent. Dans la seule région de l'Est du Québec, plusieurs projets de fusions ou d'intégration avec des collèges classiques sont actuellement en cours. Les écoles normales concernées ont jugé qu'en conjuguant les efforts elles conserveraient un droit à l'existence, intérêt qui est partagé par les collèges classiques qui n'ont pas été autorisés à dispenser le nouveau cours collégial de la Faculté des Arts.

Cette intégration des collèges classiques et des écoles normales trop petites ne signifie pas que les institutions elles-mêmes se fusionneraient. Du moins, il n'en est pas encore question. On parle plutôt d'une coordination des cours, d'une répartition des options, de l'utilisation en commun des laboratoires, de la rotation des professeurs. Parce que les écoles normales veulent continuer de donner une formation professionnelle, on ne désire pas être au crochet des collèges classiques.

Selon qu'il s'agirait d'un milieu rural ou d'un milieu urbain, l'intégration prendrait des formes diverses tant au niveau des options qu'à celui des arrangements matériels.

STATU QUO

En cas de transfert du contrôle pédagogique aux universités de la province, le problème matériel serait encore le plus important. En effet, qu'adviendrait-il des écoles normales de garçons qui sont la propriété du gouvernement ? Quelques-uns affirment que les édifices pourraient être cédés aux universités en compensation pour des subventions. Les autres disent que le gouvernement pourrait continuer de jouer le rôle de "concierge" sans pour cela qu'il y ait d'incompatibilité avec la juridiction pédagogique des universités. Question de fait, quelques édifices sont actuellement en construction pour le compte du ministère de l'Education.



● *VINGT ANS SE SONT ECOULES DEPUIS LE "JOUR-D" — Le souvenir de ce grand jour est encore vivace dans bien des mémoires, comme le témoigne cette scène des visiteurs, tenant des chiens en laisse, passent devant de vieilles armes américaines, pointées vers la mer, entre des dunes de sable. Durant le débarquement des Alliés en Normandie, les Etats-Unis concentrèrent leurs effectifs sur les plages nommées "Utah" et "Omaha".*

La province de Québec devrait posséder certains pouvoirs dans le domaine international [Patry]

(Par Roger BRUNEAU)

Un expert en droit international et public de l'Université Laval, M. André Patry a déclaré hier au comité de la Constitution que la province de Québec devrait posséder certains pouvoirs dans le domaine international, afin de pouvoir se faire représenter dans les pays étrangers, par des organismes qui pourraient conclure des accords dans tous les domaines relevant de la juridiction du Québec tels que définis par la constitution.

M. Patry, qui est l'un des deux experts demandés comme témoins par le comité parlementaire de la constitution, dit que le Québec devrait avoir le droit de légiférer afin de conclure directement des accords avec les Etats étrangers.

la constitution

Il a voulu démontrer dans l'exposé présenté au comité, que la province de Québec, n'est effectivement pas une province comme les autres. Au moins six articles de la constitution confirment cette théorie, dit-il.

Il s'agit des articles 22, paragraphe 4; 23, paragraphe 6, quant à la nomination des sénateurs à la Chambre haute, à Ottawa; le premier article mentionné oblige la nomination de sénateurs pour des circonscriptions précises; alors que l'autre force le sénateur du Québec à avoir son domicile ou son bien fonds dans la circonscription qu'il représente. Ces spécifications n'existent pas pour les autres provinces.

L'article 71 de la constitution consacre le maintien du Conseil législatif pour le Québec. Le Québec est la seule province à posséder un Conseil législatif.

L'article 94 autorise les provinces autres que le Québec à pouvoir uniformiser leurs lois; il s'agit de la common law dans ces provinces. Le Québec qui n'est pas compris avait son Code à lui avant l'acte de la constitution.

L'article 98 ordonne le choix des juges du Québec parmi les membres du Barreau du Québec.

L'atricle 133 impose à la seule province de Québec, l'obligation d'être bilingue. Le Québec est resté fidèle à l'esprit de l'article 133.

Tels sont les articles qui présentent le Québec comme une province distincte des autres.

Autres provinces

Pour répondre au ministre de l'Education M. Paul Gérin-Lajoie, M. Patry admet que les autres provinces avaient des caractéristiques propres mais il ajoute que la plupart des articles concernant ces provinces avaient un caractère provincial, et non national, sauf le cas de l'acte de 1949 par lequel Terre-Neuve est devenu une nouvelle province canadienne.



Apothéose au Sacré-Coeur *(Voir page 22)*

Les jurés recevront désormais un salaire de $25.00 par jour

Le lieutenant-gouverneur en conseil a approuvé un arrêté qui augmente de $10 à $25 l'indemnité que doivent recevoir les jurés. L'arrêté décrète en outre que lorsqu'un procès ou une partie d'un procès ne dure qu'une demi-journée, l'indemnité sera de $12.50 pour les jurés.

Les considérants de l'arrêté en conseil disent qu'il y a lieu de modifier les règlements concernant les indemnités payables aux jurés.

Cette augmentation satisfera plusieurs juristes qui avaient réclamé une amélioration de l'indemnité pour les membres d'un jury.

DANS NOS PAGES

Page sociale	8
Sports	12-13-14
Cinéma	15
Programmes TV	15
Finance	16-17

Une déclaration des femmes canadiennes

D'un bout à l'autre du pays, les femmes canadiennes signeront la pétition suivante :

Les femmes du Canada exhortent leurs représentants au parlement à faire en sorte que Radio-Canada devienne responsable de ses actes devant le peuple.

Radio-Canada n'est pas la propriété exclusive de quelques-uns. L'an dernier, $86,000,000 de notre argent ont servi à financer cette corporation publique et jusqu'ici ses responsables ont échappé au contrôle du parlement et des contribuables.

L'avenir de notre pays repose sur la valeur de ses familles et sur le caractère des hommes et des femmes issus de ses foyers.

Pour inciter une nation à édifier une société saine, forte et libre, la télévision et la radio disposent d'une puissance illimitée.

Au lieu de cela, on utilise ces médiums pour désagréger avec obstination ce qui fait la force de la nation, pour saper toute foi en Dieu, tout respect des lois et de l'autorité, pour détruire toute vie familiale et tout sens du bien et du mal.

Nous demandons à nos représentants au parlement de faire cesser la domination qu'une minorité exerce sur Radio-Canada pour propager la perversion, la pornographie, l'amour libre, le blasphème, la drogue, la violence et le crime, alors que nous devons consacrer aux épaves morales une part de plus en plus grande des fonds publics fournis par nos impôts.

Nous ne tolérerons plus que l'on nous dise : Si vous n'aimez pas de tels programmes, vous n'avez qu'à fermer votre appareil. C'est nier toute liberté de choix au bénéfice d'une contrainte de l'opinion publique.

Ceux qui cherchent à détruire la conscience d'une nation sonnent le glas de la liberté et préparent la voie à la dictature. On entre dans cette voie quand on tourne en ridicule les principes fixés par Dieu, et quand on démolit, dénigre et finalement réduit au silence ceux qui s'en font les défenseurs.

Cette forme de censure a été exercée dans l'Allemagne de Hitler et dans la Russie de Staline. Nous n'en voulons pas ici.

Nous exigeons que vous garantissiez à tous la liberté de parole.

Nous croyons que le véritable rôle de Radio-Canada est de nous aider à former une génération dont les membres posséderont la force de caractère, le courage et les qualités de chef que les immenses possibilités de notre époque exigent.

Nous voulons des programmes qui apporteront à nos foyers l'image de ce que ce pays peut être et de ce qu'il peut faire pour le monde.

Le Dr Fernand Lapointe



Spécialiste, certifié en Médecine interne du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, annonce l'ouverture de son cabinet de consultation à 15 avenue Bégin, Lévis.

Gradué en 1950, le Dr Lapointe a fait de la pratique générale jusqu'en 1957.

Au cours de l'année académique 1957-58, il poursuivit un cours de Sciences de base au Graduate School de l'Université de Pennsylvanie. Il fit ensuite 2 années de résidence dans le service de médecine de l'Hôpital Notre-Dame (Montréal), puis une année dans le service de médecine (section Hématologie) de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le Dr Lapointe est attaché au Service de Médecine de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS,
Tél. : 837-9990

(**)



• M. LAUREAT LEPAGE, étudiant de 2e année à l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière est l'heureux bénéficiaire d'une bourse de $150.00 que vient de lui décerner la Cie Robin Hood Flour Mills Ltd pour succès remportés dans l'étude de l'alimentation et des productions animales.

A St-Charles

Projet d'un réseau d'eau et d'égout Beaucoup d'obstacles à surmonter

Lors de sa dernière assemblée, le conseil de St-Charles de Bellechasse présidé par son honneur le maire Ovila Prévost a pris connaissance de la lettre suivante qui n'a pas besoin d'explications:

M. Clément Lacasse,
St-Charles,
Cté. Bellechasse, P.Q.

Monsieur,

Faisant suite à votre demande et à nos inspections, relativement à la disposition des eaux de votre propriété, je dois vous fournir le rapport suivant :

L'inspection des lieux révèle l'impossibilité de disposer convenablement des eaux usées de votre propriété sans causer nuisance à vos voisins.

Comme vous n'avez pas obtenu de permis pour le posage d'un tuyau de déversement sur les terrains voisins, la meilleurre solution serait de demander à votre conseil municipal la construction d'un réseau d'égout sanitaire dans la rue de l'église, afin de desservir adéquatement toutes les habitations et partant protéger les eaux d'alimentation.

En attendant la réalisation du projet qui est présentement à l'étude de votre conseil municipal, je vous recommande de vider votre fosse septique aussi souvent que nécessaire.

Je demeure,
votre tout dévoué,
Robert Lacasse, C.S.L.,
Inspecteur-sanitaire.

Comme on a pu le conster, il est question dans cette lettre du projet d'un réseau municipal d'aqueduc et d'égouts dans le village.

Ce projet a subi tous les assaults imaginables de la part d'un groupe de citoyens refractaires à ce que la majorité des conseillers disent être une idée progressive. Les assaults ont pris des formes diverses allant de l'opposition au conseil aux contacts personnels en passant par différentes actions de cours dont le conseil est finalement sorti blanchi selon jugement rendu tard l'automne dernier.

Voilà maintenant que les plans préliminaires préparés par M. Jean Royer ingénieur conseil sont prêtes à être déposés mais le maire s'obstint et déclare qu'étant donné les procès passés, les plans ne peuvent pas être acceptés.

Le conseiller Dominique Prévost opine que le conseil se doit d'accepter les plans puisqu'ils ont été légalement commandés, que si ce geste est entassé d'illégalité, les plans deviendront nuls et n'engageront pas la responsabilité de la corporation municipale.

On discute, on parlemente, on échange des expressions qui ne sont pas précisément d'amitié, on mime des expressions qui font rire l'assistance mais le conseil appuie le maire Prévos, les plans ne sont donc pas acceptés.

Quelles seront les conséquences du geste posé par le conseil, il est trop tôt pour les prévoir mais il demeure certain que les cas de M. Clément Lacasse seront plus nombreux. Nous verrons bien.

Lauzon veut une école secondaire complète

La résolution suivante parle par elle-même et n'a pas besoin d'être commentée, elle devait normalement être soumise pour études, aux commissaires de la régionale qui tenaient une assemblée de comité hier soir, mais étant donné le caractère de cette assemblée, rien n'a transpiré par la suite; il est cependant probable qu'il y aura des commentaires de faits à l'assemblée régulière la semaine prochaine :

Commission Scolaire
Régionale
"LOUIS FRECHETTE"
Monsieur le Président,
Messieurs les Commissaires,
Messieurs,

Il y a déjà plus de deux ans, les autorités Gouvernementales avaient autorisé une enquête faisant suite à notre demande pour la construction d'une école secondaire à Lauzon.

Les recherches sérieuses entreprises alors par les officiers compétents, démontrèrent hors de tout doute, que cette demande était tout à fait justifiée et toutes les autorisations requises dans ces circonstances étaient accordées.

Mais au moment ou devait se cristalliser ce projet, les planificateurs entrent en jeu et recommandent de procéder selon les voies nouvelles la régionalisation.

C'est à ce moment que notre Commission Scolaire a adhéré à la Commission Scolaire Régionale "LOUIS-FRECHETTE" à la recommandation du Ministère, afin que notre projet soit considéré et devienne réalité.

Depuis ce temps, plusieurs mois de retard se sont accumulés et ont donné au projet un caractère de priorité qui aiguise de plus en plus l'opinion publique. Les commissaires sont plus conscients que jamais de ce problème qui les préoccupe et ils sont déterminés à réclamer pour notre population croissante, toutes les accomodations scolaires de niveau secondaire qu'ils sont en droit d'espérer et qui avaient été jugées nécessaires.

EN CONSEQUENCE : Il est proposé par le commissaire Roméo Bissonnette et résolu à l'nanimité que cette commission demande à la Commission Scolaire Régionale "LOUIS-FRECHETTE" d'attaquer immédiatement cette question, que les représentations nécessaires soient entreprises pour doter, sans plus de retard, notre cité d'une école secondaire complète et que cette bâtisse soit érigée sur un immense terrain récemment offert à la Commission Régionale pour ces fins précises, par la Cité de Lauzon.

Que copie de cette résolution soit adressée au Ministère de l'Education pour références et étude.

La Commission Scolaire de Lauzon.

Décès de M. L.-P. Casey

A l'hôpital Ste-Jeann-d'Arc, Montréal, à l'âge de 51 ans, est décédé M. L.P. Casey. Il laisse pour pleurer sa perte : sa mère, madame A.S. Casey, Bienville, M. et Mme Lionel Casey (M. A. Beaudoin) Sillery, Rév. Frère Robert Casey, C.S.V., Montréal, M. et Mme Charles Casey (Gabrielle Vézina) Lauzon, M. et Mme Maurice Casey (Laurette Martin) Bienville, M. et Mme P.-H. Roy, Détroit, Michigan, M. et Mme Honoré Grenier (Antoinette Casey) Giffard, M. et Mme Frank de Kaiser (Jeannette Casey) Détroit, Michigan, M. et Mme Jean Morency (Lucille Casey) de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures, départ des salons mortuaires Gilbert et Turgeon Limitée, 9, rue Commerciale, à 8 hres 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Val Sainte.

Série de chocs

VICTORIA — (P. C.) — M. André Laurendeau, coprésident de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, a déclaré que la présente série d'audiences a causé une série de chocs.

M. Laurendeau a déclaré à une conférence de presse que les chocs ont été produits par la pratique de la Commission de parcourir le Canada en tous sens par avion plutôt que d'avancer progressivement d'un bout à l'autre du pays.

Municipalité de St-Etienne

La municipalité de St-Etienne-de-Lauzon s'est donné un nouveau secrétaire - trésorier hier soir en remplacement de M. Louis-Georges Huot qui remplissait cette importante fonction depuis 1956. M. Huot a donné sa démission pour des raisons personnelles, il demeure cependant secrétaire-trésorier de la Commission scolaire.

Le nouveau secrétaire municipal a été immédiatement engagé, il s'agit de M. Gérard Dubois qui occupe déjà ses nouvelles fonctions.

Le conseil a cependant tenu à exprimer ses remerciements à M. Huot, à lui offrir aussi ses félicitations pour le magnifique travail exécuté au service de la corporation municipale et une résolution a été adoptée à cette effet.

Le conseil a aussi pris connaissance des trois soumissions présentées, pour un camion pour le service de la protection contre l'incendie. Aucune décision n'a encore été prise et cette décision ne viendra que lorsque la Commission Municipale du Québec aura donné son approbation.

Les administrateurs municipaux suivent attentivement le travail du comité d'urbanisme qui est au travail depuis trois mois, il est probable qu'un rapport préliminaire sera présenté sous peu.

Problèmes d'eau

Le problème des eaux de surface qui s'accumule sur la route sera bientôt résolu puisque le conseil de St-Lambert a décidé de se rendre aux exigences du ministère de la Voirie.

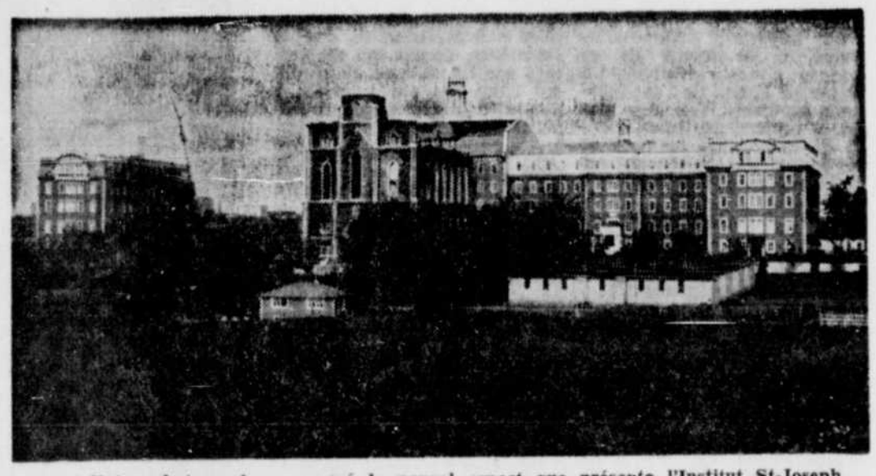
Le ministère lui-même installera un "man-hole" ou regard et creusera un ruisseau latéral sur le côté sud du chemin jusqu'au terrain appartenant à la corporation. Le ruisseau sera couvert. Le conseil pour sa part s'engage à entretenir les travaux exécutés par le ministère et à conduire l'eau accumulé dans un réservoir, par un fossès couvert.

Il semble que cette solution donnera satisfaction aussi bien aux membres du conseil qu'à tous les résidants qui avaient à se plaindre de l'accumulation des eaux sur la route.



• LE RESEAU D'AQUEDUC, D'EGOUT ET DE PROTECTION de St-Jean-Chrysostome est en voie d'exécution. L'entrepreneur, Rolland Dumont Inc., pousse les travaux le plus vivement possible de façon à ce que le tout soit complété pour la date limite, le 31 décembre prochain. A cette fin, il emploi un personnel nombreux et expérimenté et fait usage d'une machinerie lourde, très efficace. Déjà plusieurs centaines de pieds de tuyau ont été posés sous la surveillance de M. Cajétan Alain, secrétaire-trésorier municipal qui cumule la fonction de surveillant des travaux et d'un ingénieur du bureau i..P. Couture qui se tient constamment sur les lieux.

Photo Eclair Enr.



• Notre photographe a croqué le nouvel aspect que présente l'Institut St-Joseph de la Délivrance par suite de la démolition d'une partie de ce vaste bâtiment qui a été la proie des flammes, il y a peu de temps. Il a fallu défaire les murs pour entreprendre une nouvelle construction mais ce n'est pas avant de longs mois que cette dernière pourra être réalisée. A l'avant on voit les huttes qui servent temporairement de salles de cour.

Photo Eclair Enr.

Au Conseil de Lévis

Siégeant hier soir, le conseil de la Cité de Lévis a accepté de payer à Mlle Reine Lemelin, la somme de $2,613.60, représentant 148 1-2 journées de congé de maladie accumulées, à $17.60 par jour.

Mlle Lemelin a, comme on le sait, quitter le service de la ville et la convention de travail prévoit ces bénéfices.

Sur proposition de l'échevin Jean-Louis Lemieux une motion de félicitations et de remerciements a été adoptée à l'endroit de Mlle Lemelin.

Sur une proposition de l'échevin Marcel Lacroix, secondée par l'échevin J.-Wilfrid L'Hébreux, il est résolu que le bureau de revision aux fins d'entendre et de décider les plaintes aux rôles d'évaluation et de perception pour l'année fiscale 1963-64 soit composé comme suit : MM. Paul-Emile Samson, architecte, président; Emile Dubé, entrepreneur, membre; Claude Nadeau, agent d'immeubles, membre.

Les dites personnes seront rémunérées comme suit :

$25.00 chacun par séance de trois heures, plus $10.00 de l'heure ou fraction d'heure pour les séances dépassant trois heures, et ce pour des séances ayant lieu le soir; $15.00 chacun l'heure ou fraction d'heure, si les séances ont lieu le jour ou si des visites de propriétés sont faites.

M. Roger Roy, C.A. est nommé vérificateur de la Cité de Lévis pour les années fiscales 1963-64, 1964-65 et 1965-66. M. Roy devra fournir vingt-quatre copies des Etats financiers et les consultations comptables qui pouront être demandées devront être gratuites, quant elles seront verbales.

Unité sanitaire de Montmagny

Principales activités :

Lundi 8 juin : St-Fabien : 1 h. 30 : Clinique de bébés.

Mardi 9 juin : Hôpital : Clinique de BCG.

Mercredi 10 juin : Ste-Apolline : 1 h. 30 : Clinique de bébés.

Jeudi 11 juin : A.M. Clinique Dentaire. Unité Sanitaire : 2 h. à 4 h. : Clinique de bébés.

Vendredi 12 juin : :Daaquam: 1 h. 30 : immunisation. St-Just: 2 h. : Clinique de bébés.

AVIS

aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue

Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
12, rue Garant,
Ville St-David.
Tél.: 837-4152

VIDEZ VOS GRENIERS

AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC

La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .

—— Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus ——→

LE COMPTOIR EMMAÜS

160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

A vendre — Divers

Pour de
L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES
électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis

Pour rendez-vous

— Tél. 837-9381 —

42205 16-5 (s. au 6-6) 21 C.L.

A vendre ou à louer

MAISON à vendre ou à louer, 10 appartements, 2 chambres de toilette, chauffage central. Située à environ 5 milles de Lévis, près d'une petite rivière; route entretenue à l'année, transport d'écoliers, etc : Accommodations : grand terrain pour jardin, pour le jeux avec boncage. Tél.: 837-7168.

42853 5-6 (2 fs) 24 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, en face de Sillery et Ste-Foy dans une maison appartement, 5 pièces chauffées, plus chambre de bain, 2e plancher, eau chaude à l'année. MARCHE OLIVIER, 839-9408.

42444 20-5 (1 ms) 118 C.L.

Autos à vendre

VOLKSWAGEN
$1755. tout équipé
incluant chaufferette à gazoline (VALEUR $175.)
Centre pour la vente et le service des véhicules Volkswagen
A LEVIS
LAHOUD AUTOMOBILES
50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél. : 837-2441
• 4 vendeurs à votre disposition • Mécaniciens experts
Département de pièces au complet
42214 16-5 (s. au 13-6) A.V. C.L.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....
Adresse ..... *Comté* .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs
.30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE
3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS
12 mois — $22.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément) $6.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth
Quotidien $15.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth
Hebdomadaire $7.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien $22.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec ou signalez 522-4771

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Réunion spéciale du conseil lundi

Le maire Wilfrid Hamel a convoqué une séance spéciale du conseil lundi pour discuter du réaménagement. Il nous a déclaré hier à son bureau que les avocats qui sont venus tout dernièrement présenter un troisième projet d'envergure d'hôtellerie et d'édifices à bureaux demandent à nouveau un engagement de principe.

Le conseil avait refusé la dernière fois d'assurer à ces avocats dirigés par Me Gérard Larochelle de leur donner la garantie que la ville pourra leur échanger des rues contre des terrains. Ces avocats avaient refusé d'identifier la société qu'ils venaient représenter devant le conseil municipal.

Hier le maire Hamel a déclaré ne pas connaitre encore de façon officielle quelle est cette société. Il a toutefois mentionné le nom de Montréal Trust comme pouvant être une possibilité.

Il s'agira donc lundi de prendre "un engagement de principe qui pourrait permettre à ces avocats de continuer leurs opérations et qui pourrait servir à tout le monde", comme l'a dit le maire Hamel hier.

Le premier magistrat de la cité a écarté définitivement toute idée de référendum sur la question. "Nous avons décidé du principe", dit-il. Quant aux pourparlers avec la Société centrale d'hypothèque et de logement le maire Hamel est d'avis qu'ils sont partis sur un bon pied.

Par J. J.

Il y a un an, on se disait prêt à réaménager l'aire No 3 "bientôt"

Reportage : Jacques Jobin

Il y a un an aujourd'hui le conseil municipal adoptait à l'unanimité les plans de l'urbaniste Charles Michaud concernant le réaménagement de l'aire No 3 et l'on disait pouvoir réaménager "bientôt" ce secteur du quartier St-Jean-Baptiste.

Depuis ce temps beaucoup de salive a été dépensée, beaucoup d'encre a coulé. On a soulevé toutes sortes d'objections, on a multiplié les délais, on s'est finalement décidé pour revenir plus tard renverser cette décision. En dernier ressort la proposition du maire Hamel, en date du 4 mai, a passé comme du beurre dans la poêle et on a autorisé les hauts fonctionnaires à entamner les négociations avec la société centrale d'hypothèque et de logement dont la participation pourrait être de l'ordre de $2,500,000.

Durant cette période, trois groupes financiers sont venus présenter des projets impliquant des déboursers de dizaine de millions de dollars. Règle générale on leur disait d'attendre. Maintenant on veut prendre des engagements de principe.

Comme il est de coutume générale lors des anniversaires, de faire le point, voyons rapidement ce qui est survenu depuis 1 an, depuis même trois ans lorsque le rapport Martin sur le logement leva cette idée de réaménager plusieurs secteurs de la ville.

A la suite de ce rapport l'urbaniste de la cité avait préparé des plans pour réaménager le secteur no 3 qui devenait le plus urgent à cause du projet du gouvernement provincial de construire une cité parlementaire du côté sud du boulevard St-Cyrille.

M. Michaud présenta donc ses plans le 6 juin dernier et le conseil les adopta quitte à ce que certains changements soient indiqués par l'ingénieur en chef ,M. Ludger Gagnon.

Devant cette attitude un groupe d'hommes d'affaires essentiellement composés de citoyens de la ville se présenta le 12 juin pour offrir sa collaboration à la ville en se déclarant prêt à investir $60 millions pour réaliser tout le réaménagement. A ce moment le secteur qu'on voulait réaménager s'étendait du boulevard St-Cyrille à la rue St-Olivier et du carré d'Youville à la rue Turnbull.

Le maire répond alors à ce groupe qui deviendra plus tard Sodé-Aire 3, Inc. que les plans définitifs ne seront pas prêts avant l'automne et qu'il faut attendre ce moment.

DEUX PLANS

Mais au mois d'octobre la Commission provinciale d'aménagement présente son propre plan préparé par son architecte et urbaniste conseil, M. Edouard Fiset. La Commission avait refusé les plans de M. Michaud. En présentant le sien M. Fiset déclare que le gouvernement Lesage est prêt à entreprendre des pourparlers pour déterminer la part de la province.

Le 16 octobre le maire propose aux échevins d'étudier le plan Fiset et le plan Michaud en présence de leurs auteurs. On refuse catégoriquement parce que la Commission d'urbanisme vient de délivrer un permis pour la construction d'une maison à logements qui se trouve, pense-t-on, dans le secteur à réaménager. M. Jos Matte veut un referendum, M. Robichaud veut connaitre les chiffres précis et M. Lamontagne demande la réorganisation du service des bâtisses et la démission en bloc des membres de la Commission d'urbanisme. Le maire Hamel déclare qu'il faut procéder par étapes.

Le 22 octobre la Chambre de Commerce de la ville prie le conseil de faire diligence. Deux jours plus tard l'ingénieur Ludger Gagnon fustige l'urbaniste disant qu'il n'a pas apporté les changements qu'il lui avait indiqués. Le maire Hamel est confiant de rallier tous et chacun dans quelques jours.

Dans les jours qui suivent Sodé-Aire No 3 estime que la participation de la ville sera de l'ordre de $4 millions et non pas $30 comme on l'avait dit précédemment, Le maire met fortement en doute ces estimés. Plus tard, le 13 février le trésorier C.-R. Fontaine établit la participation de la ville à $4,384,000 récupérable en taxes foncières sur une période de 5 ans.

Entre temps un autre groupe financier, A. D. Mortgage Brokers Ltd représenté par MM. André Desmarais et Jean Lemieux, présente un projet de $12 millions à la ville. Il s'agit encore de la construction d'une hôtellerie de 800 chambres, projet à peu près semblable à celui que Sodé-Aire 3 avait présenté le 1er novembre. Quelques jours avant, le conseil municipal avait adopté une résolution disant qu'on exproprierait si on réaménageait.

MM. Lemieux et Desmarais disent avoir travaillé jusqu'ici dans l'ombre afin d'éviter la spéculation. Ils disent à la ville, après s'être vu refuser un permis par la Commission d'urbanisme que, s'ils n'obtiennent pas ce permis dans deux mois ils iront investir ailleurs.

Le 24 janvier Sodé-Aire se représente une troisième fois avec 4 projets impliquant un investissement de $18 millions. Le maire leur répond qu'on va décidé d'ici 15 jours. Il annonce en même temps que le plan décidé est celui de la Commission d'aménagement.

Le 4 mars A. D. Mortgage Broker obtient de la Commission d'urbanisme 19 permis pour démolir 23 maisons à l'endroit où sera érigée l'hôtellerie. Les échevins se disent surpris de cette livraison de permis; on s'occuse de part et d'autre, Sodé-Aire 3 disant que la ville induit les gens en erreur avec sa politique de silence et d'inaction. Le maire souligne que la résolution d'expropriation de 14 janvier tient toujours.

PROPOSITIONS

Durant les mois qui suivent l'échevin Gilles Lamontagne présente à plusieurs reprises des propositions jour décréter le réaménagement. Il est presque toujours battu. Le 17 avril le conseil adopte finalement sa proposition mais le 22, le comité administratif rescinde cette proposition.

Le 23 avril le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, coupe un détail du bill de Québec lui refusant ainsi la possibilité de vendre de gré à gré des terrains dans les aires de réaménagement 1 et 3. Le même jour une autre tentative de l'échevin Lamontagne échoue.

REVIREMENT

Le 30 avril le maire Hamel présente un avis de motion pour sa propre position du réaménagement. Elle est acceptée à l'unanimité le 4 mai. A cette date tous ceux qui s'étaient objectés jusque là changent soudainement d'idée. M. Matte ne propose plus le referendum qu'il avait réclamé à chaque fois que la chose avait été mise en question.

Pour sa part le maire avait souvent retardé la décision, en une occasion en se servant même de son vote prépondérant, s'appuyant sur le fait qu'il voulait d'abord connaitre la participation du gouvernement provincial à l'élargissement de la côte Ste-Geneviève qui conduira à la cité parlementaire. Cette fois-ci il ne dit pas qu'il connait cette participation dont on entendra plus parler par la suite.

AUTRE PROJET

Le 28 mai dernier trois avocats se présentent avec un troisième projet impliquant des déboursers de $30 millions. Ils veulent obtenir la garantie de la ville qu'ils pourront échanger des sites de rues contre des terrains. Le maire Hamel leur dit d'attendre que l'entente soit faite avec la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Ces avocats ne veulent pas dévoiler le nom de la société qu'ils représentent. Ils déclarent posséder 90 pour cent du secteur de l'hôtellerie ayant acheté les options de A. D. Mortgage Brokers.

Lundi, l'un d'eux, Me Gérard Larochelle, se présentera à nouveau devant le conseil.

Lire l'éditorial de M. Lorenzo Paré en page 4



● Voici la maquette de la Commission provinciale d'aménagement représentant l'aire No 3 une fois réaménagée. Au premier plan à droite, les édifices actuels du parlement provincial, à gauche le manège militaire. A droite, en haut de la vignette, l'hôtellerie projetée et les deux tours à bureaux situées de chaque côté de la côte Ste-Geneviève élargie. Au centre, les édifices projetés pour la cité parlementaire. L'hôtellerie qui fait l'objet de tant d'interventions de la part de l'entreprise privée se retrouve à l'extrême droite, face aux principaux édifices actuels du parlement.

Gilles Lamontagne étale les cartes de son parti, le P.C.Q.

Plusieurs ont dû se poser la question à savoir si réellement il y a scandale dans cette question du réaménagement. Si nous lisons la définition du dictionnaire du mot "scandale", on dit et je cite : "se dit d'une chose qui indigne, qui révolte".

L'histoire du réaménagement depuis son origine aurait pu être simple malgré sa complexité et l'aboutissement de ce projet est devenue ce qu'il est aujourd'hui à cause d'une multitude de raisons, car comme dit si bien le proverbe : "Tout ce qui traine se salit".

Ce qui m'incite à faire la mise au point d'aujourd'hui, est le fait qu'un éditorial semble rendre responsable tout le Conseil Municipal sans exception, pour ce que j'appellerais le sabotage du projet de réaménagement. Il me semble injuste que l'auteur n'ait pas reconnu mes efforts répétés et ceux de certains de mes collègues pour mener ce projet à bon port.

La question du réaménagement date de deux ou trois ans, lors de la publication du rapport Martin. Ce rapport insistait sur l'importance de réaménager certains secteurs de la ville de Québec.

Aussitôt mon arrivée à l'hôtel de ville, j'ai vite réalisé l'importance de ce projet pour Québec.

J'étais loin de prévoir alors les conflits, les obstacles et les délais indus que j'aurais à combattre.

La première difficulté survint lors de la discussion d'un plan directeur du réaménagement. Il y avait divergences d'opinion entre ingénieurs et urbanistes. Il est normal qu'un problème de l'envergure de celui-ci suscite une polémique à cause des différentes conceptions techniques mais à condition que la controverse ne s'éternise pas. Après un certain temps, les opinions se fondèrent tant bien que mal et l'adoption en principe d'un plan conjoint devint possible. Nous étions alors au 6 juin 1963, il y a exactement un an.

C'est alors que commença la procession à l'hôtel de ville de différents groupes d'intéressés, de promoteurs. Chacun exposait ses vues quant à la façon dont il voulait coopérer avec la ville et développer l'aire no 3 ou un secteur de l'aire no 3.

A chaque visite, à chacun des groupes, on donnait la même réponse : "Nous ne sommes pas prêts", "Nous allons étudier vos propositions", "Ayez confiance", "Nous vous tiendrons au courant des développements", "Nous réalisons que chaque jour de retard indû est une perte de revenus pour la ville, est une chose folichonne". Inutile de mentionner ici que ces visites au maire et aux échevins provoquaient des changements d'attitude et d'opinion qui retardaient constamment une décision vitale et finale.

C'est ainsi qu'un jour on m'informe qu'un des groupes, soit par flair, soit par l'appât d'une passe d'argent à faire, soit par sincère intérêt dans ce développement, commence à prendre des options dans le secteur du réaménagement. Et ceci, avec une ardeur, une rapidité comme si quelqu'un les encourageait à procéder de cette façon et il semblait bien assurer du succès final de leur projet.

C'est alors que devant la perspective d'une lutte spéculative entre différents groupes, j'ai fait voter unanimement la résolution du 14 janvier 1964, déclarant qu'en cas de réaménagement, l'expropriation devra se faire par la ville, dans tout l'aire ou par secteur, en vue de la revente à l'enchère qui est le procédé normal et équitable pour tous dans le plus grand intérêt de la Cité.

Pendant ce temps, les visites à l'hôtel de ville se continuaient. Il serait difficile de reproduire ici les entretiens privés de chacun.

Quant à moi, la réponse que j'ai donnée à tous les groupes sans exception, a été et est encore la même; il faut :

décréter le réaménagement,
homologuer l'aire no 3,
faire un règlement de zonage et de construction,
faire une entente avec la Centrale d'Hypothèque,
exproprier en bloc ou par secteur,
revendre ces terrains par soumissions publiques, ou enchères publiques, toujours selon un plan directeur et une garantie que celui qui achète développera lui-même, afin d'éviter les groupes qui seraient simplement intéressés à acheter et à revendre. Ce plan est simple, équitable pour tous et sert le meilleur intérêt de la ville de Québec.

Toutes sortes de raisons furent évoquées afin de retarder la décision finale et malgré les protestations de certains de mes collègues et les miennes, rien ne bougeait.

Plusieurs prétendirent qu'il leur fallait du temps pour étudier ce projet. Ceux-là devraient réaliser que si un projet comme le réaménagement doit nécessiter certaines études, il est inconcevable que des administrateurs supposés intelligents et compétents, quelques-uns ayant de nombreuses années d'expérience, il est inconcevable, dis-je, qu'ils prennent un an ou deux ans à le comprendre.

Lorsque l'éditorialiste en question écrit, et je cite : "En face de l'inertie du Conseil municipal, des résolutions adoptées et tout de suite réscindées, des décisions remises à plus tard, des pourparlers mal engagés et qui trainent en longueur, il y a de quoi soulever toutes sortes d'appréhensions. Il semble y avoir au sein du Conseil municipal le pire nid d'intrigues de l'histoire politique municipale".

La preuve de cette dernière assertion peut sembler difficile mais quant aux autres assertions, aucune preuve n'est nécessaire pour démontrer le manque de sérieux, le manque de sincérité de certains administrateurs. Le délai indu de plusieurs mois dans l'adoption du réaménagement coûta à la ville et aux travailleurs de Québec des milliers de dollars.

Après un an et demi comme administrateur de la ville, il y a des jours où l'on a l'impression d'être dans une véritable tour de Babel. Chacun emploie l'expression magique mais les mots changent de sens selon le temps de la discussion. En fait, rien ne semble se clarifier. On semble insister pour que tout demeure complexe et confus. Aucun plan à longue portée, une politique à courte vue; il me semble qu'avec l'exemple de l'enquête sur la Cour municipale, il est évident que la tolérance et le manque de décision n'ont jamais engendré autre chose que chaos et indiscipline.

Enfin, le réaménagement n'est pas à vendre pour de l'argent au jour des votes. Le réaménagement doit se faire le plus rapidement possible et selon un plan bien défini. Le réaménagement doit se faire par des gens qui, sincèrement, veulent développer la ville de Québec. Et je suis prêt à maintenir que les soumissions publiques ne soient accessibles qu'à des groupements de la province de Québec qui exploiteront le réaménagement et en demeureront propriétaires.

Je crois qu'il est encore temps qu'un réaménagement ordonné, planifié, puisse se faire si certains membres du Conseil voulaient bien cesser leur politique de girouette. Quant au maire de Québec, il lui serait inutile de prétendre qu'il est impossible d'agir rapidement à cause de l'opinion de certains de ses échevins. Il a prouvé, en présentant une motion de réaménagement identique à celle que j'avais présentée et qui avait été battue, il a prouvé, dis-je en faisant adopter unanimement sa motion que lorsqu'il veut, il possède des moyens de conviction que sa longue expérience lui a enseignés mais que mon franc-parler, ma sincérité, m'empêche de posséder, de comprendre et d'employer.

On m'accusera peut-être dans cette mise au point d'utiliser le vinaigre au lieu du miel tant recommandé à l'hôtel de ville, mais je ne suis ni de la génération, ni de la vieille école politique sédentaire. Ce que j'ai à dire, je le dis en face; ce que je pense est sincère et je crois honnêtement qu'il y a encore possibilités de faire de la politique sans y attacher toujours le sens péjoratif et les petites intrigues classiques, et les clichés traditionnels.

Par ma prise de position aujourd'hui, je n'exclus aucunement la possibilité d'une autre façon de réaménager, mais il faudra me prouver que cette façon est toujours dans l'intérêt de la ville de Québec.

En un mot, le réaménagement de l'aire No 3 est vital pour le progrès de Québec et doit être accompli avec un contrôle rigide afin d'en faire un projet dont tout Québec bénéficiera et sera fier.

Sodé-Aire 3, Inc.

Combien de millions, la ville est-elle prête à sacrifier ENCORE?

Le 11 juin 1963, un groupe d'hommes d'affaires de Québec rencontrait le Conseil de Ville pour annoncer la formation de SODE-AIRE 3, INC. et faire part de leur intention de collaborer au réaménagement de l'aire no. 3.

Le 31 octobre 1963, les représentants de SODE-AIRE 3, INC. rendaient visite au Maire Hamel, accompagné des échevins Boissinot et Lamontagne, et soumettaient un mémoire complet sur le réaménagement. Ce mémoire, qui fut d'ailleurs remis à la presse, soulignait entre autre chose les avantages et l'urgence pour la Cité d'éviter la spéculation sur les terrains en procédant immédiatement selon les pouvoirs conférés par la législature à la Cité de Québec en juillet 1962, à savoir :

a) Entente avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement pour obtenir sa participation ;
b) Acquisition des terrains et recadastration ;
c) Vente à l'enchère des lots à bâtir par l'entreprise privée.

Le 23 janvier 1964 un groupe de membres de SODE-AIRE 3, INC. rencontrait, une troisième fois, le Conseil de Ville de Qubec pour soumettre une proposition signée en bonne et due forme et exposer les plans de quatre projets dans le cadre du réaménagement soit : un hôtel de 740 chambres, un stationnement public de 700 places, une conciergerie de 80 logements et un édifice à bureaux de 20 étages. SODE-AIRE 3, INC. renouvelait alors sa demande pour l'adoption d'un plan d'ensemble définitif et l'acquisition des terrains par la Cité, tel que prévu par la loi, et selon la résolution du comité administratif votée unanimement le 14 janvier 1964. De plus, SODE-AIRE 3, INC. offrait, à cette occasion de déposer à la Cité de Québec une garantie de $100,000.00 appuyant sa proposition et son intention de se porter acquéreur des terrains rendus disponibles pour le réaménagement.

Depuis un an, SODE-AIRE 3, INC. tente par tous les moyens (sauf quelques-uns auxquels nous ne voulons pas recourir) d'obtenir une action positive de la part du Conseil de Ville en vue de réaliser ce projet de première importance pour l'économie de Québec. Depuis un an, nous sommes en butte à l'illogisme et à l'incohérence du Conseil, du Comité Administratif et de certains officiers municipaux : délais inexplicables, contradictions, volte-faces, conciliabules de coulisse, tout le répertoire y a passé. En quelques mois la Cité de Québec a changé quatre fois d'attitude :

a) le 17 février 1964, le Marie Hamel rejette (en utilisant son vote prépondérant au Comité Administratif) une motion décrétant le réaménagement de l'aire no 3 ;
b) le 15 avril le Conseil approuve, à 9 contre 6, une motion de l'échevin Lamontagne, décrétant le réaménagement de l'aire no 3;
c) le 22 avril 1964, le Comité Administratif rejette la même motion à 6 contre 2 ;
d) le 6 mai 1964, le Conseil approuve à l'unanimité une motion du Maire Hamel décrétant le réaménagement de l'aire no. 3.

On est en droit de se demander quels motifs poussent les autorités municipales à ce petit jeu de cache-cache, surtout en constatant par ailleurs que certains intérêts particuliers tentaient, à la faveur de ces retards injustifiables, d'acquérir des propriétés dans l'aire no. 3 et réclamaient à la Cité des permis de démolition qui ont été accordés par un moyen détourné, en les émettant au nom des propriétaires respectifs des immeubles.

Il est étrange de constater aussi que le Conseil, tout en refusant de décréter le réaménagement de l'aire no. 3. approuve le 16 avril un nouveau règlement de zonage qui rend possible l'émission de permis de construction dans le secteur à réaménager et limite la construction d'hôtelleries à une zone qui est en partie sous option par certains intérêts particuliers de l'extérieur.

Il est à se demander si l'on ne tenterait pas à favoriser certains intérêts privés au détriment de l'intérêt public. Comment en effet expliquer tous ces délais délibérés, ces discussions stériles, parfois même hostiles, lorsqu'il est admis que le réaménagement de l'aire no. 3 rapportera, annuellement, plus d'un million de dollars en revenus directs, sans compter les répercussions économiques sur le commerce, l'industrie et la main-d'oeuvre locale.

Combien de millions d'administration municipale est-elle disposée à sacrifier encore ?

SODE-AIRE 3, INC.,
Guy DION, Ing. P.,
Directeur et administrateur.
5 juin 1964.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

C'est pour quand le changement de vie ?

C'est dans la province de Québec que les débits de boissons sont les plus nombreux, que les lois sont les plus larges pour favoriser la consommation, que la publicité des alcools est la plus scandaleusement agressive pour pousser les gens à boire. Malgré tout cela, c'est encore dans la province de Québec que les lois sont les plus mal observées.

Il est vrai, comme l'a dit le procureur général à la Législature, que la population a été contaminée par une époque où les "tolérances" avaient été établies quasi-officiellement à la place de la loi. Il est encore vrai qu'on ne peut corriger en trois ans des moeurs populaires qui se sont profondément ancrées dans l'indiscipline.

Mais le Québec s'est donné une nouvelle loi des boissons alcooliques. Le gouvernement et l'autorité judiciaire n'ont qu'un devoir : appliquer la loi dans toute sa rigueur. Autrement, c'est un retour à l'ère des "tolérances", en y ajoutant l'odieux d'une hypocrisie légalisée !

Le procureur général a fort bien montré que les violateurs de la loi sont désormais pourchassés, comme ils ne l'ont jamais été. Ce n'est pas seulement 326 causes qui ont été intentées dans le comté de Beauce représenté par le député de l'Union Nationale, M. Allard, qui a eu le grand mérite de soulever cette question avec éclat devant la Législature. C'est 863 causes dans le seul comté de Beauce, a dit le ministre illustrant par cette unique statistique l'étendue et la gravité du mal dont souffre toute la collectivité canadienne-française. Or, des statistiques analogues pourraient être relevées pratiquement dans tous les comtés de la province.

Quand la plaie sociale de l'alcoolisme est ainsi multipliée presque à l'infini par la violation des lois, il ne suffit pas d'opérer une refonte législative comme celle que le gouvernement Lesage a faite en 1961. Il ne suffit pas d'avoir réorganisé la police, ni d'entreprendre des poursuites. Encore faut-il que les coupables reçoivent les châtiments qui sont, eux aussi, partie de la loi et la seule garantie véritable de son application.

Sur ce point, le procureur général n'a fait, en somme, que confirmer les accusations du député de l'Union Nationale. Les récidivistes, passibles de la prison et de la perte de leur permis, s'en tirent le plus souvent avec l'amende. —"Nous ne pouvons toujours pas remplir les prisons !" s'est écrié le ministre. Admission presque terrible d'une situation de fait qui est un scandale pour l'ensemble de notre société.

Qu'on remplisse les prisons, s'il le faut, pendant quelques mois ! Mais que la loi reprenne ses droits au Québec ! Si les sentences statutaires qui sont prévues dans la loi étaient imposées; c'est-à-dire, si la substance même de la loi des boissons alcooliques était respectée, il y aurait beaucoup moins de récidives. On en est arrivé à considérer l'amende comme une sorte de taxe spéciale, que les coupables acquittent pour retourner immédiatement à l'illégalité. Perdre le permis — cette poule aux oeufs d'or — ou aller en prison : voilà qui pourrait corriger même les incorrigibles. Sans doute, les amendes versées aujourd'hui par les violateurs de la loi vont-elles au moins au trésor public, alors que l'ère des "tolérances" rançonnait les tenanciers au profit de la caisse électorale.

Mais le progrès est trop mince pour satisfaire les citoyens responsables de notre province.

Grâce aux efforts et au courage véritablement exemplaires d'un membre du cabinet, l'honorable M. Lafrance, le gouvernement a décidé récemment de réglementer enfin la publicité des boissons alcooliques au Québec. Comparativement à ce qui se passe ailleurs, cette publicité québecoise n'était pas autre chose que de la vente à haute pression, une éducation à rebours, un véritable conditionnement psychologique de la population pour qu'elle finisse par confondre la notion du bonheur avec celle de la bouteille et de l'ivresse. Tant que les réflexes populaires seront ainsi dirigés par les publicitaires de l'alcool, l'observance des lois n'entrera jamais dans les moeurs de notre peuple !

Il est difficile de transformer les habitudes et les moeurs de la population, a dit le procureur général pour expliquer ses défaillances dans l'application de la loi. Et c'est la vérité.

Mais le gouvernement actuel s'est fait élire en réclamant, non pas un simple changement de gouvernement, mais "un changement de vie" pour l'ensemble du peuple canadien-français. En ce qui concerne l'alcoolisme et le mépris des lois, c'est pour quand le changement de vie ?

Lorenzo Paré

"Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir ?"

Dans une déclaration dont on trouvera le texte en une autre page, l'échevin Gilles Lamontagne, chef du Progrès civique, réaffirme son attitude quant au ré-aménagement de l'aire no 3 et houspille à ce sujet l'administration municipale. Il déclare notamment qu'"*aucune preuve n'est nécessaire pour démontrer le manque de sérieux, le manque de sincérité de certains administrateurs.* Il ajoute que "*le délai indu de plusieurs mois dans l'adoption du ré-aménagement coûte à la Ville et aux travailleurs de Québec des milliers de dollars*".

A un moment donné, M. Lamontagne traite de son "*franc-parler*". En fait, il y va de la manière assez forte : —"*Après un an et demi comme administrateur de la Ville, il y a des jours où on a l'impression d'être dans une véritable tour de Babel... On semble insister pour que tout demeure complexe et confus. Aucun plan à longue portée, une politique à courte vue*". Enfin, le chef du Progrès civique insiste pour dire que "*le ré-aménagement doit se faire le plus rapidement possible et selon un plan bien défini*". —"*Je crois qu'il est encore temps qu'un ré-aménagement ordonné, planifié puisse se faire si certains membres du Conseil voulaient bien cesser leur politique de girouette*".

En somme, M. Lamontagne donne un nouveau coup de poing sur la table. Il demande que les choses marchent, que les échanges de vues et rencontres en viennent à avoir des lendemains. Il y va de suggestions : décréter le ré-aménagement (une motion du maire Wilfrid Hamel, en ce sens, venant à la suite d'une autre, analogue, a été adoptée) ; homologation de l'aire no 3; adoption d'un règlement de zonage et de construction; signature d'une entente avec la Société centrale d'hypothèques et de logement; expropriation en bloc ou par secteur; revente des terrains par voie de soumissions publiques.

Le chef du Progrès civique dit qu'il n'entend par là aucunement exclure "*la possibilité d'une autre façon de ré-aménager, mais il faudra me prouver que cette façon est toujours dans l'intérêt de la ville de Québec*".

Plusieurs, pensons-nous, se réjouiront du geste posé par M. Lamontagne. Certes, les problèmes qui se posent en cette aire no 3 sont nombreux, complexes; certes, leur étude exige du temps, des labeurs prolongés, Mais, du temps, il n'y a pas à dire, on en a eu. Ne voilà-t-il pas bientôt trois ans que le Conseil municipal a pu prendre connaissance du rapport Martin-Plamondon-Fiset-Beaupré-Bédard sur la question du logement à Québec ? Sans doute encore, il y a du travail de fait; l'aspect des lieux s'est considérablement modifié; le gouvernement québecois s'apprête à ériger là sa Cité parlementaire. Mais que de chemin encore à parcourir pour que l'on puisse dire qu'il y a eu entière rénovation du secteur en question de la vieille capitale !

De grâce, hâtons, pressons les choses. Il y a évidemment sagesse à mettre et remettre plusieurs fois sur le métier son ouvrage. Tout de même, il ne faudrait pas que le ré-aménagement de Québec devînt une sorte de "travail de Pénélope", une affaire qui ne finit jamais. Sans compter, faut-il le rappeler, qu'en outre de l'aire no 3, il y a bien d'autres aires, bien d'autres parties de la ville qui attendent leur tour. Que de coins de quartiers doivent être rajeunis, rénovés !

Odilon ARTEAU

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Aux saints la Sagesse donna le salaire de leurs peines; elles les conduisit par un chemin merveilleux, elle leur tint lieu d'abri pendant le jour, de lumière des étoiles pendant la nuit.

(Sag. 10, 17)

Qui rend le mal pour le bien de sa maison n'éloignera pas le malheur.

(Prov. 17, 13)

Après la Fête-Dieu

par

denis duval

Avec un grand nombre de paroissiens j'ai participé à la procession de la Fête-Dieu dans ma paroisse. Affluence, bon ordre, témoignage, recueillement relatif, adoration, c'est bien. Bien sûr, les distractions ne font pas défaut, c'est d'ailleurs toujours au programme lorsqu'on se mêle de prier; heureusement Jacques Leclerc nous réconforte-t-il en signalant qu'il est quand même difficile d'être distrait à cent pour cent. Qu'en procession le pourcentage augmente, ça va de soi. "Le Bon Dieu sait comment nous sommes faits, c'est lui qui nous a faits !"

Certes le sens critique est vigilant lorsqu'un fait religieux est en cause. C'est probablement bien ainsi, ça souligne notre ennui de supporter de l'imparfait où nous aimerions rencontrer de la beauté intégrale. En fait, mises à part les nuances, les mêmes valeurs et les mêmes carences me paraissent affecter les célébrations de la Fête-Dieu dans la demi-douzaine de paroisses où j'ai vécu depuis X années. Je dirai brièvement les bons points et m'expliquerai plus longuement à propos des déficiences.

Les bons points de cette année: un pas normal, à l'encontre de certaines processions qui avancent à une vitesse de tortue fatiguée, une discrétion des ordonnateurs qui évitent d'être trop ostensibles, la sobriété de l'animateur au micro, l'absence de surcharges répétitives, une allocution courte quoique d'une consistance inégale, une durée raisonnable de la cérémonie. Il serait injuste de ne pas indiquer ces aspects, surtout à l'instant où l'on voudrait apporter quelques critiques et certaines suggestions.

Dans l'ensemble de ces manifestations pieuses, ce qui s'adresse à l'ouïe est régulièrement déficitaire aussi bien au plan de la qualité esthétique qu'à celui du contenu intelligible. On semble limité à un répertoire quelconque accommodé à la bonne franquette. Ça s'est toujours fait ainsi, les vieux trucs sont encore ceux qui réussissent le mieux, on dirait un inconscient souci de respecter tout ensemble traditions et vieilleries.

J'imagine qu'au temps où rien ne changeait au pays du Québec, c'était bien ainsi. Mais ça va maintenant de moins en moins, le goût esthétique, l'esprit critique, l'habitude et l'exigence de meilleures denrées enlèvent énormément de prix aux bons vieux airs, aux rengaines, aux acclamations moches et aux moulins à prières. Jugement sévère, bien sûr, mais peu de choses n'horripilent autant que ces aspects qui prêtent aux manifestations religieuses l'apparence d'être du bon vieux temps, du dépassé, du désuet, du folklore. Notre religion est veille de deux mille ans mais je n'aime pas qu'on l'apprête à la manière des vieux d'Alphonse Daudet; Mamette, toute ridée dans sa capeline de dentelle, encombrant "l'ami de Maurice" de propos vieillis auxquels le visiteur fait semblant de s'intéresser.

Evidemment il faut chanter et réciter des prières. Je ne crois guère qu'il y ait la manière idéale de le faire, mais je pense qu'il nous faut sans cesse critiquer nos façons afin de les améliorer et de les adapter indéfiniment. Quelle tri opérer? Au moins celui du vocabulaire et des idées. Que la prière et le cantique soient anciens ou récents, il m'importe qu'ils m'apportent quelque chose dans une langue normale. On n'a pas le droit d'user d'expressions fades ou stupides, désuètes et décalées, bébêtes et sucrées parce qu'on s'adresse à Dieu. Il va sans dire que la même réflexion vaut pour les idées. L'emploi dosé de litanies et surtout de prières litaniques peut être très heureux. Il suffit parfois de corriger quelques mots de certaines versions anciennes pour qu'elles reprennent tout leur sens; quant à bâtir des prières litaniques ça ne devrait pas être tellement difficile, en passant tout au crible de la critique. On peut toujours piller Michel Quoist, c'est une source très riche et réaliste.

Entre ces prières collectives plus intenses, il est acceptable d'intercaler des chants et des récitations plus simples. Parlons des dizaines de chapelets. Il faut éviter de les dévaluer. Ainsi ai-je apprécié que grâces aux haut-parleurs un commentateur a présenté aux marcheurs une heureuse introduction aux différents mystères du Rosaire. Une suggestion pour l'an prochain; le mystère énoncé et explicité, qu'on nous suggère de réciter privément et en silence la dizaine d'avé. Le silence a aussi son éloquence.

S'il faut chanter, est-il possible d'éviter la foire aux bons vieux cantiques ? Des années de souvenirs gris me reviennent: "O Jésus, doux et humble de coeur, brûlez mon coeur au feu du vôtre", "Parle-commande-règne", "En avant, marchons, soldats du Christ à l'avant-garde", "Le voici l'Agneau si doux", "Prions le Sacré-Coeur". Les parents de nos parents étaient-ils enflammés par ce vieux-rose et ce pompiérisme ? Je ne sais, mais j'ai bien l'impression de n'être pas le seul à trouver aujourd'hui imbuvable un tel genre. Je pense qu'on le sent vaguement un peu partout mais qu'on se demande quoi mettre à la place.

Ça existe mais ce n'est pas forcément tout trouvé. Nombre de chants religieux valables et de psaumes à répons brefs et faciles sont déjà assez connus. Il serait opportun d'en faire savoir à l'avance la sélection aux institutions d'enseignements de la paroisse, cela permettrait un exercice bienfaisant; toute la population jeune épaulerait la schola pour entraîner l'ensemble dans une participation convenable. On pourrait également faire imprimer les refrains sur les volets du cartonnage qui abrite la flamme des cierges que nous portons à la main. Ou encore le Service du "Prie avec l'Eglise" pourrait prévoir ces éléments dans son édition du dimanche précédent. Quant à la schola postée au microphone (l'installation de haut-parleurs le long du parcours devrait être généralisée), M. le curé aimera comme moi qu'elle soit plus nombreuse et bien entraînée. Touchant le répertoire, il faudrait retenir que nous avons un choix limité puisque la manifestation est rigoureusement d'action de grâces et d'adoration; c'est un élargissement que d'y introduire la réparation, la componction, la demande.

Que l'allocution demeure brève et dans la ligne du mystère célébré. L'inspiration à partir des grandes hymnes eucharistiques Adoro Te, Pange Lingua, Lauda Sion, est parfaite. Quant aux acclamations, qu'elles soient correctes, claires, facilement énonçables, d'un contenu accordé aux grandes intentions catholiques et ajusté à l'esprit des fidèles présents.

Autre chose ? Oui, les termes du parcours. Je favorise le reposoir comme terme de la Procession, non comme étape, surtout s'il est situé en un lieu d'où on a l'impression de faire retour vers son point de départ. Le retour est lourd et perdant (on y perd d'ailleurs bien des participants de l'aller). Puisque ce redépart alourdit l'ensemble pourquoi ne pas laisser tomber le retour ? et terminer la cérémonie au reposoir même ? A remarquer d'abord que le Cérémonial des Evêques et le Rituel ne supposent pas que la procession s'arrête à des reposoirs. On peut le faire cependant et on suit alors les mêmes règles que pour la bénédiction finale. Je pense que c'est suffisamment indicatif. Reposoir pour reposition et non pour repos, faut-il comprendre liturgiquement. On adore, on acclame, on prie, on bénit, on repose et on s'en retourne chez soi.

Je sais que l'usage se répand de conclure la procession de la Fête-Dieu par la célébration de la messe. C'est une pieuse pensée non liturgique: la messe ne peut pas être la conclusion d'une procession puisqu'elle en est le principe, le point de départ. L'hostie transsubstanciée au sacrifice de la messe est portée à l'adoration du milieu extérieur ainsi qu'à la communion de ceux qui n'ont pu venir à la messe, les malades. On pourrait ainsi prévoir la communion aux malades en quelques points du trajet; cela serait beau et émouvant. Qu'après la procession, mais non reliée organiquement à elle, une messe soit célébrée en ce jour de la Fête-Dieu, je ne vois rien à l'encontre.

Cela serait particulièrement aisé si la procession s'est terminée à proximité d'un local utilisable, chapelle, gymnase, salle d'hôtel de ville. A la ville, il serait magnifique d'unir deux paroisses voisines, départ d'une église, arrivée dans l'autre, participation conjointes des paroissiens de l'une et de l'autre paroisse.

Revue de presse

★ **Nos troupes à Chypre; situation délicate**

★ **Guy Favreau, ministre de la Justice**

★ **Politique monétaire et problèmes régionaux**

★ **Que de drapeaux au Canada !**

Voici un choix d'extraits d'éditoriaux sur l'actualité, traduits des journaux de langue anglaise du Canada.

Le **Times, Victoria.**—A Chypre, nos troupes ont été très énergiques quand cela a été nécessaire, et toujours neutres. U Thant, secrétaire général de l'ONU, a lancé un net avertissement. Il a alors déclaré que le "cercle vicieux . . . d'incidents et de représailles" formé par les Cypriotes grecs et turcs, pourrait provoquer un effondrement total et la menace imminente d'une guerre ouverte. Au départ, cette guerre pourrait impliquer la Grèce et la Turquie on ne peut imaginer le nombre de pays qui seraient par la suite obligés à participer à ce conflit.

Les Cypriotes ne semblent pas se rendre compte de cette possibilité; ils se préoccuent exclusivement d'affirmer leurs droits respectifs et, ce faisant, de ruiner leur île, tout en accumulant des haines et des erreurs qu'il faudra peut-être des générations pour faire disparaître.

Dans une pareille situation, le travail d'une force de police est extrêmement délicat. Trop de douceur pousse simplement les combattants du pays à poursuivre leurs actes de violence; une attitude trop énergique peut avoir pour résultat d'élargir simplement la guerre en y incluant un troisième groupe.

Jusqu'ici, les Canadiens ont agi avec tact et retenue, mais avec fermeté quand besoin était. Les bandes armées cypriotes grecques et turques doivent déjà avoir reconnu la neutralité et la fermeté des hommes du 22ième et de ceux qui les accompagnent. Ils s'acquittent d'un travail difficile avec une habileté digne d'éloges. (le 27 mai).

● ● ●

Le **Transcript, Moncton.** — Un des hommes les plus brillants du cabinet Pearson est Guy Favreau, ministre de la Justice . . . Il se pourrait que, le temps venu, M. Favreau suive les traces des deux autres grands Canadiens francophones, sir Wilfrid Laurier et M. Louis St-Laurent, en devenant premier ministre.

Il est certain que, depuis qu'il occupe un poste au gouvernement, M. Favreau a manifesté un profond attachement à ses devoirs et un sens élevé des responsabilités, non seulement devant ses chefs et ses collègues, mais également devant le peuple canadien.

Lorsqu'il était responsable de la Citoyenneté et de l'Immigration, il a pris des mesures pour rectifier certaines anomalies de la Loi sur la Citoyenneté qui touchaient les Canadiens nés à l'étranger.

Récemment, dans son actuel bureau de ministre de la Justice, M. Favreau a indiqué qu'il étudiera la législation de la Colombie-Britannique concernant le droit de grève du personnel de l'Hydro colombienne. Le gouvernement de la Colombie-Britannique tente de priver ces ouvriers du droit de grève, et M. Favreau va s'assurer que cela n'entre pas en conflit avec le Bill canadien des droits de l'homme.

Il semble donc bien que M. Pearson a trouvé en M. Favreau un ministre très capable, un homme qui peut "poursuivre sa route." Il est certain que, d'après ce qu'il a fait jusqu'ici, M. Guy Favreau sera apte à servir d'excellente façon le Canada dans les années à venir. (le 28 mai).

● ● ●

Le **Telegraph-Journal, Saint-Jean.** — Ironie du sort, le Canada a, en fait, plus de drapeaux que tout autre pays au monde.

Il y a d'abord l'Union Jack et son rejeton, le Red Ensign familier.

Cela fait deux.

En Nouvelle-Ecosse, il y a également le drapeau de la province qu'on honore depuis longtemps : la croix bleue de saint André, formée de diagonales, sur champ d'argent, avec un lion rouge rampant sur un bouclier d'or, armoiries de l'Ecosse, comme écusson sur la croix.

Le Québec arbore son drapeau distinctif : croix blanche et quatre fleurs de lis sur champ bleu.

Ici au Nouveau-Brunswick, nous avons le drapeau acadien : fanion tricolore, avec une étoile d'or sur la bande bleue, que les visiteurs prennent souvent pour le drapeau français.

Il y a évidemment aussi l'emblème de la "République de Madawaska" : armoiries où l'on voit les groupes anglophone et francophone se serrer la main.

Jusqu'ici, il n'y a pas de drapeau particulier pour les régions à prédominance anglophone du centre, du sud et de l'ouest du Canada. Cela pourra se produire en temps voulu.

Il n'y a pas de drapeau particulier pour les régions à prédominance anglophone du centre, du sud et de l'ouest du Canada. Cela pourra se produire en temps voulu.

D'autres provinces qui n'ont pas choisi leur propre drapeau jusqu'ici en créeront peut-être sous peu sur les planches à dessin pour manifester leur individualité, surtout si elles ne s'attachent pas au drapeau tricolore à trois feuilles d'érable proposé pour notre pays. L'Ontario en discute. (le 30 mai).

● ● ●

Le **Standard, St-Catharines.** — Par des mots que la plupart des gens n'ont pas remarqué, le gouverneur de la Banque du Canada a repoussé la suggestion faite actuellement dans certains milieux qui voudraient que la politique monétaire soit dirigée sur le plan régional.

M. Rasminsky a en effet déclaré : "La politique monétaire est générale et ses effets se répandent partout. On ne peut l'amener à porter directement sur les problèmes de régions ou d'industries particulières, et non sur d'autres."

Cet avertissement pourrait aider à faire disparaître l'idée séduisante qui veut, par exemple, que le chômage régional soit allégé grâce à une politique monétaire régionale et peu coûteuse ayant pour but de produire une expansion économique dans une région et dans cette seule région.

Les hommes politiques qui comptaient peut-être sur le vaste établissement du Plan canadien de retraite pour réaliser régionalement une politique monétaire de "crédit à bon marché", seront sérieusement déçus. (le 30 mai).

La pire des hypocrisies

par

André JOBIN, ptre

Il y en a de toutes sortes, des hypocrisies, des plus admises comme le make-up de ces dames jusqu'aux plus putrides, celles des scandaleux. Il y a cette politesse larvée qui vous fait dire que vous ne pouvez vous rendre à telle invitation, que vous êtes occupé, malheureusement, quand, en réalité, il n'en est rien, que vous êtes heureux de vous en défaire. Il y a la fourberie de chanter fleurette à deux filles en même temps; fourberie éhontée dont un honnête homme n'oserait jamais se vanter; ceux qui n'ont aucun sens de la franchise s'en vantent avec leurs pareils.

Sais-tu, ma fille, que tu dois te montrer à ton naturel à ton fiancé? A bas les camouflages. Quand il arrive à la maison, quel étrange empressement pour tout chambarder : que maman ote son tablier, que le père troque sa pipe pour une cigarette, que la marmaille ramasse ses "traineries"...! Que signifie, chère menteuse, ce "ravaudage" qui énerve toute la maisonnée ?

Voici ce qui est plus grave, en somme une hypocrisie des plus détestables, mais qu'on n'appelle pas de ce nom, généralement; c'est le cas de ces amoureux qui se cajolent, au mépris de la morale du Christ, tout en protestant de leur sentiment d'amour. Ce n'est pas cela, l'amour. Tristes menteurs. Aimer, c'est vouloir le bien de l'autre, non troubler son âme. Egoïsme et amour sont des contraires irréductibles et les confondre en une même caresse est une triste hypocrisie.

L'hypocrisie, je le sais bien, consiste à tromper les autres. Toutefois, sans trop fausser le sens des mots, ne pourrait-on pas prétendre que l'hypocrisie consiste aussi à se tromper soi-même, à se convaincre par exemple qu'on est tenté au-dessus de ses forces, et qu'on ne peut réaliser tout ce que Dieu nous impose.

La pire des hypocrisies ne serait-elle pas de suivre deux maîtres en même temps . . .

Dans l'aventure de mon salut, tout repose sur ma volonté . . . Mais non de ces volontés partagées, qui voudraient et qui ne veulent pas, non de ces volontés qui zigzaguent. On ne veut plus boire, mais on fréquente les copains de la buvette. On ne veut plus fauter, mais on n'abandonne pas la coquine ou le cher tyran. On voudrait bien sortir du bourbier, mais on refuse une main secourable.

Est-il vraiment sincère et loyal, celui qui ne veut recourir à Jésus-Christ, sachant bien que sans lui on ne peut rien ?



● UN HEROS — Carlton W. Barret de Los Angeles, que l'on voit à gauche, est le seul soldat américain qui ait gagné la Médaille d'Honneur du Congrès pour avoir fait preuve d'héroïsme lors du Jour J. Il a été photographié alors qu'il assistait aux cérémonies commémorant le vingtième anniversaire de l'invasion alliée de l'Europe. Le Rév. J. Murphy, aumônier de la 5e Armée, a récité une prière pour les morts qui furent les premiers sur la ligne de front.

Message du président Johnson au général de Gaulle sur l'Asie du sud-est

PARIS. — Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. George W. Ball, a remis au général de Gaulle de la part du président des Etats-Unis, un message qu'on présumait se rapporter à l'Asie du sud-est.

M. Ball a remis le message au cours d'un entretien d'une heure et 15 minutes qu'il a eu avec le chef français au palais de l'Elysée.

M. Ball s'est refusé à révéler le contenu du message du président Johnson, mais des sources américaines et françaises disaient que le principal but du voyage de M. Ball était de discuter de la situation dans le sud-est de l'Asie.

M. Ball a révélé aux reporters: "J'ai eu une discussion très intéressante et utile avec le président".

Il a ajouté qu'il était très satisfait du résultat de l'entretien mais qu'il se refusait à tout autre commentaire.

Les sources américaines et françaises ont qualifié "d'amicale" l'atmosphère de la réunion, en dépit des différences qu'on sait exister entre les administration de M. Johnson et du général de Gaulle.

Les mêmes sources d'information ont révélé que le Laos et le Vietnam avaient été les principaux sujets de conversations. Ni les sources américaines ni les sources françaises n'ont voulu en dire plus long au sujet de cet entretien.

M. Ball s'est rendu à l'Elysée à la suite d'un entretien avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Couve de Murville.

LES POINTS DE VUE

De Gaulle croit que la neutralisation est la seule solution possible pour les états de l'ancienne Indochine française : le Vietnam, le Laos et le Cambodge, et pour tout le sud-est de l'Asie.

Les Français prétendent qu'une telle neutralité devrait être garantie par les Etats-Unis et la Chine communiste. La position française est que toute solution devrait tenir compte du fait que la Chine est voisine du Sud-Vietnam et que par conséquence le règlement ultime du présent conflit anti-communiste au Sud-Vietnam devrait être négocié avec Pékin.

Les Etats-Unis sont fortement en faveur du régime du Sud-Vietnam et d'une guerre énergique contre les guerrilleros communistes qui sont aidés et approvisionnés par Hanoi et Pékin. Washington croit qu'il n'y aurait pas de problèmes si la Chine et le Nord-Vietnam acceptaient de ne pas s'immiscer dans les affaires du Sud-Vietnam et du Laos.

M. Ball a fait le voyage à bord d'un avion spécial de l'aviation américaine comme envoyé du président Johnson pour expliquer la position des Etats-Unis aux fonctionnaires français et anglais. Il se rendra à Londres dimanche.

POINTS D'ENTENTE

A la dernière minute, on apprenait que la France et les Etats-Unis s'étaient trouvés d'accord sur les points suivants:

1.—L'extension de l'emprise communiste au sud-est asiatique et, en particulier, au Sud-Vietnam, serait une catastrophe.

2.—Le Laos et le Cambodge sont deux aspects secondaires d'un même problème central, qui est celui du Sud-Vietnam.

3.—Le Sud-Vietnam est en proie a une rébellion organisée, dirigée et contrôlée effectivement par le gouvernement du Nord-Vietnam, et non à un simple mouvement révolutionnaire d'ordre local.

Des divergences sont apparues sur les possibilités, pour les Etats-Unis, d'atteindre leur objectif en aidant le gouvernement de Saigon à se renforcer et à lutter contre l'agression communiste.

Les milieux américains ont recueilli l'impression que, de l'avis de la France, une telle politique ne peut se prolonger indéfiniment.

Médecine spatiale : accord entre les Etats-Unis et l'URSS

GENEVE (Reuter) — "Un accord préliminaire" sur la coopération des Etats-Unis et de l'URSS dans le domaine de la protection de la vie des astronautes dans le cosmos a été annoncé hier par le Dr Hugh L. Dryden, de la N.A.S.A. Administration de l'Espace et de l'Aéronautique Américaine et le professeur Anatoli Blagonravov, de l'Académie des Sciences Soviétiques.

Les conversations bilatérales entre les deux savants se termineront demain et le Dr Dryden a déclaré: "Nous sommes parvenus à un premier accord sur la coopération dans le domaine de la biologie et de la médecine spatiale.

"Les perspectives de voir élargir graduellement le domaine de la coopération entre les Etats-Unis et l'URSS paraissant très bonnes," a-t-il ajouté.

Les deux savants se sont refusés à fournir des détails sur leur accord qui doit d'abord être ratifié, après examen, par leurs gouvernements respectifs.

Le Dr Blagonravov a déclaré de son côté qu'avant que de longs voyages puissent être entrepris dans l'espace, de nombreuses recherches scientifiques et médicales doivent être menées à bien afin d'assurer la protection des astronautes.

"C'est un problème très ardu, a dit le Dr Blagonravov, et la coordination des efforts des Etats-Unis et de l'URSS nous aiderait à parcourir plus rapidement notre route commune."

Des progrès considérables ont été accomplis en URSS en ce qui concerne la maniabilité des vaisseaux de l'espace, et la mise au point parfaite de cette technique permettrait de rapprocher l'ère des voyages dans l'espace, a dit le savant soviétique.

La Sous-Commission Scientifique et Technique de la Commission des Nations-Unies sur l'Espace, à laquelle 28 pays sont représentés, a exprimé aujourd'hui sa satisfaction de l'accord préliminaire américano-soviétique, "qui devrait, selon elle, "se révéler d'un très grand intérêt pour la communauté scientifique."

L'Allemagne et les relations Est-Ouest

BONN (Reuter) — Le chancelier Ludwig Erhard présentera de nouvelles idées touchant à l'amélioration des relations Est-Ouest, au cours de ses entretiens avec le président Johnson, a déclaré aujourd'hui le Dr Gerhard Schroeder, ministre allemand des Affaires étrangères.

Le ministre a fait cette déclaration au Bundestag au cours du débat de ratification du traité de Moscou sur l'interdiction partielle des essais nucléaires. La Chambre Basse allemande a voté la ratification à l'unanimité.

Evoquant une déclaration du conseil ministériel de l'OTAN à La Haye, demandant la réunification pacifique de l'Allemagne sur la base de l'auto-détermination, le Dr Schroeder a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une clause de style mais de la déclaration la plus nette et la plus décisive sur la question allemande

Désillusion des pays pauvres

GENEVE (Reuter) — "L'attitude obstinée et négative" des pays industrialisés au cours des douze semaines de la Conférence de Genève sur le commerce a ôté leurs illusions aux pays en voie de développement, déclare-t-on aujourd'hui dans les milieux afro-asiatiques de la conférence.

"Nous irons jusqu'à fermer nos marchés aux importations en provenance des pays industrialisés, même si cela doit nous créer des difficultés. C'est là le seul moyen d'amener ces pays à réaliser qu'ils ont autant besoin de nos marchés, que nous des leurs" dit-on dans ces milieux.

La prochaine conférence des pays afro-asiatiques, qui doit se tenir en Afrique en mars 1965, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, aura pour principal objet d'étudier les moyens de développer les échanges commerciaux entre ces pays plutôt que de demander une aide accrue des pays industrialisés.

Soixante pays afro-asiatiques ont décidé jeudi soir de tenir à Genève du 15 au 17 juin une réunion ministérielle, chargée de dresser le bilan de la Conférence de Genève et de préparer des recommandations à soumettre à la prochaine Conférence afro-asiatique.

M. Horton, ministre libérien du commerce, qui a présidé la réunion de jeudi, a en outre désigné une commission de travail de douze membres qui sera chargée de préparer un rapport à l'intention de tous les gouvernements qui seront représentés à la conférence de mars.

La première Conférence afro-asiatique s'est tenue à Bandung en 1955 avec la participation de 22 pays, dont la Chine populaire. Les représentants des 22 pays se sont de nouveau rencontrés en avril dernier à Djakarta, où ils ont fixé la date de la prochaine conférence au 10 mars. C'est à l'organisation de l'Unité africaine qu'il reviendra de choisir le lieu de cette conférence.

France

Un "étrangleur" menace de tuer une personne

PARIS AFP — Celui qui signe "L'Etrangleur" et qui se dit le meurtrier du petit Luc Taron, un garçonnet de 11 ans, s'est manifesté à trois reprises au cours de la journée.

Des messages de teneur similaire ont en effet été envoyés à la gendarmerie, à une station de radio ainsi qu'à l'agence France-Presse.

Celui adressé à cette dernière était rédigé à la main, d'une écriture contrefaite couchée vers l'arrière ressemblant à celle des messages précédemment expédiés.

Il était ainsi rédigé:

"Message général à la presse — le dernier avant la prochaine opération — tenez — vous tous prêts à transmettre mes conditions. Tout silence serait une condamnation à mort de l'enfant. Si ce dernier message n'est pas dès demain, dans toute la presse, je tue gratuitement — ces deux derniers mots soulignés deux fois — un enfant ou un adulte en guise d'avertissement."

Signature

Suit la signature de "L'Etrangleur", sous laquelle se trouvent trois petites croix de St-André.

Ce texte est écrit recto-verso sur un papier très ordinaire au format d'une enveloppe normale.

Ces trois messages permettent en tout cas d'affirmer que le jeune homme qui s'était présenté la nuit dernière à Epinay-sur-Orge s'accusant du meurtre du petit Luc Taron, ne peut pas être l'individu qui signe "L'Etrangleur". Retenu par la gendarmerie d'Einay, le jeune homme se trouve en effet depuis ce matin dans les locaux de la première brigade mobile à Paris.

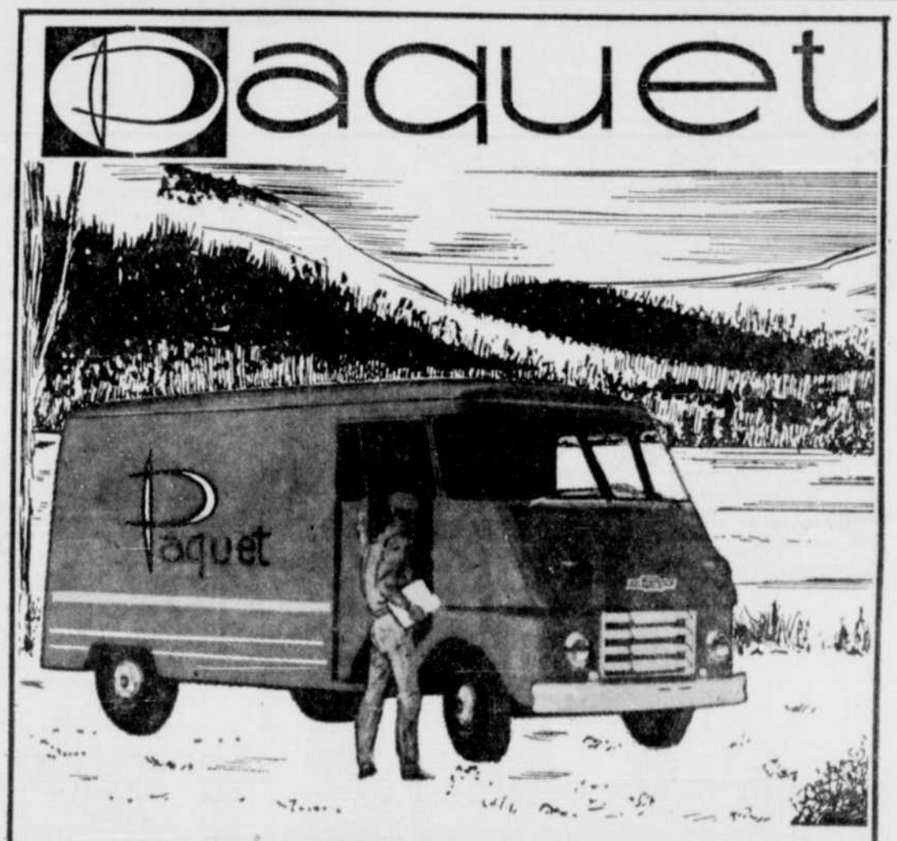
Luis Mariano chez les Dominicains

MADRID. (FJ. — "Je suis décidé à entrer dans un couvent des Dominicains en Espagne", a déclaré le chanteur franco-espagnol Luis Mariano au quotidien du soir "Madrid".

"Je préfère m'abstenir de préciser quoi que ce soit au sujet de ma vocation religieuse. La seule chose que je peux dire, c'est que je viens de consulter ma soeur ainée, qui est religieuse dans un couvent du Guipuzcoa, en pays basque, et c'est elle qui a décidé ce que je dois faire", a précisé Luis Mariano.

Ce dernier a affirmé d'autre part qu'il n'est pas le premier chanteur à entrer dans les ordres. "En effet, il existe un grand artiste qui a suivi le même chemin il y a une vingtaine d'années, et dont je vais suivre l'exemple : le chanteur mexicain Jose Mogica, actuellement frère dominicain dans un couvent de Lima, au Pérou", a finalement déclaré Luis Mariano.







MAISON PROVINCIALE et PENS

Construction complètement A L'EPREUVE DU FEU

•

SITE MERVEILLEUX

•

AIR PUR



37 des Cascades BEAUPORT

HOMMAGES

HENRI SIMARD, ADBA, AAPQ, MIRAC
ARCHITECTE

1000, ST-JEAN, QUEBEC 4, P.Q. — TEL. : 522-4145

Compliments de
QUEBEC PRELART & TAPIS LTEE
865, 1ère Avenue – Québec 3
Tél. : 529-8175

Compliments de
Alfred Giroux & Fils Inc.
Spécialités :
BRIQUE et PIERRE
110 rue Dorchester – Québec 2
Tél. : 523-1560

PENSIONNAT MODERNE
pour garçonnets, fillettes, et jeunes filles.

Qu'est-ce qu'un PENSIONNAT ?

Un second foyer,
Une école de savoir et de vertu,
Un centre d'orientation, de culture morale, intellectuelle et physique.

HOMMAGES

BEAULIEU & POULIN
INGENIEURS-CONSEILS - STRUCTURE
2700 boul. Laurier, Ste-Foy — Tél. : 653-9246

FER ORNEMENTAL
L'atelier le plus complet de
SOUDURE
AUTOMATIQUE SUR ALUMINIUM
ARGON SUR ALUMINIUM ET FONTE
METAL BLANC - CARBURATEUR - POMPE A L'EAU
Léon Racine Enr.
261 rue Christophe-Colomb, est – Qué.
Tél. : 529-5212

AMICO INC.
ISOLATION
de tous genres
BOUILLOIRES - TUYAUTERIE - CHAMBRES FROIDES
TUILES ACOUSTIQUES
LAINE MINERALE - SOUFFLAGE PAR PRESSION
TOUS GENRES DE PRODUITS ISOLANTS
2120 rue Branly — Québec 10 — Tél.: 681-7871

OASIS MARIALE
Voudriez-vous savoir mon préféré chez nous,
Celui que j'aperçois ? cordial et bien doux ?
C'est la sainte Maison du Saint-Coeur de Marie
Où vibre pour Dieu seul une franche harmonie.
Nous la voyions grandir près du fleuve géant,
Se mirer dans les eaux pour plaire à ses enfants;
Bientôt, nous saluerons : maison provinciale !
Ce foyer de progrès, d'ardeur familiale !
Dans la joie et la paix, le bien-aimé séjour,
Par tous ses professeurs rayonnera l'Amour;
Sur les bords du grand fleuve le semeur d'allégresse
Fécondera d'espoir une saine jeunesse.
Dieudonné
Des Cascades, Québec 5.

HOMMAGES

LEBLANC, MONTPETIT & LAGACE
INGENIEURS-CONSEILS
MECANIQUE et ELECTRICITE
2900 chemin-des-Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
Tél. : 653-4067

Hommages de
Bouchard & Robitaille INC.
ISOLATION
THERMIQUE ET ACOUSTIQUE
745 Boul. WILFRID-HAMEL, Québec
Tél. : 681-6371

LES PRODUITS D'ARCHITECTURE DE QUEBEC INC.
PORTES A L'EPREUVE DU FEU
FENETRES "ANDERSEN"
2125, rue Hertz – Ste-Foy
Tél. : 681-6181

IONNAT du St-COEUR-de-MARIE

PENSIONNAT MIXTE

Durant l'année scolaire on y recevra des pensionnaires des deux sexes; les garçons ne peuvent être reçus que jusqu'à 12 ans exclusivement. Quand aux filles, elles seront admises de la première à la neuvième année inclusivement.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à la Révérende Mère Provinciale ou à la Mère économe.

37, des Cascades, Québec 5
Tél. : 661-3767

Tous les équipements du service culinaire et du lavage ont été fournis et installés par

LES ACCESSOIRES DE CUISINE LIMITEE

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS DE
LEO T. JULIEN INC.

MANUFACTURIERS ET FOURNISSEURS D'EQUIPEMENT POUR RESTAURANTS, HOTELS, HOPITAUX ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

1175 rue Gouin, Centre Industriel No 5, **Québec, P.Q.** **683-3618**

Hommages de

Isolation Provinciale inc.

ISOLATION
EDIFICES PUBLICS
EGLISES – PENSIONNATS
etc., etc.

1905, Lafontaine – Québec 3
Tél. : 663-0994

Hommages de

Jos. Grenier Ltée

BOIS ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

947 ave. Royale – Beauport
Tél. : 663-3508

Gervais* JACQUES *inc.

3176, Milleret, Ste-Foy
Québec 10
Tél. : 653-8749

ENTREPRENEUR
BRIQUETEUR
MACON

Hervé Houde *LTEE*

ENTREPRENEURS
en
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ELECTRICITE

1535, rue Garnier — Québec 6 — Tél.: 681-6264

Respectueux hommages
et sincères félicitations aux
Révérendes Soeurs
Servantes du Saint-Coeur-de-Marie
à l'occasion de l'inauguration
de leur Maison Provinciale et Pensionnat.

Jos. Turcotte

INC.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

990, avenue Murray, Québec 6

Tél: 527-2527

ROLAND THIBEAULT INC

ENTREPRENEUR PEINTRE
INDUSTRIEL & DOMICILIAIRE
170, 64ème Rue, Ouest – Charlesbourg, Qué.
Tél. : 623-4737

Jos. Laplume (Québec Inc.)

ENTREPRENEUR PLATRIER
SUSPENSION ET DIVISION METALLIQUES
APPLICATEUR DE "GRANOLUX"
935 rue St-Vallier, Québec 8 – Tél. : 527-5094

MARC ROBERT

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
963 rue du Cénacle – Beauport, P.Q.
Tél:. 663-9126

Belko inc.

VENTILATION
REFRIGERATION
AIR CLIMATISE

1871
Boul. Wilfrid-Hamel
Québec 8, P. Q.
Tél. : 681-6254

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Congrès canadien de la famille

Où en sommes-nous ?

Tout évolue tellement vite dans notre monde moderne qu'il faut quelquefois nous arrêter pour faire le point, savoir où nous en sommes. Si tout est en ébullition, comment la famille, cellule première de la société, resterait-elle statique ? Participe-t-elle pleinement à cette évolution ou est-elle forcée d'entrer dans la ronde ?

C'est justement pour tâter le pouls de la famille canadienne que le Gouverneur Général et Madame Vanier ont pris l'initiative d'un congrès de la famille : il commencera demain pour se terminer mercredi, le 10.

Plusieurs aspects de la question seront discutés. Car, comme toute réalité bien vivante, la famille est complexe ,il faut étudier plus d'une de ses facettes pour se faire une idée juste. En tenant compte des nombreux mémoires, rapports et résultats d'enquêtes soumis par différents organismes à travers tout le Canada, on examinera en particulier les points suivants : permanences et changements des idées sur la famille, les forces d'évolution, l'influence du milieu social, les jeunes, le présent et l'avenir des familles canadiennes.

La compétence des conférenciers et le fait qu'ils viennent aussi bien de l'ouest que de l'est du pays laissent présumer que les conclusions seront justes et objectives. Qu'on en juge : M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal; le Dr Nathan B. Epstein, chef psychiatre à l'Hôpital Général Juif de Montréal; M. Kaspar Naegele, professeur de sociologie à l'Université de la Colombie-Britannique. Parmi les commentateurs et animateurs, soulignons seulement M. l'abbé Gérard Dion, Mme Jeanne Sauvé, M. Blair Fraser, Mme Davie Fulton, le rabbin Stuart Rosenberg, Mme Thérèse Gouin-Décarie, M. Claude Ryan. On a accordé une place importante — et avec raison — à la participation de la femme. N'est-elle pas le pivot de la famille ?

Le ministère de la Famille et du Bien-être social de notre province sera représenté par M. R.-Edgar Guay, sous-ministre adjoint et par Mlle Yolande Boissinot, conseillère technique.

Depuis quelque temps, les journaux regorgent de nouvelles concernant la famille. Il y a quinze jours à peine, la régionale québécoise de l'Association canadienne du Barreau adoptait une résolution demandant au procureur général de former un tribunal de la famille qui s'occuperait de toutes les causes où s'élèvent des conflits soit entre les époux, soit entre les époux et leurs enfants. Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat, soulignait elle aussi, le 20 mai dernier, l'importance de cette création.

Pour sa part, le fameux Bill 16, qui entrera en vigueur le 1er juillet, a fait couler beaucoup d'encre. (Pourvu qu'il ne fasse pas couler de sang !) Là encore, on s'attaque à un problème fondamental de la famille : les droits de la femme.

Et maintenant, la création d'un Conseil supérieur de la Famille est presque chose accomplie. (Bill 34).

Rien d'étonnant que, dans ce climat d'effervescence, le Québec se soit cru un cas spécial. L'intensité n'est-elle pas fonction de la proximité ? Et d'ailleurs, ne dit-on pas que tout bouge au Québec ? C'est vrai. Mais contrairement à ce que nous sommes portés à croire, nous ne constituons pas un cas isolé. Comme l'écrit Germain Lesage, o.m.i. dans son étude lucide sur le Canada français ("Notre éveil culturel"), "toute notre planète bouge fébrilement. L'humanité est en train de liquider une époque historique pour instaurer une civilisation nouvelle".

Le Congrès de la Famille nous en fournira sûrement la preuve. Nous verrons alors que, canadienne-française ou canadienne-anglaise, les problèmes qui se posent à la famille sont identiques. Ses espoirs aussi.

Lise LACHANCE



● **DOUBLE EMPLOI — La nouvelle tendance dans les vêtements de nuit est la chemise ou le pyjama qu'on peut également porter en demi-public — dans la maison ou le patio — sans se sentir mal à l'aise. C'est le cas de cette robe à double emploi. Elle est tellement élégante que personne ne peut se douter qu'il s'agit aussi d'une chemise de nuit. En dacron de coton égayé d'immenses coquelicots, elle est garnie d'une ceinture de satin.**

L'image et le monde

C'est avec le visage de sa mère que l'enfant découvre sa première image. Elle est de joie et de bien-être. C'est également sur ce visage qu'il discernera, peu à peu, avec le permis et le défendu, ce qu'est le bien et le mal.

Bien des années plus tard, le tout-petit découvre le monde par ses tâtonnements personnels. L'image qu'il s'en fait dépend de ses expériences. Plus elles sont variées, plus il s'enrichit.

Mais le cadre dans lequel il vit (sa maison, sa chambre, sa rue) devient vite trop étroit. L'image lui fournit alors la possibilité d'élargir les dimensions de son monde, sans fausser son besoin de sécurité, puisqu'il n'a pas à s'aventurer dans des chemins inconnus. Elle lui apporte des éléments nouveaux de connaissance, et une certaine indépendance. Il peut l'acquérir d'après ses goûts et ses désirs!

Mais chaque enfant voit dans une image ce qu'il peut y voir, Il ne choisit pas. Sa vision dépend de ses connaissances, et de ses habiletés visuelles. Si celles-ci sont en mauvais état, sa vision du monde peut en être déformée. et cette déformation le suivre à son insu durant toute la vie.

Le monde reste bien souvent pour l'adulte, tel qu'il l'a découvert étant enfant!

Votre optométriste peut vous dire si les habilités visuelles de votre enfant lui offrent une image du monde correspondant à la réalité. Vous protégerez ainsi sa personnalité en devenir!

Auteur d'une pièce cinq fois primée, une Française écrit sur l'époque coloniale au Québec

MONTREAL PC — Une visite au Chili a inspiré Gil Harchoux-Vuillaume, une Montréalaise originaire de France, pour la rédaction d'une oeuvre théâtrale, tout en conciliant son travail comme maquilleuse à la scène.

Sa pièce intitulée "La Quintrala" a mérité à l'auteur une série de prix au Festival national d'Art dramatique, de même qu'aux interprètes, la troupe des "Compagnons de Gil", de Montréal.

Cette production fut choisie comme la meilleure pièce originale canadienne, et un prix de $1,000 fut décerné à Mme Harchoux-Vuillaume, âgée de 35 ans, lors du festival régional de l'Ouest du Québec.

A titre de meilleure pièce, "La Quintrala" a remporté le Grand Prix de$1,500 à ce concours régional tenu à Montréal en plus d'une bourse de $100 décernée par l'Association canadienne des Radio-diffuseurs de langue française.

Aux finales de Charlottetown. cette pièce basée sur une légende chilienne du 17e siècle, a mérité à Mme Vuillaume le trophée Massey attribué au dramaturge canadien, de même que le trophée Sir Barry Jackson, qui va à la meilleure production canadienne.

Originaire de Nancy, France, Mme Vuillaume a vécu en Argentine avant de venir au Canada en 1953. C'est en Amérique du Sud qu'on lui raconta cette légende qui a servi de thème à la pièce théâtrale.

LA LEGENDE

Il existe au Chili une statue du Christ dont les traits sont courroucés, et l'on dit dans le pays que les crimes de celle qu'on appelait La Quintrala, sont associés à cette expression du Christ en Croix.

Mme Vuillaume a travaillé à son oeuvre théâtrale durant quatre ans, et maintenant, elle veut en faire un roman. En même temps, elle a sur le métier une autre pièce dont l'action se situe à l'époque coloniale au Québec.

Dès son enfance, Mme Vuillaume avait commencé à s'intéresser au théâtre. Sa mère, un écrivain, avait coutume de l'emmener à l'opéra. Plus tard, Gil étudia à l'Ecole des Beaux-Arts à Nancy, puis à Paris, et ensuite en Amérique du Sud où elle collabora à une revue mensuelle sur l'art, publiée en français et en espagnol. En 1952, elle se rendit au festival de Punta del Este en Uruguay, à titre de maquilleuse de théâtre, et rencontra M. Fulgence Charpentier, qui occupait le poste d'ambassadeur du Canada. Ce dernier lui suggéra de venir au Canada, et l'année suivante, elle arrivait comme maquilleuse à Radio-Canada durant huit ans, et plus tard, à contrats séparés pour la télévision, le cinéma et le théâtre.

Deux-pièces



Pour l'été, vous aimerez cet élégant deux-pièces. La blouse de ligne princesse se fera manches courtes ou trois-quarts.

La jupe droite a un pli en arrière.

Le patron 9052 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

Horoscope

LE LUNDI, 8 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée stimulante pour les ambitieux Evitez cependant d'exiger des autres ce qu'ils ne sont pas en mesure de donner. Vous prenez une initiative heureuse sur le plan familial.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous commencez la semaine sous de bons augures. Vous ferez votre large part pour le succès d'une oeuvre de bienfaisance. Influences planétaires mixtes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On cherche à vous intéresser à une nouvelle entreprise. Vous avez une conversation aussi agréable que profitable. Soirée reposante autant que récréative.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Profitez de vos moments libres pour développer vos talents artistiques. Vous envisagerez des possibilités de changement.

24 juillet au 23 août (Lion) — Journée productive dans le domaine du commerce. Vous amorcez un échange de vues qui aura des répercussions heureuses. Soirée-surprise.

24 août au 23 septembre (Vierge) — On vous reprochera de manquer d'originalité. Faites la différence entre l'essentiel et l'accessoire. Rayons planétaires stimulants pour les professeurs.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Les commerçants les architectes, les ingénieurs et les artistes seront stimulés par des rayons planétaires. L'ordre et la ponctualité sont bien vus aujourd'hui.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Excellente journée si vous vous montrez raisonnablement ambitieux. Les vendeurs auront des arguments frappants pour convaincre leurs clients.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous ferez un placement monétaire qui vous rapportera des intérêts substantiels. Ne vous contentez pas d'applaudir les succès des autres; assurez les vôtres.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Soyez prudent, surtout au volant. Une excellente journée pour donner une orientation nouvelle à votre vie professionnelle.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous soutiendrez la concurrence avec plus de détermination que d'habitude. Période généreuse pour les écoliers et les jardinières d'enfants.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vibrations planétaires stimulantes venant de la planète Neptune. Vous apprenez une nouvelle qui a beaucoup d'importance pour vous. Bonne journée dans l'ensemble.

SI VOUS ETES NE UN 8 JUIN

Votre enthousiasme tombe aussi vite qu'il s'enflamme. Vous avez une capacité de travail supérieure. On fera souvent appel à votre jugement. Vous ne passez jamais inaperçu dans un salon. La dernière partie de votre règne sera plus productive que la première.

Activités québécoises

Mariages

Le Docteur et Madame Sylvain Auger de Lévis annoncent le mariage de leur fille Marie, à M. Jean Emond, e.e.m., fils de Monsieur et Madame Paul Emond également de Lévis. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi le 13 juin à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis.

Monsieur et Madame Guy Hamel annoncent le mariage prochain de leur fille Pauline à Monsieur Pierre Levasseur, fils de Monsieur et Madame Louis-H. Levasseur.

Réceptions

En l'honneur de Mlle Marie Auger et M. Jean Emond, M. et Mme Raymond Lemelin ont reçu à leur résidence samedi soir dernier.

Mmes Paul Octeau et Pierre Auger ont reçu dimanche à un thé au Château Bonne Entente pour Mlle Marie Auger à l'occasion de son prochain mariage.

Mme Jean-Paul Robin et Mme Jean-Marc Frenette recevaient à l'hôtel Georges V de la Grande-Allée, le 24 mai, à un shower de verreries en l'honneur de Mlle Marie Ménard, i.l., à l'occasion de son prochain mariage.

Amicale de St-Gervais de Bellechasse

L'amicale du couvent Jésus-Marie de St-Gervais de Bellechasse aura lieu dimanche, le 7 juin. L'inscription se fera à 1 h. 30 p.m. Bienvenue à toutes.

Voyage

Madame L.-A. Coutellier de St-Didace, Co. Maskinongé, partira bientôt pour un voyage assez prolongé en Europe.

La Ligue Catholique Féminine au Beauvoir

Mercredi, 17 mai, une soixantaine de Ligueuses et leurs amies participaient au pèlerinage annuel de la Ligue au sanctuaire Beauvoir. Ce pèlerinage est organisé chaque année par les membres du comité de la Fête des mères dont la responsable est Mme René Lockwell. La mère décorée de l'année, Mme R. Villeneuve, la présidente diocésaine, Mme Aurélien Laroche, les membres du conseil exécutif ainsi que l'aumônier de la Ligue, M. l'abbé Gérard Lemieux, curé de Ste-Hélène de Breakville faisaient aussi partie du groupe.

Au Beauvoir, après la messe et le dîner, il y eut visite de l'endroit puis salut du Très Saint-Sacrement. Le R. P. Daniel Bergeron prononça une courte allocution. Il y eut ensuite de la ville de Sherbrooke, arrêt à la cathédrale suivi d'une visite au musée chinois des Soeurs Notre-Dame-des-Anges de Lennoxville.

La boîte aux secrets

— Pour conserver au chaud des pommes de terre, laissez-les dans la casserole dans laquelle elles ont cuit, mais sans eau et, au lieu de mettre le couvercle de la casserole, qui leur conserverait de l'humidité, mettez un linge propre roulé en boule, mais qui obturera complètement l'ouverture du récipient. Ainsi les pommes de terre resteront chaudes et sèches.

— Les enfants adorent faire tout ce qui leur est défendu et principalement jouer avec les prises de courant, surtout dès qu'ils sentent en leur coeur . . . un petit bricoleur qui s'agite. Les expériences de ce genre sont toujours à redouter. On vend actuellement pour une modique somme des "cache prises" qu'un petit enfant ne peut pas retirer lui-même : mettez-en sur toutes les prises. Vous vous féliciterez de cette excellente précaution.

APPRENEZ LA DANSE
Amenez votre femme ou votre amie et obtenez . . .
2 LEÇONS POUR LE PRIX DE . . . 1
ROLLAND HALLE
1157 St-Jean, Qué. - 523-7405

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION


Recevoir des FLEURS
ça fait tellement plaisir
Un témoignage d'affection aux personnes hospitalisées ou retenues à la maison par la maladie.
McKenna INC.
1183 est ,rue St-Jean - Qué.
Tél. : 522-6868




● **La surblouse dont l'encolure en V permet de varier les écharpes et la couleur de l'ensemble est un item préféré des femmes américaines.**

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-16

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri



Choix complets de FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES
135 Est St-Joseph, Québec
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

SIMPSONS-SEARS
NOTRE MAMAN-GAGNANTE POUR MAI!
Le chèque d'allocation familiale choisi pour mai, était celui de
Mme
JEANNE B. THOMPSON
Poste R.C.A.F.
St-Sylvestre
Co. Lotbinière, P.Q.

Deux fois plus durable . . .
VERNI PLASTIQUE
FLECTO VARATHANE
● Ne fonce pas ● Ne craque pas ● Ne pèle pas — pour planchers, boiseries, meubles, etc.
AUSSI PEINTURE BLANCHE
Demandez-les à votre marchand ou communiquez avec
DISTRIBUTEURS CHAMPLAIN INC.
403, rue Dieppe, Québec 8 — 681-6227



Selon le professeur Jacques-Yvan Morin, le Québec serait un Etat autonome

(par Roger BRUNEAU)

Un professeur de Droit public de l'Université de Montréal, M. Jacques Yvan Morin a déclaré hier devant le comité de la constitution, qu'il faudrait refaire entièrement la constitution canadienne, ou tout au moins envisager un remaniement complet de cette constitution.

M. Morin, qui est l'un des deux experts à qui le comité avait demandé de comparaitre hier, a préconisé aussi un amendement à la formule de nomination des membres du Sénat qui seraient nommés ou élus par les provinces.

Il suggère encore une Cour suprê... comprenant deux chambres, l'une pour la common law et l'autre pour le droit civil en admettant que ces deux chambres puissent occasionnellement se réunir.

L'expert classe la province de Québec comme un Etat autonome.

Définitions

M. Morin qui détient une licence en droit, un diplôme en droit international public, et une maitrise en droit comparé, a donné une définition des termes : souveraineté, autonomie confédération, fédération, Etat associé etc. Dans tout cela, il situe le Canada comme une quasi fédération.

Le Sénat

Dans les fédérations qui existent dans le monde actuel, le Sénat joue un rôle important et au sein de ce Sénat les Etats membres sont représentés en tant que tels, alors qu'au Canada, le Sénat ne remplit pas ce rôle parce qu'il a été truqué dès le début; dans notre système, c'est le gouvernement central qui nomme les sénateurs, alors que dans presque toutes les fédérations, les sénateurs sont élus par le peuple ou nommés par les Etats membres.

L'institution du Sénat à l'heure actuelle n'est pas de nature fédérative. Si on voulait vraiment que le Sénat représente les provinces, on permettrait aux provinces de nommer le Sénat. Mais on n'a pas voulu une telle solution dès le début. MacDonald voulait un Etat très voisin de ce qu'il appelait l'union législative.

Du fait que les sénateurs sont nommés par le fédéral on a déformé l'institution.

Avenir du Sénat

M. M. Morin, il y a deux façons d'envisager l'avenir du Sénat. D'abord, il faudrait que les provinces nomment les membres du Sénat, ce qui donnerait 24 sénateurs pour le Québec, soit au moins le quart de tous les sénateurs.

En second lieu, on pourrait imaginer un système selon lequel les deux partis seraient représentés au Sénat dans la proportion que ces partis ont dans la Chambre provinciale.

Il voit cependant un danger à l'élection des sénateurs, parce que cela affaiblirait la représentation de la province au profit de la représentation politique.

Peut-être y aurait-il intérêt à ce que le Québec adopte une caractéristique qui ne serait ni confédérative ni fédérative. Tout est possible, il faut d'abord décider ce qu'on veut.

Il n'y a aucune autre constitution au monde comme la nôtre, parce qu'il n'existe aucun autre pays comme le nôtre.

Les allocations scolaires : projet de loi en Chambre

Par Roger Bruneau

Un projet de loi déposé à l'Assemblée législative par le premier ministre Jean Lesage, au nom du ministre de la Famille et du Bien-Etre social, hier matin, concrétise une entente intervenue entre le Québec et Ottawa, relativement au paiement des allocations scolaires aux étudiants de 16 et 17 ans.

On se souviendra qu'Ottawa a annoncé il y a quelques mois, son intention de verser une allocation aux étudiants de 16 et 17 ans. Cette allocation, de $10. par mois, venait en conflit avec les intérêts du Québec qui paie déjà une allocation du genre, mais seulement durant les dix mois de l'année scolaire. Le fédéral a consenti à remettre au Québec, l'équivalence fiscale de l'allocation, pour ne pas s'immiscer dans un champ déjà occupé par le Québec, et le premier ministre Jean Lesage a consenti pour sa part, à prolonger le versement des allocations de 10 à 12 mois.

Le projet de loi déposé hier aura donc pour but de donner suite à ces décisions.

Ainsi, le bill 40 retranche de la définition d'écolier, la disposition qui en exclut actuellement ceux à l'entretien desquels il est pourvu en vertu de la Loi de l'assistance publique et de la Loi de la protection de la jeunesse. En conséquence, l'allocation scolaire deviendra payable pour ce deux catégories d'écoliers.

La loi retranche aussi la disposition d'après laquelle le droit à l'allocation est perdu lorsqu'une demande n'a pas été faite avant la fin du mois où l'écolier atteint l'âge de 16 ans. En conséquence, les demandes d'allocations seront régies exclusivement par les règlements.

Enfin, le projet de loi retranche également la disposition d'après laquelle l'allocation n'est pas versée pour les mois de juillet et août. La loi doit entrer en vigueur le premier septembre, de telle sorte que ce nouveau régime sera en vigueur pour la prochaine année scolaire, mais non pour les mois de juillet et août prochains.

"Phénomène extraordinaire au Québec: démarrage spectaculaire de l'Etat"

(Dr Marcel Frenette)

(par Serge GAGNON)

Le président général de la Fédération des SSJB, le Dr Marcel Frenette, a exprimé l'avis, devant les délégués au 18e congrès annuel de la Fédération des SSJB, qui a débuté hier à Québec, que nous assistons depuis quelque temps à un phénomène extraordinaire au Québec, celui du démarrage spectaculaire de l'Etat national des Canadiens français. Il a ajouté que cette évolution de notre société canadienne française s'opère dans tous les champs de son activité. Parlant au sujet de l'attitude de la SSJB en face de cette évolution sociale au Québec, M. Frenette est d'avis que les SSJB ont évolué parrallèlement à la société québecoise. Il affirme que cette pensée de renouvellement à la SSJB qui a inspiré son action s'inscrit dans la ligne d'action d'une campagne d'opinion publique en vue d'ériger "un Québec fort".

Pour sa part, le président de la section de Québec de la SSJB, le Dr Lucien-J. Boulet, est d'avis que ce 18e congrès de la Fédération des SSJB devrait être l'occasion d'un examen de conscience et d'une auto-critique constructive de la SSJB.

ACHEVER LA DEMOCRATISATION

Parlant au sujet de la démocratie au sein de la SSJB, M. Boulet est d'avis que le congrès devrait remédier à ce qu'il appelle "cette trop grande discrétion de notre Conseil exécutif", auprès de leurs mandataires les présidents diocésains. Selon lui, on y travaille un peu trop les fenêtres fermées. Il admet cependant qu'il existe un réel effort de démocratisation sur le plan de la représentation, sans toutefois en souligner l'intensité.

M. Boulet a exprimé l'avis que des réunions fréquentes des présidents diocésains aidera à corriger le manque de cohésion et de coordination qui existe entre les différentes régionales. Selon lui, ce manque d'efficacité de leur action est dû à la présence d'un esprit fédératif un peu trop centralisateur ou bureaucratique qui s'éloigne d'une de ses fins principales.

D'autre part, Mme Paul Duchesneau, présidente du Comité féminin provincial, à la SSJB, a démontré l'importance de l'élément féminin dans un organisme à caractère national tel que la SSJB. Mme Duchesneau a précisé que la présence féminine est capitale pour édifier un Québec économiquement fort.

L'Ecole de Pharmacie sera rattachée à la Faculté de Médecine de Laval

A.V. — L'Ecole de Pharmacie, autrefois partie intégrante de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, vient d'être rattachée à la Faculté de Médecine de Laval. C'est à la requête de M. J. Antonin Marquis, son directeur actuel, que cette Ecole qui constituait un département à la Faculté des Sciences, se transforme et prend rang parmi les écoles universitaires. Le docteur Rosaire Gingras s'est dit heureux de cette promotion qui permettra à l'Ecole de Pharmacie de devenir une véritable institution de haut savoir scientifique.

Toutes les structures de ce département seront transformées et revalorisées. M. Marquis demeurera le directeur de l'école et assumera également la direction des études comme il le faisait auparavant. Il aura toutefois un adjoint qui agira comme assistant directeur.

MEILLEUR BUDGET

Le budget de l'Ecole sera nettement augmenté. De nouveaux laboratoires seront à la disposition des étudiants et des professeurs. Tout un personnel scientifique parfaitement spécialisé composera l'Ecole, qui aura ainsi ses propres professeurs, techniciens, appariteurs, etc...

Le programme scientifique aussi sera totalement réorganisé. M. Masquelier, spécialiste de l'Université de Bordeaux a accepté de venir à Laval donner une série de cours. Les matières au programme seront dispensées par des spécialistes des facultés des Sciences et de Médecine ainsi que par ceux de l'Ecole elle-même.

ADMISSION REDUITE

Alors que l'Ecole de Pharmacie accueillait cette année quelque 47 étudiants elle pourra difficilement accepter plus de 25 (peut-être moins) élèves en septembre prochain. Selon la direction de la faculté, cette mesure a pour but de permettre aux étudiants inscrits de bénéficier pleinement de l'enseignement que dispenseront les nouveaux professeurs. Les normes d'admission seront les normes de la Faculté de Médecine: seuls les bacheliers ès arts et les bacheliers ès sciences seront appelés à poser leur candidature.



● Le ministre de l'Education annonce la nomination de M. H.G. Young, au poste de directeur général adjoint de l'équipement. M. Young, qui était inspecteur général des écoles protestantes, avait été affecté pro tempore à la Direction générale de l'organisation scolaire lors de la création du ministère de l'Education. Il entre désormais en fonction comme adjoint à M. Gilles Bergeron, directeur général de l'équipement. Par ailleurs, étant donné la grande importance de la Direction générale de l'organisation scolaire dans les structures du ministère de l'Education, le gouvernement a décidé d'y créer le poste de directeur général associé. M. Gérin-Lajoie annonce que M. Lucien-G. Perras, jusqu'ici directeur général des études à la West Island School Commission, à Pointe-Claire, remplira cette fonction.

Des drapeaux

AYLMER, Qué. — (P.C.) — Un fabricant de drapeaux, M. Frank Thérien, a déclaré aujourd'hui qu'il fait de son mieux pour répondre à une demande de 10,000 exemplaires du drapeau distinctif à feuilles d'érable.

Regroupement des services du ministère de l'Education

Le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, annonce le regroupement des divers services du ministère, dans trois édifices, à Québec. Auparavant ces services logeaient dans une vingtaine de locaux différents, à Québec même, et par ailleurs plusieurs étaient dispersés à travers la province. Cette mesure touche tout particulièrement la Direction des études et l'Administration centrale de l'enseignement spécialisé, qui avaient leurs bureaux à Montréal.

Cette décision fait suite à une suggestion de la Commission Parent, qui proposait de rassembler tous les services du ministère à l'intérieur d'un même immeuble. De son côté, le Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel avait recommandé que "l'administration centrale de l'enseignement spécialisé ait ses bureaux à Québec plutôt qu'à Montréal . . ."

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PREPAREZ VOTRE AVENIR

Inscrivez-vous à

L'ECOLE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE DU MINISTERE DE L'EDUCATION

(125 ouest, rue des Commissaires, Québec)

ENSEIGNEMENT GRATUIT *
COURS REGULIERS DU JOUR

Mécanique et électricité d'automobile (réparation) — Débosssage et peinture, mécanique diesel —

INSCRIPTION : du 11 juin au 25 juin
CONCOURS D'ADMISSION : les 25 et 26 juin

Bien que les cours de l'Enseignement spécialisé soient gratuits le ministère de l'Education maintient un système de prêts-bourses afin d'aider les étudiants non résidants qui en ont besoin à subvenir à leurs dépenses de logement et de transport.

MINISTERE DE L'EDUCATION

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10.)

CETTE ANNÉE, OFFREZ-VOUS

doubles vacances!

combinez

UN SÉJOUR DANS
L'ÉTAT DE NEW YORK
UNE VISITE À LA
2 FOIRE INTERNATIONALE

PRÉPAREZ-LES AVEC CETTE

brochure gratuite



POUR EN OBTENIR UN EXEMPLAIRE

POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS

MINISTÈRE DU COMMERCE DE L'ÉTAT DE NEW YORK
C.P. 6900, Montréal 3, P.Q. Q.L.A.-10

Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT la brochure "NEW YORK STATE VACATIONLANDS"—Edition de la Foire Internationale.

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROV._____

DEPOSITAIRES Peinture "National"

PNP

QUEBEC

QUINCAILLERIE J. M. JOBIN
761 St-Vallier Ouest, Québec.
Tél.: 527-0744

HEBERT INC.
1567 de la Canardière Québec.
Peinture au Prix du Gros
Tél.: 525-8153

MAURICE NOLIN
1198, 4e Ave Québec.
Tél.: 524-0525

HENRI CARRIER
458, 1ère Ave Québec.
Tél.: 522-5654

FERLAND & FERLAND
445, Boul. Pierre Bertrand, Québec Ouest.
Tél.: 681-4161

QUINCAILLERIE LAURENTIENNE
1188, 1ère Ave Québec.
Tél.: 525-5284

COMTE QUEBEC

PLATO RAMA PEINTURE
348, 86e Rue Ouest, Charlesbourg.
Tél.: 623-5071

QUINCAILLERIE GODBOUT
374, l'Ormière, Neufchatel
Tél.: 842-1575

PHYDIME MAUGER
Boul. Bastien, Neufchatel
Tél.: 842-3406

PORTNEUF

RAYMOND BELANGER
St-Casimir, Co. Portneuf.
Tél.: 149

JOACHIM GAUTHIER
St-Marc des Carrières, Co. Portneuf.
Tél.:264-3975

BEAUCE

COOPERATIVE ST-JOSEPH
St-Joseph, Co. Beauce.
Tél.: 432-5213 - 432-5214 - 432-5215

SOC. COOP. AGRICOLE
Ste-Marie, Co. Beauce.
Tél.: 387-5464

RAYMOND LESSARD
St-Georges Ouest, Co. Beauce.
Tél.: 228-3573

MAGASIN COOP
Beauceville, Co. Beauce.
Tél.: 71

BELLECHASSE

RODOLPHE MAHEUX
St-Magloire, Co. Bellechasse.
Tél.: 3-2471

DORCHESTER

MAGASIN COOP
Ste-Justine, Co. Dorchester.
Tél.: 7-2851

NAP. DENIS VEILLEUX
St-Benjamin, Co Dorchester.
Tél.: 1752



RIVIERE-DU-LOUP

JACQUES PELLETIER
174A Lafontaine, Riv.-du-Loup
Tél.: UN 2-6102

TEMISCOUATA

MAURICE CASTONGUAY
Ste-Rose du Dégelé, Témiscouata.
Tél.: 853-2432

MEGANTIC

MAGASIN COOP
Lyster, Co. Mégantic.
Tél.: 389-5767

LOTBINIERE

PHILIPPE BOLDUC
Val Alain, Co. Lotbinière.
Tél.: 24

BERNARD LAFOND
Parisville, Co. Lotbinière

Ste-Anne-de-Beaupré

EMMANUEL GRAVEL
Quincaillerie et Articles de Sport.
9820, Ave Royale, Ste-Anne de Beaupré.

P. A. LECLERC
Marchand Général
St-Tite des Caps, Montmorency

CHARLEVOIX

JOS. AUGUSTE RACINE
Marchand Général
145, Principale, Petite-Rivière St-François, Co. Charlevoix.
Tél.: 623-5251

GILBERT SIMARD ENR.
Marchand Général
Baie St-Paul, Co. Charlevoix.
Tél.: 435-2102 - 435-3348

MME CLEMENT FORTIN
166 rue St-Edouard, St-Urbain Co. Charlevoix.
Tél.: 639-2382

CLEMENT BOUCHARD
Contracteur Général
Pointe au Pic, Co Charlevoix.
Tél.: MO 5-2282

SAGUENAY

ENTREPRISE AIME RACINE
Marchand Général
Les Escoumains, Co. Saguenay

ALBERT SAVARD & FILS INC.
Marchand Général
Sault au Mouton, Co. Saguenay.
Tél.: 234-2756

RIMOUSKI

LA BONNE ENTENTE COOP
91, Tessier, St-Odile, Rimouski.
Tél.: 3-6513

MATANE

FEDERATION DES MAGASINS COOP
Distribution en Gros
Mont-Joli, Matane.

CENTRE DE PEINTURE NATIONALE
123 rue St-Pierre, Matane.
Tél.: 562-1337 - 562-1338

DEPOSITAIRES Peinture "National"

PNP

WOLFE

J. OMER BILODEAU
Disraéli, Co. Wolfe.
Tél.: 449-2654

CHICOUTIMI

MME ALMAS BOUDREAULT
Marchand Général
Petit Saguenay, Co. Chicoutimi,
Tél.: 34

JEAN-LOUIS GAGNON
Importateur
2180, Roussel, Chicoutimi-Nord

MAGASIN DU SPORT LTEE
361, St-Dominique, Jonquière

JEAN-ROCH BRASSARD
Ent. Peintre
96, Courcelle, Jonquière

LA GLANEUSE COOP
158, St-Dominique, Jonquière
Tél.: 547-9326

A VOTRE MAGASIN "JAT"
Marché Alimentation où vous trouverez SERVICE, QUALITE ET PRIX

LAC ST-JEAN

HENRI PELLETIER & FILS
420 rue Collard, Alma
Lac-St-Jean.
Tél.: 662-3223

ROBERVAL

ARGEMIR MARTEL
Marché Alimentation
Rue Notre-Dame, St-Félicien

BONAVENTURE

ASSOCIATION DES COOP PECHEURS
Carleton, Co. Bonaventure

MATAPEDIA

JOSEPH C. DUFOUR
Causapscal, Co. Matapédia
Tél.: 749-5266

GASPE

ROSAIRE GIONNET
Grand Pabos Ouest, Gaspé-Sud

NICOLET

GASTON BLANCHET
Lemieux Village, Co. Nicolet
Tél.: 9511

MONTMAGNY

LABRECQUE & FILS
Rue St-Ignace, Montmagny
Tél.: 248-1261



● L'Association provinciale libérale du comté de Québec-Ouest et le Cercle libéral féminin de Québec-Ouest et Québec-Sud recevaient en l'honneur de l'honorable et Madame Jean Lesage hier soir, à la salle Cambray. Dans une brève allocution, M. Lesage déclara que cette présence de nombreux amis lui était d'un grand encouragement, surtout au terme d'une des semaines — peut-être la semaine — la plus dure de sa vie politique. Sur notre photo, dans l'ordre habituel : l'honorable Jean Lesage; Mme Claude Taschereau, présidente du Cercle libéral féminin de Québec-Ouest et Québec-Sud; M. Alphonse Roy, président de l'Association provinciale libérale du comté de Québec-Ouest; Mme Jean Lesage.

(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Convention collective réglée à la Davie Shipbuilding de Lauzon

Par Jean Martel

La Fédération de la Métallurgie, affiliée à la Confédération des Syndicats Nationaux, annonce que les chantiers maritimes Davie Shipbuilding de Lauzon et les employés de cette compagnie se sont entendus sur les conditions de travail et que la convention collective est réglée. Elle devait être signée vendredi le 5 juin.

La convention prévoit une augmentation de $0.33 l'heure, ce qui constituera, à partir du 1er janvier 1966, un salaire de $2.06 de l'heure pour les journaliers, le taux le plus élevé de tous ceux qui sont en vigueur dans les chantiers maritimes de l'Est du Canada.

La convention qui régira 1,600 employés, membres de la Fédération de la Métallurgie, aura une durée de trois ans.

L'augmentation de $0.33 l'heure est répatie comme suit: 1) du 1er janvier 1964, augmentation de .06 l'heure; 2) du 1er mai 64, .05; 3) du 1er mai 65, .05; 4) du 1er janvier 66, .08; 5) du 1er janvier 65, .04; cet argent sera versé, pendant dix ans, à un fonds qui servira à racheter les années pour lesquelles on n'a pas créé un fonds de pension; après cette période, on aura une réserve d'un million et demi de dollars; 6) du 1er janvier 66 : .04, qui serviront à constituer un fonds de pension pour les années à venir; 7) quant au dernier cents, il paiera les bénéfices marginaux.

C'est dire qu'à partir du 1er janvier 1966, les journaliers recevront $2.06 de l'heure.

VICKERS

M. Raymond Parent, président de la Fédération de la Métallurgie, a dit que la convention collective n'est pas encore réglée aux chantiers maritimes Vickers de Montréal et que les employés de la Davie Shipbuilding de Lauzon sont prêts à appuyer moralement et financièrement leurs confrères de la métropole si la situation à la compagnie Vickers venait à se détériorer.

La Commission de Relations Ouvrières vient d'émettre un certificat de reconnaissance syndicale au local no 327 de l'Union Internationale des Ouvriers Unis de Brasseries, Farine, Céréales, Liqueurs douces et Distilleries d'Amérique, pour représenter tous les employés de Coca Cola Limitée de Québec qui sont affectés aux services intérieurs et extérieurs.

Cette décision a été rendue à la suite du vote au scrutin secret qui a été tenu devant la CRO le 13 mai 1964 et dont le résultat fut le suivant : sur 142 employés éligibles qui ont voté, 116 ont été favorables à l'Union, 24 contre et 2 ont été indifférents.

L'Union fera parvenir prochainement à la compagnie Coca Cola Ltée de Québec un projet de convention collective de travail pour ses nouveaux membres.

L'homme devant la justice des siens

Ca ne paie pas de se servir d'une femme-bouclier lors d'un hold-up

Georges Lemieux, 39 ans, célibataire de l'Ile Perrot, près de Montréal, a reçu une sentence de dix ans de pénitencier, hier matin, devant le juge Achille Pettigrew.

La journée précédente, il avait admis avoir commis un vol à main armée de $500 dans une succursale de la Banque d'Economie située au 203, St-Joseph-est, à Québec, et d'avoir usé de violence à l'endroit d'une cliente, une sexagénaire de notre ville.

Avant de rendre sa sentence, S. H. le juge Pettigrew a fait témoigner l'assistant-gérant de cette banque afin de savoir comment le hold-up s'était passé.

Denis Gauthier, 24 ans, a raconté que l'homme était entré dans la banque entre une heure ou 2 heures, le 3 juin. Tenant un sac à poignées dans sa main il lui a demandé de l'argent.

Je lui ai dit de passer à la caisse. Il a alors enfoui sa main dans sa poche et a essayé de me saisir un poignet.

Devant l'insuccès de son geste, il saisit une cliente par en arrière, lui pointa un couteau de chasse à un pouce de la gorge et déclara au caissier : "Je veux $500". Celui-ci, Michel Martel, sonna l'alarme à l'insu de son visiteur.

Le caissier "servit" son client avec une lenteur étudiée. Pendant qu'il procédait ainsi, Lemieux lui demanda à deux reprises de ne pas appeler la police.

L'assistant-gérant aperçut le caissier remettre cinq billets de $100 au voleur et vit ce dernier sortir ensuite tranquillement de l'établissement sur la rue St-Joseph.

M. Gauthier conduisait ensuite la sexagénaire qui avait servi d'otage pour le vol dans le bureau du gérant où celle-ci pleura pendant une vingtaine de minutes, sous l'effet sans doute du choc.

Le juge demanda au prévenu s'il avait des questions à poser à l'assistant-gérant. — Il obtint une réponse négative.

Il expliqua cependant qu'il avait bu pendant trois jours avant son forfait et qu'il était en état d'ivresse lorsqu'il avait accompli son vol.

Si j'avais été un bandit, je ne serais pas parti tranquillement. — Sur ce point, le juge Pettigrew remarqua que ç'avait été là un geste habile d'agir ainsi, afin de ne pas attirer l'attention sur sa personne.

"Le poignard, où l'avez-vous pris ?" — "Je ne me souviens pas". Sur ce, l'homme de loi conclut qu'il ne présumait pas que l'accusé avait acheté cette arme dans le but d'aller à la chasse, ce sport étant hors-saison à cette période-ci de l'année, mais qu'il supposait fortement que le prévenu l'avait fait avec une intention criminelle.

Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, demanda une sentence exemplaire et une peine au pénitencier pour l'accusé, appuyant sa requête sur le fait que les gens qui fréquentent les banques ont le droit de se sentir protégé et que la sexagénaire qui avait servi d'otage pour l'obtention de l'argent volé aurait pu décéder si elle avait souffert d'une déficience cardiaque.

S. H. le juge Achille Pettigrew remarqua que le vol qualifié était passible de l'emprisonnement à vie et du fouet et que ce n'était pas par plaisir qu'il donnait des sentences.

Il estima que le fait, pour le prévenu, de se servir d'une dame âgée pour ses fins criminelles, aggravait l'offense. Il déplora également l'épidémie actuelle de violence de toutes sortes commises au cours des hold-up.

C'est bien malheureux, mais je dois vous imposer dix ans de pénitencier cependant je ne vous impose pas la peine du fouet, conclut-il.

Les Etoiles du Ballet de l'Opéra de Paris au Capitol

Pour la première fois à Québec, un spectacle éblouissant sera présenté, au théâtre Capitol, mardi le 23 juin, avec Les Etoiles du Ballet de l'Opéra de Paris.

A peine de retour d'une tournée triomphale de plusieurs mois successivement en Iran, en Turquie, en Indonésie, au Japon, etc., voilà que ces artistes viendront au Canada sous les auspices de Canadian Concerts & Artists. La tournée canadienne présentera la troupe d'Halifax à Vancouver. Partout où ils sont passés, les critiques et le public ont été unanimes pour louanger ces prestigieux artistes. Partout, c'est un témoignage éloquent et impartial tout à la gloire et à l'honneur de ces vedettes tant sur le plan individuel que pour l'ensemble de la compagnie. On sait qu'à l'Opéra de Paris, le ballet est aussi important que la troupe lyrique. Des artistes aussi connus que Yvette Chauviré, Liane Dayde, Juan Giuliano, Michel Renault, Marjorie Tallchief, Rosella Hightower, André Prokovsky, Marysse Thevenon, Vrény Verina, Daniel Frank sauront nous enchanter. Un orchestre dirigé par Jean Doussard complétera le programme. Un spectacle à ne pas manquer.

Giffard

On veut annexer

Le conseil municipal de Giffard a décidé de s'adresser directement au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, dans l'espoir de "hâter une décision favorable" au règlement décrétant "l'annexion d'un territoire connu sous le nom de terre du Séminaire de Québec". L'adoption du règlement, portant le numéro 377, remonte au 26 mars dernier. Les autorités municipales se croient maintenant justifiées de demander une entrevue à ce sujet à M. Laporte, étant donné que deux mois se sont écoulés depuis qu'elles ont demandé l'approbation du règlement.

Le territoire concerné se trouve juste à l'ouest de Giffard; un peu plus à l'ouest, on trouve une agglomération de maisons, portant le nom de "Terrasse Bon-Air". Actuellement, les "terres du Séminaire de Québec" ne sont pas occupées; une requête a été signée pour que ces terres fassent à l'avenir partie de Giffard.

Le conseil municipal de cette ville de la banlieue de Québec soutient que ni la cité de Charlesbourg, ni "Terrasse Bon-Air", n'ont pu obtenir qu'un seul des propriétaires impliqués dans le règlement 377 renonce à sa demande d'annexion.

AMENEZ LA FAMILLE



● TAUX MODIQUES
● Au Bord de la Mer
● Capacité 800
● Cuisinettes disponibles
● Stationnement gratuit à la porte

BEACH FRONT GARDENS MOTEL
Boardwalk at Massachusetts Ave
ATLANTIC CITY, N. J.
Phone: 344-0444 or 344-1863

mes tapis j'achète
Quebec Carpet
2101, 1ère Avenue

VERRES DE CONTACT
LUNETTES
YEUX ARTIFICIELS
Jacques Langlois
OPTICIEN D'ORDONNANCES
491, 3e Avenue, Québec
Bur.: 523-6690

ROBERT
JULIEN
Confection pour hommes
SERVICE DE LOCATION
"Full-dress" - "Morning-coat" - Tuxedo, etc.
298 de la Couronne · 523-8996
519, 3ième Avenue · 523-8838
Québec 2

Aux anciens des Patros canadiens

Un grand pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré est organisé par la Fédération des Anciens des Patros canadiens, samedi soir, le 13 juin 1964. Il est la première manifestation du 5e congrès de la Fédération, qui aura lieu cette année au Patronage de la Côte d'Abraham.

Le présent communiqué est donc une invitation générale qui s'adresse à tous les Anciens et anciennes, ainsi qu'aux membres de leurs familles. Nous vous exhortons à participer à cette pieuse cérémonie en aussi grand nombre que possible.

Départ de Québec à 8 hres 30 p.m. Messe à 9.00 hres p.m., dans la Basilique, célébrée par le T.R.P. Provincial des Religieux de St-Vincent de Paul. Il y aura confession durant la messe, suivie de la communion générale.

La Fédération espère que tous les Anciens répondront à l'appel de la Bonne Ste-Anne. Les RR.PP. Rédemptoristes, gardiens du sanctuaire, sont très heureux de recevoir encore cette année les anciens et anciennes des Patros canadiens. Profitons donc de cette veillée de prières aux pieds de la Bonne Ste-Anne, pour lui recommander toutes nos intentions. Ayons une pensée spéciale pour le succès de ce congrès.

Samedi soir prochain, le 13 juin, n'oublions pas d'être fidèles à notre rendez-vous avec la Bonne Ste-Anne. Anciens et Anciennes soyons nombreux dans la vaste et spacieuse basilique de Ste-Anne de Beaupré.

L. Roberge, sec.-trés.
de la Fédération des Anciens des Patronages canadiens.

Exposition

Les religieuses de l'Immaculée Conception, 1073, rue St-Cyrille Ouest, (Maison Notre-Dame-du-Cénacle) invitent cordialement toutes les dames à visiter l'exposition de lingerie et d'ornements sacerdotaux qui aura lieu les samedi et dimanche, 6 et 7 juin.

Ces vêtements furent tous confectionnés au cours de l'année par les dames de l'Ouvroir et sont destinés aux missions lointaines de la communauté.

Durant ces deux jours, la maison sera ouverte de 10 heures le matin à 9 heures le soir.

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.
35, ave Lafresnière, Ste-Foy, Québec

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PREPAREZ VOTRE AVENIR

Inscrivez-vous à un

des INSTITUTS ou à une ECOLE DE METIERS DU MINISTERE DE L'EDUCATION

ENSEIGNEMENT GRATUIT *

COUR REGULIERS DU JOUR

INSTITUT AEROTECHNIQUE
(9155, rue St-Hubert, Montréal)
Métiers de l'Aéronautique etchnique — (Inscription : Institut de Technologie Laval — 9155 St-Hubert) Hôtesse de l'air.

INSTITUT DES ARTS APPLIQUES
(1430, rue St-Denis, Montréal)
Décoration intérieure, céramique, émaillerie, ébénisterie, tissage domestique, finition du meuble, garniture, maquette, sculpture sur bois, étalage, ferronnerie d'art.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES
(8995, rue St-Hubert, Montréal)
Linotypie, maquette, monotypie, offset : caméra, montage, plaqués, presses offset : presses typographiques, reliure, typographie.

INSTITUT DE PAPETERIE
(2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières)
Contrôles et instruments, fabrication des pâtes et des papiers.

INSTITUT DES TEXTILES
(2255, rue Laframboise, St-Hyacinthe)
Cours de métiers (2 ans) — Electricité, mécanique d'ajustage, menuiserie, tricot. Cours des Textiles (3 ans) — Cours de chimie-teinture (4 ans) — (les examens d'admission pour le cours de chimie-teinture auront lieu les 2 et 3 septembre) — Armure textile, chimie-teinture, fabrication des tissus de laine, fabrication des tissus de coton, tricotage industriel.

INSTITUT DE MARINE
(25, rue St-Louis, Rimouski)
Mécanique de marine, navigation, radio-télécommunication.

ECOLE DES METIERS COMMERCIAUX
(1265, rue St-Denis, Montréal)
Boulangerie-pâtisserie, coiffure pour dames, coiffure pour hommes, coupe et confection pour dames, coupe et confection pour hommes, cuisine d'hôtel, haute couture, modes (chapeaux féminins), horlogerie.
Confection en série (robes) Durée : 15 semaines — Pas de concours d'admission.

INSCRIPTION : du 11 au 25 juin
CONCOURS D'ADMISSION : les 25 et 26 juin

Bien que les cours de l'Enseignement spécialisé soient gratuits, le ministère de l'Education maintient un système de prêts-bourses afin d'aider les étudiants non-résidents qui en ont besoin à subvenir à leurs dépenses de logement et de transport.

MINISTERE DE L'EDUCATION

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10).

Bénédiction des autos à N. D. du Cap

Pour favoriser un plus grand nombre d'automobilistes qui tiennent à mettre leurs voyages de la belle saison sous la protection de Dieu et de sa divine Mère, une deuxième cérémonie solennelle de BENEDICTION DES AUTOMOBILES aura lieu dimanche prochain le 7 juin, au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. La cérémonie commencera à 2 h. 30 de l'après-midi au pied de la Statue miraculeuse; plusieurs prêtres parcourront les allées des jardins du Rosaire et les différents terrains de stationnement pour bénir individuellement chaque voiture-automobile.

Mort de monsieur Charles Dumais



M. Charles Dumais, un homme d'affaires bien connu de la région de Québec a été trouvé sans vie hier à bord de son bateau de plaisance, près de Sorel. M. Dumais aurait été asphyxié par l'oxide de carbonne s'échappant d'un des moteurs servant à donner l'énergie électrique à bord de l'embarcation. M. Dumais qui était avantageusement connu, venait d'être nommé président de Molson (Québec) Limitée. L'action offre à la famille éprouvée l'expression de ses plus sincères sympathies.

LOUIS RHEAUME INC.
599, 8e rue, Québec
Tél.: LA 9-2111



QUALITE
SERVICE
Manufacturiers de
PORTES CHASSIS ARMOIRES
AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS
MOBILIERS D'EGLISES
• Escaliers • Pharmacies
• Planches à repasser
• Plinthes • Chambranles
• Moulures de toutes sortes
ESTIMES GRATUITS sur demande
PORTES MODERNFOLD ET SPACEMASTER



Commission royale d'enquête sur le
BILINGUISME et le BICULTURALISME

FORUM à 8 hres 15 p.m.

à

L'EDIFICE DES SYNDICATS NATIONAUX
155 est, boulevard Charest

En présence de la Commission au complet
présidée conjointement
par
MM. ANDRE LAURENDEAU et DAVIDSON DUNTON

RENCONTRE REGIONALE à QUEBEC le 16 juin

Dans l'après-midi, il y aura groupes d'études — Inscription à 1 heure 30 p.m.

= Toute personne intéressée à l'enquête menée par la Commission est cordialement invitée à assister à cette réunion et à y exprimer ses opinions devant les membres de la Commission. Pour plus amples renseignements, on est prié de téléphoner à : M. Pierre Tremblay, 3, Place Jean-Talon, Québec — Tél. : 523-6141.

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

A la Faculté de Médecine

Chaque étudiant aura son tuteur

Par André Villeneuve

"Chacun de nos étudiants en médecine aura en septembre prochain un tuteur choisi parmi les médecins donnant des cours à la Faculté de Médecine de Laval". C'est ce que nous a déclaré le doyen de la faculté, le docteur Rosaire Gingras au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier après-midi.

"Nous avons beaucoup d'étudiants et nous ne pouvons les suivre adéquatment au cours des cinq années d'études". Le tuteur serait chargé d'un étudiant avec qui il pourrait échanger et qu'il pourrait conseiller à l'occasion. Il serait également chargé d'établir le dossier de son protégé et ces documents étant conservés dans les archives de la faculté, celle-ci aurait alors un tableau général complet de ses gradués.

C'est le Dr Robert Carrier chargé des affaires étudiantes qui travaillera en collaboration avec une cinquantaine de collègues de la Faculté pour mettre le système sur pied. Chacun des professeurs agira comme tuteur pour deux ou trois étudiants durant toutes leurs études médicales.

Il s'agit là d'une nouvelle initiative susceptible de rendre de grands services dans l'orientation des étudiants en médecine, tant au cours de leurs études que pour le choix de leur spécialisation et de la discipline dans laquelle ils pratiqueront la médecine.

Structures nouvelles

Ce plan de tutelle pour les étudiants n'est qu'un aspect des transformations fondamentales dans les structures de la Faculté de Médecine de l'Université Laval. Cette faculté commençait, il y a quelques années, une transformation complète de son enseignement pré-clinique et vient d'opérer une réorganisation entière de ses structures. Autrefois le doyen, qui était à temps complet devait remplir ses fonctions seul. Il vient d'être pourvu de toute une équipe administrative et scientifique.

Voici la nouvelle structure: un doyen, le professeur Rosaire Gingras, qui est directeur des études; deux vice-doyens qui sont le professeur Jean-Baptiste Jobin, ancien doyen. Il est chargé des relations professionnelles et des cours de perfectionnement; le professeur Georges-Albert Bergeron, ci-devant secrétaire, vice-doyen chargé des affaires académiques. La Faculté a maintenant un nouveau secrétaire en la personne du docteur Gérard Girard qui s'occupe également des cours d'extension, c'est à dire gardes-malades, technologie, physiothérapie, radiologie. Le secrétaire s'occupera en outre de coordonner l'enseignement de chacune des écoles qui, d'ailleurs, ont leur propre directeur. Il a comme collaborateur le docteur Robert Carrier qui est entré à temps complet et qui s'occupera de coordonner comme assistant du doyen les affaires étudiantes, l'admission, les problèmes des étudiants, etc. Un comptable s'ajoute à cet état-major. M. Roger Lavoie a été récemment nommé assistant du secrétaire et M. Roméo Huot sera chargé des dossiers académiques. Quant aux directeurs des écoles, ce sont les professeurs.

"Nos cours de spécialisation, dit le docteur Gingras, médecine, chirurgie, etc., ont été rattachés non plus aux hôpitaux comme autrefois, mais à la Faculté de Médecine elle-même qui décernera par l'intermédiaire du secrétaire général de l'Université les certificats attestant que ces cours ont été suivis par les médecins. Ces cours sont reconnus par le Collège des Médecins du Québec et par le Collège royal du Canada.



● **BOURSIERE — Louise Marois, fille du Dr et de Mme André Marois de Québec, gagnante provinciale des Festivals de musique de la province, section de Québec, recevra une bourse lors du gala des Festivals de musique, ce soir, à la Place des Arts.**

Cette Semaine À LAVAL

(avec André VILLENEUVE)

L'Université Laval remettra à sa collation des grades aujourd'hui 6 juin, les parchemins à 933 nouveaux diplômés, dont 152 femmes.

Ce chiffre ne tient pas compte des baccalauréats ès arts que l'Université remettra à la fin de l'année aux finissants des divers collèges affiliés.

Les cérémonies de la collation des grades, qui seront présidées par Monseigneur Louis-Albert Vachon, recteur, ont lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures du soir à la Salle académique du Grand Séminaire à la Cité Universitaire.

Le nombre des diplômés par faculté est le suivant: agriculture 43; commerce 96; arpentage et génie forestier 42; sciences 184; médecine 94; théologie 37; sciences domestiques 22; musique 15; sciences pédagogiques et psychologiques 71; sciences sociales 46; lettres 171; école des gradués 52; droit 35; philosophie 25.

Le recteur de l'Université, Monseigneur Louis-Albert Vachon, P.A., V.G., a déjà annoncé que l'Université remettrait lors de la séance du soir des doctorats honorifiques à Monseigneur ANTOINE GAGNON, P.D., O.B.E., Supérieur du Séminaire de Rimouski, au Docteur WALTER H. JOHNS, Président de l'Université d'Alberta, à Monsieur J.-LOUIS LEVESQUE, Président de J.-L. Lévesque et L.-G. Beaubien de Montréal et Président de l'Industrielle, au Révérend Père LOUIS-MARIE, trappiste, éminent botaniste et ancien directeur du département de biologie à l'Institut agricole d'Oka et au Docteur GEORGES MAHEUX, Ing. F., entomologiste et professeur émérite à la Faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval.

M. Réginald Dugré, M.Sc.C., R.I.A., vient d'être nommé au poste de directeur de l'extension de l'enseignement universitaire (section des cours aux étudiants des associations de comptables). Il dirigera les cours du soir organisés pour les candidats au titre de C.A., de C.G.A., de R.I.A. ou au certificat de comptabilité générale ou industrielle.

Le F. Nivard Bélanger continue de diriger les cours spéciaux de l'extension de l'enseignement universitaire de la Faculté de Commerce. La nomination de M. Dugré a été rendue nécessaire par la popularité de ce service qui accueille un nombre sans cesse grandissant d'étudiants.

Le nouveau conseil d'administration de l'Ecole de Pharmacie se compose des docteurs Pierre-Georges Roy, président, Pierre Claveau, secrétaire, de M. Paul-André Laberge, secrétaire général de l'Université, du docteur Georges-A. Bergeron, représentant de la Faculté de Médecine, du doyen de la Faculté (ex-officio) et du directeur de l'Ecole de Pharmacie (ex-officio également).

Les professeurs L. Cinq-Mars et H. Therrien assisteront au Congrès annuel de la Société Canadienne de Physiologie végétale qui se tiendra à l'Université Queen's, Kingston, Ontario, les 4 et 5 juin. Le 3 juin, ils se joindront à un groupe de botanistes qui se réunissent pour jeter les bases d'une nouvelle Société canadienne de Botanique en formation.

Pour la première fois, un Canadien, le docteur Didier Dufour, zoopathologiste au ministère de la Santé du Québec, professeur à la Faculté de Médecine de Laval, a présidé une section au douzième colloque des protides biologiques tenu à Bruges, en Belgique. Chaque année, les travaux présentés à ces colloques sont rassemblées et publiés en volumes. Ainsi, dans le dernier volume, on trouve une intéressante étude présentée par le professeur Dufour. Cette étude porte sur le comportement immunologique du foie au cours de la cancérisation expérimentale.

Monsieur Serge-Henry Richard, géographe à la Direction de la géographie du Ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques, a obtenu récemment le Diplôme d'études supérieures en géographie après avoir soutenu une thèse sur "la carte géomorphologique de Wynyard, Saskatchewan". Le jury lors de la soutenance de la thèse, se composait de MM. Louis-Edmond Hamelin, Robert Sabourin et Robert Bergeron.

La cartothèque de l'Institut de géographie vient de s'enrichir d'une collection de 4,000 cartes topographiques à diverses échelles représentant la couverture complète du Canada. Il s'agit d'un don consenti par le Ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques.

PRIX A LA FACULTE DES LETTRES DE L'UNIVERSITE LAVAL

1— **Médaille du Lieutenant-gouverneur de la province de Québec** au mérite — Giselle MARCHAND (Soeur Marie-de-la-Sagesse, o.s.u.)
2— **Prix de la licence ès lettres offerts par la fondation Mgr François Pelletier** — au mérite — Frère Fernando LAMBERT, F.E.C. et Madame Louise MIVILLE-DECHENE
3— **Prix du Gouvernement français à la Faculté des lettres à la licence ès lettres** — au mérite — (3e année) Laurent COUDE; (2e année) Claude DUCHARME, abbé (1ère année) Elisabeth GERMAIN
à l'Institut d'histoire — Marc LEBEL
à l'Institut de géographie — Norman BROUILLETTE
4— **Prix de maîtrise ès arts en français offerts par le Gouvernement suisse** au mérite — (2e année) Suzan GREEN; (1ère année) Henry Bryan DIRITY-HAYS (Père Hippolytus)
5— **Prix de l'Office de la langue française** au mérite — en linguistique générale: Jérôme LEFEBVRE, abbé en grammaire et philologie françaises: Renée HERIN; en français moderne: Pierre CARDINAL
6— **Prix de la République fédérale d'Allemagne** au mérite — (3e année du certificat de littérature allemande) Pierre MARTIN; (2e année du certificat de littérature allemande) Robert VILLENEUVE; (1ère année du certificat de littérature allemande) Jacques OUELLET, Frère Henri-Georges ROBERT, f.m.s. Yvon RIOUX
7— **Prix d'histoire précolombienne de l'Amérique latine offert par le Consul du Guatémala, M. Paul Bouchard** au mérite — Robert VILLENEUVE
8— **Prix d'histoire coloniale de l'Amérique latine offert par le Consul du Guatémala, M. Paul Bouchard** au mérite — Marc BRUNELLE
9— **Prix d'histoire de l'art hispanique offert par le Consul du Guatémala, M. Paul Bouchard** au mérite — Berthe LECLERC (Soeur Saint-Pierre-de-Rome, o.s.u.)
10— **Prix de l'Association canadienne des géographes** au mérite — Pierre BONIN
11— **Prix de la Société de géographie** au mérite — Mlle Louise DION
12— **Prix du Centre Espagnol de l'Université Laval** au mérite — Pierre FALARDEAU
13— **Prix de littérature canadienne offfert par la librairie Garneau** au mérite — Claude GERVAIS (Mlle)
14— **Prix des professeurs de l'Institut de géographie** au mérite — Mlle Francine DUMONT
15— **Prix des professeurs de littérature anglaise** au mérite — Raynald BELANGER
16— **Prix des professeurs de l'Institut d'histoire** au mérite — Mlle Louise MARANDA
17— **Prix d'études anciennes offert par les professeurs de la Faculté des lettres** — au mérite — Jacques DESAUTELS
18— **Prix de l'Association canadienne des Humanités, offert par le Club Chesterton** — au mérite — Renée TROTTIER (Soeur Marie-de-Liesse, o.s.u.)



● **L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (A.I.E.S.E.C.) poursuit son mouvement d'échanges d'étudiants à travers le monde durant la période estivale. Une quinzaine d'étudiants de l'Université Laval iront poursuivre un stage d'étude pratique en France, en Angleterre et en Suède en échange d'un même nombre d'étudiants européens qui viendront travailler à Québec pour la même période, grâce à la collaboration des entreprises québécoises et du gouvernement provincial. Dans le groupe, à l'avant-plan, troisième de gauche, figure M. André Turgeon, président de l'AIESEC, qui quittera Québec, lundi, pour une tournée de visites industrielles en Europe dans le but d'étudier les problèmes de relations qui existent entre étudiants canadiens et entreprises européennes.**



● **VISITEUR DE DISTINCTION. — L'ambassadeur du Canada auprès de la République arabe unie, Son Exc. J. Chap de Laine, a été l'hôte du "St-Laurent", à l'occasion d'une escale faite récemment par cet escorteur d'escadre à Alexandrie. Cette unité, actuellement en route vers Halifax, achève une croisière autour du monde, dont le point de départ a été Victoria (C.-B.) L'ambassadeur s'entretient avec le commandant du "St-Laurent", le commander D.D. Lee, MRC. Le navire est attendu vers la mi-juillet à Halifax, où il rejoindra les unités de la Région navale de l'Atlantique de la MRC.**
(Photo Défense Nationale)

Accident

Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué. (P.C.) — M. Louis-Arthur Dionne a été mortellement blessé récemment par une automobile à quelques pas de sa résidence à Ste-Anne-de-la-Pocatière, 80 milles au nord-est de Québec.

La pierre qui défie l'usure des années:
la PIERRE Pagé
COIN COTES STE-CLAIRE ET DES ERABLES
CHARLESBOURG-OUEST TEL.: 623-9829

CIQ
la compagnie de Courtage Immobilier de Québec ltée
580 est, Grande-Allée, Québec 4
EVALUATION RESIDENTIELLE
Quelle peut bien être la valeur réelle de votre propriété ou de celle que vous convoitez depuis longtemps ? Seuls des spécialistes expérimentés vous renseigneront adéquatement. Dans votre intérêt, consultez-nous d'abord.
Notre expérience de plus d'un demi-siècle garantit la solution la plus sûre à vos problèmes de transaction ou d'administration immobilières.
CONSULTEZ-NOUS — 529-8456

VERRES DE CONTACT
Dr L. MASSICOTTE
OPTOMETRISTE
1115, RUE ST-JEAN QUEBEC

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
888, du Roi — Tél.: 529-2181

L'ATELIER DE CHAUSSURES ORTHOPEDIQUES
RENDEZ-VOUS
600, 18e RUE, QUÉBEC 3
TEL 523-6277
CHAUSSURES FAITES ENTIÈREMENT A LA MAIN, SUR EMPREINTES

ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619

ETES-VOUS MALHEUREUX ?
Il y a différentes façons d'être malheureux.
Madame Castonguay écrit: "Depuis que j'ai suivi les précieux conseils contenus dans le livre que vous m'avez envoyé j'ai enfin une vie heureuse. **Je ne suis plus sourde.**
Avant cela, ma vie était misérable. J'étais toute seule dans mon coin. Je fuyais ma parenté, j'évitais de sortir. J'étais excessivement nerveuse. La solution à mon problème de surdité vous l'avez trouvée : la renaissance à la vie d'une femme **qui entend** de nouveau et qui n'est plus infirme.
Je ne puis que conseiller aux personnes ayant de la difficulté à entendre d'écrire aux Laboratoires Beltone, Dépt 26, 487 Boul. Charest-Est, à Québec, pour recevoir ce livre précieux, **gratuitement**, dans un emballage ordinaire".

ECOLE OFFICIELLEMENT RECONNUE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION
8e & 9e générales et scientifiques.
10e, 11e & 12e commerciales.
AVIS
Les élèves doivent faire leur inscription dès maintenant afin de bénéficier du $200 d'octroi des commissions scolaires.
Les élèves de 12e année bénéficient aussi des bourses du Ministère.
INSTITUT DENYS Inc.
722, COTE STE-GENEVIEVE, QUEBEC 4. — TEL: 529-3751

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
GILLES LA HAYE, LL.L.
"Conseil"
C.-N. DORION, c.r.
AVOCATS
350 est, boul. Charest, ch. 808, Québec — Tél.: 529-9247

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
Nouvelle adresse :
580 Grande-Allée est, suite 50
Tél. : 525-4621

Maurice Carrier INC.
ENTREPRENEURS GENERAUX
1590 Ch. Ste-Foy
Québec 6 — Tél.: 681-8193
INFORMATIONS
M. GUY LACROIX
gérant des ventes
626-0055 et
rés. : 653-8872

Mariages
Offrez en CADEAU une CAMERA ou une CINE-CAMERA
Au Royaume de la CAMERA INC.
359 Boul. Charest Est

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700 boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél.: 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél.: 626-1102
301 de la Canardière — Québec
Tél.: 523-7760

JEUNES FILLES DE 8e A 12e ANNEE
— ADMISSION —
O'Sullivan B. College
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
775, St-Eustache, Haute-Ville, Québec 523-5505
Cours Commercial Anglais — Secrétaire — Sténographe Bilingue — Sténographe Française — Ouvrage général de Bureau (Durée du cours: 10 mois)

NOUS PLAÇONS NOS ELEVES
RUEL BUSINESS COLLEGE
34 COTE DU PASSAGE LÉVIS Tél. : 837-7295
JEUNES FILLES — JEUNES GENS
ANGLAIS
FRANÇAIS
STENOGRAPHIE
DACTYLOGRAPHIE
ARITHMETIQUE
DICTAPHONE
COMPTABILITE etc.
PARLEZ ANGLAIS
et votre avenir est assuré
Secrétariat dans 10 MOIS
pour les élèves 11e et 12e années
Sténographes bilingues dans 2 ans
pour élèves 9e et 10e années

Positions obtenues par nos élèves en 1963

Asselin, Denise	:	St-Gervais, J. B. Laliberté Ltée 495 St-Joseph, Qué.
Aubert, André	:	Abitibi, Quebec Power, 399 St-Joseph, Québec.
Bisson, Jacques	:	Ste-Hénédine, F. Aut. Enr. 1875 De la Normandie,
Boulanger, Louise	:	St-Vallier, Geo. T. Davie & Sons, Lauzon, Lévis.
Boulanger, Raymond	:	St-Vallier, B. Can. Imp. de C. 2527 Boul Ste-Anne.
Boulet, Guimont	:	St-Benjamin, B. de Nova Scotia, 365 Boul. Charest,
Boutin, Diane	:	Lauzon, Household Finance, 487 Boul. Charest, Qué.
Breton, Claudette	:	La Durantaye, C. M. White Co. R. 80 St-Pierre.
Breton, Nicole	:	St-Henri, Club Automobiles, 871 Ch. St-Louis, Qué.
Brousseau, Claude	:	St-Romuald, Ban. de Mont. 1049 Ave Cartier, Qué.
Campagna, Michelin	:	St-Vallier, Le Soleil, de la Couronne, Québec.
Canfin, Carmen	:	Lauzon, Ban. Can. Nat., 580 Grande-Allée, Qué.
Chamberland, Réj.	:	Ste-Hén., Gauvreau & Beaudry 48 St-Pierre, Qué.
Corriveau, Hélène	:	La Dur. Caisse P. N.-D. de Qué. 28 Ste-Anne, Qué.
Corriveau, Lucette	:	St-Vallier, Geo. T. Davie & Sons Ltd, Lauzon, P.Q.
Couture, Madeleine	:	Pintendre, Adj. & App. Ltd., 376, Du Roi, Qué.
Demers, Diane	:	St-Romuald, Marmette & Lefaivre, côte Mont. Qué.
Dorval, Nicole	:	La Dur., Raoul Garneau, 369 Boul. Charest, Qué.
Duchesneau, Maurice	:	Lévis, Gauvreau & Beaudry, 48 St-Pierre, Qué.
Gilbert, Jean-Marie	:	St-Alfred, Bce. B. Prov. du Can. 56 St-Pierre, Qué.
Godbout, Nicole	:	St-Gervais, Comm. Union Ass. Co. 265 la Cour, Qué.
Goupil, Monique	:	St-Vallier, Davie Shipbuilding & Sons Ltd, Lauzon.
Hamel, Jacques	:	Lévis, B. d'Economie Québec, Ave Bégin, Lévis.
Labrie, Nicole	:	St-Henri, Industries Treco Inc. St-Romuald, P.Q.
Labrie, Pierre	:	Pintendre, Ban. de Montréal, 116 St-Pierre, Qué.
Langlois, Pierrette	:	St-Michel, Cie Légaré Ltée 600 St-Joseph, Québec.
Laroche, Jeannine	:	Lauzon, Sun Life Ass. Co. 399 St-Joseph, Qué.
Leclerc, Micheline	:	St-Michel, M. des Trans. et Com. Ch. Ste-Foy Qué.
Lemieux, Carmen	:	St-Raphaël, Underwriters Adj. Bur., St-Pierre, Qué.
Lemieux, Diane	:	St-Charles, Marmette & Lefaivre, Côte Mont. Qué.
Maranda, Colette	:	St-Romuald, Alb. Pouliot Inc., Rond-Point, Lévis.
Morin, Rosa	:	St-Anselme, J. Lucien Allard Ltée, 72 St-Paul, Qué.
Morisset, Claudette	:	St-Michel, Ban. Mont. (Ch. Front.) St-Louis, Qué.
Noël, Agathe	:	Ste-Euphémie, B. Mont. (Ch. Front.) St-Louis, Qué.
Noël, Yvon	:	Lévis, J. H. Lamontagne, 145 St-Georges, Lévis.
Ouellet, André	:	Lauzon, Garneau Limitée 71 Dalhousie, Qué.
Paquet, Jocelyne	:	Lauzon, Ajust. Provincial, 89 St-Pierre, Qué.
Parent, Gertrude	:	St-Bernard, Eastern Adj. Ltd 580 G.-Allée, Qué.
Plouffe, Denise	:	Senneterre, Canadien National, Senneterre, Qué.
Rail, Raymonde	:	Lauzon, J. L. Demers Ltée 57 Commerciale, Lévis.
Rouleau, Marthe	:	St-Romuald, B. Can. Nat. 1159 Com. St-Romuald.
Rousseau, Jocelyne	:	Lauzon, Deblois & Sirois, 80 St-Pierre, Qué.
Roy, Rita	:	St-Gervais, La Cie Légaré, 600 St-Joseph, Qué.
Samson, Emile	:	Lauzon, Caisse Populaire, 555 St-Joseph, Lauzon.
Samson, J.-Robert	:	Lévis, Cie Paquet Ltée, 208 St-Joseph, Qué.
Simoneau, France	:	Christ-Roi, B. Toronto-Dom. 55 du Passage, Lévis.
Thibeault, Diane	:	St-Eugène, Can. Marcantile, 580 G.-Allée, Qué.
Turgeon, Louise	:	Lévis, Soc. des Artisans, 40 ave Bégin, Lévis.
Vézina, Lise	:	Lauzon, Aetena-Vie 849 Boul. Charest, Qué.



Northern Dancer réussira-t-il à décrocher la triple couronne ?

NEW YORK (P.A.) — Huit pur sang étaient inscrits officiellement hier en vue de la 96ième reprise des stakes Belmont aujourd'hui. Le favori est toujours le cheval canadien Northern Dancer, à 4 contre 5, qui deviendrait ainsi le roi des poulains de trois ans. Le cheval canadien, propriété du millionnaire E.P. Taylor de Toronto, a couru le demi-mille en 50 1-2 secondes sous l'oeil vigilant de l'entraineur Horatio Luro, hier matin. Le petit Dancer tentera de devenir le neuvième cheval à s'assurer les honneurs de la triple couronne, remporté la dernière fois par Citation en 1948. Il sera le premier cheval canadien à réussir l'exploit en cas de succès. De plus, il est dans la course aux honneurs du "cheval de l'année". Depuis 1936, le gagnant du Belmont fut nommé cheval de l'année à 12 reprises tandis que les vainqueurs des stakes étaient déclarés champions des chevaux de trois ans en 18 occasions.



RIVAUX

Toutefois, il y a souvent des déboires entre la barrière de départ et la ligne d'arrivée, d'autant plus que les sept autres poulains inscrits vont tenter de briser les aspirations de Northern Dancer à la triple couronne. Entre autres, Hill Rise semble être fait sur mesures pour cette épreuve de 1 1-2 mille où chaque cheval devra porter 126 livres.

Un triomphe de Hill Rise serait particulièrement doux au coeur de Willie Shoemaker qui l'a préféré à Northern Dancer avant le Derby du Kentucky dans le but de récolter de meilleurs bourses. On sait que Bill Hartack a profité de la situation pour conduire le cheval canadien à la victoire dans le Derby et le Preakness. Les 2 jockeys s'affronteront de nouveau aujourd'hui alors que Hill Rise est coté à 2 contre 1.

AUTRES INSCRITS

Pour sa part, Roman Brother, vainqueur du Derby Jersey la semaine dernière, est coté à 8 contre 1.

Un autre favori à huit contre 1 est Quadrangle, vaincu également lors de deux premières épreuves de la triple couronne. Determined Man et Shook, propriétés de Herbert Allen, sont des choix négligés à 20 contre 1.

Orientalist, coté à 30 contre 1, doit son inscription à une somme de $5,000 déposée mardi dernier, car les autres inscrits étaient au nombre des 146 chevaux nommés avant le 15 février.

Enfin, Brave Lad complète le total, surtout pour des raisons sentimentales de la part de son propriétaire George D. Widener. Il était propriétaire de Jaipur, vainqueur du Belmont en 1962. Lad est coté à 30 contre 1.

TRIPLE COURONNE

Le premier cheval, à s'assurer la triple couronne en 1911 Sir Barton, appartenait à un Canadien, le commandant J.K. L. Ross, de Montréal. Il avait cependant été élevé aux Etats-Unis et a rapporté $116,875 en 31 départs après avoir été acquis pour la somme de $9,000.

Les autres détenteurs de la triple couronne furent Gallant Fox, en 1930, Omaha, en 1935, War Admiral, en 1937, Whirlaway, en 1941, Count Fleet, en 1943, Assault, en 1946, et Citation, en 1948.

Si le Dancer l'emporte aujourd'hui, il établira probablement un record pour le temps combiné des trois épreuves, établi par Count Fleet en 6:29 3-5 minutes.

Northern Dancer, offert en vente pour $25,000 il y a deux ans, a rapporté $428,437 cette année.

BOURSES

Le vainqueur du Belmont récoltera $110,850 si aucun des huit inscrits n'est retiré de la course. Le deuxième cheval remportera $25,000. Lors des 95 épreuves antérieures, le favori l'a emporté à 47 reprises, s'est classé deuxième 23 fois, et troisième en 12 occasions. On compte six chevaux étrangers, vainqueurs de l'épreuve.

On sait que Radio-Canada transmettra l'événement à la TV et à la radio à partir de 4h. 30 p.m.

Les sports aquatiques sont devenus populaires au Québec



Deux grandes compétitions aquatiques se disputeront tour à tour dans les eaux du Saguenay et du Lac St-Jean cet été. La fameuse traversée du Lac et le marathon disputé dans les eaux de la rivière baignant l'attachante région du Saguenay-Lac-St-Jean offriront deux attractions sportives de première valeur et détiennent désormais une place de choix dans le calendrier des compétitions nautiques internationales.

Ces deux événements soulèvent à juste titre un vif intérêt et méritent un support général de grand public. Ils l'ont obtenu par le passé et, par le soutien grandissant des commanditaires donnateurs des bourses, on peut déjà anticiper que ces deux épreuves remporteront un succès colossal sur tous les plans.

Les sports aquatiques soulèvent de plus en plus d'intérêt dans notre province où se dérouleront d'inombrables confrontations au cours des prochains mois. La première aura lieu en fin de semaine dans la Beauce, sur la rivière Chaudière, où de grandes régates seront disputées demain. Bien que la tenue d'une telle compétition semble quelque peu hâtive, elle ne manquera ni d'attrait, ni d'action car nombreux seront les concurrents venus de loin et même des Etats-Unis pour faire valoir leur adresse et la puissance de leur hors-bord.

Ces régates auront lieu à St-Joseph de Beauce sur la rivière Chaudière dont le lit a été élargi par la construction d'une digue. Ce sont les plus importantes régates de la province après Valleyfield.

Les Six-Jours enthousiasmeront encore le public québécois

Satisfaits de leur première expérience, les promoteurs des six-jours reviendront assurément à Québec l'automne prochain avec les meilleurs coureurs sur piste d'Europe car ils sont convaincus que la prochaine épreuve présentée au Colisée remportera un succès retentissant.



Entre temps, René Cyr et René Paquin entrevoient la possibilité d'introduire Toronto dans le circuit des six-jours nord-américains et il est toujours possible qu'une course de 144 heures soit présentée sous leur direction à New-York, avant la fin de l'année.

La prochaine piste sur laquelle rouleront les coureurs des six-jours sera peut-être en caoutchouc et sa charpente en aluminium. Des fabricants étudient un tel projet dont la réalisation faciliterait grandement les déménagements et les fréquents montages et démontages de la piste tout en atténuant les frais d'installation. Une surface en caoutchouc serait sans doute beaucoup moins rigide et moins glissante que le bois et l'on peut supposer que les chutes et les blessures verraient leur nombre et leur gravité diminuer avec l'utilisation d'un tel revêtement. Si ce projet est réalisable et s'avère concluant la nouvelle piste amovible sera peut-être utilisée dès cet automne...

Les coureurs cyclistes parcourent en tous sens notre belle province

Bien qu'elle vient tout juste d'être entamée, la saison cycliste bat déjà son plein dans la province de Québec où la prochaine grande course sera disputée demain, à Montréal-Nord. Une épreuve de deux étapes commanditée par le Tour du St-Laurent aura lieu en fin de semaine prochaine. La première tranche de cette future compétition vélocipédique verra tout d'abord ses participants effectuer le trajet aller-retour entre Thetford-Mines et la Beauce au cours de la journée du samedi 13 juin. Le lendemain une longue chevauchée dominicale entre Thetford-Mines et Sherbrooke complètera cette course de mise en train pour le prochain Tour du St-Laurent.



Pendant ce temps, en Europe, les grandes épreuves se succèdent presque sans interruption. Le Tour de l'Italie s'achève et bientôt débutera l'incomparable Tour de France et son petit frère le Tour de l'Avenir. Les championnats du monde sur piste et sur route suivront alors qu'au Canada prendra tout juste fin le Tour du St-Laurent dont on entendra davantage parler cette année à travers le monde car des envoyés spéciaux des plus importantes agences de presse suivront l'épreuve canadienne et diffuseront ses résultats à travers le globe...

Rumeurs...

Il semble presque assuré que le Canadien protègera Dickie Moore lors de la prochaine séance de repêchage. Nous tenons cette information d'un ami de Sam Pollock. Ce dernier était l'instructeur de Dickie Moore quand ce joueur portait l'uniforme des Canadiens Juniors...

Selon un éclaireur des Bruins de Boston, les dirigeants de l'équipe de la ville des fèves au lard ne seraient pas intéressés à Lorne Worsley. Ou donc ira échouer ce cerbère alors ?...

Malgré son excellente tenue lors des séries Stanley et durant toute la dernière saison, le bruit court que Marcel Pronovost, des Red Wings, serait échangé. Les dirigeants du Détroit veulent rajeunir leur équipe, dit-on...

A quelqu'un qui demandait à Sam Pollock s'il songeait vraiment à échanger Hicke et Berenson contre Mohns et Bucyk, le nouveau gérant-général des Canadien a répondu : "Si tu es capable de bâcler une telle transaction je te donnerais un pourboire de $5,000.00...

En souplesse...

• Un tournoi de tir au pigeon d'argile aura lieu cet après-midi, à partir de deux heures, au Québec gun and skeet club, à Ste-Foy. Il confrontera les meilleurs fusils de la région et sera considéré comme le championnat du district de Québec. Ce club de tir est situé au 3646 Chemin Ste-Foy, près du Château Bonne-Entente. Le concours prendra fin vers 6 heures. Le public pourra voir les tireurs à l'oeuvre gratuitement.

• La ligue Intermédiaire de balle molle de St-Malo inaugurera sa saison dimanche après-midi au Parc Dollard. Ce circuit sera plus important que l'an passé car il groupera cinq équipes...

Eddie Quinn quitte la belle province

MONTREAL (PC) — Eddie Quinn, qui s'est emené à Montréal il y a près de 20 ans dans le but de présenter des matches de lutte et de boxe, est retourné aux Etats-Unis hier. Il a déjà présenté trois combats de championnat de boxe à Montréal, dont deux opposant Yvon Durelle et Archie Moore. Le troisième fut un match de poids légers entre le champion Jimmy Carter et Armand Savoie. Des insuccès et une santé chancelante l'ont forcé à quitter la Métropole canadienne.



• Le Player's 200 qui sera couru aujourd'hui à Mosport est devenu une des principales festivités sur le calendrier sportif canadien. Hier, les concurrents ont participé à une parade monstre à travers les rues de la Ville Reine et à une réception à l'hôtel de ville. On voit ici le début de la parade qui est ouverte par le chef de fanfare du 48th Highlander. (Téléphoto U.P.I.)

Les instructeurs de football jouent avec de la dynamite

Par JACK SULLIVAN
chroniqueur sportif
de la Presse Canadienne

Harry "Black Jack" Smith s'assit dans la section réservée à la presse du Stade de l'université de Toronto, en 1951, à l'occasion de la finale du football canadien de l'Est, entre les Rough Riders d'Ottawa et les Imperials de Sarnia. Il confia alors à un journaliste qu'il avait été démis de son poste d'entraineur des Roughriders de la Saskatchewan.

Il ajouta : "Officieux, jusqu'après la finale de la Coupe qu'immédiatement après le grand match, il serait sans emploi, que son équipe perde ou gagne. A cette époque, le football professionnel au Canada se transformait très rapidement en grosses affaires, les spectateurs étaient vraiment intéressés par les compétitions et les officiels des clubs faisaient l'impossible pour que leurs équipes obtiennent la victoire.

PAS D'EGARDS

Ce fut le début d'un temps où les possesseurs de clubs privaient sans égard les entraineurs de leurs emplois. Et rien ne permetait de prévoir les renvois, un vainqueur pouvant être écarté aussi facilement qu'un perdant.

Quantité d'entraineurs au Canada et aux Etats-Unis se trouvèrent soudain sans emploi. Dans le cas de Black Jack, il céda la place à Glen Dobbs, quart arrière du club qualifié par certaines gens des milieux du football de l'Ouest comme étant déjà l'entraineur officieux des Roughriders en 1951. Dobbs occupa officiellement son nouveau poste en 1952, l'équipe n'arriva pas à obtenir de nouveau le championnat de l'Ouest, et il fut remercié de ses services.

Les entraineurs savent bien maintenant qu'ils sont assis sur un baril de poudre qui peut exploser n'importe quand. La dernière victime jusqu'ici est Pop Ivy, qui a appris lundi qu'il n'était plus principal entraineur des Grey; la nouvelle sera alors annoncé officiellement". Ce renvoi choqua. Le club de la Saskatchewan avait gagné, pour la première fois en 15 ans, le titre de la Conférence de l'Ouest et attendait de rencontrer le vainqueur du match Ottawa-Sarnia pour tenter d'obtenir le trophée Grey. La finale de la coupe eut lieu une semaine plus tard, et Saskatchewan perdit par 21 contre 24 en faveur des Rough Riders d'Ottawa, champions du Big Four.

Mais il y avait quelqu'un qui avait revalorisé le club de la Saskatchewan et qui savait traineur des Oilers d'Houston, de la Ligue américaine, formation à laquelle il s'était joint en 1962.

LES FAITS

A la fin de cette saison, les Oilers avaient gagné 11 joutes et en avaient perdu trois; ils avaient été vaincus par 20 points contre 17 au cours du temps supplémentaire d'un match contre les Texans de Dallas pour l'obtention du titre de la ligue; ils perdirent ensuite huit joutes sur 14 en 1963. Sammy Bauch lui succède.

Ivy a eu beaucoup plus de succès que de nombreux autres entraineurs du football canadien. Il a mené les Eskimos d'Edmonton à trois titres consécutifs de la Coupe Grey contre les Alouettes de Montréal, à compter de 1954 et a quitté alors de lui-même cette équipe pour s'occuper des Cardinaux de Chicago qui devinrent par la suite les Cards de St-Louis, de la Ligue Nationale. Il fut nommé entraineur des Oilers à la suite d'un échange officieux qui envoya Wally Lemm chez les Cardinaux.

Personne ne peut expliquer pourquoi les propriétaires d'un club gardent ou renvoient les entraineurs. Il arrive que les spectateurs dictent l'attitude d'un club; parfois, les propriétaires trouvent l'entraineur déplaisant.

Voici quelques exemples :

En 1950, Frank Butch Larson, des Blue Bombers de Winnipeg, rend ce club à la finale de la Coupe Grey. Les Bombers perdirent par 13 contre 0 le match contre les Argonauts de Toronto, et Butch perdit sa place. Puis vint Black Jack Smith.

FRANK FILCHOCK

En 1952, Frank Filchock, des Eskimos d'Edmonton, savait qu'il était remercié avant qu'il mène les Eskimos à la finale de la coupe, qu'ils perdirent par 21 contre 11 en faveur des Argonauts.

George Trafton, après avoir été nommé entraineur des Bombers en 1951, piétina pendant trois ans. Les Bombers ne se présentèrent à la finale de la coupe qu'en 1953, et perdirent par 12 contre 6 en faveur des Tiger Cats de Hamilton. George s'en alla.

Imaginez ceci : Doug Peahead Walker, des Alouettes de Montréal a été l'entraineur perdant au cours du match pour l'obtention de la coupe en 1954, 1955, 1956, alors que les Alouettes étaient favoris. Et, chaque fois, l'administration du club lui donna sa confiance.

On n'est même pas sûr de sa place quand on est fondateur, partiellement propriétaire, vice-président et entraineur d'un club. Paul Brown était entraineur, administrateur général et à peu près tout le reste, avec les Browns de Cleveland, de la Ligue Nationale de Football; cela a duré 17 ans. Puis, un jour de janvier 1963, il fut remercié par le président et principal propriétaire du club, Arthur Modell.

Festival d'athlétisme et de natation pour les oeuvres de loisirs du diocèse

La Fédération des Oeuvres de Loisirs après avoir suscité depuis plusieurs années des festivals régionaux lance pour la première année un Grand Festival Athlétique Diocésain, comportant des épreuves d'Athlétisme et de natation.

Tous les terrains de jeux et les camps de vacances du diocèse de Québec sont invités à adhérer à ce festival et à y inscrire des candidats. Cette initiative de la Fédération a pour objet de développer l'intérêt pour l'athlétisme et la natation comme activités importantes dans un programme.

La période d'inscription préliminaire pour les organisations intéressées se termine le 15 juin. ceci ne consistant qu'à manifester une intention d'adhérer au festival sans toutefois y inscrire immédiatement des candidats.

Il n'est pas trop tôt pour s'entretenir d'une activité de ce genre car nous savons que les responsables de terrains de jeux ou de camps de vacances seront heureux d'insérer dans leur programme saisonnier cette participation éventuelle.

Les activités prévues au programme de ce festival qui aura lieu le 12 août (le lendemain en cas de pluie), sont des épreuves pour les catégories "bantam" (12-13 ans, c'est-à-dire, qui auront moins de 14 ans au 1er août 1964), et "midget" (14-15 ans, c'est-à-dire, qui auront moins de 16 ans au 1er août 1964).

Il se peut qu'il y ait des éliminatoires régionales si les inscriptions pour une région donnée devenaient trop nombreuses. Celles-ci auraient lieu dans les régions concernées. Le Diocèse a été subdivisé en six régions : A) Qubec; B) Portneuf; C) Beauce, D) Charlevoix; E) Thetford Mines; F) Lévis.

Nous savons que la participation possible à une activité de ce genre est un stimulant excellent pour les jeunes durant les vacances et que ceci permet également de faire connaitre leurs talents en dehors de leur milieu immédiat.

L'inscription se fait au Secrétariat de la Fédération, 295 rue St-Jean avant le 15 juin 1964.

Le retrait de Clark laisse Foyt grand favori à Mosport

ORONO, Ont. (P.C.) — Un des favoris dans la course internationale d'autos-sports de 100 milles, présentée à Mosport aujourd'hui, s'est retiré de la compétition après les épreuves de qualification hier soir en raison de difficultés à la suspension avant de sa voiture.

Le champion mondial, Jim Clark, fermier d'Ecosse, a dû abandonner lorsque des mécaniciens furent incapables d'arranger la suspension avant de sa Lotus 19B.

Le retrait de Clark favorise grandement A.-J. Foyt, vainqueur de la course de 500 milles d'Indianapolis la semaine dernière. Il conduira une puissante Chevrolet-Scarab.

Le directeur de la course, George Moss, s'est vu obliger de rayer le nom de l'Ecossais lorsque les dirigeants de l'Association canadienne des conducteurs d'autos de course furent dans l'impossibilité de lui substituer une auto convenable.

Les autres favoris sont Dan Gurney, qui a déjà établi le record d'un tour de piste de 2.45 milles en 1:31.5 minute; Jim Hall, millionnaire du Texas, et le Néo-Zélandais Bruce McLaren.

La journée d'hier a été consacrée à l'inspection des voitures par les directeurs de l'Association canadienne de conducteurs de courses.

FOULE

On attend une foule de 30,000 amateurs, dont quelques-uns sont déjà sur les lieux depuis jeudi soir. On prévoit une belle température.

Toutefois, les organisateurs sont inquiets du fait que de nombreux amateurs pourraient bien rester à la maison afin de surveiller Northern Dancer à la TV. Aussi, ils ont pris les mesures pour annoncer le résultat du Beumont pendant la course d'autos.

Un des premiers conducteurs sur la piste d'entrainement hier matin, était Ludwig Heimrath, mécanicien de Toronto, qui mettait à l'épreuve sa Ford-Cooper. Il fut le meilleur conducteur canadien en 1961.

Le meilleur conducteur canadien en 1964 est le Dr Phil Smyth, vétérinaire de Winnipeg, qui participera à la course au volant d'une Lotus 23.

L'épreuve, disputée en deux étapes de 100 milles, débutera à 2 heures p.m. Le premier prix d'ensemble est $2,000, mais les bourses d'étapes et les tours pourraient bien porter la somme de $3,000.

Place au français

Yvon Blais, le commentateur sportif très suivi de CKAC, sera à Mosport aujourd'hui pour la quatrième reprise de la classique "Player's 200". A cause du grand nombre de francophones qui assisteront à cette course, la compagnie Player's a voulu ajouter un service, celui d'un annonceur français. A périodes régulières, Yvon décrira la course et commentera les différentes étapes de l'épreuve. Un porte-parole de la compagnie Player's, a déclaré qu'il était normal d'agir de la sorte puisque les courses d'automobiles, un sport qui grandit toujours en popularité, s'adressait autant aux sportifs de langue française que ceux de langue anglaise.

Dan Gurney partira 1er

ORONO, Ont., (PC) — Dan Gurney s'est assuré la meilleure place de départ lors des essais de qualifications, hier, en vue de la course internationale de 200 milles, tout en venant près d'améliorer son propre record d'un tour de piste à Mosport.

Le conducteur américain a conduit sa Ford-Lotus 19B autour de la piste de 2.45 milles en 1:32.2 minute, soit à une moyenne de 96.01 milles à l'heure. Le temps fut 0.7 de seconde plus lent que celui qu'il a réalisé avec sa Lotus britannique 19 il y a deux ans.

Sa performance lui a procuré la meilleure position au départ aujourd'hui tout en lui permettant de devenir une menace pour le favori A. J. Foyt, qui a réussi un temps de 1:34.7 minute.

Jules Giguère gagne le 1er Prix Carling 1964 avec .600

Grâce aux deux victoires qu'il a remportées en fin de semaine dernière, Jules Giguère s'est assuré le championnat du mois de mai chez les conducteurs du Club Jacques-Cartier.

Il recevra le premier "Prix Carling" mensuel de la saison 1964. Giguère, qui a eu 16 départs au cours des 14 programmes du mois, a terminé en tête avec l'impressionnante moyenne de .600. Il a eu 8 gagnants, deux deuxièmes et un troisième pour un total de 96 points.

On se base toujours sur le système de 10 points pour une première position, six pour une deuxième et quatre pour une troisième. Un minimum d'un départ par programme est exigé pour être éligible. Giguère a terminé en avant de Réjean Boily, qui a été inactif au cours des derniers programmes et qui a conservé une moyenne de .540 en 20 départs. On voit ensuite R. Filion, .462; Paul Grenier, .385; Gilles-G. Filion (Buckingham) .384; Gilles Lachance .377; Jean Cyrenne, Bruno Ferron et Phil Laframboise, 360 chacun.

Laframboise partage avec Giguère l'honneur de plus de gagnants dans le mois, 8; Grenier le plus de deuxièmes, 7; et Yvan Gamache a eu le plus de troisièmes, 8. Incidemment, Gamache a été celui qui a accumulé le plus de points, 112, tandis que Marcel Cournoyer a pris le plus grand nombre de départs, 37.

Donald White, qui était en avant après dix programmes, a eu la malchance de se fracturer un pied samedi soir et n'a pu avoir le nombre de départs suffisant pour être éligible. En 12 départs, il a conservé une moyenne de .633.

Voici le classement du mois:

CLASSEMENT DE MAI
(Minimum : 14 départs)

	Départs	1ère	2e	3e	Moy.
Jules Giguère	16	8	2	1	.600
Réjean Boily	20	6	6	3	.540
Rhéo Filion	16	5	2	3	.462
Paul Grenier	28	5	7	4	.385
G.-G. Filion	26	6	4	4	.384
G. Lachance	18	5	3	0	.377
J. Cyrenne	25	5	4	4	.360
P. Laframboise	30	5	2	4	.360
Bruno Ferron	15	3	2	3	.360
Y. Catellier	24	4	4	4	.333
Ray. Moreau	14	1	4	3	.328
Y. Gamache	35	5	5	8	.320
P.-Emile Alain	18	3	1	5	.311
Bernard Gervais	34	6	4	4	.294
Fern. Turenne	23	5	1	3	.278
Claude Denault	21	0	5	7	.276
Roland Bruyère	24	4	2	3	.266
J.-Guy Breton	13	1	3	3	.266
Yvon Pelchat	26	4	3	3	.266
J.-Ls Demers	15	1	3	3	.200
J. Fearneley	17	0	5	1	.200
L. Hamelin	25	2	2	4	.192
M. Cournoyer	37	2	3	4	.178
Victor Larose	25	2	1	4	.168
B. Bélanger	34	3	1	5	.164
G. Filion (Q)	16	2	1	0	.162
André Côté	21	2	1	1	.142
Alex. Pagé	22	1	3	2	.136
L. Duquette	15	1	0	2	.113

Le tournoi-invitation de golf de Thetford a lieu en fin de semaine

Le 8ième tournoi invitation du Club de Golf de Thetford aura lieu en fin de semaine, avec la participation des meilleurs golfeurs de la Province.

La Classe C jouera samedi le 6 juin et les Classes A et B dimanche le 7 juin. Henri Setlakwe, de Thetford, le gagnant de l'an passé défendra son titre. La lutte sera très serrée dans la Classe A, Don Doe et Maurice Laflamme de Granby, Bob Payette de Drummondville, Roger Vézina et Paul Pouliot de Québec, Robert Gagné de Loretteville sont parmi les inscrits.

De magnifiques prix aux vainqueurs des différentes classes pour les scores bruts et nets, seront remis aux vainqueurs lors du buffet qui aura lieu dimanche soir, à 5 heures. Les entrées en retard seront acceptées. Pour s'enregistrer, téléphonez à Jean-Louis Rose Pro. Tél. : 335-9252.

Voici la liste des inscrits et les heures de départ :

DIMANCHE, 14 JUIN
Classes A et B

Heures
9.00—D. MacLean, T.M.; J.-P. Nicol, T.M.; Y. Labonté, T.M.
9.07—D. Hall, T.M.; W.-H. Foster, T.M.; C. Notherwell, T.M.
9.14—M. Tardif, T.M.; H. Cadrin, Beauce; G. Doyon, St-G.
9.21—M. Morin, Beauce; D. Rodrigue, St-G.; P. McCollough, St-G.
9.28—J.-P. Tardif, T.M.; E. Gendron, St-G.; R. Marcier, Beauce.
9.35—E. Blais, T.M.; J. Lavoie, St-G.; J. Côté, T.M.
9.42—G. Théberge, T.M.; J.-B. Gagnin, T.M.; M. Saillant, Qué.
9.49—H. Byrns, T.M.; C. Setlakwe, T.M.
9.56—J.-C. Groleau, T.M.; D. Beaulieu, Mag.; L. Viens, Mag.
10.03—L. Ménard, E.A.; G. Dussault, Lenn.; R. Lessard, E.A.
10.10—G. Nouri, Lenn.; A. Demers, Mt-Cr.; R. Drouin, Lenn.
10.17—G. Turcotte, T.M.; N. Dussault, Lenn.; J. Vézina, St-G.
10.24—F. Bureau, T.M.; L. Godin, St-Jean; F. Paré, St-G.
10.31—H. Couillard, St-Jean; G. Hallé, SCC; D. Lachance, Beauce.
10.38—L. Bourgault, T.M.; A. Guindon, T.M.; E. Boivin, Beauce; M. Delaze, T.M.
10.45—L. Drapeau, T.M.; J.-L. Reid, E.A.; R. Labrie, St-G.
10.52—G. Dubé, Lenn.; M. Boulanger, E.A.; N. Paquet, Mt-Or.; L. Payeur, T.M.
11.00—M. Boisvert, Kl.-S.-Fls; G. St-Pierre, Vic.; G. Brousseau, St-G.; M. Legendre, T.M.
11.08—G. Bernard, St-G.; G. Turzeon, Vic.; B. Wilson, Mt-Or.; S. Dion, Asb.
11.16—J. Setlakwe, T.M.; R. Moreau, St-G.; C. Garand, Asb.; R. Pavette, Drum.
11.24—R. Fillion, T.M.; S. Engler, Asb.; R. Maltais, E.A.; D. Laverdière, SCC.
11.32—N. Fillion, T.M.; M. Dion, E.A.; P. Hubert, Jolliette; R. Crevier, Bic.
11.40—A. Huard, T.M.; B. Cotterell, Mt-Or.; Y. Gendreau, E.A.; J.-G. Blanchard, SCC.
11.48—M. Fillion, T.M.; R. Gagné, Lorr.; B. Tarte, E.A.; M. Desfossé, SCC.
11.56—P. Leblanc, SCC; D. Doe, Granby; R. Setlakwe, T.M.; Vic. Gagné, SC.
12.04—H. Setlakwe, T.M.; M. Laflamme, Granby; R. Baker, SCC; P. Frenette, Joliette.

BOSTON-TERRIER
PUG & BERGER AL.
Dr Richard, M.V.
St-Pascal, Kam.



MADAME,
c'est une RENAULT automatique qu'il vous faut.
Elle est si . . . économique et confortable !
Très larges facilités de paiement
CARETTE AUTOMOBILES
LIMITÉE
2060, boul. Charest O. — 681-1271

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.
PILULES
MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"
4-868



• Le conducteur Stanley Dancer conduit le cheval néo-zélandais Cardigan Bay (5) à la victoire dans le championnat national à Conkers. Rusty Range (3), conduit par Will Niles a pris le 2e rang et Henry T. Adios, qu'on ne voit pas, fut 3e. Le vainqueur de cette course, l'an dernier, et détente du record de 4:08.5 pour deux milles, Irvon Hall, piloté par Charles King dut se contenter du 4e rang. (Téléphoto U.P.I.)

Tony Lema déloge Jerry Magee à mi-chemin du Thunderbird

RYE, N.Y. (P.A.) — Tony Lema a réussi un "eagle" au dernier trou hier et sa ronde de 67, cinq sous la normale, lui a valu le premier rang à mi-chemin de la Classique Thunderbird, dont l'enjeu est $100,000.

Son total de 135 lui confère une priorité de deux coups sur ses rivaux.

Volant la vedette au favori Arnold Palmer, Lema a brisé une triple égalité avec un birdie de 12 pieds au 17e trou, puis s'est assuré son avance sur son eagle de 25 pieds au dernier vert.

A 137, on note Mike Souchak, à la suite d'une deuxième ronde de 68, et Ken Venturi.

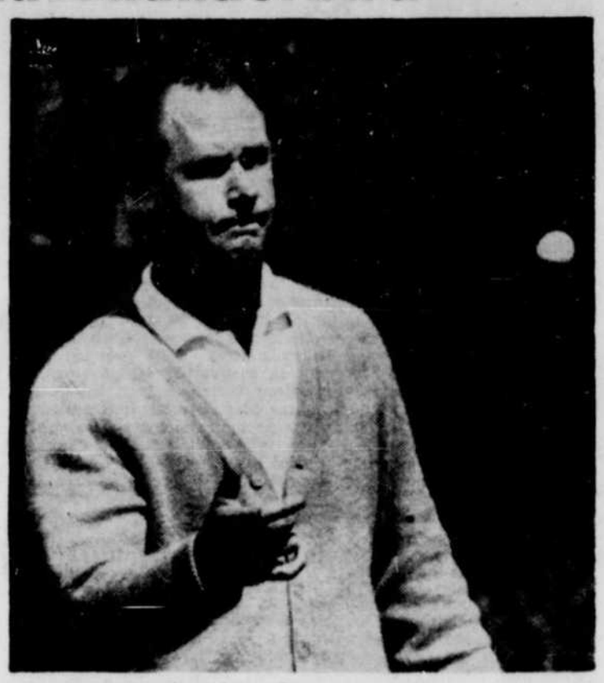
On compte 16 joueurs, groupés avec une différence de quatre coups entre eux en avant du peloton, alors que 75 golfeurs ont roulé le par ou mieux.

Palmer, champion de l'an dernier, est au nombre de sept concurrents qui ont tourné 139, en raison d'un désappointant 71. Le meneur de la première ronde, le Torontois Jerry MaGee, a explosé à 73 et affiche également un total de 139.

Le grand rival de Palmer, Jack Nicklaus, a continué d'éprouver des difficultés avec ses coups d'approche, mais il a roulé un 69, bon pour un total de 142.

D'autre part, Gary Player a connu une tournée fort difficile avec un 78 et a évité l'élimination de justesse avec un total de 148.

Enfin, Julius Boros et Bill Casper ont imité Lema avec des 67 en demeurant dans la course aux honneurs avec des totaux respectifs de 139 et 138.



Tony Lema, le nouveau meneur



Jerry Magee, 4 coups derrière

Jack Nicklaus et le GOLF

★ Commencez par la TETE ★



Le relèvement de la tête devrait être le dernier mouvement que vous faites avant de commencer le "backswing".

Vous noterez que plusieurs pros, moi le premier, tournent légèrement la tête à droite, juste avant de commencer le "backswing".

Cette manoeuvre a un triple but :

D'abord, ça aide à mettre le "backswing" en branle.

Ensuite, ça permet un tour du corps plus long et plus libre.

Enfin, et surtout, ça aide à garder le corps derrière le coup, prévenant le ballottement au moment du contact.

Gilles Lachance mènera neuf montures en fin de semaine à la piste locale

Gee Dee Frisco, descendant de Frisco Tass qui fut une des surprises de l'année 1963, sera de retour sur la piste de Québec demain soir alors qu'il participera à la 10e course, une classe pour ambleurs dont l'enjeu sera de $1000.00. L'an dernier ce cheval récolta $4,281.00 et prit une marque de 2.08 2-5 ici même à Québec.

Depuis la saison 1964, il participa à 10 départs, triompsant à deux reprises et abaissant à chaque occasion son propre record. Le 1 2avril à Blue Bonnets il parcourut le mille en 2.07 4-5 et le 27 avril au même endroit il gagna en 2.06. Il a déjà accumulé au crédit de son propriétaire, Patrick Denis, de Conticook, -3,123.00. Il sera conduit par le vétéran Ralph Babbin. En parlant de conducteur, le jeune Gilles Lachance, qui jouit de plus en plus de la faveur des parieurs, sera des plus actifs ce soir et demain soir en conduisant un grand total de neuf montures.

Les attractions ne manqueront pas et pour ce meeting de fin de semaine, les trotteurs et ambleurs se disputeront tour à tour la vedette. Ce soir la classe No. 9, groupera six rapides ambleurs dont les favoris, soit: Collector, gagnant à son dernier départ, J.J. Wann, cheval de l'année en 1963; Bolo Hal qui peut toujours causer des surprses, Major's Fairy, Eternal Pick et le Montrealer. Demain, dimanche, les trotteurs se disputeront également un enjeu de $1200.00 dans la course No. 8, et l'excellente jument Topsy Lee D tentera de répéter son exploit de dimanche dernier contre Gloria Elkington, J.N.U., Kilter et Success Bomb.

On prédit une température idéale pour les courses en fin de semaine ce qui veut dire qu'il y aura foule dans les estrades du Parc de l'Exposition ce soir et demain soir à partir de 8 heures.

Combat retardé !

STOCKHOLM (PA) — Une blessure au dos de Floyd Patterson menaçait hier de remettre le combat Patterson-Eddie Machen, qui doit avoir lieu le 5 juillet. Machen doit arriver en Suède le 10 juin pour compléter son entraînement. Quant à Patterson, il est déjà au pays depuis une dizaine de jours. On ignore la gravité de la blessure. Les deux boxeurs veulent s'assurer un combat titulaire chez les poids lourds en vertu d'une victoire lors de leur match qualifié d'éliminatoire en vue de la couronne mondiale.

Nigérien vaincu

ABIDJAN (Reuter) — Le Cubain Angel Robinson Garcia, poids léger, a battu, hier soir, aux points le Nigérien Rafiu King au cours d'un match en dix rounds qui s'est déroulé au stade central d'Abidjan. Aucun titre n'était en jeu.

Trou d'un coup

Un trou d'un coup a été réussi, samedi, le 30 mai 1964, au Club de Golf de Lévis, par Monsieur J.-R. Boulanger, sur le trou no 14 qui a une distance de 212 verges.

M. Boulanger utilisa un bois 2.

MM. John Chatigny et Fernand Rinfret accompagnaient M. Boulanger. Félicitations.

CE SOIR ET DEMAIN 8 H.



SAMEDI

COURSE SPECIALE — 7 h. 30 AMBLE — $200.

1—Meadow Smoke (Y. Gamache)
2—Meadow Byrd (Y. Catellier)
3—Prime Yankee (G. Lachance)
4—Expresso (L. Duquette)
5—Brian Wann (R. Boily)
6—Meadow Hhitney (J. Giguère)

Course No 1 — 8 h. — AMBLE —$300.

1—H. J. Mahone (J. Landry)
2—Little Billy D (N. Dompierre)
3—Kiwi (G. Beauchemin)
4—Express B (J.-G. Tremblay)
5—Selkirk (J. Vander Poel)
6—Lucky Seven (P. Giguère)
7—Red Ember (M. Cournoyer)
8—Dickey Dares (Y. Gamache)
Elig.: Dean Ibaf (P. Noël)
Vic Express (J. Cyrenne)

Course No 2 — 8h.20 — TROT — $350.

1—The Arab (C. Denault)
2—Superfort (P.-E. Alain)
3—Cleary Hanover (J. Lemay)
4—Warner's Pride (Y. Catellier)
5—Albany Hanover (C. Côté)
6—Worthy Tyson (A. Pagé)
7—Kirk's Vote (R. Bruyère)
8—Prince Lullwater (Y. Pelchat)

Course No 3 — 8h.40 — AMBLE—$600.

1—Direct Johnny (R. Filion)
2—C. J. McKlyo (P. Giguère)
3—Colona Hanover (G. Lachance)
4—Speedway Flashy (R. Caldwell)
5—Armbro Davey (F. Leboeuf)
6—Wayko (R. Savignac)
7—Allen Creed (B. Bélanger)

Course No 4 — 9h.05 —AMBLE—$400.

1—Battle Byrd (J. Fearneley)
2—Adios Todd (R. Savignac)
3—Chief Killean (R. Babbin)
4—Single C C (J. Lefebvre)
5—Mighty Pal (P. Noël)
6—Adios Scott (C. Dupré)
7—Panda (A. Côté)
8—Josedale Proton (M. Aubin)
Elig.: Lee Yates (R. Ponton)
Dainey (V. Larose)

Course N o5 — 9h.25 — TROT — $500.

1—Todd Riddell (G Beauchemin)
2—Luxmite (M. Cournoyer)
3—Judy's Parlay (R. Savignac)
4—Colonel Rodney (C. Côté)
5—Dick Hither (V. Larose)
6—Scotch Bomb (J.-G. Breton)
7—Missouri Hanover (M. René)
8—Don Chester (M. Breton)
Elig.: Half Song (P. Giguère)
Lucky Symbol (P.-E. Alain)

Course No 6 — 9h.45 — AMBLE—$500.

1—Dean Frisco (R. Babbin)
2—Danny's Ben (P. Giguère)
3—Smitty Rainbow (J. Cyrenne)
4—Success Stormy (A. Bédard)
5—Rover Boy (L. St-Jacques)
6—Widower Patch (J. Cyrenne)
7—Handy Joe (R. Filion)

Course No 7 — 10h.10—AMBLE—$450

1—The Mighty Count (F. Turenne)
2—Jonover (P. Giguère)
3—Emel Jay (C. Denault)
4—Edgewood Merrit (F. Leboeuf)
5—Crusader Pick (Y. Catelier)
6—Linda Ann Ha (G.-G. Filion)
7—Aero Jet (P. Grenier)
8—Champion Pick (Y. Gamache)

Course No 8 — 10h.30—TROT—$1,000.

1—Foundation (J. Giguère)
2—Joppa's Surprise (R. Caldwell)
3—Frysie Rosecroft (P.-E. Alain)
4—Happy Fella (R. Ponton)
5—Battenkill Rodney (P. Dussault)
6—Janet's Son (Y. Pelchat)
7—Rodney Frost (A. Bédard)

Course No 9 —10h.50—AMBLE—$1,200.

1—Major's Fairy (G. Lachance)
2—Eternal Pick (R. Caldwell)
3—J. J. Wann (R. Boily)
4—Bolo Hal (G.-G. Filion)
5—Collector (P. Dussault)
6—Le Montrealer (F. Leboeuf)

Course No 10 —11h.15—AMBLE—$450.

1—M. E. Chief (F. Turenne)
2—Rock Chief (G. Bartl)
3—Jet Byrd (Y. Catellier)
4—Raffles (P. Laframboise)
5—Freddy Volo (J. Ell Pilote
6—Bobby Up (J. Lemay)
7—Even's Jet (J. Cyrenne)
8—Ebby Hal (R. Demers)

DIMANCHE

Course No 1 — 8 h. — AMBLE — $400.

1—Pinnacle Chuck (C. Denault)
2—Sleepy Hollow Girl (Y. Pelchat)
3—Gusta Bel (R. Pagé)
4—Hector (B. Ferron)
5—Miss Barbara Direct (M. Aubin)
6—Snappy Wick (J. Landry)
7—Doug Raider (R. Bruyère)
8—Lord Flight (G. Lachance)
Elig.: My Son's Abbie (J.-La Gingras)
Widower Abe (P. Grenier)

Course No 2 — 8h.20 — TROT — $400.

1—Ronald's Girl (P.-E. Alain)
2—Billy Blitz (F. Turenne)
3—Dolph Hanover (B. Bélanger)
4—Federal Agent (P. Noël)
5—Little Brother (B. Ferron)
6—The Marshall (M. Aubin)
7—Major Victory
8—Even Bets (R. Moreau)
Elig.: Indian Feather (B. Gervais)
Darn Volo (A. Pagé)

Course No 3 — 8h.40 —AMBLE—$300.

1—Halden Hanover (M. Breton)
2—Ambassador John (J. Fearneley)
3—Tackle Me (D. Beauchemin)
4—The Castle Mar Mic (D. Larochelle)
5—Whisk (A. Pagé)
6—Elk Slator (M. Giguère)
7—Level Lady (C. Denault)
8—Bell Tower (M. Cournoyer)
Elig.: Dean Ibaf (P. Noël)
Vic Express (J. Cyrenne)

Course No 4 — 9h.05 —AMBLE—$400.

4—1—Wiltzer Guy
2—Linda's Lad (G.-G. Filion)
3—Chief Moken (L. Duquette)
4—Royal's Pride (Y. Catellier)
5—Rennie Norris (P. Giguère)
6—Sky Goose (R. Filion)
7—Volo Diamond (G. Lachance)
8—Sampson's Filly (M. Gingras)
Elig.: Golfen Spark (A. Bédard)
Chief's Royal (G. Lachance)

Course No 5 — 9h.25 —AMBLE—$350.

1Diplomat Rotan (J. Guenette)
2—Janet's Pride (R. Beaudoin)
3—Dill Will (J. Vander Poel)
4—Seattle Norris (L. Roy)
5—Jolie Betty (F. Tupreine)
6—Miller Brook Dean (M. Cournoyer)
7—Tay Toe (P. Grenier)
8—Parading Star (J. Fearneley)
Elig.: Karen Dee (B. Gervais)
Walt Direct (R. Bruyère)

Course No 6 — 9h.45 — TROT — $500.

1—Thistle Hill Do n(B. Ferron)
2—Tag Dares (R. Caldwell)
3—Dale Heberling (R. Savignac)
4—Jack Harvester (J.-C. Côté)
5—Gus The Great (G. Lachance)
6—Iosola's Hanover
7—Taylor's Song (Y. Gamache)
8—Amigo (R. Moreau)

Course No 7 — 10h.10—AMBLE—$450.

1—Warden Scott (G. Lachance)
2—Lucky Shot (M. Gingras)
3—Frisco Chief C (J. Cyrenne)
4—Judith Remus (R. Savignac)
5—True Breeze (P. Laframboise)
6—Primrose Pete (P. Giguère)
7—Nat's Son
8—Windy Day
Elig.: Sargas ick (G.-G. Filion)
Inva Sea Patch (R. Caldwell)

Course No 8 — 10h.30 —TROT—$1,200.

1—Gloria Elkington (P.-E. Alain)
2—J.N.U. (J. amelin)
3—Killer (J. Landry)
4—Topsy Lee D (P. Dusseault)
5—Success Bomb (M. Gingras)

Course No 9 — 10h.50—AMBLE—$500.

1—Sir Hal (G. Lachance)
2—Victor Pick (J. Lemieux)
3—Meadow Lynch (J. Giguère)
4—Venus Richelieu (J.-C. Côté)
5—Ensign Volo (R. Savignac)
6—Mister Hughby (P. Laframboise)
7—George L. Grattan (A. Côté)
8—Great Odios (J. Cyrenne)

Course No 10—11h.15—AMBLE—$1,000

1—Thunder Hanover (J.-Ls Demers)
2—Billy Bayama (R. Filion)
3—Scotch Newport (R. Caldwell)
4—Mister Hughes (J. Lemieux)
5—Priam (R. Savignac)
6—Fleet Hal (P. Giguère)
7—Gee Dee Frisco (R. Babbin)
8—Helen Joe Aadios (G. Lachance)



NOS FAVORIS

SAMEDI

Première :	**8-5-1**
Deuxième :	**4-7-1**
Troisième :	**1-2-3**
X-Quatrième :	**1-34**
Cinquième :	**7-3-6**
Sixième :	**4-3-5**
X-Septième	**2-3-4**
Huitième :	**6-1-5**
Neuvième :	**3-2-4**
X-Dixième :	**2-4-3**

DIMANCHE

Première :	**5-2-3**
Deuxième :	**4-5-7**
Troisième :	**4-2-1**
X-Quatrième :	**1-6-2**
Cinquième	**5-7-1**
Sixième :	**7-8-4**
X-Septième	**8-7-5**
Huitième :	**5-1-4**
Neuvième :	**8-1-3**
X-Dixième :	**2-1-7**
X-Quinella	

Participantes au tournoi féminin du club Cap-Rouge

9.00 Mrs H. Nadeau et Mlle M. Langlais, Ryl. Qué.; Mlle C. Richard et Mlle Mary Aboud, Ki-8-Eb;

9.07 Mme R. Boucher et Mme R. Ruelland, Ryl. Qué.; Mme H. G. Klaussen et Mlle G. Lamontagne, Beloeil;

9.14 Mme M. Bourgoin et Mme M. Vachon, Ryl.Qué.; Mme Theos. Marchand et Mlle B. Gagnon, Lorette;

9.21 Mme I. Bossé et Mme G. Ross, Ryl. Qué; Mme Paul Duranleau et Mme Roger Messier, Beloeil;

9.28 Mme Audrey Franklin et Mme Margaret Dobson, Donnacona; Mme L. Ruelland et Mlle J. Vézina, Ryl. Qué.;

9.35 Mme St-Georges Côté et Mlle V. Falardeau, Lorette; Mme Rita Proulx et Mlle C. Dupuis, Ryl. Qué.;

9.42 Mme John McGregor et Mme A. B. Mewett, Lévis; Mme P. Gosselin et Mme P. Gallbois, Ryl. Qué.;

9.49 Mlle M. Brossard et Mme R. Vigeant, Valleyfield et Marlborough; Mme G. Peacock et Mme G. Chenail, Ryl. Qué.;

9.56 Mme A. B. Wright et Mme H. G. Seybold Kanawaki; Mme Roger Mignault et Mme G. St-Pierre, Cap-Rouge;

10.03 Mme K. B. Patterson et Mme T. C. Millar, Kan.; Mme Claude Beaudoin et Mme J.M. Lagacé, Cap-Rouge;

10.10 Mme Simon Parent et Mme Georges Demers, Lac St-Joseph; Mme René Marcoux et Mme Edgar Gilbert, Cap-Rouge;

10.17 Mme R. Racine et Mme C. Bourdeau, Ryl. Qué.; Mme G. Renaud et Mme F. Desrosiers, Lorette; Mme Georges Bourret et Mme Jean Robitaille, Cap-Rouge;

Le tournoi du Centre Durocher prendra fin dimanche en soirée

Les meilleurs figurants au cours de la journée d'hier au Tournoi de Quilles du Centre Durocher furent Henri Bélanger, quilleur indépendant, de Québec, et A. Lindsay, porte-couleurs du groupe Centre Mgr Marcoux. Ils ont conservé des moyennes respectives, de 171.3 et 171.

Parmi les quilleurs du groupe Coca-Cola, Gaston Turgeon a pris la vedette avec une belle moyenne de 263 tandis que Arthur Pruneau et Fernand Paradis s'assuraient les honneurs des groupes Salle Bernard et "Mme Poitras".

Dans la section féminine, Mme Fernand Paradis du groupe de "Mme Poitras" inscrivit le plus haut pointage, soit 142.1. Pour ce qui est des groupes Salle Bernard, "Mlle Ringuet", et Centre Mgr Marcoux, ce sont Mme Lucienne Pearson, Claudette Ringuet et Mme Roger Fortin qui se classèrent en première position.

Les meneurs du Tournoi sont actuellement René Chabot, avec 203.3 et Claire Lepage avec 180.1.

Nous désirons rappeler à tous les amateurs de quilles que le Tournoi de Quilles du Centre Durocher prendra fin dimanche, le 7 juin. D'ici là, tous les groupes de quilleurs et tous les quilleurs indépendants qui désirent tenter leur chance de se mériter les magnifiques prix du Tournoi sont les bienvenus.

SIX PREMIERS — HOMMES

René Chabot	203.3
François Lavigne	200.2
Janvier Tétreault	197.5
André Morissette	192.0
Serge Marcoux	191.5
Roger Beaulieu	187.2

FEMMES

Claire Lepage	180 1
Yolande Genest	175.3
Rachelle Côté	175.2
Denyse Demeule	171.0
Mme Jeannette Mantha	168.1
Mme Maurice Gamache	164.2

PLUS HAUTS SIMPLES

André Berthiaume	215
Rosario Cauchon	222
Léonce Bouchard	230
Jacques Califoux	219
Janvier Tétreault	232
Janvier Tétreault	269
Denyse Demeule	222
Mme Cathy Beaulieu	190
Georgette Demers	189
Georgette Demers	189
Denise Venne	206

LES GROUPES

Coca Cola

COCA-COLA

Gaston Turgeon	163.0
Gaston Quirlault	161.2
Marcel Robitaille	155.4

SALLE BERNARD

Arthur Pruneau	154.0
Pierre Lafrenière	135.1
Roland Ruel	128.5

CENTRE MGR-MARCOUX

A. Lindsay	171.3
Roger Fortin	150.3
Clément Labbé	142.5

Mme POITRAS

Fernand Paradis	134.3
W. Vigneault	126.0
E. Barras	125.5

INDEPENDANTS

Heiri Bélanger	171.0
Michel Couture	154.4
Arthur Lemay	134.4

Mlle RINGUET

Claudette Ringuet	129.3
Yolande Careau	126.1
Raymonde Savard	100.

Salle Bernard

Mme Lucienne Pearson	114.1
Mme Fernande Giguère	110.
Louisette Daigle	108.2

Centre Mgr-Marcoux

Mme Roger Fortin	101.3
Jacqueline St-Hilaire	86.

Madame Poitras

Mme Fernand Paradis	142.1
Mme Jacques Paquet	94.2

Château-Richer

Léonce Bouchard	156.
Rosario Cauchon	139.4
Pierre Lessard	134.3
Mme Léo Tanguay	131.2
Mme J.-P. Lavoie	124.3
Françoise Tanguay	123.1

Mme A. Simoneau

Mme Monique Drapeau	137.
Rita Julien	116.1
Mme Françoise Blais	111.

Courville

Mme L.-P. Garneau	149.
Mme J.-P. Latouche	136.2

Indépendantes

Jeannine Boucher	133.2
Madeleine Desmarais	132.

Balle-molle à St-Malo

L'ouverture de la ligue de balle-molle, intermédiaire St-Malo, aura lieu dimanche après-midi à 2 hres au parc Dollard. La ligue est composée cette année de 5 équipes, qui sont: Le Club Récréatif Goodyear, Le Restaurant Bell, la brasserie O'Keefe, St-Malo, le Hostess-Pépin.

Lors de la dernière assemblée, un bureau de direction a été formé et M. Michel Rush a été élu PRESIDENT, M. Gaston Bidégaré, Vice-Président et M. Raymond Laplante, publiciste.

Les parties auront lieu le lundi et vendredi soir à 7.15 p.m. et la 2ème rencontre aura lieu à 9.00 hres p.m.

Pour le programme d'ouverture, dans la première partie, la Brasserie O'Keefe rencontrera le St-Malo, et dans la deuxième rencontre, le Restaurant Bell recevra la visite des Csips Hostess - Denis Pépin Auto.

A-t-il gagné !

NEW-YORK. (P.A.). — Le lanceur Don Drysdale, qui avait perdu un match de 11 manches par 1-0 la veille alors qu'il n'avait alloué que quatre coups sûrs parlait de la joute sans coup sûr de son coéquipier Sandy Koufax des Dodgers de Los Angeles, réussie jeudi soir.

"J'étais à Washington en voyage d'affaires et n'avait pas entendu parler de l'exploit du tout" a révélé Drysdale hier. "Alors, j'ai écouté les nouvelles de 11 heures à la radio.

"L'annonceur a dit "Sandy Koufax a répété son exploit, car il vient de lancer la troisième partie sans coup sûr de sa carrière.

"A ce moment précis, je me demandais simplement, a-t-il gagné ?".

Onze équipes sont déjà inscrites au tournoi de balle-molle de Hull

L'organisation du grand tournoi international de balle-molle qui aura lieu au parc St-Rédempteur de Hull, du 1 au 5 juillet prochain, va bon train.

Jusqu'ici, 11 équipes ont manifesté leur intention de prendre part au tournoi. On compte deux clubs de la ville de Utica, dans l'état de New York; une équipe d'Oshawa, en Ontario; Elliott Lake, équipe championne du tournoi de 1963; une équipe de Dolbeau, dans le Québec; une autre formée de vétérans, connue sous le nom de Jockey All Stars; l'équipe St-Joseph de la ligue Senior Sportsman d'Ottawa; les équipes O'Keefe, Parc de la Montagne et Courval-Vachon, toutes trois de la ligue Commerciale de Hull; ainsi qu'une équipe de Joliette, dans le Québec.

Le tournoi international de balle-molle est commandité par M. Lucien Courval, propriétaire des Nettoyeurs Courval, et organisé par l'Association Sociale Sociale et Sportive Hull-Volant.

Les équipes seniors du Canada tout entier, peuvent le faire en s'adressant au secrétaire, M. Marcel Guitard, au 107, Maisonneuve, à Hull, ou en téléphonant à 663-2519.

L'inscription des équipes se termine le 15 juin, à minuit.

CAMPING
"FRANCE"
GIFACO — RACLET
chez
Guy Massicotte Sports Inc.
915 rue St-Vallier est
EXPOSITION
tous les jours
SOIRS:
lundi, mercredi et vendredi
7 à 10 hrs

Salon de Quilles Laurier Lanes
ATTENTION QUILLEURS...
Petites ou grosses quilles
Nous avons pour les ligues de quilles un choix d'allées qui seront disponibles en septembre.
Réservez dès maintenant
Amateurs de grosses quilles
N'oubliez pas de participer au tournoi pro-amateur qui est actuellement en cours.
Salon de Quilles Laurier Lanes
24 ALLEES GROSSES QUILLES — 24 ALLEES PETITES QUILLES
345 AVE JEAN-DEQUEN - Ste-Foy - TEL.: 653-5247
Entre les 2 centres d'achats

Descente raide
Ce signal routier vous invite à la prudence.
10% de ristourne est accordé à nos assurés qui n'ont pas fait de réclamation durant le terme de leur police – Paiements faciles de votre prime.
la compagnie d'assurance du
CLUB AUTO DE QUÉBEC
SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC

Québec: Marcel RENAULD (527-3029); Antonin RENAULD (623-1743); Jean BUSSIERES (626-1280); J.-A. BOURDAGES (623-5386); Denis PROULX (623-7150)
Thetford-Beauce: René FORTIER (663-3929)
Thetford-Beauce: Clément CORRIVEAU (335-2021)
Portneuf: L. MARCOTTE St-Basile (91-W)
Portneuf: J.-W. COTE (20)
Montmagny: Jean-Paul BOUCHER (tél.: 248-0787)
Rivière-du-Loup: Lucien BERUBE (UN 2-4165)
Rimouski: Ant. ROBICHAUD (RA 3-2574)
Gaspésie - Maria: Roland BERTHELOT (441)
Lévis: Phil. BELZILE (837-8529)



Sport amateur à QUEBEC

Par Jean-Claude Laprise

Dans la ligue de badminton Massicotte

La ligue mixte de badminton Massicotte, circuit d'été, a complété ses rangs avec un grand total de douze clubs, réunis en deux sections. Huit clubs sont de la section senior : Ste-Pétronille, le lac St-Augustin, St-Joseph, St-François d'Assise, St-Gérard-Majella, Sillery, St-Jean-Baptiste et l'Ancienne-Lorette. St-Joseph, le Club Sportif Ind., Ste-Pétronille et les Mustangs forment l'autre section. Le circuit verra de l'action à compter de lundi le 22 juin jusqu'au 3 août, après quoi les séries éliminatoires seront en cours.

Il est entendu que les rencontres sont prévues pour jouer en plein air. Advenant la mauvaise température, le programme sera joué à l'intérieur le même soir. Le Centre St-François d'Assise et le Centre Mgr Marcoux ont collaboré pour ouvrir leurs portes en cas de mauvais temps. Le circuit senior a été formé de clubs intermédiaires où quelques joueurs de calibre senior ont été insérés dans les rangs. Ceci est une expérience pour la prochaine saison intérieure. Cet amendement peut certainement apporter de bons résultats, car l'ambition au jeu sera plus grande.

Le club de golf de Stoneham démarre

Le club de golf de Stoneham, situé en bordure du boul. Talbot, près du lac Clément, inaugurera sa présente saison officiellement dimanche prochain le 13 juin par un tournoi pour tous les membres du club. Pour la première fois, les abonnés auront l'opportunité de "rouler" sur des verts neufs qui feront l'orgueil du club. Comme on le sait le parcours a été agrandi cette année pour en porter la distance à 2870 verges. De plus, un chalet est maintenant à la disposition des joueurs. Le nombre de membres se chiffre à 70 et on espère atteindre la centaine prochainement. L'exécutif pour 1964 se compose de Roland Lafond, président, Georges Hamelin, vice-président et capitaine, Jackie Dunn, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont Louis Marcotte, Marcel Blais, René Bleau, Gaston Bélanger, Claude Légaré et Marcel Chouinard. Ceux qui désirent s'enregistrer pour le tournoi doivent donner leur nom d'ici dimanche à Georges Hamelin.

Il faut sauver le tennis Victoria

La rumeur circule dans les corridors de l'Hôtel de Ville à l'effet que la Centrale de Police soit dressée sur les courts du club de tennis Victoria, à l'automne prochain. Il faudra que les autorités de l'O.T.J. de Québec fassent pression auprès de ces messieurs qui dirigent notre ville pour "sauver" ce club qui existe depuis près de 40 ans, soit sur les noms de Jacques-Cartier et Victoria par la suite. Il serait désagréable de voir cesser le plus grand club de la Vieille Capitale (neuf courts) pour priver par le fait même des centaines de jeunes gens et jeunes filles dont la plupart viennent se récréer tout l'été durant.

Ce serait porter un dur coup au tennis qui traverse une période de transition. Déjà des arpenteurs se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage. Au début, les plans furent préparés pour élever l'édifice sur le losange numéro 1 du Parc Victoria. Selon une constitution datant depuis fort longtemps, l'amendement ne permettait pas la construction à cet endroit, puisque ce terrain fut décrété comme terrain de jeux. A première vue, il y a bien d'autres emplacements sans nuire à qui que ce soit. Nous ne sommes pas contre la Centrale de Police, que nous trouvons nécessaire, au contraire nous sommes pour, mais de là à défaire un tel club s'est tout différent. Qu'on y pense deux fois avant d'abimer ce sport.

Lionel Bouvrette, président du Q.W.C.

Lionel Bouvrette, ancien gardien de buts des As de Québec et une figure populaire du curling, a hérité de la présidence du Québec Winter Club pour 1964-65. M. Dudley Brimble sera le vice-président. Sept autres membres agissent comme directeurs : Jean-Louis Labissonnière, Jean St-Jacques, Keith Francis, George Atkinson, Marc Tessier, Gilles Côté et Maurice Lambert. Le curling a été confié à Maurice Lambert, Gilles Côté sera responsable de la piscine et Marc Tessier portera son expérience sur le tennis, badminton et le squash. Ces dirigeants se nommeront un comité pour chaque activité. Le bureau de direction vient de prendre une sage décision afin de rajeunir le club. On étudie la possibilité de faire du recrutement avec un abonnement à tarif moyen les membres de 20 à 30 ans. Nous croyons que c'est le seul moyen de faire du Q.W.C. un rendez-vous actif.

En quelques lignes

Marcel Brabant a l'intention de grouper des athlètes dans divers sports pour représenter le Centre Mgr-Marcoux. La Société St-Jean-Baptiste présentera-t-elle ses Olympiques cette année ? C'est aujourd'hui qu'est courue la course à pieds de 12 milles à Val St-Michel. L'ancien capitaine des Cits, Jean-Claude Lepage, qui a connu une bonne campagne avec les Jets de Johnstown est membre du club de tennis Victoria. Une loge des journalistes serait installée au Parc Marchand. Bob Chevalier qui ne devait mettre à l'affiche aucun tournoi de tennis cet été est revenu sur sa décision pour organiser les tournois juniors et juvéniles à compter du 26 juin aux Sts-Martyrs. Les associations sportives désirant mettre de la couleur dans leur programme peuvent avoir recours aux Majorettes du Cap Diamont. Pour informations, Joachim Boily, 864, rue St-Eustache.

Bisseger gagne

L'omnium printanier disputé au club Hillsdale, à Ste-Thérèse Ouest hier, a été remporté par Jack Bisseger qui a réussi une ronde de 72, un coup de mieux que Jean-Guy Périard et Marcel Desjardins. Stan Horne et Gordon MacLean ont montré une fiche de 74.

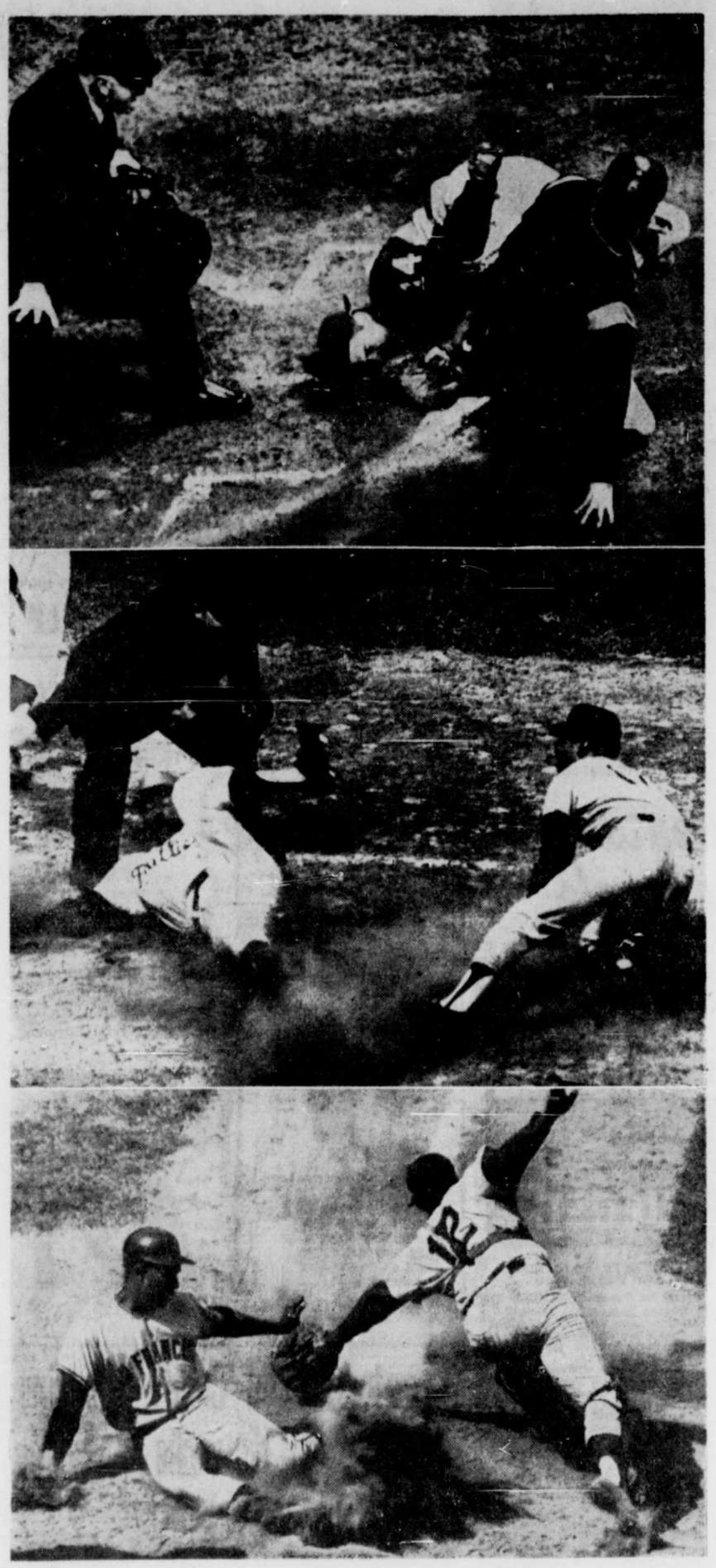
Chez les amateurs, la palme est allée à Tom Hunter avec une carte de 73, un coup de mieux que Frank Kay et Bert Beacon.

BOXE

Par la PRESSE ASSOCIEE

Oakland, Californie — Luis Molina, 137 1-2, de San Jose, a défait aux points Tony Perez, 138, du Mexique, en 10 rounds.





• Les jeux les plus spectaculaires, mais aussi les plus durs, du baseball ont souvent lieu au marbre. Il est difficile pour le coureur d'éviter cette masse que constitue le receveur avec tout son accoutrement, comme il faut beaucoup de courage à ce dernier pour tenter de toucher un bolide qui montre d'abord les crampons aiguisés de ses souliers. Sur la photo du haut, Dave McNally, des Orioles, est sauf, mais non sans avoir fait tomber Charley Lau, des Athletics. L'arbitre est Red Flaherty. Au centre, Ruben Amaro, des Phillies, est également déclaré sauf par l'arbitre Al Forman, bien que Phil Ortega n'en semble pas si sûr. En bas, c'est Matty Alou, des Giants, qui soulève un nuage de poussière avec une glissade parfaite qui a déjoué tous les efforts de Jesse Gonder, des Mets. (Téléphotos U.P.I.)

Les Athlétiques ont confiance en leur 1ère victoire locale

"Les Athlétiques retrouveront le chemin de la victoire dimanche soir" a déclaré sans ambage l'instructeur Jean-Guy Hébert, en annonçant qu'il avait fixé son choix sur le gaucher Maurice St-Hilaire pour arrêter les frappeurs des Mineurs de Thetford.

Ce n'est pas seulement un pressentiment qu'a Hébert, mais il base sa prédiction sur le rendement de l'équipe dans ses trois dernières joutes. Entre autres, les Athlétiques ont opéré un ralliement de quatre points à la dernière manche pour annuler 5-5 avec ces mêmes Mineurs. Puis, ils ont joué une partie sans erreur, perdant 2 à 1 à Plessisville. Enfin, devant les Indiens, ils ne se laissèrent pas abattre par un déficit de 8-0 et remontèrent finalement une partie de la côte pour présenter une défaite de 9-5.

On croit que Claude Meilleur sera le lanceur des Mineurs, vu que les Indiens jouent à Theford l'après-midi et qu'ils affronteront vraisemblablement Gilles Chamberland. "Ça n'a pas tellement d'importance qui va commencer pour eux, a expliqué l'optimiste Hébert, car j'ai l'impression qu'il va en défiler plusieurs au monticule pour les Mineurs".

La mise au jeu est prévue pour 8 h. 30 et il faut dire qu'on enregistre un grand progrès sur les dernières saisons du côté de la ponctualité.

LES INDIENS

Les Indiens seront sur la route dimanche visitant Thetford l'après-midi et Plessisville le soir.

Les choix de Terry McKeaney porteront sur Lee Nicholas et Jean Lemelin. Comme la lutte pour les trois premières positions est très contestée, les Mineurs et les Braves enverront chacun leur lanceur numéro un, soit Chamberland et Ernie Drolet.



HIER

Ligue Américaine
New York 2 L. Angeles 0 (3e m.)
Boston 11 Kansas City 7 (8e m.)
Baltimore 4 Minnesota 11 (7e m.)
Détroit 2 Chicago 4 (8e m.)
Washington 5 Cleveland 3

Ligue Nationale
Chicago 5 Milwaukee 2
San F. 5 Philadelphie 3 (11 m.)
St-Louis 4 Cincinnati 0 (8e m.)
Los Angeles 0 New York 8
Houston 3 Pittsburgh 4

Ligue NATIONALE
Mêmes joutes que vendredi.

Ligue AMERICAINE
Mêmes joutes que vendredi.

Ligue NATIONALE JUNIOR
Parc Marchand à Rosemont, 8h.30
St-Jérôme à Sorel

Ligue MASSICOTTE
St-Joseph à Beauport
Braves à Québec-Ouest

DIMANCHE

Ligue NATIONALE
Mêmes joutes que samedi.
Double à Pittsburgh, New-York

Ligue AMERICAINE
Mêmes joutes que samedi
Double à Chicago, Cleveland
Kansas City

Ligue PROVINCIALE
Indiens à Thetford, 2 h.
Indiens à Plessisville, 8h.30
Thetford à Athlétiques, 8h.30

Ligue NATIONALE JUNIOR
Parc Marchand à Chomedey, 2 h.
Parc Marchand à St-Jean, 8h.30
Rosemont à Sorel
St-Jean à Verdun
Lachine à St-Jérôme
Verdun à Chomedey

Ligue MASSICOTTE
Saillant à St-Albert

CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	7	16	.628	—
San Francisco	27	19	.587	1½
St-Louis	26	22	.542	3½
Pittsburgh	25	22	.532	4
Milwaukee	24	23	.511	5
Cincinnati	23	32	.511	5
Chicago	21	23	.477	6½
Los Angeles	22	25	.468	7
Houston	22	27	.449	8
New York	15	33	.313	14½

(Joutes d'hier non incluses)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	30	15	.667	—
Chicago	26	13	.667	1
Cleveland	26	18	.591	3
New York	32	18	.561	5
Minnesota	26	21	.553	5
Boston	22	24	.478	9½
Detroit	18	25	.419	11
Washington	20	29	.408	12
Los Angeles	19	30	.388	13
Kansas City	15	29	.341	14½

(Joutes d'hier non incluses)

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Pleasisville	6	3	.667	—
Thetford	4	3	.571	1
Indiens	5	4	.545	1
Athlétiques	1	6	.143	4

LIGUE NATIONALE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Rosemont	6	2	.750	—
Sorel	5	3	.625	1
Verdun	5	3	.625	1
Chomedey	6	4	.600	1
St-Jérôme	3	4	.429	2½
Québec	4	5	.400	2½
Lachine	3	5	.375	3
St-Jean	1	6	.143	4½

LIGUE MASSICOTTE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Joseph	4	1	.800	—
Saillant	3	1	.750	½
St-Albert	3	3	.400	2
Beauport	1	2	.333	2
Braves	1	2	.333	2
Québec-Ouest	1	3	.250	2½

LIGUE JUNIOR METROPOLITAINE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Joseph	6	2	.750	—
Parc Marchand	5	2	.714	½
Guilliot B.P.	3	4	.429	2½
Montmorency	3	5	.296	3½
Bienville	1	4	.200	3½

Le Parc Marchand en voyage-suicide

L'équipe du parc Marchand de Québec, de la ligue Nationale junior, se rendra à Montréal en fin de semaine en vue de disputer trois importantes rencontres.

Après un début de saison difficile, les équipiers du pilote Noël Patry ont repris confiance et ont laissé de côté la nervosité bien compréhensible.

Samedi soir, à Rosemont, André Carrier a été désigné pour officier au monticule contre les détenteurs du premier rang. L'addition du champ extérieur gauche, Marc Lapointe, a sensiblement amélioré le département offensif qui jusqu'à la semaine dernière laissait à désirer.

A sa première rencontre contre Chomedey, dimanche dernier, Lapointe frappa un coup de circuit en plus de se distinguer à la défensive. Dans la victoire de 8 à 1 contre Verdun, mercredi soir, ses deux coups sûrs en quatre voyages au marbre ont fait produire 3 points.

De plus, le contrôle parfait du lanceur Marcel Racine permet au gérant Patry d'avoir un département d'artilleurs pour faire la rotation surtout pour un voyage de trois rencontres, comme cette fin de semaine. Incidemment, Racine sera appelé à lancer contre Verdun dimanche en matinée. On se rappellera la magnifique exhibition donnée par Marcel contre Chomedey dans la victoire de 4 à 2 dimanche soir dernier.

En soirée dimanche, les Québécois se rendent à St-Jean. Ce sera la première rencontre entre les deux nouvelles équipes du circuit Mondou.

Même si le St-Jean occupe la dernière position au classement, le pilote Noël Patry a désigné Claude Bolduc, son meilleur artilleur, pour commencer la partie. Bolduc affiche un dossier de 3 gains contre 3 échecs en plus d'être employé en relève.

Après ces trois joutes de fin de semaine, le parc Marchand reviendra sur son terrain pour y disputer une joute contre le Sorel, mardi le 9 juin à 8h.30, au parc Marchand.

Skowron et King aident Washington à triompher

CLEVELAND (PA) — Jim King a cogné un circuit de deux points et Bill Skowron a récolté trois coups sûrs, hier soir, lors d'un gain de 5-3 des Senators de Washington sur les Indiens de Cleveland.

Le lanceur Buster Narum, du Washington, connaissait une performance de cinq coups sûrs lorsque Vic Davalillo a cogné un circuit de deux points à la 8e reprise

Pedros Ramos a essuyé l'échec après avoir accordé le circuit de King à la 4e manche, puis a été victime d'une erreur de deux points au 7e engagement.

Wash.	000	200	210	—5	7	0
Cleve.	100	000	020	—3	9	3

Narum, Duckworth 8 et Brumley, Ramos, Abernathy 8, McMahon 9 et Romano. G—Narum 5-3. P—Ramos 2-4. Cir : Washington—King 6, Cleveland —Davalillo 1.

Titre envié remporté par la Consul Cortina

La Consul Cortina, la voiture qui se vend le mieux en Grande-Bretagne, a été nommée "la voiture internationale de l'année" par l'importante revue suisse Auto-Universum, consacrée aux activités de l'industrie automobile.

Monsieur Arthur Logoz, son éditeur, a présenté le trophée décerné annuellement au fabricant de la voiture choisie, à monsieur Allen Barke, administrateur délégué de Ford-Angleterre, lors d'un banquet à l'hôtel de ville de Nairobi (Kenya). En acceptant cet emblème d'excellence, monsieur Barke a signalé que l'endroit ne pouvait être mieux choisi, puisque c'est à Nairobi même que la Cortina a connu l'un de ses plus grands succès, lorsqu'elle a remporté la victoire au Rallye East-African Safari de 1964, en se classant première "toutes catégories". M. Logoz a déclaré que le trophée de la "voiture internationale de l'année", présenté par la revue Auto-Universum, avait été décerné à la Cortina en raison de "son rendement exceptionnel, son fonctionnement sûr et son aptitude à triompher de toutes les conditions imaginables dans les compétitions organisées par le monde entier".

M. Logoz a fait ressortir qu'aucune voiture de cette catégorie n'avait remporté un aussi grand nombre de victoires dans des compétitions aussi nombreuses et aussi différentes, et en des endroits aussi variés que la Cortina et ses versions subséquentes, depuis son lancement à l'automne de 1962.

"Selon les statistiques, la Ford Cortina a triomphé dans plus de 140 épreuves de championnat national, courses toutes catégories et catégories individuelles, courses d'hiver, montées, épreuves sur parcours en pente jalonné d'obstacles, épreuves de rendement économique, épreuves d'endurance et rallyes dans 23 pays différents, au cours de sa brève existence", a ajouté monsieur Logoz.

"Pour cette raison, la revue Auto-Universum a jugé que le trophée devait aller à la Cortina, en hommage à sa bien facture et à sa durabilité".

La Cortina, construite par Ford-Angleterre est distribué par Ford-Canada. Elle fait partie de sa série de voitures importées construites en Angleterre.



Expérience vs jeunesse

Les inscriptions pour le prochain Tournoi Intermédiaire laissent présager une compétition des plus intéressantes.

A ce jour, la majorité des favoris de l'an passé se sont inscrits. A ce groupe, s'ajoute toute une pléiade de jeunes joueurs très prometteurs qui ont bien l'intention de détrôner les membres de la vieille garde. Les vieux joueurs tels les Goulet, Robitaille, Demers, Bergeron, Lamoureux, Martineau, Côté et autres devront affronter des jeunes ambitieux tels les André et Michel Côté, Boiteau et Bailey.

Au moins une dizaine de joueurs ont l'ambition avouée ou non de s'emparer de la couronne détenue par Jack Hérisset, le champion de l'an dernier.

La date limite pour s'inscrire est le mercredi 10 juin à 5 heures p.m., à 653-4028 en demandant Mlle Marcotte.

Carpenter atteint la semi-finale

CHELTENAM, Gloucestershire. (AFP). — Le Canadien Keith Carpenter a battu le Japonais Ichizo Konishi 6-4, 6-2, en quart-de-finale du tournoi de tennis sur gazon de Chelten ham. C'est le seul match qui a pu être joué de la journée, tous les autres étant interrompus par la pluie.

Les Mets lessivent les Dodgers 8-0

NEW-YORK. (P.A.). — Les Mets de New-York ont compté sept points non mérités à la suite d'une erreur de Ron Fairly à la troisième manche, hier soir, et ont blanchi les Dodgers de Los Angeles par 8-0 grâce à la performance de quatre coups sûrs de Galen Cisco.

Victime des Giants de San Francisco lors du marathon de 23 manches dimanche dernier, Cisco a complété sa première partie de la saison en ne permettant qu'à Willie Davis, qui a cogné un triple à la première manche, d'aller plus loin que le premier coussin.

La poussée des Mets fut marquée par un circuit de trois points d'Ed Kranepool, suivi d'un autre quatre-buts par Charlie Smith, le tout aux dépens du lanceur perdant Joe Moeller, qui prit alors le chemin des douches.

La joute a attiré 54,790 spectateurs et a porté le total d'assistance à 497,350 personnes au stadium Shea cette saison.

Los Angel.	000	000	000	—0	4	1
New-York	007	100	00x	—8	9	0

Moeller, rBewer 3, Miller 8 et Roseboro, Torborg 7, Cisco et Gondor. G.,Cisco, 3-5. P., Moeller 3-4. Cir.: New-York, rKanepool 1, C. Smith 4.

Lanceurs probables pour aujourd'hui

LIGUE AMERICAINE

New York, Bouton 3-5 vs Los Angeles, Chance 4-2 — soir.
Détroit, Aguirre 1-1 vs Chicago, Peters 5-2.
Washington, Daniels 8-3 vs Cleveland, Kralick 3-1.
Baltimore, Bunker 6-0, vs Minnesota, Stigman 2-3.
Boston, Monbouquette 1-6 vs Kansas City, O'Donogue 2-2.

LIGUE NATIONALE

San Francisco, Sanford 4-5 vs Philadelphie, Bennett 7-3.
Houston, Bruce 6-1, vs Pittsburgh, Veale 5-3.
Los Angeles, Ortega 3-2 vs New York, Fisher 3-3.
Chicago, Jackson 7-4 vs Milwaukee, Spahn 4-4
St-Louis, Washburn 2-2 vs Cincinnati, Purkey 3-3 — soir.

Herbert blessé

CHICAGO (PA) — Le lanceur vétéran Ray Herbert, des White Sox de Chicago, sera absent de l'alignement pendant au moins 30 jours en raison d'un muscle tordu au coude droit, a-t-on annoncé hier. Il a subi cette blessure il y a une dizaine de jours et il a eu besoin d'aide pour remporter un gain de 5-1 sur Cleveland jeudi soir.

— — —

Football

HAMILTON (PC) — Hal Patterson a renouvelé son contrat avec les Tiger-Cats de Hamilton hier. On sait qu'il avait laissé entendre, après le triomphe de la coupe Grey l'an dernier, "qu'il serait bon de se retirer en vainqueur."

Trois points à la 9e

Pittsburgh (P.A.) — Un simple de deux points par Roberto Clemente, après deux retraits à la 9e manche, a procuré un gain de 4-3 aux Pirates de Pittsburgh sur les Colts de Houston hier soir.

Hal Woodeshick a retiré les deux premiers Pirates à la 9e reprise, puis Jim Pagliaroni a réussi un double avant de compter sur un simple d'un frappeur d'urgence. Trois autres simples ont précédé le coup décisif de Clemente.

Les Colts avaient brisé une égalité de 1-1 à la 5e manche grâce à un simple de deux points par Al Spangler alors que les buts étaient tous occupés.

Willie Stargell a boucié le circuit au profit des vainqueurs au 4e engagement.

Houston	100	020	000	—3	7	0
Pitts.	000	100	003	4	13	1

Nottebart, Woodeschik 8 Jones 9 et Bateman, Friend, Riddy 8 et Pagliaroni. G-Priddy 1-1., P-Woodeshick 1-5. Cir.: PG H—Stargell 8.

Les billets de saison à crédit amènent 1000 nouveaux abonnés

Ottawa (P.C.) — L'avenir s'annonce bien pour les Rough Riders d'Ottawa tant dans le bureau de direction que sur le terrain.

C'est ce que déclarait Red O'Quinn, gérant général de l'équipe, lors d'une entrevue hier.

Son plan de vente de billets de saison, où l'on peut assister aux parties et payer plus tard, ajoutera probablement 1,000 nouveaux abonnés cette saison.

Par ailleurs, lorsque le camp d'entrainement ouvrira prochainement, les instructeurs Frank Clair et Bill Smyth n'auront que quelques faiblesses à combler chez l'équipe qui a terminé au deuxième rang de la CFE la saison dernière.

PLAN

O'Quinn, qui semble en aussi bonne condition que lors de sa carrière active avec les Alouettes de Montréal, a révélé que son plan de vente de billets connaissait "un véritable succès".

"Nous devrions enregistrer au moins 1,000 nouveaux amateurs réguliers sur le total de 9,400 de l'an dernier".

ENTRAINEMENT

D'autre part, il a déclaré que le camp d'entrainement de l'équipe sera l'un des plus petits depuis quatre ans.

On a embauché que 17 importés en s'en tenant à la recherche d'un demi offensif, d'un ailier offensif, d'un secondeur de ligne, d'un joueur de ligne défensive et d'un demi défensif.

Il s'agit là d'un gros changement en regard des deux années précédentes, où les Riders ont inséré 12 nouveaux venus en 1963 et six en 1962.

On ne croit pas engager plus que cinq nouveaux joueurs cette saison.

Il n'en reste pas moins que les Riders de 1963, avec leurs nombreuses recrues, furent des aspirants logiques à la coupe Grey.

Selon O'Quinn, les Riders possèdent un bon noyau pour les trois ou quatre prochaines saisons.

La crainte voulant que le quart substitut Bob O'Billovich entre dans l'armée américaine s'est avérée sans fondement. Seul, le demi Larry DeGrew sera absent au nombre des réguliers de l'an dernier à l'ouverture du camp d'entrainement, mais il rejoindra l'équipe en août.



• GREVE A' LA PRESSE. — Des lignes de piquetage patrouillent le trottoir en face de l'édifice du quotidien La Presse où les typographes et les journalistes ont déclenché une grève. Les négociations du nouveau contrat de travail ont abouti à un impasse. (Téléphoto UPI)

La Régie d'épuration des eaux disparaitrait

Par Roger Bruneau

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte a déposé en Chambre un projet de loi qui aura pour effet de faire disparaître la Régie d'épuration des eaux qui sera remplacée par une nouvelle Régie groupant la gestion des eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que la partie des eaux potables, la partie égout, la Régie d'épuration des eaux et une partie de la Régie des services publics.

Le projet de loi crée aussi une législation nouvelle en permettant aux entreprises privées d'aménager des aqueducs et d'en louer les services à des municipalités, selon certaines conditions. Une personne désirant ainsi exploiter un service d'aqueduc devra avoir obtenu un permis de la Régie des eaux.

Lorsqu'une personne détenant un permis de la Régie pour l'exploitation d'un aqueduc ne pourra acquérir à l'amiable une source d'approvisionnement d'eau pour son exploitation, elle pourra avec l'autorisation de la Régie exproprier cette source ainsi que les immeubles requis pour y installer les bâtiments et machineries nécessaires.

Ainsi, les municipalités, tout comme les compagnies, devront s'adresser à la nouvelle Régie des eaux pour l'approbation des plans d'aqueduc et d'égout.

Il appartiendra à la Régie également, de rendre les ordonnances au sujet de la qualité du service, des extensions et des taux. Toutefois, à l'égard d'une municipalité, ces pouvoirs ne pouront être exercés complètement qu'à l'égard du service fourni à l'extérieur.

La Régie pourra approuver des contrats de concession de privilège exclusif pour l'établissement d'usines de traitement d'eaux. En ce dernier cas, il faudra également l'approbation du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale de Québec.

Un sourire

Le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias a demandé à M. Laporte: "Est-ce que les membres vont avoir quelque liberté?" M. Laporte répondit, flegmatique: "celle de boire de l'eau surtout !".

23 bourses pour des recherches relatives à l'enseignement

Le ministère de l'Education vient d'accorder vingt-trois bourses, d'une valeur totale de $93,650, pour des recherches relatives à l'enseignement, en vue du doctorat en pédagogie, économique et autres disciplines.

En faisant connaitre la liste des récipiendaires, monsieur Gérin-Lajoie a expliqué que ces bourses sont accordées au mérite, par concours, aux candidats possédant une maitrise ou une licence. Le nombre des bourses est limité par les normes mêmes du concours, où les critères d'excellence constituent le facteur déterminant dans le choix effectué par le jury du Service de l'aide aux étudiants. La valeur des bourses varie de $3,000 à $4,500.

Ces vingt-trois bourses accordées comprennent onze renouvellements.

Voici la liste des récipiendaires pour l'année académique 1964-1965.

NOUVELLES BOURSES

Claude , Descôteau, 42, boul. Massons, Paris 13e, France — Institut des etudes politiques. Paris (Economie politique)

Louis Dessureault, 701, 5e avenue Grand-Mère — Université de Caen (psychopédagogie)

François Lacasse, 2040, West Broadway, Montréal 28 — Duke University (sciences économiques)

Jean-Guy Latulippe, Vallée-Jonction (Beauce) — Université de Grenoble (Economique et Education)

André Lefebvre, 840 St-Louis, Sherbrooke — Université de Caen (Lettres)

Robert-L. Overing, 86, Somerset. Baie d'Urfé — University of Utah (Education)

Louise Roy, 6886, 16e avenue Montréal 36 — Institut des Sciences de l'Education — Genève — (Pédagogie)

Pierre-H. Ruel, 1460, Beauséjour, Sherbrooke — Université de Strasbourg — (Psychopédagogie)

Robert Tremblay, 11, rue Langevin, Chicoutimi — Ecole normale supérieure St-Cloud — (Lettres-pédagogie)

Suzanne Tremblay 4211, Chapleau, Montréal 34 — Stanford University (Education)

Robert Wilkinson, 56, Montrose, Valois — Springfield College (Education physique)

RENOUVELLEMENTS

Pierre W. Bélanger, — Lotbinière — University of California (Sociologie)

Jean-Claude Corbeil, 7061, des Lierres, Montréal — Université de Strasbourg (Lettres)

Michel Coron, 2849, Maplewood, Montréal — Université de Montréal (Psychologie)

François Gagné, 644, boul. Ste-Croix, St-Laurent — Université de Montréal (Psychologie)

Ste-Foy — Université de Chicago (Education)

Valérien Harvey, 88,Beloeil,

Fr. Pierre-Arthur Hébert, Mont-Sacré-Coeur, Granby — Institut Catholique, Paris — (Philosophie)

Claude Langevin, LaSerre — Institut des Sciences de l'Education — Genève (Pédagogie)

François Leclair, 925, Port-Royal, Montréal — Université de Paris (Lettres)

Eigil D. Pedersen, MacDonald, College, Ste-Anne-de-Bellevue — Harvard University (Education)

Robert Sévigny, 4459, Oxford Montréal — Université Laval — (Sociologie)

Montréal 26 — London Uni-

David-C. Smith, 3955, Dupuis — versity (Education)

Régis Quirion fait une révélation à la Commission d'enquête Brossard

PERCE. (P.C.). — Le bûcheron Quirion a témoigné devant la Commission royale d'enquête Brossard avoir été menacé en 1955 par un parent de Wilbert Coffin d'être arrêté s'il ne faisait pas de déclaration sur une jeep qu'il avait vue dans les forêts gaspésiennes deux ans auparavant.

M. Quirion a déclaré que John Eagle, beau-frère de l'une des soeurs de Wilbert Coffin, s'était rendu au camp de bûcheron où il travaillait et lui avait dit de se rendre à Gaspé pour y faire la déclaration.

Il a ajouté s'être exécuté parce que Eagle lui avait affirmé qu'il serait arrêté s'il ne le faisait pas.

La Commission fait enquête sur les circonstances du procès et la pendaison de Coffin par suite de l'assassinat de trois Américains.

M. Quirion a déclaré jeudi soir devant la Commission qu'il avait pris six grosses bouteilles de bière, avait dormi quelques heures et avait absorbé deux doubles mesures de gin après déjeuner avant de signer le document assermenté dans une étude légale.

Il a été contre-interrogé vendredi par l'éditeur montréalais Jacques Hébert au sujet d'une déclaration qu'il a faite à la police l'automne dernier dans laquelle il affirmait que la déclaration de 1955 était complètement fausse.

M. Hébert a publié la déclaration de 1955 dans son livre "J'accuse les assassins de Coffin" et en a fait une cheville de son argument selon lequel les deux Américains ont été aperçus en juin 1953 dans la région où trois chasseurs de Pennsylvanie ont été tués.

Coffin, pendu le 19 février 1956 a toujours soutenu avoir vu cette jeep.

Dans sa déclaration de 1955, Quirion disait avoir parlé à "deux Américains" occupant une jeep portant des plaques américaines.

Ils l'avaient interrogé au sujet du groupe Lindsey et au sujet de la chasse à l'ours, avait-il dit. On sait que deux des victimes de l'assassinat se nommaient Lindsey.

Le bûcheron a de nouveau hier apporté un démenti à ces allégations.

Il a dit avoir vu une jeep dans la région fin mai ou début juin 1953 et avoir parlé à ses occupants. Mais il a ajouté qu'il n'avait pu les comprendre, ne parlant pas anglais, et qu'il était évident qu'ils ne pouvaient non plus le comprendre. Il a encore ajouté qu'il n'avait pas remarqué les plaques.

Alors que M. Hébert élaborait son argumentation point par point en passant au crible la déclaration faite par Quirion à la police l'automne dernier, le conseiller juridique Jules Deschênes, qui occupe pour la Commission, a soulevé une exception disant qu'il discutait avec le témoin.

M. Hébert a répondu qu'il avait entendu M. Deschênes discuter avec les témoins. Le conseiller, spécialiste en droit civil, a nié la chose.

M. Lorne Patterson, propriétaire de garage de 60 ans à la rivière Madeleine, a nié avoir jamais vu, ou avoir déclaré à qui que ce soit avoir vu, une jeep portant plaques américaines à son garage en 1953.

Mais il a déclaré que l'avocat de Coffin au procès de celui-ci, M. Raymond Maher, l'avait interrogé au sujet d'une "jeep jaune" quelques heures avant le procès et que Leslie Coffin lui avait par la suite demandé de se présenter devant le tribunal. Mais il a déclaré n'avoir jamais témoigné, la défense n'ayant présenté aucun témoin au procès.

M. Deschênes a présenté une assignation à comparaître rédigée au nom de Patterson, mais le témoin a dit qu'il ne pouvait se rappeler en avoir reçu une.

M. Patterson a déclaré qu'une automobile familiale portant plaques américaines était arrêtée à son garage en 1953, et que l'unique occupant, un homme de 45 ans, l'avait interrogé sur les routes et sur la pêche au saumon.

"J'ai pensé par la suite que c'était probablement Lindsey qui allait à la chasse".

Il a dit qu'il croit que les côtés de la voiture familiale étaient en imitation de bois. La jeep décrite par Coffin avait une cabine de bois plaqué.

Il a encore ajouté qu'un écrivain l'avait appelé de Toronto en 1956 pour lui demander des renseignements sur la jeep, expliquant qu'il ne se rappelait pas le nom de cet écrivain en raison du mauvais état de la ligne mais qu'il lui avait déclaré qu'il n'avait aucun renseignement.

Plus tard, a-t-il dit, Henri Doyon, ex-sergent de la police provinciale du Québec à Gaspé, l'interrogea également brièvement sur une jeep.

Le livre de M. Hébert affirme que Patterson a parlé d'une jeep occupée par deux Américains, qui l'avaient interrogé au sujet de l'arrêt des Lindsey à son garage le 11 juin 1953. On croit que les Lindsey ont été abattus le 12 juin.

Patterson a nié avoir jamais fait une déclaration à qui que ce soit au sujet d'une jeep, ou avoir jamais signé un affidavit avant que la police ne le lui demande l'automne dernier.

Un réseau de banqueroutes frauduleuses touchant tout le Québec est mis au jour

MONTREAL (P.C.) — Un réseau de banqueroutes frauduleuses qui s'étendrait à toute la province de Québec aurait été mis au jour.

Un officier supérieur de la Sûreté provinciale a dit que l'existence de ce réseau a été découvert au cours d'enquêtes menées par le commissariat des incendies au sujet d'incendies qui semblaient avoir été allumés délibérement.

La Sûreté provinciale a trouvé un certain nombre de document au cours de descentes effectuées dans la ville et la région métropolitaine de Montréal. "Ces documents permettront de faire sauter le couvercle de ce racket", a dit un officier supérieur.

Le porte-parole a refusé d'évaluer le nombre de faillites frauduleuses préparées par la bande ou le montant des sommes d'argent impliquées.

"L'enquête est encore dans son stade préliminaire et, pour cette raison, on ne peut fournir de renseignements détaillés pour publication".

Le Parlement ajournera pour les Fêtes de la St-Jean

— Motion en ce sens —

Le premier ministre a l'intention de présenter la semaine prochaine à l'Assemblée législative, une motion pour que la Chambre ajourne ses séances du 19 au 29 juin, soit durant la période de la Saint-Jean-Baptiste. Le premier ministre a déclaré à l'Assemblée législative que les manifestations de la Saint-Jean-Baptiste auront un caractère spécial cette année et s'étendront sur presque toute une semaine.

La décision du premier ministre de présenter une motion a été prise après que le chef de l'opposition eut laissé entendre officiellement en Chambre, qu'il ne pouvait accepter la proposition faite par M. Lesage. Si l'opposition avait accepté la proposition, une motion n'aurait pas été nécessaires.

St-Jean

La question a été soulevée par le député de Bellechasse, M. Gabriel Loubier qui a demandé au premier ministre si les députés pouvaient compter avoir congé le jour de la Saint-Jean-Baptiste. M. Lesage répliqua qu'il avait fait une proposition au chef de l'opposition la veille, et que M. Johnson devait lui donner une réponse officielle, réponse qu'il attendait toujours.

Le chef de l'opposition a déclaré qu'il avait déjà dit à M. Lesage que sa proposition était inacceptable. M. Lesage a donc considéré l'affirmation de M. Johnson comme une réponse officielle et a annoncé son intention de présenter sa motion.

De la dynamite à l'Université

Cinq bâtons de dynamite dans une boite de carton, mais sans détonateur, ont été trouvés vendredi sur les terrains de l'université Laval, à Ste-Foy, en banlieue de Québec.

La police croit que la dynamite a été déposée à cet endroit par un illuminé et aucune note n'accompagnait le colis.

La boite était enveloppée de papier et a été découverte après qu'un étudiant eut informé les autorités de l'université de la présence de l'objet sur les terrains de l'institution de langue française.

Il n'y avait pas de fusible, de détonateur ou d'autre équipement attaché à la dynamite.

La police de Ste-Foy a déclaré que la dynamite avait été découverte dans une boite aux lettres de la Cité universitaire.

C'est la troisième fois en cinq jours qu'on trouve des bâtons de dynamite dans la région de Québec.

Les officiers de police ont révélé que la dynamite avait été remise aux autorités de l'armée afin d'être examinée.

La boite aux lettres se trouve en face du Séminaire, l'un des nombreux édifices de la Cité universitaire.

Jeudi dernier, on avait découvert 10 bâtons de dynamite avec une mèche non allumée et un détonateur, enveloppés dans un linge près du monument commémorant la guerre des Boers.

Conditions de travail plus avantageuses pour les employés de garage de Rimouski

QUEBEC, le 2 juin 1964 — Par suite d'amendements apportés au décret les régissant, les employés de garage de la ville de Rimouski voient leur salaire horaire minimum augmenté comme suit: 20 cents l'heure immédiatement, 5 cents à compter du 1er août 1964 et 5 cents à compter du 1er mars 1965.

De plus, la semaine régulière de travail est réduite d'une heure (49 heures au lieu de 50), sauf pour les salariés des stations de service et des débits d'essence.

Un autre amendement a trait au travail supplémentaire: il porte que le salarié a droit, pour ce travail, à une rémunération garantie équivalente à deux heures de travail à temps simple dans les garages et à une heure dans les ateliers de service.

Enfin, le Jour du Canada est ajouté à la liste des jours chômés et payés.

Le décret ainsi amendé est renouvelé jusqu'au 31 juillet 1966.

Mardi 23 juin

THEATRE CAPITOL

pour la première fois à Québec

Un spectacle éblouissant



les Etoiles du Ballet de l'Opéra de Paris

avec

Yvette CHAUVIRE, Liane DAYDE, Juan GIULLIANO, Michel RENAULT, Marjorie TALLCHIEF, Rosella HIGHTOWER, André PROKOWSKI, etc.

PROGRAMME

Roméo et Juliette, Tchaikowsky; Noir et Blanc, Lalo; Idylle, Serette; Grand Pas de Deux Classique, Auber; Pas de Quatre, Pugni; La Mort du Cygne, Saint-Saens; Le Cygne Noir, Tchaikowsky.

Orchestre dirigé par Jean Doussard. Location, Orch. $4., $4.50, $5., — Balc. $2.50, $3.50, $4.50; Loges $5.

BILLETS EN VENTE LUNDI

Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat poste et une enveloppe retour affranchie.

★ **LAURIER** Nouvelle politique

Deux programmes différents chaque jour

EN MATINEE à 1 h. 30 : Pour toute la famille

jusqu'à JEUDI

"L'ILE DES SANS-SOUCI"

Ernie Kovacs, Margo Moore — CinémaScope — Couleurs

"VISA POUR HONG-KONG"

Curt Jurgens, Sylvia Syms — CinémaScope — Couleurs

EN SOIREE pour Adultes : à 7h. 34. Sam. Dim. 6h. 30 et 8h.

Partout où vous irez, vous entendrez parler de

"VACANCES D'ETE"

l'auberge . . . les invités . . . les sensations

Richard Egan, Dorothy McGuire, Sandra Dee — Technicolor

Aussi "LA REINE DES BARBARES"

Jacques Sernas, Chelo Alonso — CinémaScope — Couleurs

Mêmes prix populaires : Mat. .50c; Soir et dim. 75c

7e SEMAINE DE SUCCES!

Un triomphe! ★★★★

"LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE 1963"!

VOUS NE L'OUBLIEREZ JAMAIS!



EN COULEURS

COMME DIEU M'A FAITE

aussi à l'affiche **LE MIRACLE DES LOUPS**

DYALISCOPE EN SUPERBES COULEURS

. : 661-8575 - AIR CLIMATISE

TERRAIN DE STATIONNEMENT

Cinéma **CANARDIERE**

Situé au centre d'achats de La Canardière

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

Voir "Valeur morale des films", chaque vendredi.

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvée et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

(T) TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

(A) ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

(D) A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

BIENVILLE — Samedi et dimanche: Salammbo (A) à 6.30, 9.40. Fanny (A) à 7.40. Fin à 11.00.

CAPITOL. — Samedi: Who's been sleeping in my bed (D) à 2.35, 5.55, 9.15. Warriors Five (AR) à 1.05, 4.30, 7.45. Fin à 11.00. Dimanche: Love with the proper stranger (AR) à 2.35, 5.55, 9.20. Fury of the pagans (?) à 1.05, 4.20, 7.40 hres.

CANARDIERE. — Comme Dieu m'a faite (A) (7e semaine) à 2.35, 6.05, 9.35. Le miracle des loups (AA) à 12.45, 4.10, 7.40. Fin à 11.15 hres.

CARTIER. — Trahison sur commande (A) (en couleurs) à 1.00, 4.50, 8.55. Fuyards de Zahrain (AR) (en couleurs) à 3.20, 7.20. Nouvelles à 7.10. A venir à 8.50. Fin à 11.20 hres.

CINEAC. — L'amour, délices et golf (T) à 1.15, 4.35 et 7.45. Mardi-Gras (A) à 2.50, 6.00, 9.20. Nouvelles à 2.40, 9.10. Fin à 11.10.

CINE CLUB INTERNATIONAL. — Dimanche: Khovanshchina (AA) à 8.30 hres.

CLASSIC. — Le téléphone rouge (AA) à 1.00, 4.20, 7.45. Le collier de fer (AA) à 3.05, 6.15, 9.40. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Mort où est ta victoire (A) (en primeur) à 1.21, 3.52, 6.02, 8.54. Nouvelles à 1.00, 3.31 et 8.33. Sujets courts à 1.07, 3.38, 8.40. Fin à 11.04 hres.

IMPERIAL. — Les maraudeurs attaquent (AA) à 1.03, 4.24, 7.55. Sujets courts à 1.00, 4.21, 7.49. Hanna et les Maoristes (D) à 2.43, 6.11, 9.32. Fin à 11.10 hres.

LAIRET. — Trahison sur commande (A) en couleurs, à 1.00, 4.50, 8.55. Nouvelles à 7.10. A venir à 8.50. Les fuyards de Zahrain (AR) à 3.20, 7.20. Fin à 11.20.

LAURIER. — Samedi et dimanche: La reine des barbares (A) à 6.30 et 10.00. Nouvelles à 7.50. Vacances d'été (?) à 8.05. Fin à 11.20 hres.

LEVIS. — Samedi et dimanche: Carillons sans joie (A) à 6.00, 9.35. Nouvelles à 7.42. Espionnage à Hong Kong (D) à 7.57. Spécial pour enfants, samedi et dimanche à 1.30.

LIDO. — Samedi: Les Parisiennes (P) à 6.00, 9.29. Nouvelles à 7.31, O.S.S. 117 (A) à 7:46. Dimanche: Les Parisiennes (P) à 1.00, 4.28, 7.56. Nouvelles à 2.31, 7.41. O.S.S. 117 (A) à 2.46, 5.50, 9.27.

PARIS. — Le bal de l'adieu (A) à 12.45, 5.20, 9.55. Actualités à 2.55, 7.55. La grande pagaille (A) à 3.00, 8.00. (2e semaine).

PIGALLE. — La croix des vivants (A) à 12.20, 3.37, 6.31, 9.40. Les hommes ne pensent qu'à ça (AR) en primeur à 2.01, 5.18, 8.30. Actualités à 2.27, 8.20. Fin à 11.29 hres.

PRINCESSE. — Pollyana (T) à 1.00, 6.03. Sujets à 3.13, 8.16. Les épouses de Dracula (A) à 3.19, 8.22. Frankenstein s'est échappé (AR) à 4.42, 9.45. Fin à 11.06.

RIALTO. — Nouvelles à 1.00, 7.40. Le collier de fer (AA) à 1.05, 4.25, 7.45. Annonces à 2.25, 9.05. Le téléphone rouge (AA) à 2.30, 5.45, 9.10. Fin à 11.07 hres.

SILLERY. — Samedi: Houdini le grand magicien (A) à 7.30. Psychose (AR) à 9.25. Dimanche: Psychose à 2.05, 5.55. Houdini le grand magicien à 3.40, 7.30 et 9.25 hres.

STUDIO 9 — Mourir à Madrid (?) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Le collier de fer (AA) à 1.15, 4.35, 8.00. Le téléphone rouge (AA) à 2.40, 5.55, 9.30. Fin à 11.25 hres.

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui

tele 4

SAMEDI

11.00—Mire et musique
11.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
12.00—Palmarès et Hit Parade
12.30—La Phalange
1.30—Baseball. — San Francisco à Philadelphie
4.30—Quilles Inter-Cités — la grande finale des hommes, opposant M. Dave Quigley du Cap-de-la-Madeleine et M. Jean-Louis Paquet de Cap-Rouge. Animateur: Yvon Dufour; commentateur: Freddie Grondin.
5.30—Temps présent — "A propos d'une plage". Le débarquement en Normandie.
6.00—Horaire commenté.
6.05—Nouvelles et météo.
6.15—Québec en marche
6.30—Les hommes volant
7.00—Les lauréats de Première audition.
7.30—Tentez votre chance — Quiz animé par Michel Noël
8.00—Dans les rues de Québec Invités: Gaétane Létourneau, Denis Drouin et Olivier Guimond. Animatrice: Renée Hudon; orchestre sous la direction de Léon Bernier.
8.30—Billet de faveur — "Johnny Concho", un western mettant en vedette Frank Sinatra, Keenan Wynn et Phyllis Kirk. Après l'assassinat de son frère, Johnny quitte lâchement son village. Adultes.
10.00—Les couche-tard — Avec Jacques Normand et Roger Baulu.
10.30—Votre choix — Invité : le lieutenant-colonel Yves Bourassa, commissaire des fêtes du Canada français et son invité : Gratien Gélinas. Hôtesse : Monique Lepage.
10.45—Télejournal de Radio-Canada
11.00—Nouvelles sportives
11.10—La météo
11.15—Long métrage — "La flèche et le flambeau", mettant en vedette Burt Lancaster, Virginia Mayo et Robert Douglas. Adultes.
12.45—Fin des émissions

tele 5 5 5

SAMEDI

1.30—Test Pattern
1.58—Opening
2.00—World of sport — Baseball : San Francisco at Philadelphia
4.00—Bowling
4.30—Belmont Stakes
5.00—Forest Rangers
5.30—Bugs Bunny
6.00—Teen Club
7.00—The Beverly Hillbillies
7.30—All star golf
8.30—Great Movies — "The Young Philadelphians"
10.30—Juliette
11.00—CBC-TV News
11.09—Penthouse 5 — 'S'o you won't talk"
12.18—Sign Off

demain

tele 4

DIMANCHE

2.30—Mire et musique
3.00—L'homme et le fleuve — Un voyage aux portes de l'Orient. — Un documentaire sur le Danube.
3.30—Les travaux et les jours Le drainage avec MM. Gilles Bissonnette, Maurice Hardy, Jean Hardy, Léo-Paul Provencher et Jean-Guy Roy.
4.00—Dans tous les cantons — Au Parc Lafontaine à Montréal.
4.30—Exposition Universelle Du Canada
5.00—Le jour du Seigneur — L'assemblée des fidèles en la chapelle du collège Saint-Laurent.
5.30—L'heure des quilles
6.30—Destination danger
7.00—Caméra 64'
7.30—Robin des Bois et ses aventures dans la forêt de Sherwood.
8.00—1ème Nord — Téléroman de Guy Dufresne — avec Monique Miller, Louise Rémy, Guy Godin, Charlotte Boisjoli, Gilles Pelletier et Jacques Godin.
8.30—Bonsoir, mes souvenirs Lyne Renaud chante danse.
9.00—Le gala des jeunes auteurs. — La remise des prix et des trophées aux gagnants du 5e concours des jeunes auteurs.
10.30—Confidences — Avec Dany Dauberson.
11.00—Téléjournal de Radio-Canada
11.15—Bulletin sportif
11.25—Cinéma — "Le cri de la victoire", est le film à l'affiche qui met en vedette Van Heflin, Aldo Ray et Mona Freeman. Adultes, avec réserves.
12.45—Fin des émissions

tele 5 5 5

DIMANCHE

10.20—Test Pattern
10.58—Opening
11.00—Church service
12.00—Test Pattern (with music)
12.30—Sacred heart program
12.45—The living word
1.00—Speaking french
1.30—Country Calendar
2.00—Time of your life
3.00—Keynotes
3.15—The Outdoorsman
3.30—20/20
4.00—Heritage
4.27—CBC-TV News
4.30—Twentieth Century
5.00—International Zone
5.30—Some of those days
6.00—Thriller
7.00—Hazel
7.30—Flashback
8.00—Ed Sullivan
9.00—Bonanza
10.00—Horizon
11.00—CBC-TV News
11.09—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

COTES DES BOURSES

Toronto

PETROLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
AP Cons	4255	45	43	43
Alminex	9500	385	370	375
Am Leduc	9500	17½	16½	17
Ang U Dev	1000	23	23	23
Asamera	6500	81	70	80
Bailey S pr	50	23¾	23½	23¾
Ball 5¾ pr	45	25¼	25¼	25¼
Banff	172	150	150	150
Bata	5800	6½	6	6½
Cal Ed	100	22⅞	22⅝	22⅝
Calvert	29000	53	48	50
Camerina	100	215	215	215
CS Pete	2750	320	310	320
C Delhi	3571	795	780	780
C Ex Gas	3050	122	120	121
C Homestd	1115	95	95	95
C LI Pete	500	21	21	21
C Sup Oil	1628	16¼	16	16¼
Cent Del	1950	810	800	805
C Dragon	17000	28	24½	28
Duvan	6000	14	13	13
Fargo	4250	320	315	320
Fr Pete pr	300	350	350	350
Glacier	1500	12	12	12
Gr Plains	800	11¼	11	11
Gridoil	14500	36½	35	36½
Long Point	5000	9	8½	9
Medal	12272	470	460	470
Mideon	1000	40	40	40
Murphy	100	350	350	350
Nat Pete	4900	410	410	410
N Davies	3500	27	25	27
NC Oils	800	305	300	300
NCO wts	1400	30	29	30
Numac	1400	174	170	170
Numac wts	100	64	64	64
Pamoil	1300	60	60	60
Petrol	2952	44½	43	43½
Place	500	64	64	64
Ponder	1500	52	51	52
Provo Gas	9500	29½	26½	28½
Quonto	19600	192	183	192
Ranger	7500	13¾	13	13½
Sarcee	550	131	131	131
Scurry Rain	28000	173	164	172
South U	56	14¾	14¾	14¾
Spooner	5500	10½	10	10
Stanwell	2000	13	13	13
Teck Corp	2005	70	68	70
Triad Oil	1110	500	500	500
Union Oil	4709	204	202	202
Unispher	2535	16	15½	15¾
U Canso vt	1533	26	25	25
Un Oils	533	185	185	185
Un Reef P	1750	76	75	76
Wespac	12500	35	33	33
Wstates	600	19	19	19
Weburne	224	675	675	675
W Decalta	100	101	101	101
Yan Can	7652	221	205	217
Total des ventes: 4,742,000	7000	4½	4½	4½

MINES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	3025	5½	5½	5½
Acera	12300	39	36	39
Advocate	250	640	640	640
Akaiteho	500	57	57	57
Ali Pitch	7500	23	22½	22½
Anchor	1000	18	18	18
Ang Rouyn	1000	29	27	29
Ansil	10213	10	9½	10
Area	2200	195	189	194
Arjon	7000	12½	12	12½
A Arcadia	2500	24	23	23
Atlin-Ruf	5300	8½	8	8½
Aumaq	9750	5½	5½	5½
Aunor	600	370	370	370
Bankfield	14100	13	12	12
Barex	1500	46	46	46
Barnat	500	67	67	67
Bary Expl	1500	25	25	25
Base Mets	28704	14	12	13½
Baska	11000	8½	8	8
B-Duq	4300	25	25	25
Bellefer	43800	68	61	67
Bethlm	2535	645	635	640
Bevcon	2099	11	11	11
Bibis	15700	23	21	23
Bidcop	12599	12	11½	12
Black Bay	4500	15	15	15
Bralorne	265	410	410	410
Broul Reef	6000	40	40	40
Brunswk	2387	940	925	925
Buff Ank	2062	205	195	200
Buff RL	1000	7	7	7
Bunk Hill	86800	61	56	60
Camflo	8500	143	140	143
Camp Chib	200	375	375	375
Camp RL	200	15½	15½	15½
C Tung	1200	101	100	101
Cam Mines	1500	28½	28½	28½
C Austral	1000	9½	9½	9½
C Dyno	2900	120	118	118
C Faraday	640	245	225	230
C Keeley	8100	32	30½	31½
Cdn NW	1000	5	5	5
Candore	24000	19	18	18½
Can-Erin	4000	8	8	8
Captain	12500	8½	8	8
Cassiar	1675	11½	11⅜	11½
Cent Pal	900	153	152	153
Cheskirk	1400	8	7½	8
Chester	8100	20½	20	20
Chib Kay	3000	13	12	12
Chib M	1000	35	35	35
Chimo	5700	77	76	76
Chrom	600	131	130	130
Choch Will	900	350	350	350
Comb Met	3000	21	21	21
Contagas	8300	94	90	91
Con Key	8000	11	11	11
Con Shaw	2717	26	25	25
C Bellek	6000	6½	6½	6½
Con Brewis	1001	39	38	38
C Halli	8000	20	18	20
C Marben	13034	207	199	204
C Marcus	1100	100	99	100
C Mogul	21210	395	380	390
C Morrison	7200	67	66	66
C Mosher	1900	137	135	137
Con Negus	26566	25	23½	24
Con Nichol	2900	13½	13½	13½
C Rambler	2900	140	135	140
C Red Pop	7000	11½	11½	11½
C Regcourt	3500	19½	17½	19
C Sannorm	2000	9	9	9
Conwest	1200	575	555	555
Cop Corp	500	31	31	31
Cop-Man	1500	8½	8½	8½
Cowich	5000	52	51	52
Craigmt	10005	16¾	16½	16¾
Croinor	12099	18½	18	18
Crowpat	3525	13	12	12
Cusco	32200	14	13	13½
Daering	6250	13½	13	13½
D'Aragon	1500	18	17	18
Deer Horn	16450	63	61	62
L-Bl Pac	1000	20	20	20
Delnite	2713	78	78	78
Denison	5480	14½	14	14
Dicknsn	3050	510	495	510
Discovery	1240	285	280	280
Donalda	10500	9	9½	9
Duraine	3000	33	28½	32
E Amphi	2000	6½	6½	6½
East Sull	2050	305	295	305
F'west T	19000	26	24	25½
Fatima	6500	16½	16	16
First Marit	4020	199	196	196
F Marit rts	28516	13	12	12
Frobex	3958	110	103	103
Gaitwin	1300	6½	5½	6½
Gass Mines	300	33¾	33¾	33¾
Genex	218200	30	24½	29
Giant YK	108	11¼	11¼	11¼
Glenn Uran	16600	28½	26	26½
Goldale	1500	34	34	34
GP Mining	17000	43	39	42½
Goldray	3100	40½	40	40½
Grandroy	8012	18	17	18
Grandue	2366	610	600	605
Gulf L	24400	25	24½	25
Gunnar	1760	720	715	715
Har-Min	8000	9½	9	9½
Hasaga	1005	13	13	13
Hastings	20635	195	172	190
Headway	5200	18½	17	18½
Heath	1500	6	6	6
High Bell	55912	750	600	725
Hollinger	2865	27¾	27	27¾
Hud Bay	945	64¼	63¼	64
Hu-Pam	3000	14	14	14
Hydra Ex	500	26	26	26
Int Helium	2533	153	150	153
Irish Cop	1100	25	25	25
Iso	3500	365	355	365
j Waite	2000	16	16	16
⅞acobus	3500	19	18	18½
jaye Expl	1000	12	12	12
jelex	8500	29	27½	27½
Jollet	6000	35	33	33
Jonsmith	7500	17½	17	17½
Joutel	6300	142	120	140
Jowsey	1533	46	45	46
Kenville	30700	11	9	10½
Kerr Add	3952	785	760	770
K Anacon	2185	98	98	98
Klembe	100	470	470	470
Kirk Min	28000	30	29	30
Kopan	1125	14½	14½	14½
Lab Min	485	35	34½	35
L. Dufault	3800	985	960	975
Lakehead	500	20½	20½	20½
Lake Ling	2000	10	10	10
L Osu	7700	18½	18½	18½
L Shore	240	199	199	199
La Luz	600	650	650	650
Langis	500	31	31	31
Latin Am	14000	19	18	18½
Leitch	218860	625	480	615
Lencourt	3000	8½	8	8½
LL Lac	1000	180	180	180
Lorado	2600	168	164	164
Louviet	1000	15	15	15
Lyndhst	1200	8½	8½	8½
Macassa	500	245	240	245
Macdon	313250	40	33	38
MacLeod	1000	74	74	74
Madsen	2250	220	220	220
Magnet	71800	13½	11	12½
Malartic	1000	65	65	65
Manoka MS	3000	18	18	18
Maralgo	4000	13½	12½	13
Marboy	5000	14	14½	15
Marchant	36800	135	120	135
Marcon	5000	12½	12	12
Martin	5650	58	56	58
Mattgmi	2840	14	13	13½
Maybrun	1500	10½	10	10
McIntyre	588	59	59	59
McKen	6100	22	21½	22
McMar	13500	8	7	7
McWat	6000	29	29	29
Mentor	15000	42	40	41½
Merrill	1500	67	66	67
eMta Uran	2200	13½	11	11½
Metal M	706	98	98	98
Midrim	4800	37	36	36
Min Ore	23000	20	18	19
Moneta	1800	130	126	126
Mt Wright	15500	60	58	60
Multi M	1000	31	31	31
Nama Cr	6100	13	13	13
Nat Expl	75500	26	22	26
Nealson	5500	10½	10	10½
New Alger	500	5½	5½	5½
New Bid	8500	6	5½	6
New Cal	500	28½	28½	28½
Newconex	425	425	420	420
Neonex was	2525	110	100	100
N Goldvue	2200	9½	8½	8½
N Harri	2500	8	8	8
New Hosco	3200	225	220	220
New ⅞ason	1500	7	7	7
N Kelore	84700	25	22	24½
Newlnud	865	23	21½	21½
N Mylam	21000	16½	16	16½
Newnor	4100	17	17	17
N Senator	19200	17	16	17
Nick Rim	5200	19½	18½	19½
Nor Acme	15150	76	71	74
Norgold	8000	17	16	16
Norlartic	2000	11	11	11
Norlex	6500	26	25	26
Normetal	1800	350	335	345
Norpax	62000	14½	13	13½
N Coldstrm	1175	65	65	65
N Rank	6000	31	30½	30½
N Rock	2700	30	30	30
Northcal	17525	63	62	62
North Can	600	175	170	175
Northgte	15210	505	490	495
Norsp Aw	200	26	26	26
Norvalle	500	8½	8½	8½
Nova Min	8675	39	28	30
Nudul	5000	13	13	13
Obaska	3000	6	6	6
O'Brien	11450	67	65	65
O'Leary	2000	15½	15	15
Opemiska	3435	840	825	840
Orchan	1000	525	515	520
Osisko	25000	43	41½	42
Paramaq	42300	24	22	23
Patino	959	750	745	750
Pax Int	29400	70	67	70
Paymast	14925	18	17	17
Pce Expl	21150	60	56	56
Peerless	2000	15½	15	15
Pick Crow	6379	61	57	61
Placer	680	37¾	37¾	37¾
Preston	1631	680	650	665
Purdex	13000	11½	10½	10½
Que Ascot	7000	8	8	8
Que Chib	3000	17	17	17
Que Lith	1000	230	224	230
Qunston	5512	11	10½	11
Quemont	505	960	940	960
Radiore	2600	46	45	46
Ragian	2600	67	63	63
Rayrock	5700	93	91	91
Realm	2000	9½	9½	9½
Rio Algo	3148	11¼	11	11¼
Rio Rup	500	6½	6½	6½
Rockwin	5000	28	26	28
Rowan Con	49100	19½	18	18½
Ryanor	4500	22	21	21
San Ant	26000	32	31	31
Satellite	3500	12½	12	12
Sheep Cr	1000	115	115	115
Sherritt	3487	360	345	360
Silvmaq	2000	15	14	15
Sil Miller	2580	18	17½	17½
Sil Stand	15300	78	75	77
Siscoe	1725	180	175	179
Steeloy	1000	15	15	15
Steep R	1860	460	450	455
Sturgeon	2000	15	15	15
Sullivan	100	200	200	200
Sunburst	25500	17	15	15
Territory	5000	18	18	18
Tombill	3600	102	100	101
Torbit	1000	61	61	61
Tormont	165950	26	22½	26
Trans Can	4300	108	100	100
Trans Res	2000	15	15	15
Tribag	5500	134	130	134
Trin Chib	67400	26	23	23½
U Asbestos	1275	255	250	252
Un Buff	6000	59	55	57
USL HMin	470028	53	45	52
Un Keno	550	750	750	750
Un Macf	3560	30	29	30
Un Fort	2500	13	13	13
U Porc	4925	24	23	23½
Uupp Can	1800	129	128	129
vauze	19410	78	66	73
violam	14150	365	350	350
Wasamac	13000	110	110	110
Weedon	1800	5	5	5
Werner	6500	7½	7½	7½
W Malar	8500	5½	5½	5½
W Beaver	1000	15½	15½	15½
West Min	8125	550	520	525
Willroy	4600	140	135	140
Wiltsey	2000	14	14	14
Winch	5500	14½	13½	14
Windfll	21657	65	62	65
Yale Ld	1500	10½	10	10
Yk Bear	950	122	122	122
Young HG	500	10	10	10
Yukeno	18183	17½	17	17½
Yukon	1000	40	40	40
zenmac	15600	30	28	28
zulapa	22600	23	22	22

TITRES LES PLUS ACTIFS

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
CPR	20759	44⅝	42⅝	44⅝
Mass-F	20693	29	27½	28½
Dom Tar	17000	21¾	21⅝	21¾
Steel Cn	11958	24½	24½	24¾
Con Gas	11750	11⅞	11⅝	11⅝
PETROLES				
W Decalta	71652	221	208	217
Calvert	2900	53	48	50
Sarcee	28000	173	164	172
Om Leduc	19500	17½	16½	17
C Dragon	17000	28	24½	28
MINES				
UCL Min	470028	53	45	53
Leitch	318860	625	480	615
Macdon	315250	40	33	38
Genex	218200	30	24½	29
Tormont	165950	26	22½	26

L'économie du Québec doit être un reflet fidèle de sa population

"Nous n'avons jamais demandé que toutes les entreprises du Québec soient à 51% la propriété de Canadiens Français. Nous reconnaissons aux autres le droit de posséder et de développer leurs propres entreprises, mais nous recherchons les moyens de favoriser le progrès de celles qui sont sous contrôle canadien-français", déclarait le Lt-Col. Sarto Marchand, dans son allocution lors de l'assemblée générale annuelle des membres du Conseil d'Expansion Economique, jeudi le 28 mai.

"Nous ne visons pas à exercer une hégémonie préjudiciable aux éléments minoritaires du Québec, mais nous tendons à rétablir un juste équilibre entre les divers éléments de la population; nous voulons que l'économie du Québec, au point de vue technique, soit le fidèle reflet de la population du Québec".

"Le C.E.E., ajoutait le Lt-Col. Marchand, cherche à démontrer à toute la population qu'un mouvement d'ensemble peut apporter à chacun la prospérité. Nous combattons le défaitisme et l'individualisme chez les nôtres; nous étudions les facteurs de succès chez les autres, pour rechercher les meilleurs moyens d'atteindre les mêmes fins".

L'assemblée générale fut précédée d'une conférence de presse au cours de l'après-midi; elle fut suivie d'un forum.

Le directeur général du Conseil d'Expansion Economique, M. Bernard Tessier, présenta les états financiers. Les revenus sont passés de $18,300 en 1960 à $81,000 en 1962 et à $120,600 pour le dernier exercice financier. Les effectifs ont grimpé de 215 membres en 1961 à 1962 en 1963 et s'établissent à 1,110 au 1er mai 1964.

"Notre journal, LE LAISSEZ - PASSER CANADIEN - FRANÇAIS, déclare le directeur général, affiche un surplus qui permettra l'élaboration du centre de documentation et la création d'un véritable service d'information économique destiné à la presse, à la radio et à la télévision".

M. Tessier annonça que l'inventaire des industries canadiennes - françaises avait été complété grâce à la participation financière de La Fondation Melchers. Treize fascicules, sur différents domaines de la consommation, seront publiés au cours de l'année.

"Au cours d'octobre 1964, dit-il, nous porterons aux quatre coins de la province, le message du C.E.E., nous solliciterons les suggestions de nos associations et de nos compatriotes".

En terminant, le directeur général souligna que les membres sont restés fidèles au Conseil puisque 96% d'entre eux ont renouvelé leur adhésion durant l'année. Le C.E.E. prévoit pour 1964, la permanence du nouveau Service d'Orientation Economique. "L'intérêt des participants a assuré son financement, et la coopération que nous apportent les institutions religieuses et les hommes d'affaires est garante de son efficacité".

Le Lt-Col. Sarto Marchand, président des Distilleries Melchers Ltée, a été réélu pour un troisième mandat au poste d'administrateur et de président du Conseil.

Les administrateurs réélus sont : MM. Alphonse Bélanger, architecte, Sherbrooke; Albert Boulet, président de La Solidarité, Québec; Marc Carrière, président de Marc Carrière Ltée, Montréal; Paul Desrochers, président de la Commission Scolaire régionale des Mille-Iles; Paul Guertin, gérant de l'Industrielle, Montréal; Aimé Laurion, président de la Voix de l'Est, Granby; Paul Normandeau, directeur industriel de la Société générale de financement, Montréal; Me Richard Rioux, secrétaire de la St-Maurice, Trois-Rivières; Bernard Tessier, directeur général du C.E.E., Montréal; Jean Séguin, courtier en publicité, Montréal; J.-A. Tremblay, président des Magasins JAT, Séguin, courtier en publicité, Montréal; J.-A. Tremblay, président des Magasins JAT, Jonquière, et Gérard Veilleux, président de Drummond Business Forms Ltée, Drummondville.

Deux nouveaux administrateurs ont été élus : MM. Antal Rousseau, St-Jean-Port-Joli, et Jean Trudeau, président de Duchesneau-Trudeau, Montréal.

Les administrateurs ont confié à M. André Rousseau, la première vice-présidence et à M. Albert Boulet, la seconde.

Les membres de l'exécutif sont le Lt.-Col Sarto Marchand, MM. André Rousseau, Albert Boulet, Paul Desrochers, Paul Guertin, Me Richard Rioux et M. Bernard Tessier.

Elections à la Société des Relations extérieures du Québec

On annonce la nomination de M. Gilles Desroches au poste de président de la Société canadienne des relations extérieures du Québec. Président de la Maison Desroches, Inkel, Poirier et Associés Inc., M. Desroches succède à M. George Blackburn.

Par ailleurs, MM. Don Carlisle, de Public and Industrial Relations, et Pierre Benoît, du service des relations extérieures de la Canadian International Paper, ont été élus respectivement 1er et 2ième vice-présidents.



M. Gilles Desroches

Les fonctions de secrétaire de la société ont été confiées à M. Paul Dumont-Frenette, de la Société Radio-Canada, tandis que M. Thomas R. Lee occupera le poste de trésorier.

La Société canadienne des relations extérieures du Québec s'est donné comme directeurs Mlles Geneviève Barré et Edna Scott, MM. Paul Beauchamp, Norman Dann, Samuel Gagné et Gordon P. Minnes.

La Société canadienne des relations extérieures a été fondée à Montréal en 1947.

Les buts principaux de cette société sont de grouper dans une même association les praticiens des relations publiques et d'offrir aux membres l'occasion d'améliorer la profession par des réunions éducatives. Soucieuse de maintenir l'intégrité et le standard de la profession, la Société canadienne des relations extérieures collabore avec l'Université de Montréal et l'Université McGill dans l'établissement et l'enseignement de cours de perfectionnement.

Modeste à ses débuts, la société a pris par la suite une envergure nationale. Comptant plus de 225 membres au Québec, la société a étendu ses activités jusqu'à Québec et Sherbrooke, ainsi qu'à d'autres centres de la Province.

Fait à noter, la société agira comme hôte, de concert avec la Public Relations Society of America, lors du troisième Congrès Mondial des Relations Publiques qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal, les 11, 12, 13 novembre prochain.

New-York

(Par la PRESSE ASSOCIEE)

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	4400	67	66⅞	66⅞
Address xd	7900	4 ⅛	4⅛	4⅛
Allegany	2600	10⅝	10½	10⅝
Allis Ch	6700	18¾	18½	18½
Alum Ltd	6900	29¾	29⅜	29⅜
Amerada	5900	82	81⅜	81½
Am Can	6900	44½	44¼	44½
Am Cyan	7000	65	63⅞	63⅞
Am Mot	28300	13⅞	13⅝	13⅞
Am Smelt n	5400	44¼	43⅝	44¼
Am Std	4900	21⅝	21⅝	21⅝
Am Sugar	600	19⅞	19¾	19⅞
Am Tel	25500	136⅛	135⅝	136⅛
Am Tob	10400	32⅞	32⅜	32⅝
Amsted	2100	40⅞	40¾	40¾
Anenda	9000	41	40⅛	40⅝
Armco Stl	11300	70⅜	69⅞	69⅞
Armstg CP	2350	120¾	119¼	120⅜
Babcock xd	7100	27⅞	27¾	27¾
Balt Ohio	300	42⅜	42⅜	42¾
Beth Steel	11000	36	35⅝	35⅝
Boeing	16500	49¾	48½	49⅛
Borden	1000	72¾	72⅜	72⅜
Borg War	4700	45⅜	44¾	44⅞
Bos Edison	1100	40⅝	40¾	40¾
Brunswk	10500	9¼	9⅛	9¼
Buev Erie	8500	33½	32⅛	33
Budd Co	3300	15½	15¼	15½
Burl Ind	7400	48⅛	47⅜	47⅞
Burrghs	7500	22½	22¼	22¼
Calumet	11800	19	18⅜	18⅜
Camp Soup	4000	37¾	36⅞	37½
Can Dry	800	34½	34½	34½
Camp RL	4500	15	14⅝	15
Can S RY	3000	53	52¼	52¼
Cdn Brew	100	16	16	16
CPR	7800	42	40⅞	42
Case ji	2400	16	15¾	15¾
Cater Tr	9800	62½	61¼	62⅜
Celanese	3400	67⅜	66½	67¼
Ches Ohio	3900	75½	74¾	75¼
Chrysler	51100	47¼	46⅜	46⅝
Cities Sv	4500	69¼	68⅜	68⅞
Clevite	800	44⅛	43⅝	44⅛
Coca Cola	3500	129	125	125½
CBS	14700	44⅛	43	43¾
Col S Ohio	1100	39¼	38¾	39
Coml Solv	4700	33⅜	32¾	33
Con Edis	4100	84½	83⅞	84
Container	1700	33½	33⅛	33⅛
Con Can	4200	49⅞	49¾	49⅝
Cont Oil	2000	68½	67⅝	67⅝
Copw Stl	800	50½	49¾	49¾
Corn Prod	4100	61⅜	61	61⅜
Crane Co	400	66	65½	66
Cr zell xd	2700	52	51⅜	51⅞
Curtiss Wr	4900	17⅜	17	17¼
Deere	600	19⅞	19¾	19⅞
Dist Seag	900	52½	52¼	52¼
Dome M	1400	26¼	26	26¼
Douglas	3800	23¾	23⅜	23⅜
Dow Chem	4200	69¼	69¼	69⅜
Du Pont	3400	254	252½	253½
East Kod	7300	133⅜	132⅜	133
Eaton Mfg	2600	40⅜	40	40¼
El Stor Bat	1400	41⅜	40¼	41¼
El Paso	12400	19½	19¼	19⅜
Firestn	5800	38¼	37⅝	38
Ford	29500	51½	50¾	51⅜
Fruch Tra	54500	28⅝	28½	28⅞
Gen Dyn	16000	27	26¾	27
Gen Elec	23900	79⅛	78⅞	79½
Gen Fds	8000	83⅜	82⅞	83
Gen Mills	3800	39	38⅛	39
GMC	39900	86	85¼	85⅞
Gen Tire	6900	22½	22	22⅜
Gs Pac Co	3100	63	62⅜	63⅛
Glidden	1700	46⅞	46½	46¾
Goodrich	4800	50⅛	49⅝	49⅝
Goodyear	8800	41	40⅜	40¾
Granby M	500	18¾	18⅝	18¾
Grand Un	6300	24⅜	23¾	24
Gt A P	6500	41¼	40⅝	40⅞
Gt Nor Rv	2900	61½	60¾	61¼
Homstk	1300	41⅜	41	41⅝
Honeywell	8000	130¾	129	129
Hud B M	200	60	59¾	60
Interlake	1000	29¾	29½	29¾
Int Bus	9200	467	461	464
Int Harv	7200	73⅝	73¾	73
Int Nick	14000	78⅞	78	78⅛
Int Pap	15830	31⅜	30¼	31⅜
Int Tel	4500	55	54½	54⅞
Jhohns M	4300	56¼	55⅞	55⅞
Kellogg	2100	43	42½	43
Kennecot	3900	81	80⅜	80¾
Korvette	48600	32⅛	31	32
Kresge	5000	37⅞	37⅜	37⅝
Kroehler	800	20½	19¾	20½
Lib McN L	9700	17⅞	17⅜	17⅝
Litton Ind	11900	60¾	59½	59⅝
Lock Aloy	7700	33¾	33⅛	33¾
Loew's	500	17⅜	17⅜	17⅜
Mad S Gar	1000	18⅜	18⅜	18⅜
Marath Oil	2700	64⅛	62⅞	62⅞
Marine Mid	3800	34	33½	33⅝
Marsh Fld	1800	42⅜	41⅞	41⅞
Martin	8700	17⅝	17⅜	17⅜
McIntyre	500	54½	54½	54½
McKee	100	20⅞	20⅞	20⅞
Merck	8200	34⅞	34⅜	34⅞
Minn MM	15100	59½	58⅝	58⅞
Mohasco	7900	13¼	12⅝	13⅛
Monsanto	9500	75⅜	75	75½
Mont Wrd	3600	35⅝	35⅛	35⅛
Nat Aviat	400	26	26	26
Nat Cash	5700	64¼	63¼	63⅝
Nat Dist	3300	26	25⅝	25⅞
Nat Gyps	1300	48⅛	48⅛	48⅛
NY Cent	14000	34¾	34¼	34¾
Nor Pac	2700	55⅛	54⅜	55⅛
Outh M	3400	15¼	15⅛	15¼
Pac Pete	6700	13	12¾	12⅞

Augmentation des ventes et des bénéfices à la Dominion Textile

La compagnie Dominion Textile annonce que les ventes ont augmenté de 10.4 pour cent et les bénéfices de 26.1 pour cent dans l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1964; c'est la quatrième année consécutive où les résultats sont en amélioration.

Le rapport annuel fait ressortir des ventes consolidées nettes de $151,585,406 et des bénéfices consolidés nets de $6,369,083 ou de $2.43 par action ordinaire; pour l'exercice précédent, ces ventes s'étaient élevées à $237,324,053 et les bénéfices nets à $5,052,697 ou $1.92 par action ordinaire.

Le rendement de chaque dollar de vente est passé à 4.2 pour cent, de 3.7 pour cent qu'il était l'exercice précédent. Le total des dividendes versés aux actions ordinaires s'établit à $1.20 par action comparé à $1.00. Le rendement sur la valeur comptable des actions ordinaires est passé de 4.8 à 5.5 pour cent.

Des dépenses de capital de $10,564,121 se sont faites durant l'exercice, en majeure partie pour la modernisation de la filature de Sherbrooke ainsi que pour la construction et le montage d'une filature d'une filiale, Domil Limited.

La compagnie est à construire une nouvelle filature à St-Jean, P.Q., au coût d'environ $12 millions; cette usine, dirigée par une nouvelle filiale en propriété entière, les Textiles Richelieu Limitée, filera et tissera des étoffes qui, après d'autres transformations, seront vendues au commerce des vêtements de sport et de travail.

La production de cette filature remplacera une quantité à peu près égale de tissus à celle que le Canada importe présentement sous la forme écrue pour en faire la finition, note le rapport.

Le rapport signé par MM. G.-B. Gordon, président du conseil d'administration, et F.-R. Daniels, président, prévoit que la compagnie continuera de jouir d'un volume d'affaires élevé et du plein emploi.

"Dans l'ensemble, l'économie est florissante et, ce qui est plus important encore, rien ne fait prévoir que le taux d'escompte du dollar canadien diminuera."

Le rapport mentionne la possibilité que les bénéfices de l'exercice courant ne se comparent pas à ceux de l'exercice en revue; il avance trois raisons :

Il pourrait y avoir une concurrence plus vive de la part des Etats-Unis; il est prévisible que le coût de la main-d'oeuvre soit plus élevé après le renouvellement des contrats de travail qui sont à se négocier; finalement, la compagnie envisage l'alourdissement des impôts de toute sorte.

"Ces différents facteurs portent à croire qu'il faudrait être optimiste à l'excès pour prédire que les bénéfices du dernier exercice puissent être égalés tant qu'on ne pourra abaisser le coût de revient grâce à la plus grande productivité et aux bénéfices plus considérables qu'apporteront les installations nouvelles ou améliorées."

Se rapportant à la ronde Kennedf des négociations tarifaires, le rapport fait une mise en garde : l'abaissement des tarifs que demandent les Etats-Unis, même s'il est d'une nature encourageante, doit être considéré comme découlant de leur propre intérêt, qui n'est pas nécessairement compatible avec celui du Canada.

"Pays qui, à l'heure actuelle, n'importe par année que $37 per capita de produits manufacturés ou semi manufacturés, les Etats-Unis peuvent se payer le luxe de risquer une plus grande pénétration de leur marché intérieur dans l'espoir d'augmenter leurs exportations. Le Canada, qui importe six fois plus per capita que les Etats-Unis, n'est pas du tout dans la même situation. Ce qui peut être avantageux pour les Etats-Unis ne l'est pas nécessairement pour d'autres parties du monde, en particulier l'Europe et le Canada".

"Nous constatons", note le rapport, "que de plus en plus le Canada prend conscience qu'il lui faut trouver l'aiguillon qui édifiera un marché intérieur plus vaste et plus florissant; celui-ci, à son tour, viendra appuyer un plus grand commerce d'exportation de produits manufacturés et, par dessus tout, donnera un travail bien rémunéré aux Canadiens."

"C'est sur cet espoir que nous basons nos projets d'avenir. Aucune précaution ne nous permettra d'attendre longtemps une manifestation plus précise de l'attitude canadienne, attitude ou ligne de conduite qui doit prendre forme dans le plus bref délai possible".

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 17 juin.

Renouvellement d'un emprunt de $166,000 à Beauceville-est

La ville adjuge $166,000. d'obligations à 5¾%, série 15 ans à 98.48, un coût net de 5.9915%.

La ville de Beauceville-Est, comté de Beauce a vendu mardi soir 19 mai, à un syndicat formé de Oscar Dubé & Cie, Garneau, Boulanger Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., J.-E. Laflamme Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, au prix de 98.48, $166,000. d'obligations à 5¾% remboursables en séries en 15 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9915%.

C'est en janvier 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $85,000. de titres à 5-5¼%, séries 20 ans, au prix de 98.75. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.479%.

Datées du 1er juin 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juin 1965 au 1er juin 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 91, l'emprunt est contracté pour renouveler la solde non amorti sur un emprunt original de $272,000. autorisé pour un terme de 30 ans, mais émis en date du 1er juin 1949 pour un terme de 15 ans seulement.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $3,293,951. y compris $721,295. pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $239,900. dont $118,436.56 pour les services publics. La présente émission étant un emprunt de renouvellement, cela n'augmente pas la dette de la corporation. L'an passé, la population de la ville était de 1,920 âmes.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 131-177
L. MOFFET LTEE,
Demanderesse
vs
GENA Inc.,
Défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens, meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus en justice en vertu du même bref; le 15 juin 1964, à midi, à 1464, rue Champfleury.

Les dits biens, mebles et effets consistant en : Bureaux; type; filière, etc...

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 6 juin 1964.
Louis GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

PROVINCE DE PUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 124486
DANS LA COUR SUPERIEURE
RENE LETARTE, avocat, domicilié à 2962, de la Promenade, Ste-Foy, district de Québec,
DEMANDEUR,
vs
LAURENT PARADIS, domicilié à 150, Crémazie ouest, cité et district de Québec,
DEFENDEUR.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir :

Dans le journal en langue française "L'ACTION"
Dans le journal en langue anglaise "Chronicle Telegraph".
(signé) **IRENEE BOURBEAU,**
D.P.C.S.
Bureau du Protonotaire,
Québec, 1er juin 1964.
vraie copie :
Letarte, St-Hilaire, Grenier & St-Hilaire
procureurs du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC,
CITE DE GIFFARD

Avis public aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables de la cité de Giffard, situés dans la zone He-6

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la Cité de Giffard, que le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 26 mai 1964, et en deuxième lecture le 1er juin 1964, le règlement numéro 404 amendant le règlement de zonage no 228 pour permettre l'opération de salons de coiffure dans la zone He-6 seulement, sur l'avenue Saint-Edouard.

Qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables est convoquée en vertu de l'article 426, paragraphe 1 de la loi des Cités et Villes et sera tenue à l'endroit où siège le conseil municipal, soit à 3095, chemin Royal, Giffard, mardi le 16 juin 1964, à 7 heures du soir, pour l'approbation ou la désapprobation du règlement numéro 404.

Toutefois, les propriétaires d'immeubles situés dans une zone ou un secteur contigu à celle ou à celui qu'affecte le règlement ou la partie du règlement en question, sont aussi admis à voter sur présentation, au greffier, dans les cinq jours qui suivent la période d'affichage de l'avis public visé au troisième alinéa du présent paragraphe (art. 426, par. 1 de la loi des Cités et Villes), d'une requête signée par, au moins, douze électeurs propriétaires de la zone ou du secteur contigu en question ou par la majorité d'entre eux si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

Fait et donné en la Cité de Giffard, ce 2 juin 1964.
JACQUES SIMONEAU,
greffier.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

PROJET : Clôture de protection, Ste-Catherine, Qué. (près de Valcartier)
DOSSIER No : 501-S46-2
DES SOUMISSIONS CACHETEES, indiquant clairement le contenu à l'extérieur, et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m., H.A.E., le
MARDI, LE 23 JUIN 1964

Les plans, devis et formules de soumissions seront visibles aux Associations de Constructeurs de Québec, Sherbrooke, Montréal et Chicoutimi, au bureau de Montréal de DCL. et pouvant être obtenus des entrepreneurs généraux seulement à la section des plans de DCL. à l'adresse ci-dessous sur dépôt d'un montant de $25.00 payable à Defence Construction (1951) Limited.

Un dépôt de garantie tel que détaillé dans les formules doit accompagner chaque soumission.

N.-J. SMITH, secrétaire,
sième étage — Edifice Kenson
225, rue Metcalfe,
OTTAWA 4, Ontario.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
No 278-149
I. L. & JACK ARRON,
Demandeur
vs
HECTOR LAMARRE,
765, Marguerite-Bourgeoys
(3ième étage)
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens, meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de fieri facias de bonis, seront vendus en justice en vertu du dit bref à 10 heures de l'avant-midi, ce 15ième jour de juin, à 765, Marguerite-Bourgeoys.

Les dits biens, meubles et effets consistant en : Buick blanc No : 267-318.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, samedi, 6 juin 1964.
Gérard LECLERC,
H.C.S
C. P. 332, H.V. Québec.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
No 286-124
CAISSE POPULAIRE DE ST-JOSEPH DE QUEBEC
Demanderesse
vs
CAMILLE ROBITAILLE
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens, meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus en justice en vertu du même bref; le 15 juin 1964, à onze heures de l'avant-midi, à 609 rue Boisseau, Québec.

Les dits biens, meubles et effets consistant en : typewriter; bureaux; filières; coffre-fort; machine à addit., etc. Télévision, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 6 juin 1964
Louis GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
CONSTRUCTION DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN A ST-AUGUSTIN

Propriétaire : La Corporation du Séminaire St-Augustin, 30, Chemin Ste-Foy, Québec.
Architecte : Jean-Marie Roy.
Ingénieur en structure : Roger Maingay.
Ingénieur en mécanique et électricité: Jean-Marc Lagacé.

Tous les plans et devis pourront être obtenue à la Maison existante sur l'emplacement même du futur Campus du Séminaire St-Augustin, à St-Augustin, à partir de lundi, le 8 juin 1964, par l'entremise de Jean-Marie Roy, architecte.

Un dépôt de $75.00 sera exigé pour les plans et devis d'architecture, de $25.00 pour les plans et devis de structure, de $30.00 pour les plans et devis de chauffage, ventilation et plomberie, et de $30.00 pour les plans et devis d'électricité.

Les soumissions des spécialités de : plomberie, chauffage, ventilation, électricité, panneaux de béton préfabriqués, ameublement de laboratoire, rénêtres, seront reçues séparément et ne font pas partie de la soumission des entrepreneurs généraux. De plus, elles devront être accompagnées d'un chèque visé égal à 10% du montant total de la soumission déposée.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de $150,000.00, fait au nom de "La Corporation du Séminaire St-Augustin".

Les soumissions des entrepreneurs généraux et des sous-traitants en panneaux de béton préfabriqués, ameublement de laboratoire et fenêtres, seront reçues avant 7.00 hres P.M., le 6 juillet 1964, au bureau du propriétaire, à 30, Chemin Ste-Foy, Québec.

Les sous-traitants en mécanique et électricité devront remettre leur soumission au bureau des soumissions déposées de Québec, 267 rue St-Paul, Québec, avant 4.00 hres P.M., le 6 juillet 1964.

VILLE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN
AVIS PUBLIC

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que lors de sa session mensuelle régulière tenue le 1er juin 1964, le Conseil municipal de la Ville de St-Romuald d'Etchemin a adopté le règlement V-214, décrétant l'établissement et le maintien d'une bibliothèque municipale dans les limites de cette ville.

Que le présent règlement est maintenant déposé au bureau de la ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux jours et heures ordinaires de bureau.

Fait et donné à St-Romuald d'Etchemin, ce 4ème jour de juin 1964.
Antoine Gosselin, sec.-trés.

CONTRATS DE L'HYDRO-QUEBEC

Un des deux postes d'arrivée à Montréal de l'énergie qui sera produite à Manicouagan sera terminé en décembre prochain. Son coût sera de $510,977. C'est ce que déclare l'Hydro-Québec dans un communiqué annonçant l'adjudication de cinq contrats totalisant plus de $1.5 million.

La firme Colle Frères Ltée, de Montréal, a déjà commencé l'excavation du terrain du nouveau poste de manoeuvre de Boucherville, dans la municipalité de Ste-Julie, à deux milles de Varennes. Les autres soumissionnaires étaient au nombre de 6.

Une autre compagnie de Montréal, Standard Structural Steel Ltd., est l'adjudicataire d'un contrat au montant de $44,900. pour la fourniture, la fabrication, la galvanisation, la livraison et le montage de l'acier requis pour les charpentes principales et secondaires du nouveau poste à 300 kV.

De l'équipement supplémentaire pour le barrage de Manicouagan 2 est compris dans les contrats accordés à Marine Industries Ltd. et les Industries Foresteel Ltée.

Le contrat attribué à Marine Industries pour les vannes de prise d'eau et le monte-charge est de $497,099. Un montant additionnel de $198,896. couvre l'équipement, sous option pour livraison en 1966. Les taxes de vente sont incluses dans ces deux montants. Les Industries Foresteel fourniront une vanne et six poutrelles requises pour la fermeture d'une galerie de dérivation sur la rivière Manicouagan, au coût de $113,669.44, taxes de vente comprises. Davie Shipbuilding Ltd., Dominion Bridge Co. Ltd. et Canadian Vickers Ltd. étaient soumissionnaires aux deux appels d'offre.

La soumission de The Steel Company of Canada s'appliquant à la fourniture d'acier d'armature crénelé pour Manicouagan 5 et se chiffrant à $82,972.50 a été acceptée. Cinq autres compagnies de Montréal se partagent le contrat de $63,621.24 de câble d'acier pour les chantiers Manicouagan 2 et 5. Ce sont Sillery Equipment Co. Ltd., $14,189.12; Agences A & L du Québec Inc., $13,808.60; Herman Cabana & Cie, $12,099.87; Civil Equipment Co. Ltd., $11, 810.50 et Consolidated Pool Supply Ltd., $11,713.15.



Une pause dans notre expansion

L'évolution de l'activité économique au Canada est telle que plusieurs observateurs l'escomptaient et, s'il faut en croire les principaux indices, la production nationale brute aux prix du marché devrait s'accroître d'environ 6½ pour cent en 1964. En raison du niveau élevé de la production qui prévalait au début de l'année, des accroissements trimestriels d'environ 1¼ - 1½ pour cent (corrigés pour les variations saisonnières) seraient suffisantes pour réaliser cet objectif. De plus, si les inventaires des entreprises devaient s'accroitrent rapidement ou si un événement fortuit, mais favorable, se produisait, ces données sembleraient conservatrices. Actuellement, toutefois, l'accroissement de la demande ne semble pas en voie de déclencher un boom. En effet, l'économie canadienne a ralenti son élan au cours du premier trimestre de 1964. Durant les trois premiers mois les ventes de voitures sont demeurées stables, les exportations ont augmenté plus lentement et les principaux indicateurs semblent indiquer que les investissements dans la construction ont touché leur sommet au cours de cette période. Il semble donc que notre économie connaisse une autre période d'ajustement ou de pause et, à moins d'une hausse rapide dans les investissements ou dans les inventaires, l'expansion devrait se poursuivre normalement sans être accompagnée d'une montée rapide dans le niveau des prix.

Ralentissement au Premier Trimestre

La montée des affaires en février et mars ne s'est pas manifestée avec autant de vigueur qu'au cours des quatre mois précédents. Les dépenses des consommateurs, toutefois, se sont maintenues assez bien malgré une baisse dans les ventes de voitures : malgré une baisse des ventes de détail au mois de février, les ventes totales en janvier et février marquaient une hausse de 3.3 pour cent par rapport au quatrième trimestre. Les ventes de voitures déclinaient de 3 pour cent tandis que les autres produits de consommation durables bénéficiaient du haut niveau de l'activité dans la construction : les ventes de meubles, de radios et d'appareils ménagers augmentaient de 5½ pour cent tandis que les ventes de produits du bois et de matériaux de construction s'accroissaient de 19 pour cent en janvier et février, par rapport à quatrième trimestre. D'autre part, l'emploi et le revenu du travail haussaient de 1.3 et de 2 pour cent respectivement.

Il n'y a actuellement aucune données disponibles pour les inventaires, les expéditions et les nouvelles commandes chez les manufacturiers mais il semble qu'il ne se produise aucune accumulation des inventaires. En raison de leur niveau relativement bas par rapport aux expéditions, on peut penser que ces derniers vont exercer un effet expansionniste au cours des mois à venir.

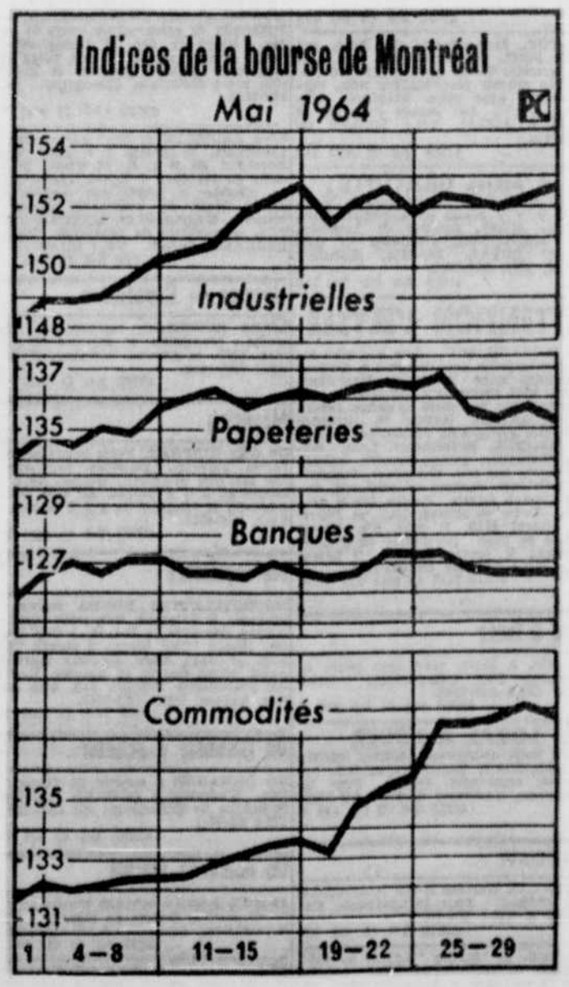
Les données statiques semblent indiquer que la prime de $500. accordée par le gouvernement central a contribué sensiblement à accroître l'activité dans la construction résidentielle. On s'attend, toutefois, à une baisse dans ce secteur au cours du second trimestre : le mois de mars semblait être un "point tournant" avec une baisse vertigineuse dans les nouvelles construction. Dans le secteur de la construction non-résidentielle (nouvelles usines, édifices commerciaux) l'activité a été calme et s'est maintenue au niveau enregistré au cours du trimestre précédent. Les achats de machinerie et d'équipement commercial et industriel ont connu une expansion remarquable.

Dans le secteur extérieur les exportations marquaient une baisse de 4 pour cent par rapport au quatrième trimestre : en janvier et février, les exportations vers les Etats-Unis et le Royaume-Uni s'accroissaient de 5.8 et 22 pour cent respectivement. Toutefois, parce que les importations ont augmenté à peu près au même rythme que les exportations on peut s'attendre à ce que la balance commerciale ne soit pas aussi favorable que l'an passé.

L'indice de la production industrielle a continué sa montée qui avait débuté au mois de juillet 1963 : en janvier et février il s'accroissait de 3 pour cent surtout en raison de la fermeté de la demande de produits de consommation durables. D'autre part, la demande d'emplois a été plus grande que l'augmentation de la population active et l'indice du chômage se situait à 4.6 pour cent.

Cette brève étude de l'évolution de l'économie canadienne nous montre donc que celle-ci a continué à être favorable au cours du premier trimestre de 1964. En supposant qu'aucun événement ne vienne ralentir la croissance économique aux Etats-Unis on peut donc penser que la montée de nos exportations devrait suffire à perpétuer les tendances actuelles.

François GAUTHIER



● NOUVEAUX RECORDS. — L'indice des valeurs industrielles a atteint un nouveau record, 152.8, le 15 mai, aux bourses Canadienne et de Montréal, et a subi une légère chute, à 152.5 à la fin du même mois. Les indices des papeteries des banques et des services publics ont également enregistré de nouveaux maximums au mois de mai. (Graphique P.C.)

$10.75 le cent livres

Le prix du sucre à son plus bas niveau depuis l'année dernière

Le vice-président de la compagnie Redpath Sugar, M. M.-W. Davidson, a déclaré à Montréal que les prix de gros du sucre raffiné continuent à baisser en se rapprochant de la normale et qu'ils sont déjà réduits à 58% des prix maximums de novembre dernier.

M. M.-W. Davidson a précisé: "Nos tarifs pour Montréal et Toronto sont inférieurs à ceux en vigueur à New-York, tant pour l'industrie que pour les consommateurs. Les consommateurs canadiens seront aussi satisfaits que nous du fait que le rétrécissement des marchés mondiaux du sucre de canne brut nous permet de les faire bénéficier de réductions chaque jour, dès qu'elles se produisent. Le prix de gros à Montréal est aujourd'hui de $10.75 le sac en papier de 100 livres, alors qu'il atteignait $18.65 le 1er novembre dernier. Les prix d'aujourd'hui sont les plus bas enregistrés depuis le mois d'août de l'année dernière".

La déclaration du vice-président de la compagnie Redpath Sugar souligne que cette baisse des prix est opportune parce que cette période de l'année marque le début d'importantes demandes de sucre pour les boissons gazeuses, la crème glacée et la mise en conserve. Au cours des derniers mois, les observateurs du marché du sucre ont été réservés dans leurs prévisions au sujet des prix, car les statistiques indiquent encore un manque de sucre dans le monde — du moins jusqu'en automne lorsque commenceront les livraisons de sucre de betterave européen. Cependant, la détente sur le marché mondial du sucre brut a permis à la Redpath de réduire les prix du sucre raffiné à neuf reprises, rien qu'au cours du mois de mai. Les cours du marché à terme des bourses du sucre de Londres et de New-York indiquent que les prix pourraient être encore plus réduits à la fin de l'année.

Selon la compagnie, "L'évolution récente justifie la décision prise en automne dernier par le gouvernement canadien, de ne pas participer à des accords bilatéraux à long terme pour le sucre brut, qui pourraient augmenter ultérieurement les prix du sucre raffiné au Canada. Les consommateurs canadiens sont habitués à payer le sucre raffiné moins cher que les consommateurs d'autres pays comme les Etats-Unis et l'Angleterre, où les prix sont contrôlés par ordonnance du gouvernement ou en vertu d'accords commerciaux".

M. M.-W. Davidson estime que la réduction des prix du sucre raffiné aidera beaucoup les raffineries du sucre de l'est du Canada. Les raffineries existantes sont conçues et équipées en prévision de l'accroissement de la population au cours des deux prochaines décennies et elles travaillent à moins de 75 pour cent de leur capacité. Toute réduction de prix qui augmente la consommation de sucre raffiné sera accueillie avec faveur par les raffineries de sucre.

Osler, Hammond & Nanton changent de propriétaires

TORONTO. — (C.N.W.) — M. Pierre Lanctot, président de la firme montréalaise Lanctot, Beaudin et Compagnie Ltée, est l'un des administrateurs de la compagnie qui vient d'acquérir l'entreprise d'assurances générales vieille de 81 ans Osler, Hammond & Nanton Ltd. Les nouveaux propriétaires se sont tous occupés de la direction de la compagnie sous les anciens propriétaires et maintiendront la même organisation les mêmes bureaux et la même gamme de services. Le nom de la compagnie comprendra désormais le terme "insurance" avant le mot "Limited".

Les collègues de M. Lanctot au Conseil de la nouvelle compagnie sont MM. Ralph B. Payne, de Toronto, président; George W. Reed, de Winnipeg, et Arthur R. Monahan, de Vancouver, vice-président; John M. Riley, de Toronto, secrétaire-trésorier; Alan R. Cane et Robert G. McMurruich, de Toronto; Edmund B. Osler et Herbert Day, de Winnipeg, et Edgar A. Cawker, d'Edmonton.

La firme Osler, Hammond & Nanton Insurance Limited, comptera plus de 200 employés et aura des bureaux à Toronto, Winnipeg, Vancouver, Montréal, Edmonton, Calgary, Saskatoon et Fort William. Elle est au nombre des trois ou quatre plus grandes entreprises du genre au pays et touche aux assurances les plus diverses : incendie et accident, aviation, automobile, responsabilité civile, transport maritime, accident et maladie, assurance-vie collective et individuelle, fonds de retraite assurés et de fiducie. Elle fut l'une des premières à établir des services complets de génie et de recherche.

Dividende de 0.15 aux Ciments du St-Laurent

Les administrateurs de la compagnie des Ciments du St-Laurent, à leur assemblée du conseil d'administration, tenue à Québec le 29 mai 1964, ont déclaré un dividende de $0.15 par action de classe "A" et "B", payable le 31 juillet 1964 aux actionnaires enregistrés le 15 juillet 1964.

L'expo '67 rapporterait $400 millions

Montréal. — M. R.-F. Shaw, commissaire général adjoint de la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967, a déclaré que l'exposition devrait apporter 400 millions de dollars dans la caisse de l'industrie touristique.

Prenant la parole au banquet annuel des compagnies d'assurance-vie au Canada, M. Shaw a déclaré que les visiteurs passeront en moyenne deux jours et demi à visiter l'exposition et trois jours ailleurs au Canada.

"Nous estimons à 200 millions de dollars la somme qui sera dépensée par les exposants étrangers et nous sommes convaincus — bien que nous n'ayons pas tenté de l'évaluer exactement — que l'économie canadienne bénéficiera d'une somme au moins égale sous forme d'accroissement du commerce extérieur et d'augmentation des affaires."

Daprès M. Shaw, quatre raisons devraient inciter les hommes d'affaires canadiens à participer à l'exposition, à savoir :

1. Une exposition universelle est "la scène d'une compétition internationale entre les idéologies et les systèmes sociaux. Il appartient au Canada de mettre en valeur la libre entreprise démocratique."

2. Le succès de l'exposition améliorerait les relations commerciales entre le Canada et l'étranger.

3. L'exposition fera beaucoup pour la compréhension mutuelle entre les Canadiens.

4. Les exposants en bénéficieront car "s'ils n'accroissaient pas leur chiffre d'affaires au moyen de la publicité et des relations extérieures, il n'y aurait pas d'exposants."

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
Province de Québec
pour
UN CHEF DE LA DIVISION DE LA REDACTION
L'OFFICE D'INFORMATION ET DE PUBLICITE
Secrétariat de la Province de Québec

TACHES : Agir comme rédacteur en chef et voir à la rédaction d'articles spéciaux et communiqués de presse touchant l'ensemble de l'activité gouvernementale. S'occuper de la vulgarisation des publications techniques émanant des différents ministères, ainsi que de la rédaction de dépliants et petites brochures. Rédiger des scénarios de films, de courts messages pour enregistrements radiophoniques ou pour la télévision. Préparer des textes d'information pour la radio et la télévision, vérifier les textes des conférenciers invités par divers groupements et associations de citoyens, répondre aux demandes de renseignements provenant du public, rédiger les revues de presse et rapports sur l'état de l'opinion publique à l'intention de l'autorité gouvernementale.
QUALITES REQUISES : Grade universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines professionnelles et plusieurs années d'expérience en rédaction. Connaissances approfondie de la langue française, des média d'information et aptitudes à diriger une équipe de rédacteurs. Qualités personnelles appropriées.

UN CHEF DE LA DIVISION DE LA PUBLICITE
($8,400. — $9,600.) — Concours numéro 64-790

TACHES : Conseiller la direction de l'Office sur la rentabilité des média publicitaires et préparer sur le plan technique les campagnes publicitaires. Surveiller l'exécution de ces campagnes confiées à des agences de publicité et évaluer leur rendement en vue d'assurer une amélioration constante de la publicité gouvernementale. Au besoin, exécuter d'autres travaux connexes.
QUALITES REQUISES : Grade universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines professionnelles et plusieurs années d'expérience dans les techniques de la publicité. Connaissance des moyens de réclame publicitaire et aptitudes à diriger un personnel d'exécution. Qualités personnelles appropriées.

Les candidats doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec ou 1454, de la Montagne, Montréal et bien mentionner le numéro de concours.
Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 22 juin 1964.

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
Province de Québec
CONCOURS DE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN EN PLOMBERIE

DESTINE A : la Direction générale de l'équipement au ministère de l'Education.
Lieu de travail : Québec
Traitement : de 5,000 à 6,000 dollars.

Le technicien en plomberie devra, sous direction, étudier les plans et devis présentés par les ingénieurs et architectes préposés à la construction d'écoles des commissions scolaires. Il assistera les ingénieurs chargés de l'étude des projets de construction d'écoles spécialisées du ministère en ce qui a trait à la partie plomberie. Il fera des études comparatives des coûts des différents systèmes de plomberie préconisés dans la construction d'édifices scolaires, en vue de réduire, si possible, les coûts actuels de ces installations. Il accomplira toute tâche exigée de lui par ses chefs et rédigera les rapports nécessaires.

Les candidats devront être diplômés d'un institut de technologie de la province ou posséder une formation équivalente. Ils devront également avoir au moins cinq ans d'expérience dans la construction ou la préparation de plans et devis (partie plomberie) et connaitre la lecture des plans, des techniques de construction, le coût et la propriété des matériaux.

Le concours comprend des épreuves orales et les candidats seront évalués sur les facteurs suivants : scolarité, expérience, connaissances, qualités personnelles.

Les candidats sont priés de demander la formule d'inscription à la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec (2e), ou 1454, rue de la Montagne, Montréal, et indiquer le numéro de concours 64-788.
Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 23 juin 1964.

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
Province de Québec
CONCOURS DE RECRUTEMENT D'UN REDACTEUR-REVISEUR

DESTINE A : l'Office de la langue française au ministère des Affaires Culturelles.
Lieu de travail : Québec
Traitement : de $8,400 à $9,600 dollars.

Les candidats masculins et féminins sont admissibles.

Le chef du service de rédaction-révision devra, sous les ordres du directeur de l'Office de la langue française, assurer la coordination et la surveillance générale de deux bureaux. Il sera capable d'orienter le personnel placé sous ses ordres au moyen d'instructions particulières. Il prendra des initiatives dans des domaines déterminés. Il assurera la rédaction et la révision de pièces d'administration et d'écrits divers imprimés et manuscrits. Il sera chargé de l'étude et de l'établissement de dossiers, de la rédaction de notes et de rapports.

Les candidats devront avoir acquis une formation théorique ou pratique dans le domaine de la traduction, de la rédaction et de la stylistique comparée du français et de l'anglais, et être titulaires d'un certificat d'aptitude à la traduction ou de la licence (lettres ou linguistique) ou l'équivalence.

Le concours comprend les épreuves suivantes :
1° Rétablissement du libellé correct d'un texte administratif comportant des omissions, des impropriétés et des anglicismes;
2° Composition française;
3° Epreuves orales.

Les candidats sont priés de demander la formule d'inscription, en indiquant le numéro de concours 64-791, à la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec (2), ou 1454, rue de la Montagne, Montréal.
Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 22 juin 1964.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-prés. exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef : **Jean Hubert**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication. L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives2: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél. : 529-7606.
42388 25-5 (1 ms) 7

Animaux à vendre

VENDONS chiens enregistrés, vaccinés, Boston Bulls, Boxers, Colleys, Cockers, Bergers Allemands, autres races. Grand choix. S'adresser à LEBOEUF KENNEL'S REG'D, St-Casimir, cté Portneuf. Tél. : 29.
42893 6-6 (1 fs) 10

Appartements à louer

2 APPARTEMENTS, plus chambre de bain, peinturé à neuf meublé, chauffé, éclairé, eau chaude à l'année. S'adresser à: 321 CARON, Tél.: 522-0337 avec références.
42808 2-6 (6 fs) 13

ST-PASCAL, 2½, meublé, chauffé, éclairé, coin paisible, près église, Hôpital St-Michel-Archange et Enfant-Jésus, pour 2 personnes ou personne seule. Tél.: 661-1782.
42801 2-6 (6 fs) 13

RUE CREMAZIE, bachelor, meublé, moderne, chauffé, très propre, éclairé, eau chaude, permis de cuisine, avec poêle, entrée privée, libre immédiatement. Appelez pour informations à Tél.: 525-5324.
42877 4-6 (6 fs) 13

QUARTIER St-Jean-Baptiste, 2 pièces plus salle de bain, cuisine et boudoir, chauffé, eau chaude à l'année. Occupation immédiate. S'adresser à Tél.: 529-7865.
42881 5-6 (3 fs) 13

2 APPARTEMENTS, plus chambres de bain, peinturé à neuf, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, à l'année. S'adresser à: 321 CARON, Tél.: 522-0337 avec références.
42885 5-6 (6 fs) 13

AVENUE des Erables, bachelor, 1 pièce plus cuisinette, 1er plancher, portes louves, tapis, poêle, "220", refrigérateur, bain, douche, vanité, balcon et jardin. $80.00 S'adresser à Tél.: 683-8014.
42952 6-6 (6 fs) 13

PETIT LOGEMENT meublé, chauffé, fini moderne, très central, près arrêt autobus, église, centre d'achat, hôpital, épiceries. Conviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: 661-1821 entre 7½ et 9 heures p.m.
42878 5-6 (1 ms) 13

Argent à prêter

1ère et 2e HYPOTHEQUE: Québec, Lévis et banlieue; DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½, rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 523-4909.
42818 4-6 (mar.j.s. au 1-8) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaire. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
42381 20-5 (1 ms) 15

TROUVEZ MIEUX

Prêts sur propriété résidentielles, à logements, commerciales — industrielles — 80% de la valeur marchande en 1ère ou 2e hypothèque — taux bancaires — Payez capital et intérêts ou intérêts seulement — remboursement jusqu'à 25 ans consentis dans 48 heures, ville et extérieur. Québec Finance, Jour : 529-9759, soir: 661-7076.
42925 5-6 (1 ms) 15

A vendre — Divers

POELE L'Islet blanc, bois et charbon et poêle 110 volts, 2 ronds, fourneau automatique. Pour informations, s'adresser à Mme GRAVEL, 620 LATOURELLE, Québec.
42935 6-6 (6 fs) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Fayons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, st-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
42030 8-5 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

Vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
42052 8-5 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana anciens, manuels musique vocale, échangeons romans d'amours, marabouts. Romans-films comics, pocket book. COMPTOIR DU LIVRE, 29, St-Vallier Est. Tél.: 525-6467
42201 14-5 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, refrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest. — S'adresser à Tél.: 529-3522.
42026 8-5 (1 ms) 21

A vendre — Divers

PORTE-DE-VOUTE, avec porte intérieure usagée. Aussi coffre anti-vol 12 x 12, filière et pupitre à bon prix. MONARCH SAFE & EQUIPEMENT, 475, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-3306.
42209 13-5 (1 ms) 21

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non, appelez à : 663-3548.
42044 11-5 (1 ms) 21

ACHETE au comptant vieux meubles, vous vend des neufs à crédit. Aucun dépôt. FOYER DUMEUBLE, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
42439 20-5 (1 ms) 21

PRESSES offset, presse platine 10 x 15, perforeuse à pédale, tranche à papier. LA PROVINCIALE PRESSES, 253, St-Paul, Québec.
42198 23-5 (1 ms) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél.: 842-1969.
42031 8-5 (1 ms) 21

APPAREIL de surdité avec chargeur et batteries. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-0607 après 6 heures.
42883 5-6 (2 fs) 21

1 BATEAU en aluminium de 12 pieds avec remorque d'une valeur de $450, pour vendre à $250. Aussi 1 moteur hors-bord "Johnson" 10 h.p. $260. Le tout à l'état neuf. Tél.: 681-1255 de 6 heures p.m. à 8 heures p.m.
42882 5-6 (2 fs) 21

RADIO combiné RCA Victor, en bon ordre. Modèle cabinet, fini noyer. Pour informations, s'adresser à Tél.: 529-1329.
5-6 (3 fs) 21

ROBE shantung, blanche, longue, pour graduée ou fille d'honneur, grandeur 11 ou 12 ans. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-2770.
5-6 (3 fs) 21

UNIFORME de chauffeur, gris fer, grandeur 42, à vendre à très bon marché. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-0265.
5-6 (3 fs) 21

EQUIPEMENT restaurant, usagé, poêle à patates frites, table à salade frigorifique, tranche-patates, Slicer, poêle à hot-dog, grille-pain, mélangeur, laveuse de vaisselle, peleuse de patates Hobart; machine à Bar-B-Q. Prix raisonnable et conditions faciles. Victor Butchers Supply Inc., 775, côte d'Abraham, Québec.

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU: Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539. Soir jusqu'à 9 heures.
42570 26-5 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE a crème glacée molle aussi équipement de restaurant neuf et usagé. LES ENTREPRISES ST-LAURENT 1194, St-Jean, Québec 4.
42938 6-6 (1 ms) 21

ATTENTION AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

AUX CLASSES privées. 100 pupitres en bois dur verni pour écolier, en bon état peuvent servir encore longtemps, chaises fournies. Aubaine pour le tout. Tél.: 837-2944, C.P. 122, Lévis. M. E. GAGNE
42957 6-6 (1 fs) 21

A vendre ou à louer

VILLENEUVE, salon de coiffure, salle de réception avec logement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-7216.
42905 5-6 (2 fs) 24

MANUFACTURE à vendre ou à échanger, soit pour lac, terre, etc . . . tout équipé, avec commerce, bonnes conditions. Visitez ou téléphonez à 426-2886, TRING-JONCTION, Beauce.
42943 6-6 (1 fs) 24

Bureaux à louer

31 Me MAHON, coin d'Auteuil, 210 pieds carrés, 2e étage. Libre immédiatement. Tél.: 681-6151 — le soir: 527-2814.
42245 13-5 (1 ms) 37

ST-ROCH, à prix d'aubaine, bureaux neufs, chauffés, centre commercial, bon poste, stationnement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 529-3941.
42966 6-6 (1 fs) 37

Chambres à louer

ILE D'ORLEANS, personne sérieuse ou couple sans enfant qui désirerait passer l'été à la campagne dans bon chalet, références. Ecrire à Casier 1619, L'ACTION, Qué.
42884 5-6 (6 fs) 44

STE-ODILE, belle chambre meublée, pour monsieur, chez adulte, tranquillité, près autobus, église. Appelez pour informations à Tél.: 623-0371.
42836 5-6 (3 fs) 44

2 CHAMBRES avec cuisine et chambre de bain, meublé, éclairé, chauffé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-9837.
42841 5-6 (3 fs) 44

31, STE-URSULE, dame ou demoiselle à l'année, références, eau courante, tranquille, permis de légère cuisine. Libre immédiatement.
42939 6-6 (6 fs) 44

ST-FRANCOIS D'ASSISE, chambre meublée, lavabo, eau chaude, froide, entrée seule, permis de cuisine, $8.00 par semaine, 1054, de la SARRE. Tél.: 522-5089.
42954 6-6 (3 fs) 44

3e AVENUE, chambre meublée, permis de cuisine si désiré, références, 1 ou 2 messieurs. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-0033.
42944 6-6 (2 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE et pension pour personnes âgées, site merveilleux, chapelle, 2420, CHEMIN STE-FOY. Tél.: 683-0986.
42411 19-5 (1 ms) 46

GRANDE chambre avec pension, dans famille sans enfant, 284 D'AIGUILLON. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-1938.
42860 6-6 (1 fs) 46

POUR VACANCES

A ST-JEAN Port-Joli, sur le bord du fleuve, chambre et pension, pour personnes de tout âge, à prix raisonnable. Pour informations, communiquez avec: MARIE-REINE MERCIER, Trois-Saumons, cté l'Islet, P. Q.
42297 15-5 (16-22-23-29-30-5) (5-6-6) 46

Chalets à louer

CHALETS BELLE-VIE, St-François, I. O., chalet à louer, saison, mois, semaine, meublés, sur le bord du fleuve. Pour informations, 829-2953, ou 263-3291
42241 13-5 (1 ms) 50

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cte de Kamouraska, 5 pièces meublées, saison, mois ou semaine. S'adresser à: Mme GEORGES NADEAU, Tél.: 856-2388, préférence le soir entre 7 et 10 heures
42385 21-5 (1 ms) 50 j.n.o.

ST-ANTOINE DE TILLY, chalets meublés, poêle, frigidaire, 3 chambres à coucher, stationnement auto, service des vidanges, près fleuve, saison, semaine, mois, prix raisonnable. S'adresser à M. A. Létourneau, à Tél.: 522-4470.
42855 4-6 (1 ms) 50

Chalets à vendre

CHALETS à louer, eau courante, électricité, permis de bain. Pour informations s'adresser à Tél.: 533-5355.
42924 5-6 (2 fs) 51

Chalets à vendre

MAGNIFIQUE chalet tout meublé, situé dans la municipalité du Lac Beauport avec 4 arpents de terrain, à vendre ou échanger, condition faciles. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-2267.
6-6 (3 fs) 51

LAC SERGENT, chalet meublé, bordure lac. Très grand terrain. Chauffage à l'huile, poêle électrique, eau courante. Plancher merisier, yacht avec moteur, réservoir électrique, réfrigérateur. Très belle grève de sable. DAVID BILODEAU. Tél.: jour: 525-4708, soir: 523-2891.
42859 4-6 (6 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
42382 20-5 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
42383 20-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec. ...
41874 1-5 (3 ms) 60

UNDERWOOD

Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511 est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
42210 13-5 (1 ms) 60

Commerce à vendre

GOLF électrique miniature à vendre. Premier à Québec. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-0155.
42798 2-6 (6 fs) 66

ROULOTTE à patates frites, 2 poêles, 1 réfrigérateur, 1 poêle à café, $850. Pour informations, s'adresser à Tél.: 832-2758.
42902 5-6 (6 fs) 66

HOTEL-RESTAURANT situé à Rivière-du-Loup, très bon poste de commerce. Pour informations, s'adresser à: MAURILLE GREGOIRE, 867, 12e Avenue, Thetford-Mines. Tél.: 335-9865.
42821 27-5 (1 ms) 66

SALON de coiffure à vendre, quartier St-Roch, en opération ou l'ameublement complet. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-4455 le soir à 524-2106.
42865 4-6 (6 fs) 66

A VENDRE, restaurant avec maison 6 pièces, grand terrain. Conviendrait pour Motel, situé Rond-Point, route 9 qui conduit au village Joly, 27 milles du Pont de Québec. S'adresser à: ROLLAND GUERARD, Joly, co. Lotbinière. Tél.: 16-8-1L
42945 6-6 (6 fs) 66

RESTAURANT 36 places, clientèle établie, avec résidence, possibilité 2 logements, chauffage eau chaude, grande propriété, route 53. Offre raisonnable acceptée. Cause santé. S'adresser à M. Fernand Fortier, Ste-Claire, cté Dorchester. Pour informations, Tél. à: 645-3256.
42782 2-6 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — Tél.: 681-6358.
15-5 (2 ms) 66 A j.n.o.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-2312 — Rés.: 527-3375.
42208 13-5 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, après le ski, collations d'écoliers, délicieux avec croutons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non. Tél.: 663-3548.
42044 11-5 (1 ms) 75

Ecoles

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 622-6160 — 653-1853.
42611 28-5 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS 1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490. Nouveau local à partir du 1er juillet, à 31, rue d'Auteuil.
42380 20-5 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
42389 25-5 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. — Tél.: 529-3751 — 681-2808.
42774 2-6 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York avec modelliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2914, ST-STANISLAS — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
42033 8-5 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
41332 13-4 (2 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
42513 28-5 (1 ms) 81

Entrepreneurs

JOS. BEGIN CONSTRUCTION

Aussi construction à l'épreuve du feu. Aussi malaxeur à vendre, marque "London", capacité 1 sac. En très bon ordre. 1800, DE LA RONDE. Tél.: 661-1301.
42821 6-6 (s. au 27-6) 88

Femmes, filles demandées

ON DEMANDE une ménagère de presbytère, situé dans la ville. Ecrire à Casier 1617, l'ACTION, Québec.
42730 30-5 (7 fs) 90

FEMMES ou FILLES sérieuses, désirez-vous une carrière intéressante, tout en choisissant vos heures de travail ? Appelez pour informations à Tél.: 661-1289.
42835 3-6 (1 ms) 90

COIFFEUSE "Classe B" demandée pour la campagne. Pour informations, s'adresser à Tél.: 646-5621 à St-Isidore, à Québec 524-6063.
42868 4-6 (3 fs) 90

Hommes demandés

JEUNE homme honnête, 16 ans et plus pour aider aux soins de petits animaux, chiens. Logé, nourri, payé. Bon chez-soi. S'adresser à : JEAN-MARIE LEBOEUF, St-Casimir, cté Portneuf. Tél. : 29.
42893 6-6 (1 fs) 105

MUSICIENS DEMANDES

ON DEMANDE trois musiciens jouant musique douce pour le samedi soir dans hôtel à 30 milles de Québec, sur route 2. Demander: M. GUY LEVASSEUR. Tél.: (Donnacona) 972.
42906 5-6 (2 fs) 105

Hommes demandés

VENDEURS agressifs, de belle présentation, voiture, servir clientèle établie dans : La Malbaie, Cap à l'Aigle, Clermont, St-Fidèle et environs. Généreuses commission, boni, nombreux avantages. Chance d'assurer votre avenir et d'entrevoir, sous peu, la PROSPERITE. Commerce de nécessités domestiques connues, garanties. FAMILEX, Dépt T.G. 1600 Delorimier, Montréal, Qué.
42781 6-6 (13-20-27-6) 105

Instituteurs — Institutrices

LA COMMISSION SCOLAIRE de Château-Richer demande une titulaire pour enseigner à une 10ième année commerciale (filles) pour septembre 1964. Pour renseignements et applications, s'adresser à : M. CAMILLE PARE, sec.-trés. Couvent N.-D. de la Visitation, Château-Richer. Tél. : jour : bureau: 260, soir résidence 225.
42891 6-6 (1 fs) 113

Lac privé

LAC PRIVE

PRES de Québec, route carossable jusqu'au lac. Chalet très confortable entièrement équipé. Camp pour gardien. Lac ensemencé $25,000. La Cie de COURTAGE IMMOBILIER DE QUEBEC, Courtiers (Marcel Lambert) 529-8456, soir: 653-0204.
42888 5-6 (3 fs) 116 A

Logements à louer

ST-SACREMENT, 5 pièces plus balcon, 1er étage, chauffé, stationnement $85.60 1186, ST-CYRILLE Ouest, appt 4, Tél.: 681-1053.

LIMOILOU, logement de 4 pièces, chauffé, éclairé, 2ième étage, libre. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-7216.
42905 5-6 (2 fs) 118

LIMOILOU, St-Pie X, près église, 6 pièces, moderne bloc appartements, $110. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-4103.
42813 2-6 (1 ms) 118

LOGEMENT CHAUFFE, 4 pièces, $85.00 par mois, 196, ouest de la Colombière. Pour informations: Tél.: 623-7030.
42806 4-6 (j.v.s. au 27-6) 118

COIN AVENUE des Erables et Saunders logements modernes, chauffés eau chaude à l'année 4½ pièces $110.00, Appelez pour informations à Tél.: 525-5427.
42438 20-5 (1 ms) 118

7 pièces, plus salle de bains, eau chaude, chauffé, 3ième étage, libre le 1er juillet, $135.00. Visible de 7h. à 8h. 30 le soir. Appelez pour information à Tél.: 527-7465.
41949 2-5 (1 ms) 118

LOGEMENT à louer, 3 appartements plus chambre de bain, chauffé, situé Rte Nationale, Ancienne - Lorette, $45.00 par mois. Tél : 872-7938.
42754 30-5 (7 fs) 118

SILLERY, 3 pièces, plus salle de bain, 220, près église, autobus, libre immédiatement. Appelez pour information à Tél.: 527-1448.
42415 23-5 (s. au 6-6) 118

SILLERY 1296, Chanoine-Morel, appartements 5 et 6, 3 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude, poêle électrique, réfrigérateur, Libre immédiatement. — Tél.: 527-3108.
42178 12-5 (1 ms) 118

774, MYRAND, 2 logements de 4 pièces, chauffé, 2e et 3e étages, près du chemin Ste-Foy, stationnement gratuit, concierge. $75.00 Tél.: 683-0279.
42356 16-5 (1 ms) 118

5 PIECES plus chambre de bain, 2e étage, réparé à neuf, $85.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-3707.
42929 6-6 (3 fs) 118

4 pièces plus chambre de bain, chauffé, plus hangar, 28, ST-PIERRE. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-4243.
42951 6-6 (3 fs) 118

QUARTIER MONTCALM, 5 pièces plus salle de bain, refait à neuf, prêt à occuper. S'adresser à : 880, AVE BOUGAINVILLE. Tél.: 527-8354.
42938 6-6 (6 fs) 118

ST-ROCH, 4, 5 pièces, neuf, plus bain, chauffé, eau chaude fournie à l'année, $68.00, $78.00 Adultes. Pour informations, s'adresser à Tél.: 529-3941.
42967 6-6 (1 fs) 118

STE-ODILE, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, 260 de la COLOMBIERE Ouest. Pour informations, s'adresser à Tél.: 529-1821.
42933 6-6 (1 fs) 118

AVENUE des ERABLES, 5 pièces plus bain, chauffé, eau chaude, 2e étage, véranda, si désiré cuisine équipée, tapis, fenêtres garnies, etc . . . Visible à partir de 11 heures a.m. Occupation immédiate. Tél.: 683-8014.
42953 6-6 (6 fs) 118

STE-FOY, appartements des Pins, rue de La Forêt, logements neufs, 3½, 4½, 5½, grandes pièces pour occupation immédiate gratuit jusqu'au 1er juin. Stationnement avec prise, buanderie, concierge, piscine, eau chaude comprise de $75.00 à $125.00. Tél.: 653-8483 ou 529-8841.
41968 2-5 (1 ms) 118

3 MOIS GRATUITS

NOUS AVONS de magnifiques 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 pièces de disponible dans Québec, Sillery, Ste-Foy et Limoilou. Pour informations, s'adresser à: CIE TRUST ROYAL, 529-0174, ROBERT BLAIS, soir: 527-7618.
42873 4-6 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra - modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventillation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
42212 14-5 (1 ms) 118 j.n.o.

Local à louer

LOCAUX à louer, pour tous genre de commerce. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-9166.
42955 6-6 (1 fs) 119 A

LOCAL A LOUER

POUR petit commerce, barbier, coiffeuse, échantillons, lingeries d'enfants, pâtisseries, restaurant, $63.00. Pour informations, s'adresser à Tél.: 828-2773.
42923 5-6 (2 fs) 119 A

Machinerie

A VENDRE tracteur B-250 International avec charrue. Pour informations, s'adresser à Tél.: 832-4091.
42810 2-6 (6 fs) 120

GRADER, de marque "Adams no 510" vendre en parfaite condition. Appelez pour information à Tél.: 228-2361, St-Georges de Beauce.
42948 6-6 (6 fs) 120

VENTES, service, installation, réservoirs, pompes, boyaux, accouplements nozzles, power take-off, drive shafts, joints, hose reels, meters valves, courroies, équipement de lubrification et fittings alemite, car washers, washmobiles usagés sur rails en bon état. Achetons et vendons équipement usagé. R. ST-GERMAIN LTEE, 6568, St-Laurent, Montréal, Qué.
42718 1-6 (1.mer.s. au 29-6) 21

Machines aratoires

TRACTEUR de ferme avec moteur diésel, prix $500.00. S'adresser à: W. LANGLAIS, 253 St-Paul, Québec.
42198 23-5 (1 ms) 121

Magasins à louer

RUE ST-JOSEUH-EST

MAGASIN à louer, 2 vitrines (moderne) 25 x 55, air conditionné, avec ameublement plus soubassement fini, même grandeur. Conviendrait pour tous commerces. Tél.: 527-4456.
42900 5-6 (6 fs) 123 A

Maisons à louer

ST-FOY, maison seule, belle apparence, 7 pièces, foyer, terrain avec arbres, vue sur le fleuve, $175. par mois. Tél.: 681-4898.
5-6 (7 fs) 126

Maison à vendre

DIRECTEMENT du constructeur. Bois de Boulogne, modèles exclusifs de qualité. Considérons échanges. Eug. Chaillfour, 681-6389.
41916 30-5 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY 6, 7 & 8 pièces — W. LEGARE INC 2838, Chemin Gomin. — Tél. : 653-3183 ou 653-4945.
42213 14-5 (1 ms) 127

VAL ST-MICHEL, près de l'église, maison de 9 pièces et bain, grand terrain. Comptant requis $2,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764, ST-JOSEPH est, Québec. Tél.: 523-5352.
42211 18-5 (1 ms) 127

MAISON seule, 5 pièces plus salle de bain, grand terrain. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-4756.
42861 4-6 (6 fs) 127

A CHARLESBOURG, directement du propriétaire, plain-pied, 6 pièces avec garage, près des écoles et de l'église, 270, 70e Rue Est. Tél.: 623-9007.
42920 5-6 (3 fs) 127

QUARTIER LIMOILOU, construction récente, 6 logements de 4 pièces, revenu brut annuel $6,120.00. Prix $44,000.; conditions à discuter, 196 ouest de la COLOMBIERE, Québec. Directement du propriétaire. Tél.: 527-4491.
42886 5-6 (1 fs) 127 j.n.o.

BANLIEUE Maria Goretti, Charlesbourg, bungalow de 4 chambres à coucher, grand terrain paysagé $2,000.00 comptant (M.L.S.) LA CIE DE COURTAGE IMMOBILIER DE QUEBEC (Jacques Vachon) 529-8456. Soir: 653-7956.
42889 5-6 (6-6) 127

L'ANCIEN PRESBYTERE D'ORSAINVILLE sera vendu à l'enchère samedi, le 20 juin courant, à 2 heures P.M. par messieurs les Marguilliers réunis en assemblée régulière. C'est une ancienne maison privée, de onze pièces, avec système de chauffage à eau chaude. Compris : fournaise, réservoir à l'huile et le réservoir à eau chaude avec élément électrique. Il devra être déplacé.
42908 6-6 (1 fs) 127

PISCINE CHAUFFEE

RUE BRIDGEWATER, moderne, 6 pièces, avec piscine chauffée, entourée de fibre de verre. Soubassement magnifiquement agencé, 4 pièces plus deuxième salle de bain, $32,000. Directement du propriétaire. Tél.: 681-5052.
42788 2-6 (6 fs) 127

870 AVENUE BEGIN

DUPLEX, 2 de 6 appartements, 2 de 3 appartements, soubassement, 2 garages (chauffé). Près église, école. Bon revenu. Pour informations. Tél.: 527-4456
42847 3-6 (6 fs) 127

ATTENTION

ECONOMISEZ en achetant direct de votre constructeur, plain-pied, 3, 4 chambres à coucher, fini très moderne à 936-940 ave TORONTO, Ste-Foy, face du Château Bonne Entente, rue asphaltée, près école, terrain de jeux. Vous avez droit aux $500.00 du Fédéral et la ristourne provinciale. Ouvert tous les jours de 9 à 5 heures, le dimanche de 2 à 5 heures, ARTHUR BOUCHER, constructeur. Tél.: 681-1594.
42965 6-6 (1 fs) 127

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS

DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P.Q.
41893 2-6 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
42612 28-5 (1 ms) MDSES SECHES

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
42050 11-5 (1 ms) 128 j.n.o.

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
42615 28-5 (1 ms) 128

Matériaux de construction

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 269, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
42090 11-5 (1 ms) 137

3,000 FEUILLES de tôles galvanisées et aluminium, 33 pouces x 7 pieds, 2,000 morceaux de 2 x 6, 11 pieds, 25,000 pieds de planches 7 lignes, 20,000 pieds de planche 1 pouce non emboufféte, 25,000 pieds de claboards largeur 6 pouces. S'adresser à: MARCEL FORTIN, entrepreneur en démolition, 235 rue LEONARD, Québec. Tél.: 523-9609.
42922 5-6 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.
42776 2-6 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
42775 2-6 (1 ms) 140

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES HONDA neuves et usagées, 2 Triumph Bonneville 1962, 2 Harley Davidson, 1 F-L-H, 1 C-H Spester, Honda "305" sport, 2 Honda "55" C.C. et beau choix d'autres marques. Aussi pièces neuves et usagées. GARAGE FERNAND BEGIN, 545, 1ère Avenue, Québec. Tél.: 525-8248.
42639 27-5 (1 ms) 147

On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter un fendeur à fois. S'adresser à GERARD NADEAU, St-Patrice de Beaurivage, cté Lotbinière. Tél.: 64-W-1.
42887 5-6 (3 fs) 155

On demande travail

FEMME demande ouvrage comme caissière ou comme femme de ménage. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-5758.
42899 5-6 (3 fs) 156 A

STENO-DACTYLO, deux ans d'expérience, pouvant fournir bonnes références, demande travail général de bureau, com

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Argent à prêter



RÉSIDENTIELS · COMMERCES · INDUSTRIES

Pourquoi payez des taux d'intérêts élevés et souvent exorbitants, quand vous pouvez obtenir tout le crédit dont vous avez besoin à des taux d'intérêts raisonnables et souvent inférieurs à certains prêts cancaires.

NOUS CONSENTONS DES PRETS POUR TOUTES FINS VALABLES, EN PREMIERE OU DEUXIEME HYPOTHEQUE, POUR TOUT MONTANT QUE CE SOIT, SUR DES IMMEUBLES RESIDENTIELS, MAISONS A LOGEMENTS, EDIFICES A REVENUS, AINSI QUE SUR TOUT GENRE D'IMMEUBLE COMMERCIAL, Y COMPRIS : HOTEL, MOTEL, GARAGE, ETC. NOS PRETS S'APPLIQUENT EGALEMENT SUR TOUT GENRE D'INDUSTRIE.

Si les garanties que vous offrez sont excellentes, vous pouvez bénéficier des paiements mensuels indiqués ci-dessous. Pour connaitre le paiement mensuel que vous auriez à faire, choisissez la période de remboursement qui vous convient et multipliez le paiement mensuel inscrit par la somme que vous désirez emprunter.

PAIEMENT MENSUEL PAR $1,000. D'EMPRUNT

	PERIODE DE REMBOURSEMENT				
	5 ans	7 ans	10 ans	12 ans	15 ans
1ère hypothèque	22.63	17.60	14.03	12.67	11.37
2e hypothèque	23.81	18.86	15.29	13.96	12.74

SONT COMPRIS DANS LES PAIEMENTS MENSUELS INDIQUES CI-DESSUS, LES HONORAIRES DE NOTRE "CERTIFICAT DE CAUTIONNEMENT HYPOTHECAIRE", LEQUEL VOUS OFFRE ENTRE AUTRES LES AVANTAGES ET BENEFICES SUIVANTS :

En cas de décès, le solde de votre dette est automatiquement acquitté.

En cas de chômage, grève ou autres imprévues, indépendants de votre volonté, vos paiements mensuels sont honorés.

En cas de maladie ou accident, vos taxes municipales et scolaires sont automatiquement acquittées.

En cas de maladie, vos paiements mensuels sont acquittés pendant une période de 12 mois. A chaque maladie que vous pouvez subir.

En cas d'accident, vos paiements mensuels sont acquittés tant et aussi longtemps que vous n'êtes pas en mesure de travailler.

Nous sommes la seule compagnie au Canada à vous offrir des protections aussi complètes.

ECRIVEZ, TELEPHONEZ OU VOYEZ NOTRE GERANT REGIONAL LE PLUS PRES DE CHEZ-VOUS

Thibeault & Associés Inc.

285, ST-JOSEPH EST — QUEBEC, P.Q.

TELEPHONES JOUR : 522-6464 SOIR : 623-0508

OMER ALLARD, 14 rue Levasseur - St-David, Lévis 837-3067
RAYMOND D'AMOURS, 116, Cathédrale - Rimouski 728-3543
ROBERT ALLARD, 880, 5e Rue - Chibougamau, P.Q. 2396
REJEAN LEBEL, 468, St-Pierre — Rivière-du-Loup UN 2-4795
ADRIEN BERGERON, Rue Dequen - Mistassini, P.Q. 276-2445
WILFRID LEBEL, 187, Témiscouata - Rivière-du-Loup UN 2-3252
CLAUDE BERUBE, 4 Paygalon - Hauterive 589-2238
HENRI LESSARD, 493, 2e Ave - St-Georges-Est 228-3018
SIMEON BILODEAU, 198, de la Fabrique - Jonquière 543-2330
YVON LABONTE, 130, Notre-Dame - Thetford-Mines FE 8-3110
SYLVIO BOLDUC, 9807, Royale - Ste-Anne Beaupré 963-3543
PAUL MORRIER, 1105, Melançon — Chicoutimi 549-2771
ARTHUR BOULIANNE, Amqui, Cté Matapédia, P.Q. 355
ANDRE PARADIS, 41, Collin - Montmagny 248-0459
ANDRE-ALB. CHAREST, 190, Paradis - Matane 562-1277
GEORGES PARENT, Chandler, Cté Gaspé-Sud, P.Q. 504

LES PLUS GRANDS COURTIERS EN PRETS HYPOTHECAIRES DE TOUTE LA PROVINCE

42622 30-5 (s. au 6-6) 15

Ecoles

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

Sous la direction de Techniciens Professionnels

AVIRON vous offre de profiter de ses méthodes pratiques et expérimentées depuis plus de vingt ans.

1—Auto-mécanique
2—Soudure
a) Gaz
b) Electrique
c) Haute pression
d) Héliare
3—Débosselage
4—Electronique
a) Radio b) T.V.
5—Réfrigération
6—Machiniste
7a-Dessin industriel
7b-Lecture des plans
7c-Dessin commercial
8—Electricité
9—Diesel
11-Transmission automatique

GRATUITS — Prospectus et Test d'aptitudes.

Les entrevues, tests et formalités d'enregistrement demandent un certain temps. Retenez votre place dès maintenant.

Pourquoi attendre ? Communiquez dès maintenant avec AVIRON
210 rue Lee — Québec — 529-9566
3035 rue St-Antoine — Montréal — WE 5-2525
Ouvert de 8.30 a.m. à 9.30 p.m. — Samedi de 8.30 a.m. à 1.30 p.m.

NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... TEL. : .....
NOM DU PERE .....
Cours No ..... JOUR ..... SOIR ..... A DOMICILE .....
Ad

42534 6-6 (s. au 20-6) 81

Professeurs

PROFESSEURS DEMANDES

La commission scolaire régionale Carignan demande des professeurs aux cours primaire et secondaire pour le français, l'anglais, l'éducation physique, le solfège et les sciences.

S'adresser au Directeur général des écoles, 105, rue du Prince, Sorel, P.Q.

42940 5-6 (8-12-13-6) 176

Accessoires d'autos

PIÈCES d'AUTOS USAGÉES

• SPECIAL : RECENTS MODELES •
(Assortiment complet)

Charlesbourg Pièces & Accessoires Ltée
265, 91e RUE est, CHARLESBOURG — MA 3-9843

42420 23-5 (6-6) A.A.

Autos à vendre

DE BELLES ET BONNES VOITURES POUR LA BELLE SAISON

NOUS LES AVONS

1963 CHEVY II — Convertible automatique radio. Une superbe voiture pour l'été **$2550.**

1959 ZEPHYR — Sedan, automatique. Elle est très propre. Madame ! C'est votre chance. **$875.**

1963 GALAXIE "500" — Hard-Top, 2 portes, toute équipée, couleur bleue marine. Garantie de char neuf. **$2750.**

1955 BUICK — Convertible, en bonne condition **$595.**

1959 SIMCA — Sedan, Premier arrivé, premier servi **$35.**

1962 CHEVROLET — Coach, automatique, magnifique voiture d'une grande propreté, couleur bleue métallique **$1875.**

AUTOBUS

1963 VOLKSWAGEN — Comme neuve **$1525.**

1962 GALAXIE "500" — Hard-Top, 2 portes, équipée au complet. La voiture de vos rêves. **$2295.**

CHOIX DE CAMIONS

1960 CHEVROLET — 5 tonnes avec trailing axle Dunkey **$1550.**

1961 FALCON — Sedan, automatique, radio de luxe, couleur blanche, intérieur rouge, millage garanti. **$1450.**

1962 FORD — Tandem, dompeuse et boîte d'acier **$6250.**

1961 THUNDERBIRD — Hard-Top couleur beige. Une occasion splendide pour une voiture sport de grande classe **$2995.**

1957 FORD — 3 tonnes, boîte d'acier **$1500.**

1957 CHEVROLET — 2 tonnes parfait état **$725.**

1961 AUSTIN HEALY — Sprite, en très bonne condition **$895.**

1960 MERCURY — Panel, comme neuf **$975.**

chez LAURENTIDE
AUTOMOBILES INC.

25, Dorchester Sud, Québec — 525-8181

PROFITEZ DE CE MAGNIFIQUE CHOIX : CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT !

6-6 (1 fs) A.V.

Autos à vendre

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

Roger BARRE AUTOS et CAMIONS

centre de l'auto et camions usagés à Québec

SPECIAUX

1961 CORVAIR, ½ tonne	AUBAINE
1962 CHEVROLET, 3 tonnes	$2,575
1960 CHEVROLET, 5 tonnes, dompeuse	$2,475
1959 CHEVROLET, 3 tonnes	$ 775
1958 CHEVROLET, 2 tonnes, plate-forme	$ 475.
1963 AMPHICAR, conv.	$1,395

1095, DE LA CANARDIERE
TEL. : 529-3331

42930 6-6 (mar.j.s. au 11-6) A.V.

LE PLUS GRAND CENTRE OK D'AUTOS USAGES

LA PORTE
AUTOMOBILES LIMITEE

565 Boul. Hamel (529-4561)

"Vous satisfaire d'abord"

42962 6-6 (2 fs) A.V.

LES SPECIAUX DE JUIN

1963 Pontiac, H.T., 2 portes, automatique, radio. **$2,895**

1961 Pontiac Tempest, compact. **$1,550**

1962 Chevrolet, coach, automatique, radio. **$1,595**

1962 Acadian, 6 cyls, sedan, Beaumont. **$1,895**

1960 Oldsmobile, hard top, équipé. **$1,550**

1956 Dodge, 8 cyls, automatique. **$450**

1962 Comet, sedan. **$1,450**

1962 Falcon, coach. **$1,475**

PLUSIEURS AUTRES MODELES — 1958 à 1963

Echange accepté — Conditions faciles

GIGUERE AUTOMOBILE

BUICK - PONTIAC - VAUXHALL - ACADIAN

BOUL. HAMEL ET DORCHESTER

Tél. : 529-1351 - 529-1356

42826—6-6 (1 fs) A.V.

VENTE ..... pour 3 jours seulement !

1963 GALAXIE "500" — Convertible, couleur bleu et toit blanc. **$2,995**

1963 ACADIAN — Sédan, automatique. **$2,075**

1962 FAIRLANE "500" — Sedan automatique, radio. **$1,650**

1963 PONTIAC — Laurentien, radio couleur marron. **$2,125**

1963 METEOR — 8 cylindres, sedan avec radio. **$2,095**

1961 GALAXIE "500" — Convertible, équipée. **$1,995**

VOTRE ECHANGE SERT DE COMPTANT...
BALANCE DES PLUS FACILES...

GARAGE W. MARTIN LTEE

Rond-Point — **Lévis** — **837-8801**

6-6 (1 fs) A.V.

Autos à vendre

D'AIGUILLON AUTOMOBILES INC.

DEPOSITAIRE

STUDEBAKER AUSTIN

Chars usagés

1958 CHEVROLET V-8, sedan	1959 STUDEBAKER V-8, sedan
1960 HARLEY-DAVIDSON scooter	1960 VOLKSWAGEN
1960 AUSTIN Sprite	1960 AUSTIN, 4 wheel drive, avec cabine
1963 M.G.D. Sport	1962 AUSTIN station-wagon
1958 AUSTIN sedan	1960 STUDEBAKER coach
1959 SIMCA sedan	1959 THAMES Panel
1956 PLYMOUTH sedan	1962 RAMBLER coach

D'AIGUILLON AUTOMOBILES INC.

190, rue ST-JEAN

(coin Turnbull) 524-3591

6-6 (1 fs) A.V.

VOYEZ LA RAMBLER 1964



LA FAMILIALE qui offre plus

- Silencieux et tuyau d'échappement enduits de céramique
- Garantie de 24 mois ou 24,000 milles
- 33,000 milles ou 3 ans sans lubrification garanti
- Nouvelle batterie Rambler, garantie 3 ans sans condition
- Système de refroidissement garanti 2 ans sans condition
- Freins double sécurité, maître cylindre en double. Les freins s'ajustent automatiquement.
- 6 traitements antirouille, par immersion complète
- Jusqu'à 35 milles au gallon et davantage avec overdrive
- Puissance de moteur allant de 127 H.P. — 270 c.v.

Demandez nos prix et vous constaterez que vous obtenez le meilleur chez

J.-A. BEGIN AUTOMOBILES LTEE

ROND-POINT — LEVIS — TEL. : 837-9363

42472 23-5 (s. au 13-6) A.V.

La Volvo est rapide (elle accélère plus vite que les autres compactes de prix populaires).

La Volvo est économique (elle donne plus de 30 milles au gallon).

Avez-vous des doutes? Venez en essayer une! Un propriétaire d'une Volvo. (Il a probablement eu des doutes lui aussi.)



Maintenant disponible avec transmission automatique

Voyez-la chez votre distributeur VOLVO

TURMEL AUTO

1385 DORCHESTER - NORD — TEL. : 529-5319

42932 5-6 (1 fs) A.V.

Réparations de laveuses

BEATTY SERVICE



Réparation de laveuses Beatty, Connor Bendix. Pièces pour toutes marques

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479.

42816 4-6 (mar.j.s. au 1-8) 188 A

Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS



JE VIENS de recevoir une bonne récolte de tabacs en feuilles assortis, prix $0.45 la livre, ajoutez $0.15 la livre pour transport. Tubes à cigarettes 4,000 pour $1.00. Tabac à cigarettes $1.25 boîte demi-livre, pipes $0.35. Tubes filtreurs, 2,000 pour $3.25. 50 bons gros cigares $2.00, sur réception d'un mandat de poste. Satisfaction garantie ou argent remis. JOS TREMBLAY, 245, St-Vallier ouest, Québec.

41839 30-4 (mar.j.s. au 27-6) 204

Camions à vendre

VENTE HI-VALUE CAMIONS USAGÉS

Il est avantageux d'acheter des camions usagés de spécialistes du camion

INTERNATIONAL HARVESTER CO.

1300, boul. Charest Ouest - 527-2543

Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 9 heures p.m.

42960 6-6 (1 fs) C.V.

MOTORS LIMITEE

PONTIAC 1961 — Laurentian, station-wagon 9 passagers **$2,595**

RAMBLER 1962 — Classic, sedan, automatique, radio **$1,650**

CONSUL 1962 — Sedan, de luxe **$1,195**

VOLKSWAGEN 1962 **$895**

PLYMOUTH 1963 — Sedan **$1,995**

ZEPHIR 1962 — Sedan, automatique 13,000 milles **$1,350**

FORD GALAXIE 1962 — Sedan, automatique **$1,895**

HILLMAN 1960 — Convertible, 11,000 milles **$775**

THUNDERBIRD 1961 — Convertible

M.G. 1959 — Sedan **$750**

MOTORS LIMITEE

777 BOUL. CHAREST OUEST

681-4626

6-6 (1 fs) A.V.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

POUR MIEUX PROFITER DE VOS VACANCES !

ACHETEZ OU ECHANGEZ DES MAINTENANT VOTRE VOITURE CHEZ

FRADET AUTO ENR.

105, Blvd HAMEL, coin Marie-Incarnation. Tél.: 681-6281
Garage : 20, rue Hermine, Québec — Tél.: 523-2828
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

42618 30-5 (s. au 20-6) A.V.

LES MEILLEURES AUBAINES
A DES PRIX INCROYABLES

AUTO MODERNE LTEE

$1.00 comptant

Balance 12-24-26-48-60 mois pour payer

BEAUX CHOIX DE
STATION-WAGON

Ford, Chevrolet, Rambler 1961, 1960, 1959, avec transmission automatique, radio etc.

PRIX A PARTIR DE $550.

UN BEAU CHOIX

A sacrifier 50 automobiles usagées modèle, 1963 à 1958 de toutes les marques, Chevrolet, Pontitc, Rambler, Ford, etc.

ET

Automobiles sports et Européennes, B.G.B., Austin Sprite, Sunbeam Alpine, Jaguar, etc.

PRIX A PARTIR de $695.

JEEPS WILLIS ET STATION-WAGON avec
force motrice sur 4 roues. 1959, 1958, 1957, etc.

PRIX A PARTIR de $490.

DES PRIX SENSATIONNELS !
$1.00 comptant suffit.
Balance à votre choix

RENDEZ-VOUS IMMEDIATEMBENT A
570, BOULEVARD HAMEL
(Voisin du Centre d'achats Fleur de Lys) Tél. : 529-5384

Tél : 529-5384

6-6 (1 fs) A.V.

Réparations d'Autos

MAURICE POIRIER

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et comions. — Différentiel, transmissions, radiateur grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
41005 4-6 (mar. j. s. au 1-8) R.A.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec Tél.: 524-2920.
42616 28-5 (1 ms) A.A.

Garage — Service

Garage de France Enr.

100, 3e rue, Limoilou, Québec
Tél. : 529-1064

SERVICE SIMCA

CANADA

REPARATION DE PEUGEOT ET RENAULT

par les spécialistes de

GARAGE FRANCE ENR.

100, 3e Rue, Limoilou, Qué. — Tél. : 529-1064

42820 6-6 (20-6) G.S.

Autos à vendre

"VOITURES ANGLAISES"

VENTE, pièces, service. Auto Moderne, 498 de la Couronne, le seul, le plus important vendeur Jaguar — Morris — M.G.B. — M.G. Magnette — Alpine — Hillman — Camions Commer, etc., pour l'est de la province. — 529-5381.
42331 18-5 (1 ms) A.V.

"WILLYS JEEP"

VENTE, service, pièces, peinture, débossage. Auto Moderne, le seul, le plus important vendeur autorisé Willys Jeep pour l'est de la province, 498 de la Couronne. 529 5381.
42330 18-5 (1 ms) A.V.

"RAMBLER"

Vente, service, pièces, peinture, débossage. Auto Moderne, le seul le plus important vendeur autorisé Rambler pour la ville de Québec, 498 de la Couronne. — 529-5381.
42329 18-5 (1 ms) A.V.

SPECIAUX

OLDSMOBILE Starfire 1963, conv. PONTIAC Sedan 1963, PONTIAC Laurentien 1961 équipé, PONTIAC Laurentien 1962, RAMBLER Ambassador 1962, FORD 1956, FORD Hard-Top 1957, CHRYSLER Saratoga 1962, VOLVO sedan 1963, METEOR 1963, PONTIAC Sedan 1961, VOLVO 1959, PONTIAC 1957. Spécial: PONTIAC 1954 $95. TURMEL AUTOMOBILES, 1385, Dorchester-Nord, Québec. — Tél.: 529-5319.
42678 28-5 (1 ms) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix

ROGER BARRÉ AUTOS

Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec
1095 CANARDIERE.
529-3331 - 529-3333

42206 15-5 (v.s. au 6-6) A.V.

Autos à vendre

CHRYSLER Impérial (LeBrun). Prix payé $7,200., prix de liste $2,150., à sacrifier pour seulement $1650. Directement du propriétaire. Tél.: 529-5917, visible à 224, 5e Rue.
42876 4-6 (6 fs) A.V.

Autos demandées

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT, Hudon Auto Enr. 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
42049 11-5 (1 ms) A.D.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés; aussi réparation. Plusieurs automobiles usagées à vendre. Ouvert 24 heures par jour. Remorquage semaine et dimanche. — Tél. : 523-3738.
42387 23-5 (mer.s. au 17-6) G.S.

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES

LES PLUS réputées sur le marché. Boîtes complètes en acier. Structure d'acier pour boîtes de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement, débossage, peinture. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôts. — Consultez nos experts avant d'acheter. GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél. : 837-1232.
42824 6-6 (j.v.s. au 6-8) G.S.

ECONOMIE — AUTOMOBILES EUROPEENNES — ECONOMIE

	comptant	par semaine
1963 RENAULT, R-8, 16,000 milles	100.00	13.16
1963 FALCON, sedan, 11,000 milles	100.00	18.47
1962 HILLMAN, sedan, automatique	95.00	11.38
1962 COMET, sedan, radio, 26,000 milles	100.00	12.15
1961 HILLMAN, convertible	100.00	9.46
1961 COMET, coach, peinture neuve	100.00	12.20
1961 HILLMAN, sedan	100.00	9.00
1959 RENAULT, Dauphine	45.00	5.77
1959 SUNBEAM, 2 portes	45.00	7.62

VASTE CHOIX D'AUTOS AMERICAINES 1958 A 1964

LAHOUD STE-FOY INC.
2145 BOUL. CHAREST OUEST (681-6311)

42963 6-6 (1 fs) A.V.

Merci Merci Merci Merci Merci Merci Merci Merci Merci Merci Merci de votre encouragement. VU LE SUCCES REMPORTE A LA SUITE DE NOTRE DERNIERE ANNONCE, NOUS AVONS PENSE QU'IL SERAIT SAGE DE NOTRE PART DE CONTINUER D'APPLIQUER LE PRINCIPE

"LE DEBIT FAIT LE PROFIT"

ET CE DANS LE BUT DE VOUS FAIRE BENEFICIER DES AUBAINES ET DES CONDITIONS EXTRAORDINAIRES QUE NOUS CONSENTONS SUR LE CHAR DE VOTRE CHOIX SELON L'OFFRE RAISONNABLE QUE VOUS NOUS FEREZ MALGRE NOS PRIX DEJA REDUITS.

NOUS AVONS EN MAIN DES AUTOMOBILES USAGEES DE 1955 à 1963.
POUR UN BON ACHAT, RENDEZ-VOUS CHEZ :

HUDON AUTOMOBILES ENR.
1299, rue Dorchester, coin Julien — Tél.: 525-4769.

6-6 (1 fs) A.V.

Jean-Louis Lévesque se porte acquéreur de l'hebdomadaire "Le Petit Journal"

MONTREAL (P.C.) — Le financier montréalais Jean-Louis Lévesque a divulgué qu'il s'était porté acquéreur de l'hebdomadaire de langue française "Le Petit Journal" et qu'il songe à le convertir en un quotidien du matin.

Lorsqu'on lui a demandé, au cours d'une interview, s'il avait des plans pour publier le journal quotidiennement, il a donné la réponse suivante : "Non, pas pour le moment, mais nous examinerons cette possibilité très sérieusement".

La prise de possession du journal, qui était en vente depuis deux ou trois ans, entre en vigueur immédiatement.

Lors d'une conférence de presse qu'il a tenue le 9 mai, le financier bien connu avait notamment déclaré "qu'il y avait place pour un autre journal du matin sans pour autant faire concurrence aux deux quotidiens du matin, Le Devoir et le Montréal-Matin". Il avait ajouté que, bien qu'il n'était pas question qu'il fonde un "nouveau" journal, "je ne dis pas que je ne me porterais pas acquéreur d'un hebdomadaire quitte à le transformer en quotidien".

Le Petit Journal, qui paraît le vendredi, tire à 263,000 exemplaires. La même compagnie de publication publie également le "Photo Journal" dont le tirage s'élève à 183,000 numéros.

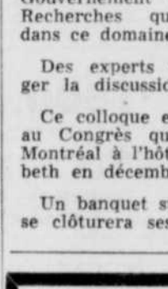
Edition dominicale

On a annoncé hier soir qu'une nouvelle édition dominicale sera publiée par le Petit Journal à raison de 10 cents la copie. Selon un informateur digne de foi, ce régime sera en vigueur pendant un an et sera suivi par l'apparition d'un quotidien.

L'imprimerie du Petit Journal est située à Ville Mont-Royal. Construite il y a 12 ans, elle peut imprimer un quotidien.

Graduation

Saint-Jean, Qué. — L'officier cadet Jacques-R. Gagnon était l'un des finissants qui ont reçu leur diplôme lors des cérémonies de fin d'année qui ont eu lieu récemment au Collège militaire royal de Saint-Jean.



Il est le fils de M. et Mme J.-H.-Réal Gagnon, 2204 Boisjoli, Sillery, Québec, et est gradué du Collège Mont-St-Louis, Montréal, Québec.

A la fin de son entraînement d'été avec la Marine royale du Canada, l'officier cadet Gagnon se rendra au Royal Military College of Canada, Kingston, Ontario, afin d'y continuer son éducation académique et militaire.

Assemblée annuelle du Comité de l'Enfance exceptionnelle

L'Assemblée générale annuelle du Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle se tiendra les 6 et 7 juin prochain à l'Académie de Québec, 2410 Chemin Ste-Foy, Québec.

Cette assemblée réunira des centaines de personnes qui se consacrent à l'Enfance Exceptionnelle dans la Province.

Des psychiatres, neurologues, pédiatres, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés et professions connexes discuteront ensemble de la Législation; ses objectifs et les perspectives du Gouvernement ainsi que des Recherches qui s'effectuent dans ce domaine.

Des experts viendront diriger la discussion.

Ce colloque est préparatoire au Congrès qui aura lieu à Montréal à l'hôtel Reine Elisabeth en décembre 1964.

Un banquet suivi d'une danse clôturera ses activités.

Le traité du fleuve Columbia bientôt ratifié

OTTAWA. (P.C.). — Le traité du fleuve Columbia est entré hier dans la phase préliminaire à sa ratification et les néo-démocrates ont donné avis d'un amendement qui sera probablement le seul à être présenté.

Le député néo-démocrate Andrew Brewin, avocat de Toronto, affirma au moment où les Communes entreprenaient l'étude de la résolution homologuant le traité, qu'il existait quelqu'ambiguité concernant le droit de détourner les eaux du bassin du Columbia en vertu du traité de 1961 et du protocole conclu en janvier dernier.

Pareille interprétation est contestée, lance le ministre des Affaires extérieures, M. Martin.

C'est M. Martin qui avait présenté la résolution à une Chambre presque vide, prononça un court plaidoyer en faveur de l'adoption unanime de la résolution qui mettra un point final à un projet qui est sur le métier depuis 20 ans.

On a examiné la question à fond comme peu d'autres questions dans l'histoire du parlement canadien.

Elle est venue sur le tapis au cours de 50 séances, en avril et en mai, du comité des affaires extérieures des Communes.

Réorganisation au service des archives

La réorganisation du Service des Archives du Secrétariat du Québec, commencée en 1960, devait être complètement réalisée au cours du mois de juin 1963.

Se conformant aux directives du Comité des Archives de la Province, le Service a procédé à l'inventaire et à la reclassification de plus d'un demi-million de dossiers dont certains remontent à 1867. Le nouveau système de classification s'avère des plus pratiques et des plus efficaces. Cette réalisation place le Service à l'avant-garde dans son domaine.

Le Service des Archives est maintenant logé dans des locaux des plus modernes, dans l'édifice Montminy, 60, rue St-Jean, Québec.

TRACTEURS USAGÉS 'John Deere'



et plusieurs autres en bon ordre

JOHN DEERE
Modèles 40 - 420 - 440 - 1010
GAZOLINE ET DIESEL
prix à partir de
$1,000 jusqu'à $6,000

INTERNATIONAL
TD 9

CASE - 420

PRIX défiant toute compétition.

Consultez
DORÉ
EQUIPEMENT LTEE
1720 St-Vallier ouest
Route Québec-Montréal
Tél. : 681-4601

Elections à la C. de C. de Charlesbourg

Lors d'élections tenues récemment à la Chambre de Commerce de Charlesbourg, Me Gaston Michaud a accédé à la présidence succédant ainsi à M. Zachée Fortin.

Les deux vice-présidents sont MM. Clément Mauffette et Robert Drouin, et le secrétaire-trésorier est M. Louis Warren.

Lors de cette assemblée, les membres de la Chambre ont adopté une résolution qui sera présentée devant le Congrès régional des Chambres de Commerce à Ste-Foy, le 13 juin prochain. Par cette résolution, on préconise l'idée de reviser les divisions de la Chambre régionale afin d'en arriver à former une Chambre de Commerce du Québec métropolitain.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PREPAREZ VOTRE AVENIR

Inscrivez-vous à un

INSTITUT DE TECHNOLOGIE ou à une ECOLE DE METIERS DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DU MINISTERE DE L'EDUCATION

ENSEIGNEMENT GRATUIT *

COURS REGULIERS DU JOUR

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE QUEBEC
310, boulevard Langelier

Coiffure (masc. et fém.) — construction générale — électricité — électronique (y compris radio et télévision) — fonderie — forge-soudure — linotypie — mécanique d'ajustage — modèlerie — photo-lithographie — presses typographiques et lithographiques — refrigération — soudure — typographie.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE LAUZON
70, boulevard Philippe-Boucher

Coupe et confection (masc.) — électricité — ferblanterie-tôlerie — instruments et appareils de contrôles — mécanique d'ajustage — mécanique d'automobile — mécanique diesel — menuiserie — modèlerie — radio — soudure.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE RIMOUSKI
22, rue Saint-Louis

Electricité — électronique (y compris radio et T.V.) — forge-soudure — mécanique d'ajustage — mécanique d'automobile — mécanique diesel — menuiserie — plomberie-chauffage (débosselage en carrosserie au cours de métiers).

INSTITUT DE TECHNOLOGIE D'ARVIDA—JONQUIERE—KENOGAMI
163, rue Davis

Chimie industrielle, ferblanterie-tôlerie, mécanique d'entretien, réfrigération, électricité, mécanique d'ajustage.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE CHICOUTIMI
624, rue Lafontaine

Electricité, électronique (y compris radio et T.V.), mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

ECOLE DE METIERS D'ALMA
50, boulevard Auger

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DE BONAVENTURE

Electricité, mécanique d'automobile, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DE CABANO

Electricité, mécanique d'automobile, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DE CAUSAPSCAL

Electricité, mécanique d'automobile.

ECOLE DE METIERS DE GASPE
Cours de métiers 2 ans
Cours technique

Menuiserie, électricité, mécanique d'automobile, plomberie, chauffage, radio, soudure.

ECOLE DE METIERS DES GRANDES-BERGERONNES

Electricité, mécanique d'automobile, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DE LA MALBAIE

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

ECOLE DE METIERS DE MATANE

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DES ILES-DE-LA-MADELEINE

Electricité, enseignement ménager, mécanique d'automobile, menuiserie, navigation-pêcheries.

ECOLE DE METIERS DE PORT-ALFRED
141, 2e Avenue

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure, télécommunication.

ECOLE DE METIERS DE MONTMAGNY
7, avenue des Bouleaux

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

ECOLE DE METIERS DE MONT-JOLI
201, rue Jeanne-Mance

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DE RIVIERE-DU-LOUP
464, rue Lafontaine

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, mécanique diesel, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DE STE-ANNE-DES-MONTS
Case Postale 67

Electricité, mécanique d'automobile, menuiserie.

ECOLE DE METIERS DE ST-GEORGES-DE-BEAUCE
425, 16e Avenue

Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

INSCRIPTION : du 11 au 25 juin
CONCOURS D'ADMISSION : les 25 et 26 juin

Bien que les cours de l'Enseignement spécialisé soient gratuits, le ministère de l'Education maintient un système de prêts-bourses afin d'aider les étudiants non-résidents qui en ont besoin à subvenir à leurs dépenses de logement et de transport.

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10).

MINISTERE DE L'EDUCATION

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10)

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



Commissaires réélus dans Charlevoix-Ouest

Dans Charlevoix-Ouest, l'élection des commissaires d'écoles a eu lieu par acclamation dans presque toutes les paroisses, à savoir : Ville Baie St-Paul : MM. Jean-Marie Ménard, Jean-Louis Simard réélus; Baie St-Paul paroisse : — M. Emery St-Gelais réélu; Baie St-Paul (ouest) — MM. Roland Tremblay, Marcellin Simard réélus; St-Placide : M. Henri Boivin réélu; St-Hilarion : MM. Donat Girard, Arthur Tremblay réélus; St-Urbain : Dr Joachim Bouchard, M. Roland Bouchard Les Eboulements : MM. Adrien Tremblay, Georges Bouchard réélus; St-Bernard de l'Ile-aux-Coudres : MM. Raymond Desmeules, Jacob Mailloux (fils) élus; St-Louis de l'Ile-aux-Coudres : M. Paul-Henri Harvey réélu; Petite Rivière St-François : MM. Gérard Bouchard, Aimé Simard, réélus.

Il y aura toutefois élection dans la paroisse de St-Joseph-de-la-Rive où quatre candidats se feront la lutte pour les deux sièges vacants; ce sont MM. Amédée Ménard, Louis-René Tremblay, Charles Tremblay (Masse) et Arthur Tremblay (Hector).

MOTS CROISES

PROBLEME No 116

HORIZONTAL

1—En forme de fuseau — Interjection.
2—Sorte d'étau — Borne, lisière — Pâle et maigre.
3—Adverbe — Fleuve de Sibérie — Gros nez — Fils de Noé.
4—Apparence — Palais du roi en Serbie — Symbole chimique.
5—Prudent, circonspect — Ile portugaise du golfe d'Oman — Adj. possessif.
6—Serré, mal à l'aise — Fils de Jacob — Genre d'euphorbiacées.
7—Unité de travail (Méc) — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup — Louanges.
8—Trait de plume.
9—Selle de bête de somme — Mot dit aussi substantif — Darillon.
10—Homme politique français né à Marsanne — Interjection — Vicié, corrompu.
11—Adj. possessif — Canal dans lequel coule une rivière — Canard sauvage à queue pointue.
12—Adj. démonstratif — Soignée — Jeune cerf.
13—Colère — Suinte — Compartiment d'un meuble.
14—Sorte de palmier — Echassier — Division du compas.
15—Première expérience qu'on fait d'une chose — Econome dans un monastère.

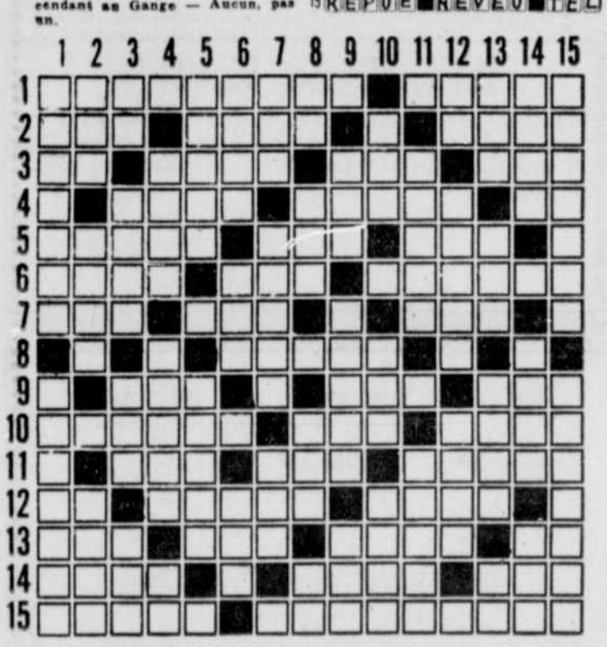
VERTICAL

1—Distribution des lettres et des dépêches à domicile — Calme, paisible.
2—Sans inégalités — Dans la direction de: — Nom grec du dieu de l'amour.
3—Prénom personnel — Dynastie chinoise (1368-1644) — Point où l'on vise — Possédés.
4—Prénom féminin — Outil de menuisier — Adj. possessif.
5—Gros harpon — Ville d'Algérie.
6—Variété de frêne — Escalier descendant au Gange — Aucun, pas un.
7—Roue à gorge d'une poulie — Poisson d'ornement — Parcourue des yeux.
8—Pronom personnel — Seigneur chez les anciens Arabes — Instrument pour enfoncer les pavés — Note de la gamme.
9—Insecte parasite — Cheval d'Espagne — Durillon.
10—Très aigu — Rivière de Sibérie — Ville d'Allemagne.
11—Lanterne quelconque — Effort fait avec un levier.
12—Interjection — Général athénien 390 av. J.C. — Fatigué et amaigri.
13—Qui éprouve une grande physique — Situé — Partie d'un navire — Négation.
14—Préposition — Grosse moulure ronde — Division du compas.
15—Petit clou à tête plate employé par les tapissiers — Tirer de nouveau.

Procurez-vous à la Librairie de L'Action la Clef des Mots-Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 115

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	O	B	■	D	O	U	B	S	■	H	A	T	E	R
2	E	■	A	N	O	R	■	I	■	D	■	S	O	L	E
3	C	E	S	■	S	I	R	O	T	E	R	■	C	A	B
4	U	■	E	H	■	E	■	N	O	P	A	L	■	N	E
5	S	U	R	■	O	N	C	■	M	O	T	■	L	■	C
6	E	N	■	B	U	T	I	N	■	T	O	T	A	L	■
7	R	A	M	■	F	A	L	O	T	■	N	I	C	O	T
8	■	B	E	C	■	L	■	R	■	P	■	C	E	T	■
9	T	A	N	I	S	■	E	M	B	A	S	■	T	■	G
10	■	H	E	L	A	S	■	E	L	L	E	S	■	D	E
11	P	■	R	■	L	A	C	■	E	U	S	■	B	O	N
12	A	G	■	G	E	L	O	N	■	S	■	E	R	E	■
13	T	A	S	■	P	A	L	E	T	T	E	■	E	R	R
14	I	L	E	T	■	T	■	P	■	R	A	M	S	■	A
15	R	E	P	U	E	■	N	E	V	E	U	■	T	E	L



BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS — Maitre Br.

Samedi le 6 juin

Voici une main qui a été jouée au tournoi mondial : Europe vs Etats-Unis, à l'hôtel Sherry Netherland, à New-York, il y a quelque temps et qui prouve que dans bien des cas, le tempérament joue un rôle important; la comparaison vous sera facile à établir. A une table, le camp qui n'est pas vulnérable a ouvert les enchères, et a redéclaré sa couleur, parce que le camp adverse : vulnérable, n'a pas osé contrer avec 17 points et une couleur de retour à Coeurs, mais plutôt a tout simplement déclaré 2 Coeurs après l'ouvreur, n'effrayant pas ce dernier, qui, non-vulnérable, et avec un minimum de 15 points, a pris l'avantage; voyez par vous même:

♠ A V 10
♥ A R D 7 3
♦ 6 2
♣ D 9 3

N
O E
S

♠ D 4 2
♥ V 8 5
♦ 10 8 7 5 3
♣ 5 2

♠ R 9 8 6 3 — ♠ 7 5
♥ 4 2 — ♥ 10 9 6
♦ A R 4 — ♦ D V 9
♣ A 8 7 — ♣ R V 10 6 4

SUD	OUEST	NORD	EST
Lightner	Werner	Becker	Koch
Passe	1 ♠	2 ♥	Passe
Passe	2 ♥	Passe	Passe
Passe			

Entame: Roi de Coeurs. Nord joue ses trois hautes cartes en Coeurs, Ouest coupant la troisième. Le déclarant va au Mort avec la Dame de Carreaux pour jouer un atout, perdant le Roi sur l'As de Nord. Nord joue le trois de Coeurs, et Sud coupe du Mort avec la Dame. Le déclarant encaisse l'As de Carreaux et joue un atout vers le dix. Il lui faut ensuite concéder une levée d'atout et chuter d'une levée. Résultat : 50 points aux adversaires.

Voyons maintenant ce qui est arrivé à l'autre table, où Nord a préféré contrer.

SUD	OUEST	NORD	EST
Larsen	Rapee	Wohlin	Stayman
Passe	1 ♠	Contre	Passe
2 ♦	Passe	2 ♥	Passe
Passe	Passe		

Entame : 7 de Piques. La Dame du Mort prend la première levée, et le déclarant fait trois tours d'atout, finissant au Mort pour répéter l'impasse en Pique. Le déclarant continue avec l'As de Piques et la balance des atouts, réalisant les huits premières levées. Les adversaires prenant le reste. Résultat : 110 points.

Ce contre a eu pour effet d'empêcher Ouest de déclarer sa couleur de Piques deux fois.

CHEZ LES DAMES
SALLE ST-DOMINIQUE

La première séance pour l'obtention du trophée "L. F. Paradis" a eu lieu le 28 mai dernier et a donné les résultats suivants :

1) Mmes J. H. Dufour et H. Maheu, 2) Mmes R. Gaudet et X. N. Rodrigue, 3) Mmes A. Dubois et J. E. Trépanier, 4) Mmes A. Beauchesne et J. D. Bégin.

Jeudi dernier, le 4 juin a eu lieu la deuxième séance et les résultats seront donnés au dernier tournoi de la saison : mercredi, le 10 mai à la salle St-Dominique. Donation du trophée, prix spéciaux et prix de présence, le tout suivi d'un buffet, auquel toutes celles qui ont participé à une ou plusieurs séances de bridge, sont cordialement invitées.

FESTIVAL DE BRIDGE LAURENTIEN

Au Manoir et à l'hôtel Rabiner, à Ste-Agathe des Monts les 12-13 et 14 juin prochain.

Pour information ou réservation veuillez vous adresser à M. Sam Maltin, 4290 Kent Avenue, Montréal 26, Qué.

Vendredi à 8 h. 30 p.m. Paires de Dames et Messieurs.

Samedi : Paires libres et paires de débutants.

Dimanche : Equipes de quatre et paires intermédiaires.

A l'Union Commerciale
1er juin

1) Mme J. H. Dufour et M. G. Buteau, 2) MM. H. Haince et B. Ross., 3) Mme C. D. Brochu et M. A. Bruneau. 4) Mme O. Paquet et M. R. Dubé.

Louisette-F. PARADIS.

Le notaire Hervé Rousseau est décédé à 87 ans

Une figure légendaire du Québec, le notaire Hervé Rousseau, ancien député aux Communes, connu comme "le notaire de Trois-Pistoles" est décédé, hier à l'âge de 87 ans, après 61 ans de pratique notaria.



M. Rousseau était né à Trois-Pistoles, le 22 octobre 1877, fils de Jean Rousseau, cultivateur, et de Céline Parent. Il fit ses études classiques au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et son droit à l'Université Laval de Québec. Il fut admis à la Chambre des Notaires de la province de Québec, le 18 juillet 1903. Il épousa Sorinne Bélanger, fille du protonotaire de Québec en 1905. Il fut président de la commission scolaire de Trois-Pistoles de 1915 à 1927 et président de la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Pistoles. Il eut 10 enfants de sa première épouse et 2, de se seconde, Yvonne Langis de Tracadie, N.B., qu'il épousa en 1934.

A part la profession notariale qu'il exerça jusqu'à ces derniers mois, le notaire Rousseau est beaucoup d'activités dans différents domaines et particulièrement les arts et la politique. Il fonda à Trois-Pistoles une fanfare qu'il dirigea durant soixante ans et il fonda voici 35 ans, avec feu le sénateur Jacob Nicol et le doyen Sherwood Fox, de l'Université Western de London, Ont., la fameuse école de français qui a attiré à Trois-Pistoles, chaque été, des milliers de Canadiens anglais dans le but d'apprendre la langue française.

En politique, il fut un ami personnel de Sir Wilfrid Laurier et du très honorable Louis St-Laurent, il participa à une quarantaine de grandes campagnes électorales, et il réussit même en 1950, à l'âge de 73 ans, à se faire élire député libéral du comté de Rimouski en faisant sa propre campagne électorale contre les candidats officiels des autres partis. Il fut député jusqu'en 1953. C'était un orateur chevronné et craint de ses adversaires. Au cours d'une campagne en 1925, il fut même séquestré par ceux-ci pendant 9 jours.

En 1961, le notaire fut le héros d'un film produit par l'Office National du Film, intitulé "Le notaire de Trois-Pistoles" et qui relate la vie du notaire dans son milieu. Le notaire Rousseau fut également le héros de reportages de la Société Radio-Canada.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Jules, B. Ph. de Montréal; Paul, B.Sc.A., agronome de Québec; Yolande (Mme Charles Riou); Réal, maire de la ville de Pointe du Moulin, Ile Perrot; Marc, de Montréal; Gaston, président de la Corporation des Pilotes du Bas St-Laurent; Québec; Roger, B. Comm. conseiller commercial au ministère du Commerce à Ottawa; Jeannine (Mme D. S. Scott), Boucherville; Mariette (Mme Claude Vermette) Saint-Adèle; Jacques et Jacqueline, de Montréal, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de Trois-Pistoles, et les funérailles, auront lieu lundi, le 8 juin à 10 heures a.m., à l'église de Trois-Pistoles.

Mort de monsieur Achille Simard

M. Achille Simard, employé du Canadien National à sa retraite, époux de dame Marie-Anna Labranche, est décédé le 5 juin 1964 à l'âge de 76 ans et 8 mois. M. Simard demeurait au 285, de la Colombière Est.



M. Simard était membre du Comité du Sacré-Coeur et Chevalier de Colomb.

M. Simard laisse dans le deuil son épouse née Marie-Anna Labranche, ses fils, ses filles, ses belles-filles : MM. et Mmes Alexandre Simard (Yvette Bleau), Adelard Simard (Yvette Corriveau) Maurice Simard (Gemma Gingras), René Simard (Laurette Fecteau), Raymond Simard (Jacqueline Hamel) de Montréal, André Simard (Gisèle Ménard) de Chicoutimi, Henri Simard (Rachel Crevier) de Chicoutimi, Mlle Marie-Paule Simard, R. S. St-Léandre S.S.C.M. (Bernadette), Mlle Berthe Simard, R. S. St-Jean-Marc S.F.A. (Marie Stella), S. Jean-Jacques S.S.C.M. (Rolande), ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et belles-soeurs : Mmes Cyrille Simard, Elie Simard, S. St-Jean-Marc S.C.Q., Mme Wilfrid Labranche, M. et Mme Adelard Labranche de Montmagny, M. et Mme Joseph-Albert Lapointe, de Québec, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Simard est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mardi le 9 juin 1964 en l'église St-Albert le Grand et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Congrès Lacordaire à Nicolet, le 14

Dimanche le 14 juin aura lieu à Nicolet le congrès diocésain des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Au delà de 80 paroisses seront représentées à l'occasion de ces assises fraternelles.

PROGRAMME

9 h. a.m. — Inscription au Centre Catholique.

10 h. a.m — Messe à la cathédrale Prédicateur : Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet.

2 h. p.m. — Séance l'étude au Centre Catholique. Animateur, M. Wilbrod L'Heureux, de Trois-Rivières.

Initiation de nouveaux membres.

4 h. 30 p.m. — Visite à l'église, chapelet, Salut du Saint-Sacrement.

6h. 30 p.m. — Banquet au Centre Catholique. Conférence: M. Wilbrod L'Heureux. Remise des diplômes de 10 ans. Remise des décorations de 20 ans.

Le cercle local honore un abstinent de 25 ans d'abstinence totale.

9 h. p.m. —Veillée récréative. Films sur la ville de Nicolet d'hier et d'aujourd'hui. Consécration de la cathédrale, etc.

Ce congrès diocésain coincide avec le 20e anniversaire de la fondation du cercle de Nicolet fondé en juin 1944.

Dernier hommage à M. Ernest Bossé

M. Ernest Bossé, marchand général et propriétaire des Remèdes Frichon du Canada Enrg. de la localité de Lac Frontière est décédé dernièrement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à l'âge de 78 ans et 8 mois, à la suite d'une longue maladie.

Outre son épouse, née Alice Breton, il laisse dans le deuil son fils, Gérard et ses deux filles, Irne et Thérse, ainsi que sa belle-fille (Rollande Chagnon); ses petits-enfants : André, Richard, Pierre, Jacques, Michel et Hélène Bossé.

Il laisse également ses frères, soeurs et belles-soeurs : Sr Marie de St-Hospice, c.s.c., Sr St-Jean Népomucène, c.s.c. Frère Hospice, rédemptoriste, Mme Joseph Bossé, de Montréal, et Mme J.-Baptiste Bossé, de St-André de Kamouraska, Mme Georges Bossé, de Lac des Aigles, Mme Stella Carignan, de Laconia, N.-H.

Parmi ses nombreux neveux et nièces mentionnons Sr Thérèse du Rédempteur, c.s.c., Sr Anne du Rédempteur, c.s.c. et Sr Jeanne Françoise, c.s.c.

M. Bossé, pionnier de la paroisse, était un homme d'affaires avantageusement connu.

Le service a été chanté par le R. Père Charles-Eugène Marquis, c.s.s.r. et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Décès de M. Léger Turgeon

M. Léger Turgeon, commercant, demeurant au 1360, rue François 1er, est décédé à l'âge de 75 ans et 10 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Cédée Landry et en secondes de dame Eugénie Fillion. Directeur de la Caisse Populaire de Saint-Zéphirin depuis sa fondation, il se dépensa en faveur de plusieurs organisations de bienfaissance et de charité. Depuis 40 ans, M. Turgeon exerçait un commerce à Limoilou.

Outre son épouse, il laisse ses filles, fils et belles-filles; Mlles Sperata et Gisèle Turgeon; MM. et Mmes Marcel Turgeon (Pierrette Guénette), Lionel Turgeon (Rita Samson), MM.Florentin et Jean-Marie Turgeon, Mlle Marie-Paule Coté, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Maurice Chabot (Elzire), Montréal, Joseph Vézina (Marie), Lauzon, Xavier Turgeor, Québec, Joseph Turgeon, Saint-Isidore, Philippe et Louis Turgeon, de Beaumont, Edmour et Charles-Auguste Fillion, Marcel Racine, Ernest Sévigny. Philias Gauthier, Joseph Thibault, MM. Joseph Coté et Léon Fillion, Mmes Ernest Noël et Jos. Julien; ses petits-enfants, Diane, Lorraine, Danielle, Alain, Carol Denis, Bernard, Vincent Turgeon.

Les funérailles auront lieu mardi à Saint-Zéphirin. Les restes mortels sont exposés au funerarium J.-Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

Décès de Mme J.-B. Sanfaçon

On apprendra avec regret la mort de Mme Jean-Baptiste Sanfaçon, née Marie-Anne Yockell, épouse de Jean-Baptiste Sanfaçon, décédée le 4 juin 1964, à Giffard, à l'âge de 54 ans et 5 mois. Elle demeurait à 3659, ave Royale, Giffard.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Jean-Baptiste Sanfaçon et sa fille Danielle Sanfaçon de Giffard; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Emilio Pellerin (Yvonne Yockell), de Montmagny, Mme Gérard Parent (Alice Yockell) de Giffard, M. et Mme Antonio Yockell (Cécile Gauthier) de Trois-Rivières, M. et Mme Gérard Ouellet (Gaby Yockell) de Rivière-du-Loup, M. et Mme Emile Latouche (Germaine Yockell) de Charlesbourg, M. et Mme Georges Plamondon (Eliane Yockell) de Québec, M. et Mme Paul Yockell (Juliette Daignault) de Montréal, Mme Emmanuel Yockell (Yvette Parent), M. et Mme Emile Sanfaçon (Florence Poulin) de Giffard; sa demi-soeur, Mme René Blouin de Québec, M. Albert Daigle de Québec, ainsi que ses neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à Giffard. Les funérailles auront lieu mardi, 9 juin, à 10 h. en l'église de Giffard. La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert Enr. de Beauport. L'inhumation aura lieu au cimetière de Giffard.

Feu Mme Thompson

Montréal (P.C.) — On célèbrera le service funèbre de Mme Walter S. Thompson, décédée à l'âge de 73 ans. Mme Thompson était l'épouse d'un membre bien connu de la profession canadienne de relations publiques.

M. Thompson était considéré comme le prince incontesté de la profession canadienne de relations publiques, lorsqu'il a démissionné de son poste de directeur des relations publiques du Canadien National, en 1950. Une de ses plus grandes réalisations a été d'organiser le reportage de la visite royale de 1939 par le roi Georges VI et la reine Elisabeth.

Décès de M. Paul-E. Côté

M. Paul-E. Coté, épicier-boucher, demeurant au 620 Baillargé, est décédé à l'hôpital Laval à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il était l'époux de dame Gabrielle Tremblay et domicilié au 620 rue Baillargé.

Outre son épouse, il laisse un fils, une fille et un gendre: M. Jean-Marc Tremblay; le Dr et Mme Jules Rivard (Odette); ses petits-enfants, Michel et Jean-Luc Rivard; sa belle-mère, Mme veuve Arthur Tremblay; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Bernadin Alain, Rosaire Laverdière, Albert Tremblay et Mme Jean Gauthier.

Les funérailles auront lieu lundi à Saint-Sacrement. Les restes mortels sont exposés aux salons S. Marceau, 270 Marie de l'Incarnation.

Décès de Mme R. Dumontier

Mme Rédempti Dumontier, née Yvonne Petitclerc, est décédée à l'hôpital du Saint-Sacrement à l'âge de 65 ans. Elle était l'épouse de M. R. Dumontier, ex-employé de John Ritchie, demeurant au 489 Saint-Germain.

Outre son époux, elle laisse ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. Marcel Dumontier, MM. et Mmes Robert Dumontier (Jeannine Laverdière), René Dumontier (Marcelle Potvin) et Jean Barette (Rolande Dumontier); son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Adelard Petitclerc, Mme veuve Eudlide Beaulieu, Mme veuve Edgar Gouge, M. Adelard Chamberland, Mme veuve Alexandre Petitclerc, Mme veuve Arthur Petitclerc, MM. et Mmes Joseph Lemelin, J.-B. Couture, Anselme Lepage, Georges Dumontier, Joseph Dumontier, Léo Dumontier, Gérard Doddridge, de Montréal, et Joseph Nolin.

Les funérailles auront lieu lundi à Saint-Joseph. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270 Marie de l'Incarnation.

Décès de M. Roméo Cloutier

Monsieur Roméo Cloutier, employé pendant 47 ans aux Chemins de Fer Nationaux, époux de feu Dame Adèle Juneau, est décédé le 4 juin 1964 à l'âge de 67 ans. Il demeurait au no 2055 des Intendants à Québec.

M. Cloutier laisse dans le deuil ses filles, ses fils, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Joseph Trudel (Madelaine) de la Tuque, M. et Mme Gaston Cloutier (Margot Michaud) de Montréal, Mme Michel Sommereynes de Québec, (Alice Cloutier), M. et Mme Paul-Emile Cloutier (Rose Michaud) de Senneterre, M. et Mme Marc Cloutier (Lucience Jean) de Montréal, M. et Mme Claude Morin (Jeannine Cloutier) de Montréal, M. et Mme Jimmy Cloutier (Aliette Fortin) de Parent; ainsi que sa soeur: Mme Alice Roussel.

La dépouille mortelle de M. Cloutier est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 8 juin 1964 en l'église St-Pie X et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

SERVICES SPÉCIAUX

Gardenia Ltée
FLEURISTE
872, Côte d'Abraham
Québec. Tél.: 525-4853
42717 2-6 (mar.j.s. au 30-7) S.S.

FLEURS
pour toutes occasions
A.-F. BARDOU
Jardinier - Fleuriste
1091 Ch. St-Louis
Tél. : 527-3568
40694—21-3 (s. au 12-9) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN
Manufacturiers de
MONUMENTS
Catalogues et prix sur demande
Vendeurs autorisés
ROCK OF AGES
Livraison partout au Canada.
Pierre de construction en général.
1105, St-Vallier-Ouest
Québec — Tél.: 527-9654
42421 23-5 (6-20-6) (4-1-7) (1-15-29-8) S.S.

Monument de Distinction
SOLIDE
GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée . . .
Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande.
H. Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC. TEL.: 527-0854
42606 30-5 (s. au 20-6) S.S.



Meilleurs prix en ville
MONUMENTS en beau granit, poli solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'extérieur. Prix réduits. Ecrivez-nous, cette annonce vaut $10. de réduction.
AGENTS DEMANDES
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél. : 523-7482 - 523-5394
28-3 (s. au 6-6) S.S.

Décès de Mme Rosaire Godin

Madame Rosaire Godin, née Jeannette Vézina, épouse de M. Rosaire Godin, est décédée le 5 juin 1964 à l'âge de 46 ans. Elle demeurait au no 1138 rue St-Jean à Québec.

Outre son époux Madame Godin laisse dans le deuil son fils et ses filles: Marc Claudette et Jacqueline Godin; son père M. Antonio Vézina de Boischatel; sa belle-mère Mme John Godin de St-Raymond; sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs (Yvonne) de Val St-Michel, M. et Mme John Godin, Mme René Lagacé, M. et Mme Philippe Boutin, M. et Mme Lucien Godin, M. et Mme J.M. Bellavance, M. et Mme Maurice Godin, M. et Mme André Cameron.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, Boul. St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 juin 1964 en la Basilique Notre-Dame-de-Québec et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de M. J. J. Gagnon

Monsieur J.-J. Gagnon, époux de Dame Marie-Blanche Coudé, est décédé le 5 juin 1964 à l'âge de 63 ans. Il demeurait au no 50 rus Couillard à Québec.

Outre son épouse, M. Gagnon laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres: M. et Mme Henri Gagnon (Mariette Carrier) de Baie Comeau, M. et Mme Emilien Gauthier (Marie-Ange Gagnon) de Montréal, M. et Mme Bernard Chalifour ((Gisèle Gagnon), M. et Mme Robert Perron (Jacqueline Gagnon) de Montréal, M. et Mme René Desrochers (Madelaine Gagnon) de Montréal. Mlle Rachel Gagnon, M. et Mme Charles Potvin (Bernadette Couture); son beau-père M. Hubert Potvin; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Samuel Gagnon, M. et Mme Raoul Gagnon, M. et Mme Sylvio Gagnon, Mme Chs. Eugène Gagnon, Mme Arthur Gagnon, M. et Mme Phydime Lavoie (Hélène, M. et Mme Cyrille Couture (Yvette), M. et Mme Horace Potvin, M. et Mme Joseph Potvin, M. et Mme Eugène Laroche, M. et Mme Pierre Maillotte, Rév. Sr St-Jean-de-Dieu, M. et Mme Paul Hamel, ainsi que sa tante Madame Georges Bouchard.

La dépouille mortelle de M. Gagnon est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean. Les funérailles auront lieu lundi le 8 juin 1964 en l'église Notre-Dame-de-Québec, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

avis de décès

BARGONE — A Québec, le 5 juin 1964, à l'âge de 62 ans et 6 mois, est décédé M. Maurice Bargoné, ex-marbriste de Barsetti & Frère Ltée, époux en premières noces de feu dame Germaine Desroches et en secondes noces de dame Yvonne Turmel, demeurant à 19½, 19e rue ouest, Orsainville.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des nouveaux foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, avenue Bardy, coin Canardière, à 8 heures 35, pour l'église de St-Pierre aux Liens et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 6-6 (2 fs)

BERNARD. — A Ste-Foy, le 4 juin 1964, à l'âge de 1 an, est décédé Roger Bernard, enfant bien-aimé de M. Paul-Emile Bernard et de dame Simone Labbé, demeurant à 37, rue Giraud, Lauzon.

La cérémonie des Anges aura lieu dimanche à 3 heures.

Départ des salons mortuaires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 2 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial. 6-6 (1 fs)

CLOUTIER. — A Lévis, le 4 juin 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roméo Cloutier, ex-employé des Chemins de Fer Nationaux, époux de feu dame Adèle Juneau, demeurant à 2055, des Intendants.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 42937 5-6 (2 fs)

COTE. — A Québec, le 4 juin 1964, à l'âge de 55 ans et 3 mois, est décédé subitement M. Paul-Emile Côté, marchand, époux de dame Gabrielle Tremblay, demeurant à 620 rue Baillargé.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 42928 5-6 (2 fs)

COTE. — A Québec, le 3 juin 1964, à l'âge de 53 ans et 8 mois, est décédé M Raymond Côté, président du Studio E.-B. Côté Inc. (enseigne), époux de dame Carmen Morency, demeurant à 859, Ave Bellevue, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 10 heures 40, pour l'église de St-Thomas d'Aquin, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 42856 4-6 (3 fs)

DENIS. — A Québec, le 4 juin 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Pierre Denis, époux de feu dame Clara Châteauvert, demeurant autrefois à Ste-Catherine.

Les funérailles auront liue lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Julien & Fils, Pont-Rouge, à 8 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière de Ste-Catherine où aura lieu l'inhumation. 5-6 (2 fs)

DERY — A Montréal, le 4 juin 1964, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédé M. J.-Ernest Déry, époux en premières noces de feu dame Marie-Louise Houde et en secondes noces de feu dame Berthe Larochelle et en troisièmes noces de dame Angélina Michaud, demeurant autrefois à Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande Allée, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 42919 5-6 (2 fs)

GAGNON. — A Québec, le 5 juin 1964, à l'âge de 63 ans, est décédé M. J.-J. Gagnon, époux de dame Marie-Blanche Caudé, demeurant à 50 rue Couillard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean, à 9 heures 40, pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 5-6 (2 fs)

GODIN. — A Québec, le 5 juin 1964, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Jeannette Vézina, épouse de M. Rosaire Godin, employé de la Maison François Marquis, demeurant à 1138 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi, le 8 juin, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boul. St-Cyrille, à 8 heures 45, pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 5-6 (2 fs)

LAVERDIERE. — A Québec, le 3 juin 1964, à l'âge de 75 ans et 10 mois est décédé M. Stanislas Laverdière, rentier, époux de feu dame Marie-Anne Martel, demeurant à 805, de la Colombière Est.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéralres J. Bouchard & Fils Enrg., 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 4-6 (3 fs)

L'HEUREUX — A Québec, le 5 juin 1964, à l'âge de 60 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Morin, épouse de feu M. Roméo L'Heureux, demeurant à 1420 rue Garnier.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Sylvio Marceau Inc. 270, Marie de l'Incarnation.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées lundi. 6-6 (2 fs)

PELLETIER. — A Québec, le 5 juin 1964, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé M. Wilfrid Pelletier, ex-employé civil.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont. 6-6 (2 fs)

RAYMOND. — A Québec, le 3 juin 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Michel Raymond, ex-ingénieur des Chemins de Fer Nationaux, demeurant à 3012, Chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, à 8 heures 15, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière de Ste-Foy. Le trajet se fera en automobile. 42875 4-6 (3 fs)

ROUSSEAU. — A Montréal, le 4 juin 1964, à l'âge de 86 ans, est décédé M. J.-H. Rousseau, notaire, époux en premières noces de feu dame Corinne Bélanger, et en deuxièmes noces de dame Yvonne Langis, demeurant à Trois-Pistoles.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de sa résidence à Trois-Pistoles, à 9 heures 30, pour l'église paroissiale et de là au cimetière de la paroisse. 42910 5-6 (2 fs)

SANFAÇON. — A Giffard, le 4 juin 1964, à l'âge de 54 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Anne Yockell, épouse de M. Jean-Baptiste Sanfaçon, demeurant à 3659 avenue Royale, Giffard.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod, Robert Enr., 3221 avenue Royale, à 9 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. 42927 5-6 (2 fs)

SIMARD. — A Québec, le 5 juin 1964, à l'âge de 76 ans et 8 mois, est décédé M. Achille Simard, employé du Canadien National à sa retraite, époux de dame Marie-Anna Labranche, demeurant à 285 ,de la Colombière est.

Les funérailles auront lieu mardi, le 9 juin, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 6-6 (2 fs)

TURGEON. — A Québec, le 5 juin 1964, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Léger Turgeon, ex-marchand en Alimentation, époux en premières noces de feu dame Cédée Landry et en deuxièmes no

La dévotion au Sacré-Coeur est la base de toute vie chrétienne



Affirmation de Son. Exc. Mgr L. Noël

La dévotion au Sacré-Coeur n'est pas un culte accessoire ni une dévotionnette, ni du sentimentalisme, mais la base de toute vie chrétienne, s'exclamait hier soir Mgr Laurent Noël, évêque auxiliaire de Québec. Son Excellence a de plus rappelé l'attachement du pape Pie XII au Sacré-Coeur qui affirma maintes fois que ce culte est la synthèse de toute religion, et la règle de vie parfaite.

Mgr Noël s'est déclaré heureux de participer à ce témoignage collectif de foi, de réparation et de prière qu'est la fête du Sacré-Coeur, fête de l'amour vrai qui se prouve par des actes.

Nous oublions trop souvent nos origines et le prix que nous avons coûté à Dieu, qui a aimé les hommes malgré leurs misères et leurs péchés. Quand l'humanité cherche à s'en détourner, Dieu la poursuit de son amour, a-t-il enchainé.

Pour rejoindre cette dimension d'amour divin, le prélat a proposé un triple engagement : prier pour l'Eglise, rester uni autour d'Elle et travailler dans la charité.

Insistant d'abord sur le premier devoir de prier pour l'Eglise, Mgr Noël a rappelé l'unité des apôtres, leur foi et leur charité, thèmes de leur prédication. C'est l'Esprit Saint qui éclaire et réchauffe, et la prière est le moyen par excellence pour lui demander la lumière, disait-il.

Comment expliquer les mystères de la vie cachée de Jésus, de sa vie publique, de l'Eucharistie et de la Croix sans cette lumière ? a-t-il commenté.

Mgr Noël a insisté sur la nécessité pour chacun de rester uni à l'Eglise, solidaire de ses joies et de ses peines, et participant à ses luttes et à ses combats. L'Eglise doit aujourd'hui donner le témoignage de l'unité, a-t-il dit.

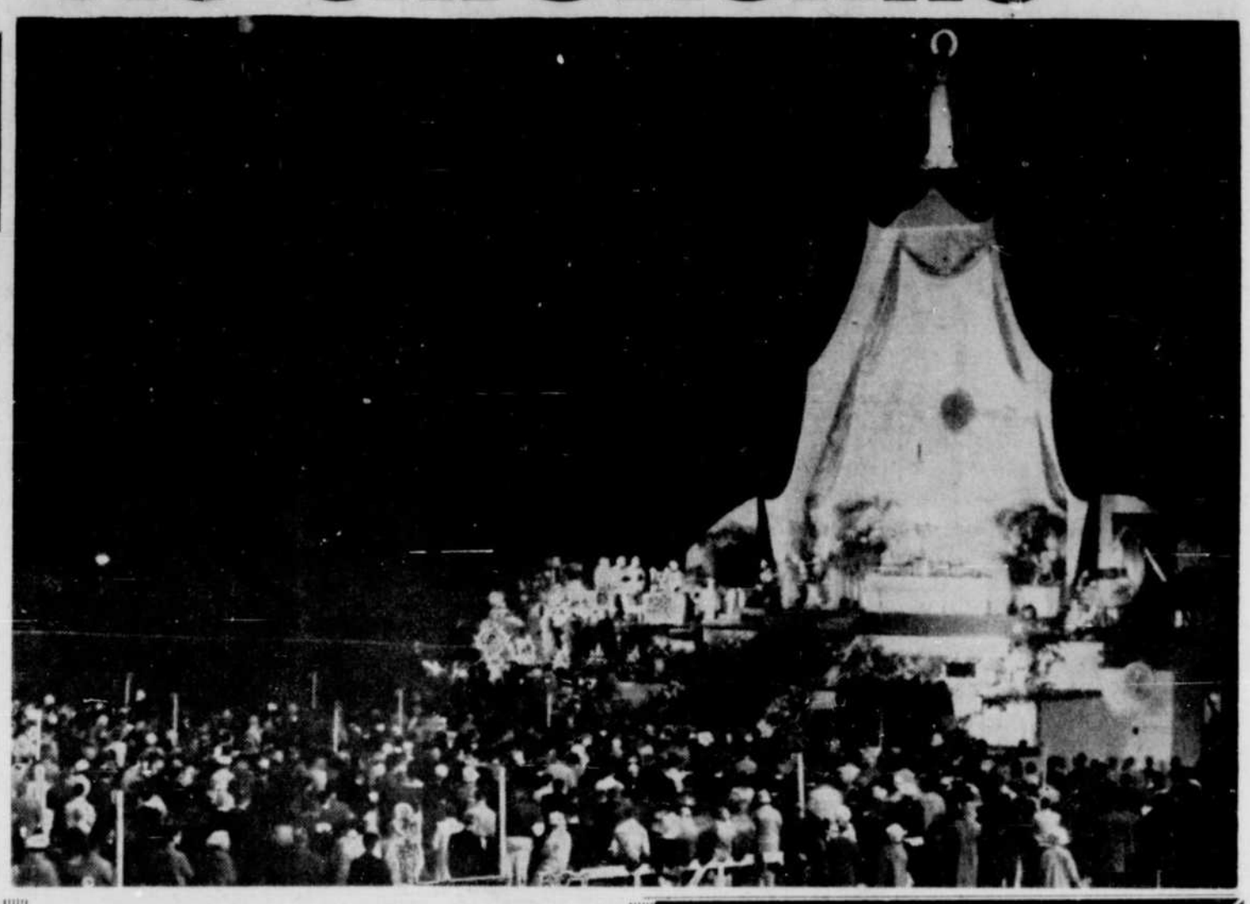
L'Eglise est une famille unie, poursuivait-il, d'une unité si étroite qu'elle se compare à l'unité des trois personnes de la trinité, figure qui nous vient de la bouche même du Christ.

Prière et unité ne vont point sans engagement; les actes du chrétien doivent témoigner de sa foi, affirma Mgr Noël, recommandant à chacun de fournir un travail efficace dans la charité.

Dieu est charité et l'homme doit dire comme saint Paul : "Nous avons cru en l'amour de Dieu". Selon les propos de l'évêque auxiliaire de Québec, chacun doit prendre conscience de ses devoirs d'engagement et de charité, "Notre amour pour l'Eglise doit nous coûter quelque chose".

En terminant, il a exprimé le voeu que ce grandiose témoignage de la fête du Sacré-Coeur produise dans nos âmes des effets durables, et non pas sans lendemain.

La tâche de l'Eglise est de persuader les hommes que Dieu les aime, et à la suite d'une telle manifestation, le chrétien doit repartir plus confiant en une Eglise plus belle, plus rayonnante et plus sainte, parce qu'il est davantage enraciné dans la charité de Dieu.



Texte : Claude Gravel et Jean Giroux

Les photos de M. Laforce

Une foule nombreuse a assisté aux cérémonies

Une foule immense, que l'on pourrait évaluer à plus de 20,000 personnes, assistait hier soir aux cérémonies de la fête du Sacré-Coeur, au parc Victoria.

C'est par milliers de jeunes et de moins jeunes que les chrétiens s'avançaient vers le reposoir pour rendre un vibrant témoignage à leur Créateur et Sauveur.

Sous la direction du Rév. Père Louis-Ph. Audet, s.s.s., cette manifestation de foi populaire s'est déroulée rapidement grâce à la température clémente, au bon ordre des gens à l'organisation matérielle des cérémonies.

A la suite de l'exposition du Très Saint Sacrement par le Père J.-M. Pépin, o.m.i., et du chapelet communautaire, une heure sainte commentée et ponctuée de chants et d'invocations a réuni les chrétiens présents.

Adoration, action de grâces, réparation, supplication, chacune de ces parties de l'heure sainte reposait principalement sur des textes bibliques et des homélies.

Au sujet de la source biblique de notre foi, le Père Audet affirmait : "Enlevez l'Evangile, que restera-t-il ? La guerre".

Le Rév. Père Paul-Henri Barabé, o.m.i. (Provincial), a souhaité la bienvenue à Mgr Laurent Noël, évêque auxiliaire de Québec, qui prononça ensuite une courte allocution sur la charité.

Les cérémonies de la fête du Sacré-Coeur se continuèrent avec la bénédiction du Très Saint Sacrement et d'une basse messe pendant laquelle plusieurs milliers de fidèles reçurent la communion.

Près de 125 confessionnaux avaient été installés sur place, et pendant toute la soirée, on a pu y voir défiler des centaines de pénitents.

Calendrier

SAMEDI, 6 JUIN 1964

S. Norbert, év. et conf.
QUARANTE-HEURES
Saint-Edouard

Demain :
3e dimanche après la Pentecôte

SOLEIL:	Lever:	3.55
	Coucher:	7.36
LUNE:	Lever:	2.44
	Coucher:	4.35

Les marées du 7 juin

haute :	3.26 a.m.	4.00 p.m.
basse :	11.12 a.m.	11.24 p.m.

Les marées du 8 juin

haute :	4.15 a.m.	4.54 p.m.
basse :		12.13 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Dernier quartier le 3, à 6 h. 07 a.m.
Nouvelle lune le 9, à 11 h. 22 p.m.
Premier quart. e 16, à 6 h. 02 p.m.
Pleine lune le 24, à 8 h. 08 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

NOS ENFANTS, LEUR BONHEUR.

"Quand donc les papas, les mamans refuseront-ils d'encourager financièrement ou autrement, ceux-là qui contribuent à perdre leurs enfants par la boisson, les mauvais journaux, les mauvais spectacles, etc."

Espace payée par un citoyen



Le Rév. Père Louis Ph. Audet, s.s.s.

VILLE DE QUEBEC

Grande propriété, deux étages, comprenant poste de commerce. Superficie de 4800 pieds carrés. Fini béton armé, libre à l'acheteur.

TEL. : 527-9545 — 527-3845

I. B. M.

APPRENEZ UN METIER D'AVENIR...

DEVENEZ SPECIALISTES SUR LES MACHINES I. B. M.

Cours du jour et du soir pour hommes et femmes . . .

Formation pratique:

Opérateur I. B. M. — Key Punch — (Poinçonneuse)
Secrétaire I. B. M.

Téléphonez — Ecrivez — ou passez nous voir :

INSTITUT DE QUEBEC (DATA PROCESSING) ENR.
20 est, rue Saint-Jean, (suite 200)
QUEBEC — TÉL. : 525-7463

La seule école du genre dans la ville de Québec et de la région. Ecole détenant permis en vertu de la Loi des Ecoles Professionnelles Privées

AVIS

À NOS ABONNÉS

Si vous déménagez, bien vouloir remplir ce coupon et nous le retourner.

Ancienne adresse :

Nom .....
Adresse ..... Comté .....
Date du déménagement .....

Nouvelle adresse :

Nom .....
Adresse ..... Comté .....

Adressez à Casier Postal 1727, Québec

APPRENEZ A PARLER ANGLAIS

facilement... rapidement...

DES MILLIERS DE PERSONNES ONT DÉJÀ APPRIS À PARLER ANGLAIS EN UN TEMPS RECORD GRACE A LA "METHODE POLY-GLOT" QUI A REVOLUTIONNE L'ETUDE DES LANGUES.

- L'anglais est devenu nécessaire à notre culture et indispensable à qui veut faire carrière. Savoir parler anglais, c'est posséder la clef du succès. Et voilà que la "MÉTHODE POLY-GLOT" vous permet d'apprendre à parler anglais vite et bien et à peu de frais.
- "POLY-GLOT" est une "MÉTHODE SUR MESURE". Nul n'est trop jeune, nul n'est trop vieux. La "Méthode POLY-GLOT" n'exige pas de vous des aptitudes particulières, ni beaucoup de temps: c'est vous qui fixez le rythme de vos études, vous apprenez chez vous, quand il vous plaît.
- La "MÉTHODE POLY-GLOT" spécialement conçue et destinée à l'homme moderne, enseigne l'anglais de façon audio-visuelle, si bien qu'il se grave naturellement dans votre mémoire.



M. HENRI BERGERON

annonceur professionnel bilingue de réputation internationale, est le principal collaborateur de la "MÉTHODE POLY-GLOT"

POLY-GLOT INC. (1963) L'A-6-64
344 rue St-Roch, Québec.
1650 rue Berri (Palais du Commerce) Suite 232, Montréal.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part les renseignements concernant la "METHODE POLY-GLOT" de conversation ( )anglaise ( )française ( )italienne ( )espagnole

NOM.....
ADRESSE..... TÉL.:.....
VILLE..... COMTÉ.....
OCCUPATION..... ÂGE.....

COMMUNAUTE RELIGIEUSE

ATTENTION

Maison de repos à vendre. Vaste terrain isolé, près de l'église, dix milles de Québec. Ecrire à :
CASIER 1616, L'ACTION, Québec

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Maison à vendre

à Cap-Santé Village, cté de Portneuf. — S'adresser à
EDOUARD DEVEAULT
Tél. : 391-S-2
ou à Québec :
Mme Noël Lavoie, tél.: 661-5477, et M. Lucien Lavoie, tél.: 661-1160.

AVOCATS
GERARD LEVESQUE, C.R.
LAURENT P. BOLDUC
GASTON DESJARDINS
COME BOUCHER
JEAN MIKO
1026, rue St-Jean — Québec
Tél. : 529-0101

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc..
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1091, rue St-Jean Est, Québec 4
Tél.: 522-7553

BUREAUX et MAGASINS A LOUER

32,000 pieds de plancher, 8,000 pieds par étage. Service de 2 ascenseurs et incinérateur. Prêts à être occupés.

AUSSI MAGASIN A LOUER

Endroit historique. Le centre le plus achalandé de Québec. Nouvel édifice près de la Côte du Palais.

1100 RUE ST-JEAN
S'adresser à
522-6053

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Mutual Steel & Metal Corp.
CORNIERES •
ACIER D'ARMATURE •
POUTRES • PLAQUES ETC.
TUYAUX D'ACIER
Neufs et usagés — Gros stock. Toutes les grosseurs et longueurs. Une visite est sollicitée.
4250, BLVD HENRI BOURASSA
Nord de la 18ème Rue passé l'hôpital de l'Enfant-Jésus
Tél. : 523-9126

AUBAINE

85,000 pieds de terrain, 15¢ le pied, y compris maison $1,250., 5 pièces, système chauffage, 93, rue de l'Eglise, Notre-Dame-des-Laurentides. — $14,000. en tout, comptant $7,000.

TEL. : 872-7744 — 849-3743, le soir

SUPERVISEUR DEMANDE

On demande homme ayant de l'expérience dans la supervision des Magasins d'alimentation (Epicerie, Boucherie, fruits et légumes). Expérience de gestion requise.

Faire application par écrit à Service d'Organisation

Fédération des Magasins CO-OP.
1535, St-Vallier-Ouest,
Québec, P. Q.

LA CITE DE QUEBEC

OFFRE D'EMPLOI

(aux résidents de la Cité de Québec exclusivement)

COMMIS DACTYLO JUNIOR MASCULIN

et

STENODACTYLO JUNIOR MASCULIN

Service de la Police

Traitement initial : $2,895 - $3,209
selon formation scolaire.

S'adresser au Département du Personnel,
Hôtel de Ville,
Québec.
Téléphone : 522-7041, poste 145.

UNIVERSITE LAVAL — QUEBEC

EXAMEN D'ADMISSION à la Faculté des Lettres le samedi 27 juin

Pour la prochaine année scolaire, la Faculté des Lettres admettra en première année de licence les titulaires du baccalauréat en pédagogie et les brevetés d'Etat pour l'enseignement (brevet de type A) sur le vu de leur dossier et après avoir subi un examen de culture générale.

Seront aussi admis à l'examen d'admission les élèves qui termineront en juin 64 la scolarité du brevet A et du baccalauréat en pédagogie dans l'une ou l'autre des écoles normales de la province.

Cet examen consistera en une dissertation (5 heures) et une étude de texte (3 heures) en langue française.

Les candidats qui désirent se présenter à cet examen d'admission devront faire parvenir une demande AVANT LE 10 JUIN, au Secrétariat de la Faculté, à l'Université Laval, Québec 4, téléphone 529-4511, poste 261.

Si le nombre le justifie, après entente avec le Service des écoles normales du ministère de l'Education, des bureaux régionaux d'examen pourront être établis.